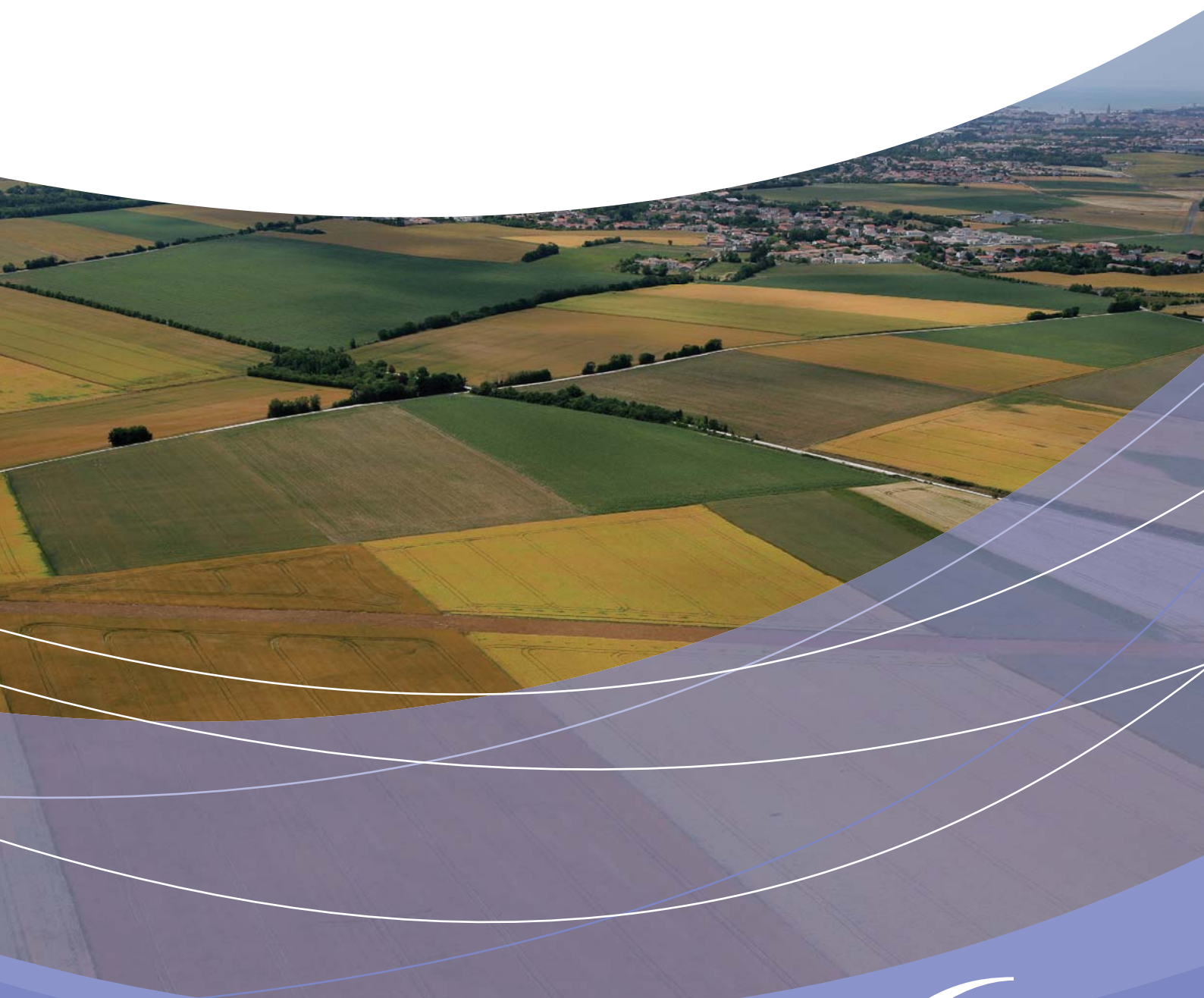


Annuaire régional d'Eurostat 2008



Annuaire régional d'Eurostat 2008

Europe Direct est un service destiné à vous aider à trouver des réponses aux questions que vous vous posez sur l'Union européenne.

Un numéro unique gratuit (*):

00 800 6 7 8 9 10 11

(* Certains opérateurs de téléphonie mobile ne permettent pas l'accès aux numéros 00 800 ou peuvent facturer ces appels.

De nombreuses autres informations sur l'Union européenne sont disponibles sur l'internet via le serveur Europa (<http://europa.eu>).

Luxembourg: Office des publications officielles des Communautés européennes, 2008

ISBN 978-92-79-08213-9

ISSN 1830-9682

DOI 10.2785/11923

Numéro de catalogue: KS-HA-08-001-FR-N

(Publication imprimé KS-HA-08-001-FR-N)

Thème: Statistiques générales et régionales

Collection: Livres statistiques

© Communautés européennes, 2008

Copyright des photos suivantes: la couverture et les chapitres «Introduction», «Population»,

«Statistiques urbaines», «Comptes des ménages», «Statistiques structurelles sur les entreprises»,

«Marché du travail», «Productivité sectorielle» et «Tourisme»: © Phovoir.com; les chapitres «Produit

intérieur brut», «Coût de la main-d'œuvre», «Transports» et «Science, technologie et innovation»:

© la bibliothèque d'images numériques de la direction générale de la politique régionale de la

Commission européenne; le chapitre «Santé»: © Fitolito38; le chapitre «Agriculture»: © Jean-Jacques

Patricola

L'autorisation de reproduction ou d'utilisation de ces photos doit être demandée directement au détenteur des droits d'auteur.



Préface

Cher lecteur,

J'ai le plaisir de vous présenter l'édition 2008 de l'Annuaire régional d'Eurostat, qui vous donnera un aperçu de l'évolution la plus récente dans les régions de l'Union européenne, comptant actuellement vingt-sept États membres, ainsi que dans les pays candidats à l'adhésion et les pays de l'Association européenne de libre-échange (AELE).

Cette année encore, nous avons choisi des thèmes qui, je pense, illustreront les aspects les plus intéressants de l'évolution dans les domaines économique, social et démographique à travers les régions d'Europe. Nous sommes également heureux de pouvoir vous présenter, pour la deuxième année consécutive, une contribution rédigée par nos collègues de la DG Politique régionale de la Commission. Cette fois-ci, leur chapitre est consacré à la «productivité sectorielle» et porte sur les écarts de productivité que l'on observe entre les régions de l'Union européenne dans différents secteurs d'activité.

Les programmes de politique régionale, lancés l'an dernier dans le cadre de la nouvelle politique de cohésion de l'Union européenne, sont maintenant bien engagés, et nous espérons que la présente publication vous donnera une idée des progrès accomplis en matière de cohésion régionale sur tout le territoire de l'Union. Nous avons également inclus quelques-uns des résultats les plus récents de l'audit urbain, un exercice de collecte de données qui permet de réunir un important volume d'informations statistiques sur les villes d'Europe.

Nous élargissons progressivement la gamme d'indicateurs régionaux disponibles et espérons pouvoir vous en présenter quelques-uns dans nos éditions suivantes, dans la mesure où la disponibilité et la qualité des données nous le permettront.

Je vous souhaite une agréable lecture.



Hervé Carré
Directeur général, Eurostat



Remerciements

Les éditeurs de l'*Annuaire régional d'Eurostat 2008* tiennent à remercier tous ceux qui leur ont apporté leur concours. La rédaction des divers chapitres a été confiée aux personnes suivantes:

- **Population:** Gregor Kyi (unité F.1 d'Eurostat: «Statistiques démographiques et de la migration»)
- **Statistiques urbaines:** Teodóra Brandmüller (unité D.2 d'Eurostat: «Indicateurs régionaux et information géographique»)
- **Produit intérieur brut:** Andreas Krüger (unité C.2 d'Eurostat: «Comptes nationaux: production»)
- **Comptes des ménages:** Andreas Krüger (unité C.2 d'Eurostat: «Comptes nationaux: production»)
- **Statistiques structurelles sur les entreprises:** Ulf Johansson (unité G.1 d'Eurostat: «Statistiques structurelles des entreprises»)
- **Marché du travail:** Pedro Ferreira (unité D.2 d'Eurostat: «Indicateurs régionaux et information géographique»)
- **Productivité sectorielle:** Zuzana Gáková (unité C.3 de la DG Politique régionale: «Analyse économique et quantitative, additionnalité»)
- **Coût de la main-d'œuvre:** Simone Casali (unité F.2 d'Eurostat: «Statistiques du marché du travail»)
- **Transports:** Anna Bialas-Motyl et Anastassia Vakalopoulou (unité G.5 d'Eurostat: «Statistiques des transports»)
- **Tourisme:** Ulrich Spörel (unité F.6 d'Eurostat: «Statistiques de la société de l'information et du tourisme»)
- **Science, technologie et innovation:** Bernard Felix et Tomas Meri (unité F.4 d'Eurostat: «Statistiques de l'éducation, des sciences et de la culture»)
- **Santé:** Tomasz Urbanski (unité F.5 d'Eurostat: «Statistiques de la santé et de la sécurité alimentaire»)
- **Agriculture:** Garry Mahon (unité E.2 d'Eurostat: «Statistiques de l'agriculture et de la pêche»)

La mise en forme et la coordination de la présente publication ont été assurées par Åsa Önnersfors (unité D.2 d'Eurostat: «Indicateurs régionaux et information géographique») avec le concours de Pavel Bořkovec (unité B.6 d'Eurostat: «Diffusion»). Baudouin Quennery (unité D.2 d'Eurostat: «Indicateurs régionaux et information géographique») a produit l'ensemble des cartes statistiques.

Nous adressons également nos remerciements à:

- la **direction générale de la traduction de la Commission européenne**, et notamment les unités de traduction allemande, anglaise et française;
- l'**Office des publications officielles des Communautés européennes**, et notamment Peter Johansson de l'unité B1 («Publications multisupports»), ainsi que les correcteurs d'épreuves de l'unité B2 («Services éditoriaux»).



Table des matières

INTRODUCTION	9
Les statistiques régionales donnent des informations plus détaillées	10
La nomenclature NUTS	10
Couverture	11
Davantage d'informations régionales	12
1 POPULATION	15
Présentation de la répartition régionale de la démographie	16
Les moteurs de l'évolution de la population	16
Viellissement démographique: la situation actuelle... ..	21
... et ses conséquences pour l'avenir	21
<i>Notes méthodologiques</i>	26
2 STATISTIQUES URBAINES	29
Introduction	30
En quoi réside le caractère unique de l'audit urbain?	30
Une large panoplie d'indicateurs	30
Une couverture géographique étendue	30
Des séries chronologiques couvrant plus de dix ans	31
L'attrait des villes	31
Conclusion	39
3 PRODUIT INTÉRIEUR BRUT	41
Qu'est-ce que le produit intérieur brut régional?	42
Le PIB régional en 2005	42
Le PIB en moyenne pour la période 2003-2005	44
Fortes disparités régionales à l'intérieur même des pays	44
Processus de rattrapage dynamique dans les nouveaux États membres	47
Évolution hétérogène à l'intérieur même des pays	49
La convergence fait des progrès	50
Conclusion	51
<i>Notes méthodologiques</i>	53
<i>Parités de pouvoir d'achat et comparaisons internationales du volume</i>	53
<i>Dispersion régionale du PIB par habitant</i>	54
4 COMPTES DES MÉNAGES	57
Introduction: mesure de la richesse	58
Revenu des ménages privés	58
Résultats pour l'année 2005	58
Revenu primaire	58
Revenu disponible	59
La dynamique à la périphérie de l'Union	63
Conclusion	66
<i>Notes méthodologiques</i>	67



5 STATISTIQUES STRUCTURELLES SUR LES ENTREPRISES	69
Introduction	70
Spécialisation régionale et concentration des activités	70
Analyse de l'industrie chimique	76
Conclusion	81
<i>Notes méthodologiques</i>	85
6 MARCHÉ DU TRAVAIL	87
Cohésion des marchés du travail régionaux	88
Emploi	88
Chômage	90
Chômage de longue durée	90
Disparités sur les marchés du travail régionaux	94
Conclusion	99
<i>Notes méthodologiques</i>	100
<i>Définitions</i>	100
7 PRODUCTIVITÉ SECTORIELLE	103
Introduction	104
Secteurs en tête de classement	104
Productivité au niveau régional	105
Quelle a été l'évolution récente de la productivité par secteur?	109
La productivité s'accroît lorsque la VAB augmente... ..	110
... ou lorsque l'emploi diminue	110
Industrie manufacturière et économie de la connaissance	110
Conclusion	116
<i>Notes méthodologiques</i>	118
8 COÛT DE LA MAIN-D'ŒUVRE	121
Introduction	122
Coût horaire de la main-d'œuvre	122
Heures effectivement travaillées	122
Structure du coût de la main-d'œuvre	125
Conclusion	127
<i>Notes méthodologiques</i>	128
<i>Définitions</i>	128
<i>Coût de la main-d'œuvre</i>	128
<i>Heures travaillées</i>	129
<i>Équivalents temps plein</i>	129
<i>Cotisations sociales effectives à la charge des employeurs (à l'exclusion de celles des apprentis)</i>	129
9 TRANSPORTS	131
Introduction	132
Infrastructure de transport	132
Sécurité routière	135
Transport aérien	140
Conclusion	141
<i>Notes méthodologiques</i>	146



10 TOURISME	149
Introduction	150
Capacités d'hébergement	150
Nombre de touristes.....	151
Nuitées	153
Intensité touristique	155
Évolution du tourisme, 2000-2006	155
Part du tourisme récepteur	155
Le camping	158
Conclusion.....	158
<i>Notes méthodologiques</i>	161
11 SCIENCE, TECHNOLOGIE ET INNOVATION	163
Introduction	164
Ressources humaines en science et technologie	164
Industries de haute technologie et services à forte intensité de connaissance.....	166
Brevets	169
Forte concentration régionale de la délivrance de brevets de haute technologie	169
Conclusion.....	171
<i>Notes méthodologiques</i>	171
12 SANTÉ	173
Introduction	174
Causes de décès.....	174
Cancer colorectal	174
Accidents de transport	175
Personnel de santé	180
Conclusion.....	180
<i>Notes méthodologiques</i>	182
13 AGRICULTURE	185
Introduction	186
L'élevage dans les régions d'Europe	186
Porcins.....	186
Ovins	186
Bovins	191
Production de lait	191
Conclusion.....	194
<i>Notes méthodologiques</i>	194
ANNEXE	197
UNION EUROPÉENNE: régions au niveau NUTS 2	197
PAYS CANDIDATS: régions statistiques au niveau 2	200
PAYS DE L'AELE: régions statistiques au niveau 2.....	201



Introduction





Les statistiques régionales donnent des informations plus détaillées

Eurostat, l'office statistique des Communautés européennes, collecte des données sur un ensemble de thèmes statistiques, principalement auprès des vingt-sept États membres de l'Union européenne (UE), mais également auprès des trois pays candidats (Croatie, ancienne République yougoslave de Macédoine et Turquie) ainsi qu'auprès des quatre pays de l'AELE (Islande, Liechtenstein, Norvège et Suisse). Dans bien des cas, les données statistiques ne sont collectées qu'au niveau national, mais il existe également des statistiques régionales dans de très nombreux domaines, ce qui nous permet de disposer d'un aperçu plus complet.

La présente publication, *Annuaire régional d'Eurostat 2008*, se propose de vous donner des informations détaillées sur la vie actuelle dans les régions européennes. En examinant à la loupe les régions d'Europe, les auteurs des treize chapitres procèdent à l'analyse approfondie d'un vaste éventail de domaines statistiques, et nous espérons que vous les lirez avec beaucoup d'intérêt!

Le premier chapitre concerne les statistiques de la **population** (c'est-à-dire les statistiques démographiques), car ces données constituent la base de toutes les autres statistiques. De nombreux autres indicateurs statistiques sont divisés par les chiffres de la population, ce qui nous permet d'obtenir des données suivies de la mention «par habitant». Nous commençons donc le premier chapitre par quelques informations essentielles sur la répartition de la population entre les régions d'Europe, en présentant les taux de natalité et de mortalité, les schémas de migration et la distribution par tranche d'âge.

Le deuxième chapitre sur les **statistiques urbaines** est fondé sur les données collectées dans le cadre de l'audit urbain et présente des informations sur divers thèmes, collectées dans l'ensemble des capitales européennes et de nombreuses autres grandes villes d'Europe. Comme une grande partie des citoyens de l'Union habitent dans ces villes, il s'agit sans doute là d'informations qui intéresseront de nombreuses personnes et leur seront directement utiles.

Les autres chapitres se répartissent en quatre groupes thématiques.

Le premier concerne les indicateurs économiques ou financiers: **produit intérieur brut (PIB)**, **comptes des ménages** et **statistiques structurelles sur les entreprises**. La cohésion économique est l'un des principaux objectifs de la politique de l'Union et représente, en quelque sorte, le moteur de toutes les autres politiques. Le chapitre consacré au PIB, notamment, donne une très bonne idée de la situation actuelle de l'Union européenne.

Les indicateurs du marché de l'emploi constituent le deuxième groupe thématique: on y trouvera un chapitre fondamental sur le **marché du travail**, ainsi que deux chapitres inédits dans l'Annuaire régional d'Eurostat sur la **productivité sectorielle**, chapitre rédigé par un spécialiste de la direction générale de la politique régionale, et le **coût de la main-d'œuvre**, une analyse des disparités régionales dans le domaine du coût horaire de la main-d'œuvre.

Le troisième groupe de chapitres est de nature plus générale et concerne la vie quotidienne de la plupart des citoyens européens. Les chapitres consacrés aux **transports** et au **tourisme** s'intéressent essentiellement à la mobilité des personnes, tandis que **la science, la technologie et l'innovation** sont souvent considérées comme l'une des pierres angulaires de la nouvelle stratégie de Lisbonne en faveur de la croissance et de l'emploi.

Les deux derniers chapitres portent sur le thème général du bien-être. Les statistiques de la **santé**, qui concernent principalement les causes de mortalité et la densité du personnel de santé dans les régions européennes, font leur réapparition cette année et seront sans doute accueillies avec intérêt; enfin, le chapitre sur **l'agriculture** est consacré cette année à l'élevage, et notamment à celui des porcins, des ovins et des vaches.

La nomenclature NUTS

Toutes les statistiques établies au niveau régional dans l'Union sont fondées sur la **nomenclature des unités territoriales statistiques (NUTS)**. La nomenclature NUTS est utilisée depuis des décennies pour l'établissement de statistiques régionales et a toujours constitué la base de la politique de financement régionale. Ce n'est cependant qu'en 2003 qu'elle a été dotée d'une base juridique, puisque c'est cette année-là que le règlement NUTS a été adopté par le Parlement européen et le Conseil⁽¹⁾.

⁽¹⁾ Vous trouverez de plus amples informations relatives à la nomenclature NUTS sur l'internet (http://ec.europa.eu/eurostat/ramon/nuts/splash_regions.html).



À chaque fois que de nouveaux États membres adhèrent à l'UE, le règlement NUTS est évidemment modifié par l'addition de la nomenclature des régions de ces pays. C'est ce qui s'est passé en 2004, lorsque l'Union a accueilli dix nouveaux États membres, et en 2007, lorsque la Bulgarie et la Roumanie ont adhéré.

Le règlement NUTS prévoit que la nomenclature fait l'objet, tous les trois ans, d'une révision qui doit permettre de modifier la nomenclature régionale et de l'adapter à un nouveau découpage administratif ou à un changement de la situation économique. La première révision a eu lieu en 2006, et les modifications apportées à la nomenclature NUTS sont en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2008. La plupart des modifications territoriales portent sur le niveau 3 de la NUTS et concernent onze pays, tandis que des modifications au niveau 2 ont été opérées pour quatre pays et des modifications au niveau 1, pour un seul pays.

Les principales modifications effectuées dans le cadre de cette révision sont les suivantes: le **Danemark** a introduit deux nouvelles régions au niveau NUTS 2 et a révisé les régions existantes au niveau NUTS 3 à la suite d'une importante réforme administrative régionale. Dans une région d'**Allemagne** (Sachsen-Anhalt), trois régions NUTS 2 ont été fusionnées en une seule. En **Slovénie**, une ancienne région NUTS 2 a été remplacée par deux nouvelles. Au **Royaume-Uni**, et plus précisément en Écosse du nord-est, une modification du découpage régional, tant au niveau 2 qu'au niveau 3, a eu pour effet la création de nouvelles régions. La **Suède** a introduit des régions de niveau NUTS 1 pour la première fois, en raison de la taille du pays. Vous trouverez sur le site internet d'Eurostat des informations plus détaillées sur les modifications les plus récentes qui ont été apportées à la nomenclature NUTS.

Comme ces modifications ne sont entrées en vigueur que le 1^{er} janvier 2008 et que les données statistiques destinées à l'ensemble des chapitres avaient déjà été extraites en début d'année, vous constaterez que certaines données régionales, concernant principalement le Danemark et la Slovaquie, sont manquantes ou ont été remplacées par des chiffres nationaux sur de nombreuses cartes statistiques. Nous espérons que la disponibilité des données régionales pour ces deux pays sera meilleure au moment de la rédaction du prochain Annuaire.

D'une manière générale, ce sont des données régionales ventilées par régions NUTS 2 qui sont présentées et analysées dans l'*Annuaire régional d'Eurostat 2008*, mais il existe une exception à cette règle. Dans le domaine du **coût de la main-d'œuvre**, Eurostat ne collecte de données qu'au niveau NUTS 1, de sorte que les données présentées dans ce chapitre se rapportent aux régions de niveau NUTS 1.

Veillez noter que certains États membres ont une population relativement peu nombreuse et ne sont dès lors pas divisés en plusieurs régions NUTS 2. Dans le cas de ces pays, la valeur NUTS 2 est donc exactement identique à la valeur nationale. Depuis la dernière révision en date de la nomenclature NUTS, cette règle s'applique à six États membres (Estonie, Chypre, Lettonie, Lituanie, Luxembourg et Malte), à un pays candidat (ancienne République yougoslave de Macédoine) et à deux pays de l'AELE (Islande et Liechtenstein): dans tous ces cas, l'ensemble du pays représente une seule région de niveau NUTS 2.

À l'intérieur de la couverture du présent volume, nous avons placé une carte dépliant présentant l'ensemble des régions de niveau NUTS 2 des vingt-sept États membres de l'Union européenne (EU-27), ainsi que les régions statistiques correspondantes au niveau 2 des pays candidats et des pays de l'AELE. Vous trouverez également, à l'annexe 1, la liste complète des codes et des noms de ces régions, ce qui vous permettra de localiser facilement une région précise sur la carte.

Couverture

L'*Annuaire régional d'Eurostat 2008* contient des statistiques provenant principalement des vingt-sept États membres de l'Union européenne, mais également, quand les informations étaient disponibles, des trois pays candidats à l'adhésion (Croatie, ancienne République yougoslave de Macédoine et Turquie) et des quatre pays de l'AELE (Islande, Liechtenstein, Norvège et Suisse).

Les régions des pays candidats et des pays de l'AELE sont appelées «régions statistiques» et sont régies par les mêmes règles que les régions NUTS de l'Union européenne, si ce n'est qu'elles ne possèdent pas de base juridique. La base de données d'Eurostat ne contient pas encore de données des pays candidats et des pays de l'AELE concernant certains domaines d'action, mais la disponibilité des données s'améliore constamment, et nous



espérons que la couverture sera encore meilleure dans un avenir proche.

Davantage d'informations régionales

Sur le site internet d'Eurostat, vous trouverez, sous le thème «Statistiques générales et régionales», des tableaux présentant des statistiques sur les «régions» et l'«audit urbain»: vous pourrez y consulter des séries chronologiques plus détaillées (dont certaines remontent jusqu'à 1970) et des données statistiques plus détaillées que celles présentées dans cet Annuaire. Vous y découvrirez également un certain nombre d'indicateurs (tels que la superficie, la démographie, le produit inté-

rieur brut et des données sur le marché de l'emploi) établis au niveau NUTS 3. Cette précision est importante, puisque certains pays couverts ne sont pas divisés en régions NUTS 2, comme nous l'avons vu plus haut.

Pour obtenir des informations plus détaillées sur le contenu des bases de données régionales et urbaines, veuillez consulter la publication d'Eurostat intitulée *Statistiques régionales et urbaines européennes — Guide de référence 2008*, que vous pouvez télécharger gratuitement à partir du site internet d'Eurostat. Les données spécifiques qui ont été utilisées pour produire les cartes et d'autres illustrations figurant dans la présente publication sont également disponibles sur ce site sous forme de tableaux Excel.



Population

1





Présentation de la répartition régionale de la démographie

Les évolutions démographiques ont une forte influence sur les sociétés de l'Union européenne. Des niveaux de fécondité constamment bas, combinés avec une augmentation de la longévité et le fait que les enfants du baby-boom arrivent à l'âge de la retraite, conduisent à un vieillissement démographique de la population de l'UE. La proportion des générations âgées s'accroît, tandis que celle des personnes en âge de travailler décroît.

Ce chapitre présente la répartition régionale des phénomènes démographiques, telle qu'elle apparaît aujourd'hui. L'analyse se fonde principalement sur les tendances démographiques observées au cours de la période allant du 1^{er} janvier 2001 au 1^{er} janvier 2006. À cette fin, des moyennes quinquennales ont été calculées pour la variation annuelle totale de la population et ses composantes. Étant donné que les tendances démographiques représentent des évolutions à long terme, les moyennes quinquennales fournissent une image stable et précise de la situation. Elles aident à identifier des grappes de régions, qui s'étendent souvent au-delà des frontières nationales.

Certaines évolutions démographiques sont susceptibles de voir leur importance s'accroître considérablement au cours des décennies à venir. Eurostat élabore des projections de population nationales et régionales qui mettent en lumière les effets que les tendances actuelles pourraient avoir si elles se poursuivent à l'avenir. Ces projections doivent être considérées non comme des prévisions, mais comme des scénarios du type «Que se passerait-il si...?»: elles indiquent les évolutions démographiques possibles sur la base d'hypothèses relatives à la fécondité, à la mortalité et aux migrations, ayant elles-mêmes été établies à partir des tendances observées et de l'avis d'experts (voir «Notes méthodologiques» à la fin du présent chapitre).

Le présent Annuaire des régions reprend certains résultats des projections de population régionales disponibles au début de l'année 2008. De plus amples données sont accessibles sur le site internet d'Eurostat (sous «Données»/«Population»/«Projections de population»).

Les moteurs de l'évolution de la population

Au cours des quarante-cinq dernières années, la population des vingt-sept pays de l'actuelle Union européenne est passée d'environ 400 mil-

lions de personnes (1960) à près de 500 millions (2007). Toutefois, l'ampleur et la composition de la croissance de la population ont fortement varié au fil des ans.

La variation totale de la population a deux composantes, à savoir l'«accroissement naturel», défini comme étant la différence entre le nombre de naissances vivantes et le nombre de décès, et le solde migratoire, qui, en principe, est égal à la différence entre le flux d'immigration et le flux d'émigration (voir «Notes méthodologiques» à la fin du présent chapitre).

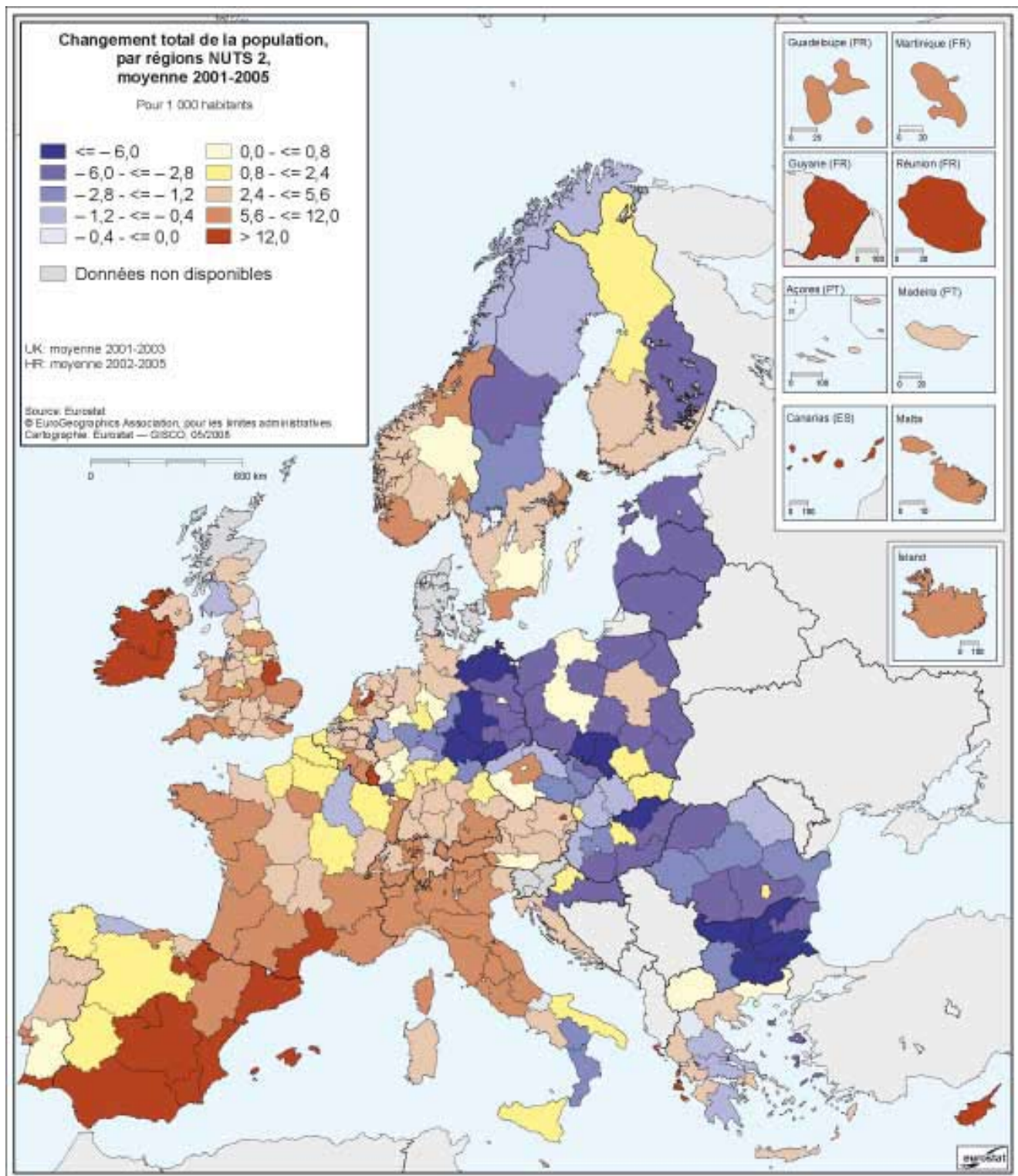
Jusqu'à la fin des années 80, l'accroissement naturel était de loin la principale composante de la croissance de la population. Une diminution durable de l'accroissement naturel s'observe cependant depuis le début des années 60. En revanche, la migration internationale a vu son importance augmenter pour devenir le principal moteur de la croissance démographique à partir du début des années 90.

Les cartes 1.1, 1.2 et 1.3 montrent la variation totale de la population depuis le début du nouveau siècle et ses composantes. Pour des raisons de comparabilité, la variation de la population est présentée en termes relatifs, c'est-à-dire rapportée à la taille de la population totale. Les cartes indiquent la moyenne quinquennale des «taux bruts de variation de la population» en résultant (pour les années 2001 à 2005).

Dans le nord-est et l'est de l'Union européenne, la population est en baisse. La carte 1.1 est caractérisée par un clivage net entre ces régions et le reste de l'UE. Les zones les plus touchées par ce recul démographique sont l'Allemagne, la Pologne, la République tchèque, la Slovaquie, la Hongrie, la Roumanie, la Bulgarie et, au nord, les trois États baltes, ainsi que certaines parties de la Suède et de la Finlande.

La carte 1.2 révèle que, dans beaucoup de régions de l'UE, le nombre de décès est supérieur au nombre de naissances depuis le début du nouveau siècle. La variation naturelle négative de la population qui en résulte est un phénomène largement répandu, mais le schéma de répartition est moins prononcé que pour la variation totale de la population. L'Irlande, la France et les trois pays de l'Union économique de la Belgique, des Pays-Bas et du Luxembourg (Benelux) sont les principaux pays à connaître un accroissement naturel positif de la population. La variation naturelle de la population est principalement négative en Allemagne, en République tchèque, en Slovaquie, en Hongrie, en Slovénie, en Roumanie, en Bulgarie

Carte 1.1: Changement total de la population, par régions NUTS 2, moyenne 2001-2005
Pour 1 000 habitants





et dans des régions adjacentes, de même que dans les États baltes ou en Suède, au nord, et en Grèce, au sud. Dans les autres États membres, la situation est, dans l'ensemble, plus équilibrée.

L'une des raisons prépondérantes du ralentissement de l'accroissement naturel de la population tient à ce que les habitants de l'Union européenne ont, en moyenne et au fil du temps, de moins en moins d'enfants. Dans les vingt-sept pays constituant à ce jour l'Union, l'indicateur conjoncturel de fécondité est tombé d'une valeur située autour de 2,5 au début des années 60 à une valeur d'environ 1,5 en 1993, niveau auquel il s'est stabilisé depuis (voir le graphique 1.1; pour la définition de l'indicateur conjoncturel de fécondité, voir «Notes méthodologiques» à la fin du présent chapitre). Le léger redressement constaté ces dernières années peut être attribué, en partie, au fait que les femmes sont aujourd'hui plus nombreuses à avoir leur premier enfant plus tard dans la vie.

À titre de comparaison, on notera que, dans les parties développées du monde, un indicateur conjoncturel de fécondité d'environ 2,1 enfants par femme est actuellement considéré comme correspondant au seuil de remplacement, c'est-à-dire au niveau auquel une population resterait stable à long terme, en l'absence de toute immigration ou émigration.

En ce qui concerne le solde migratoire, quatre groupes de régions frontalières enregistrant da-

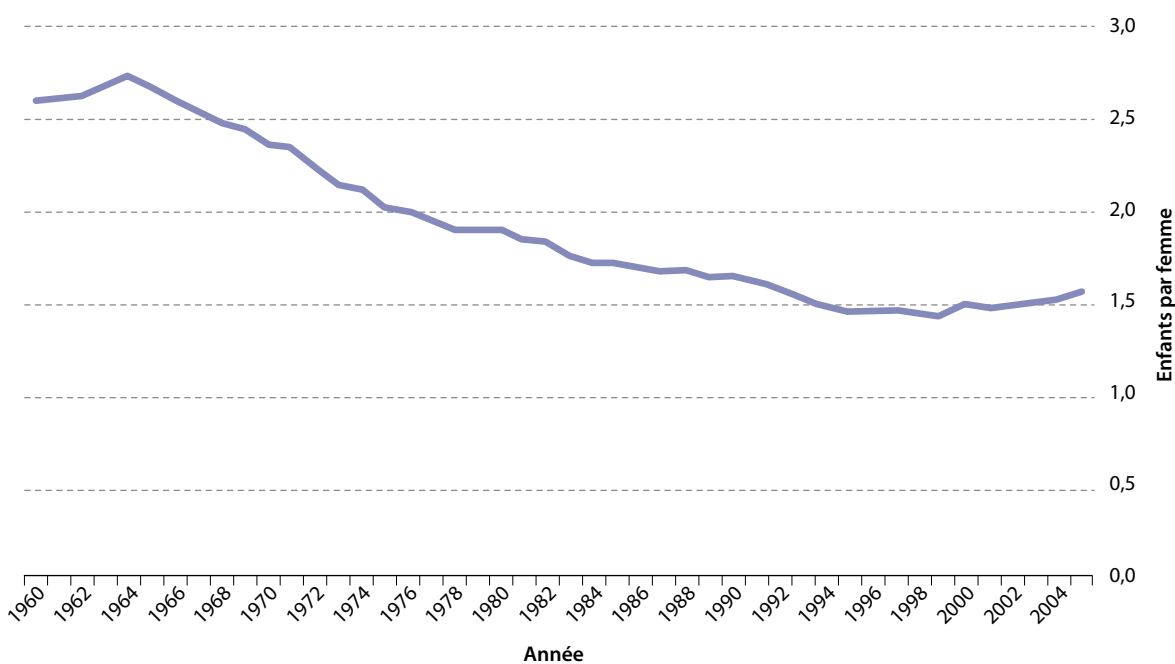
vantage de départs que d'arrivées peuvent être distingués sur la carte 1.3:

- les régions les plus septentrionales de Suède et de Finlande;
- un groupe de régions situées à l'est, englobant la majeure partie de l'Allemagne orientale, la Pologne, la Lituanie et la Lettonie, ainsi que certaines parties de la République tchèque, de la Slovaquie, de la Hongrie, de la Roumanie et de la Bulgarie;
- des régions du nord de la France;
- des régions du sud de l'Italie.

Dans certaines régions, une variation naturelle négative a été compensée par un solde migratoire positif. Cette situation est particulièrement patente en Allemagne occidentale, dans l'est de l'Autriche et dans le nord de l'Italie, ainsi que dans le sud de la Suède et dans un certain nombre de régions d'Espagne, de Grèce et du Royaume-Uni. Le cas de figure opposé est beaucoup plus rare: seules quelques régions (situées dans le nord de la Pologne) affichent une variation naturelle positive neutralisée par un solde migratoire négatif.

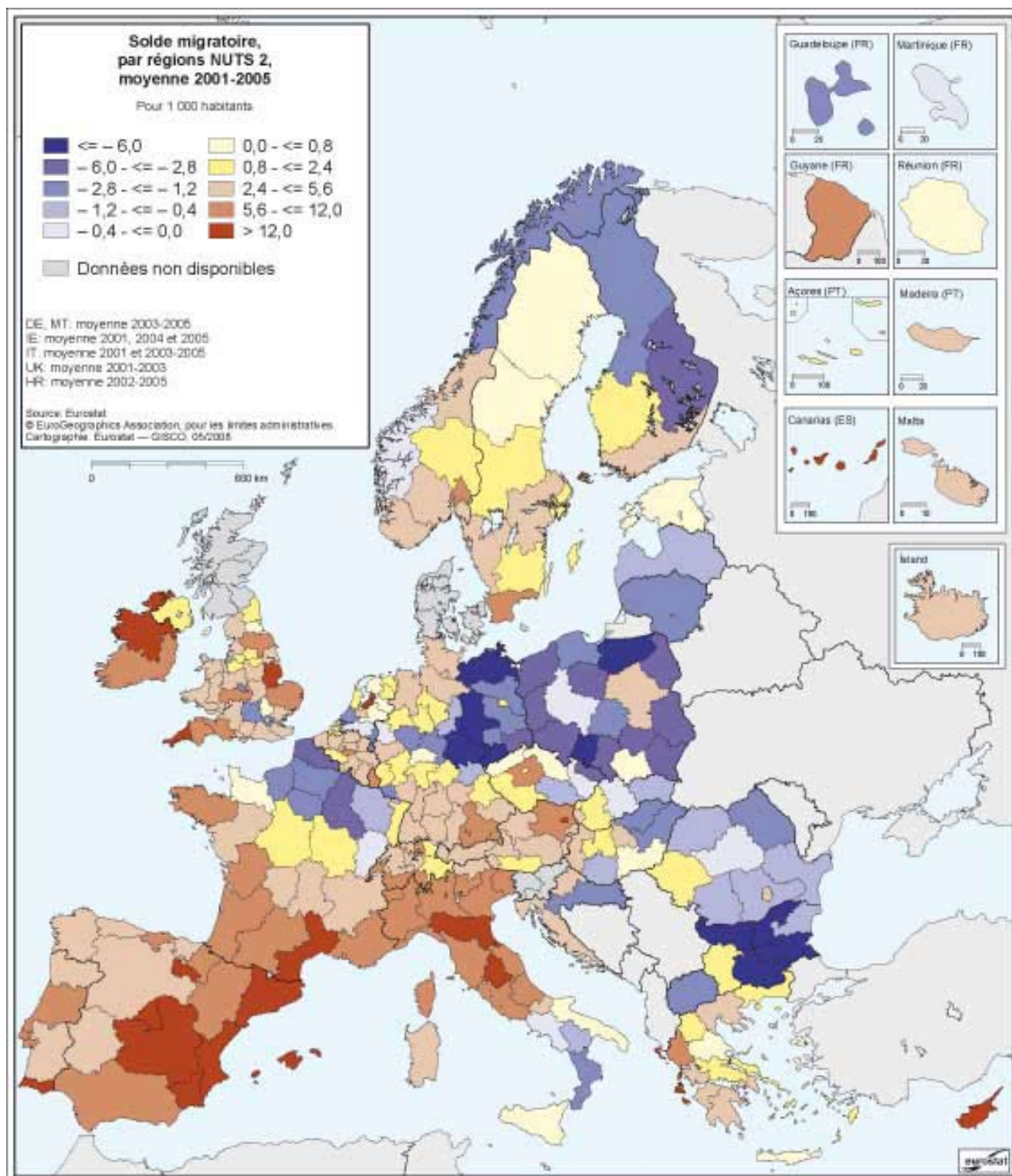
Les régions sans compensation sont souvent sujettes à de profondes variations, à la hausse ou — dans certains cas — à la baisse. En Irlande, dans les pays du Benelux, dans de nombreuses régions de France et certaines régions d'Espagne, un

Graphique 1.1: Indicateur conjoncturel de fécondité dans l'EU-25, 1960-2005





Carte 1.3: Solde migratoire, par régions NUTS 2, moyenne 2001-2005
Pour 1 000 habitants



accroissement naturel positif s'est accompagné d'un solde migratoire positif. Par contre, en Allemagne orientale, en Lituanie et en Lettonie, tout comme dans certaines régions de Pologne, de République tchèque, de Slovaquie, de Hongrie, de Roumanie et de Bulgarie, les deux composantes de la variation de la population étaient négatives, ce qui, dans certains cas, a conduit à une importante perte de population.

Vieillesse démographique: la situation actuelle...

Les rapports de dépendance en fonction de l'âge sont d'importants indicateurs démographiques qui rapportent les populations jeune et âgée à la population en âge de travailler. La «population âgée» correspond approximativement aux personnes ayant atteint l'âge de la retraite. Diverses études démographiques disponibles aujourd'hui présentent des rapports de dépendance calculés sur la base de définitions différentes des groupes d'âge. Dans la présente publication, les groupes d'âge suivants sont retenus:

- rapport de dépendance des jeunes: population âgée de 0 à 14 ans rapportée à la population âgée de 15 à 64 ans;
- rapport de dépendance des personnes âgées: population âgée de 65 ans ou plus rapportée à la population âgée de 15 à 64 ans.

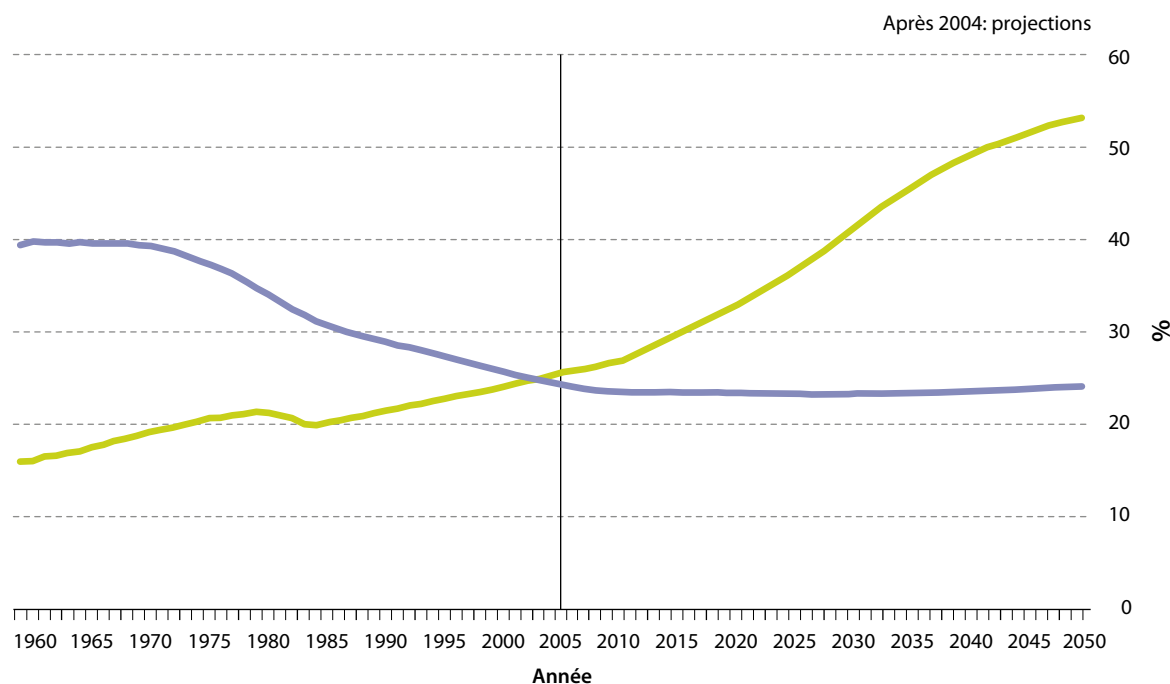
Les cartes 1.4 et 1.5 font ressortir la structure de la population au début de l'année 2006. Le rapport de dépendance des jeunes est influencé par l'évolution récente des niveaux de fécondité. Les pays à fécondité élevée ont généralement un plus fort rapport de dépendance des jeunes (c'est-à-dire un plus grand nombre de jeunes pour 100 personnes en âge de travailler) que les pays à faibles niveaux de fécondité. Tel est visiblement le cas pour l'Irlande, la France, le Royaume-Uni, les pays du Benelux, la Suède et la Finlande. Le rapport de dépendance des jeunes est inférieur à la moyenne dans des régions situées en Italie, en Grèce, en Espagne, en Allemagne, en République tchèque, en Lettonie, en Roumanie et en Bulgarie. Pour ce qui est du rapport de dépendance des personnes âgées, la répartition régionale est moins nette.

... et ses conséquences pour l'avenir

Les projections de population d'Eurostat permettent d'anticiper assez précisément l'évolution future de la situation démographique en cas de poursuite des tendances actuelles.

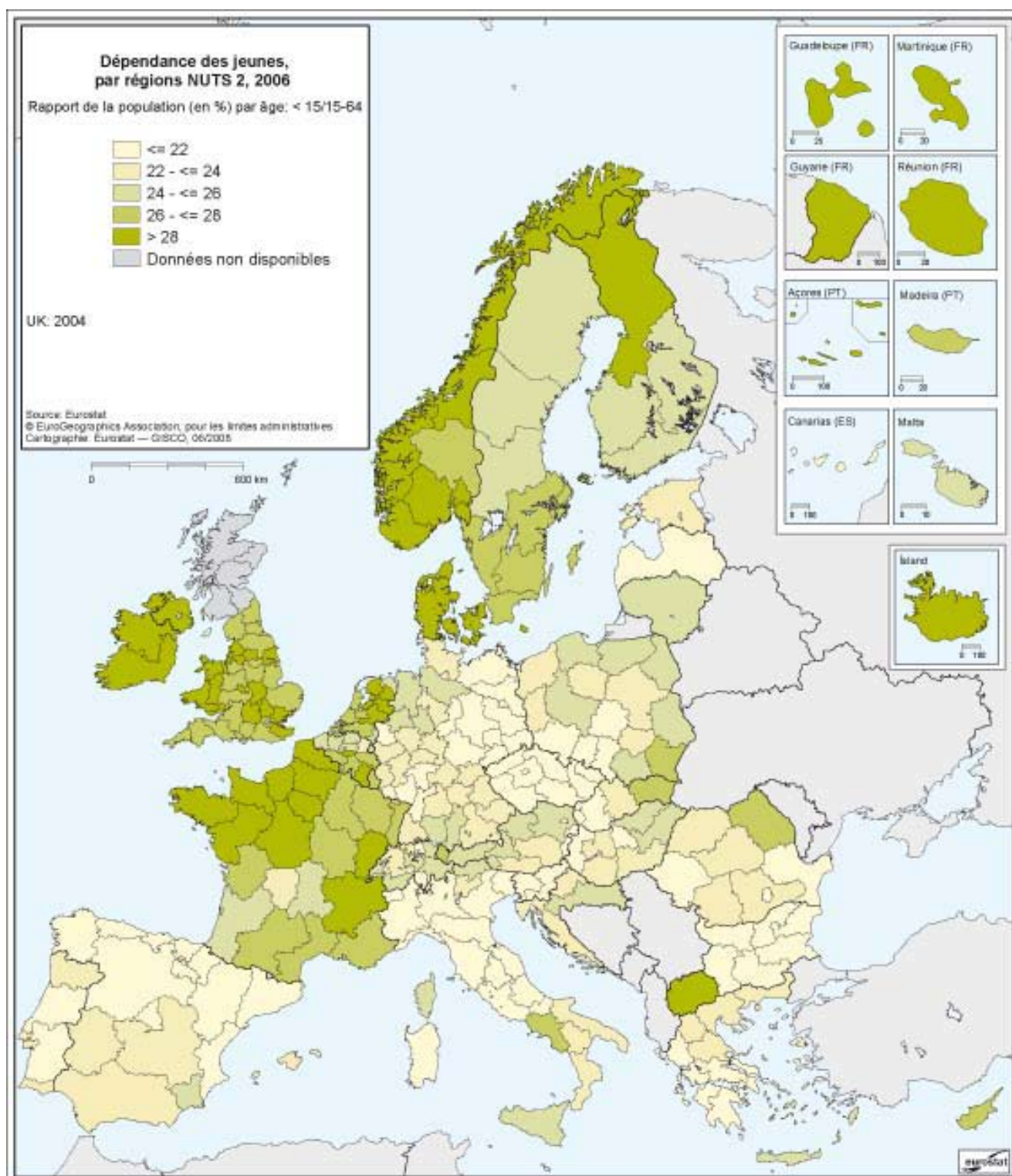
Le rapport de dépendance des personnes âgées sera un indicateur particulièrement dynamique. On peut raisonnablement prévoir que, en moyenne pour l'EU-27 et pour autant que les tendances actuelles se maintiennent, ce rapport

Graphique 1.2: Dépendance des jeunes et des personnes âgées





Carte 1.4: Dépendance des jeunes, par régions NUTS 2, 2006
Rapport de la population (en %) par âge: < 15/15-64





doublera plus ou moins au cours des cinquante prochaines années (voir le graphique 1.2), ce qui revient à dire que, en 2050, une personne en âge de travailler pourrait devoir prendre en charge jusqu'à deux fois plus de retraités que cela n'est habituellement le cas aujourd'hui.

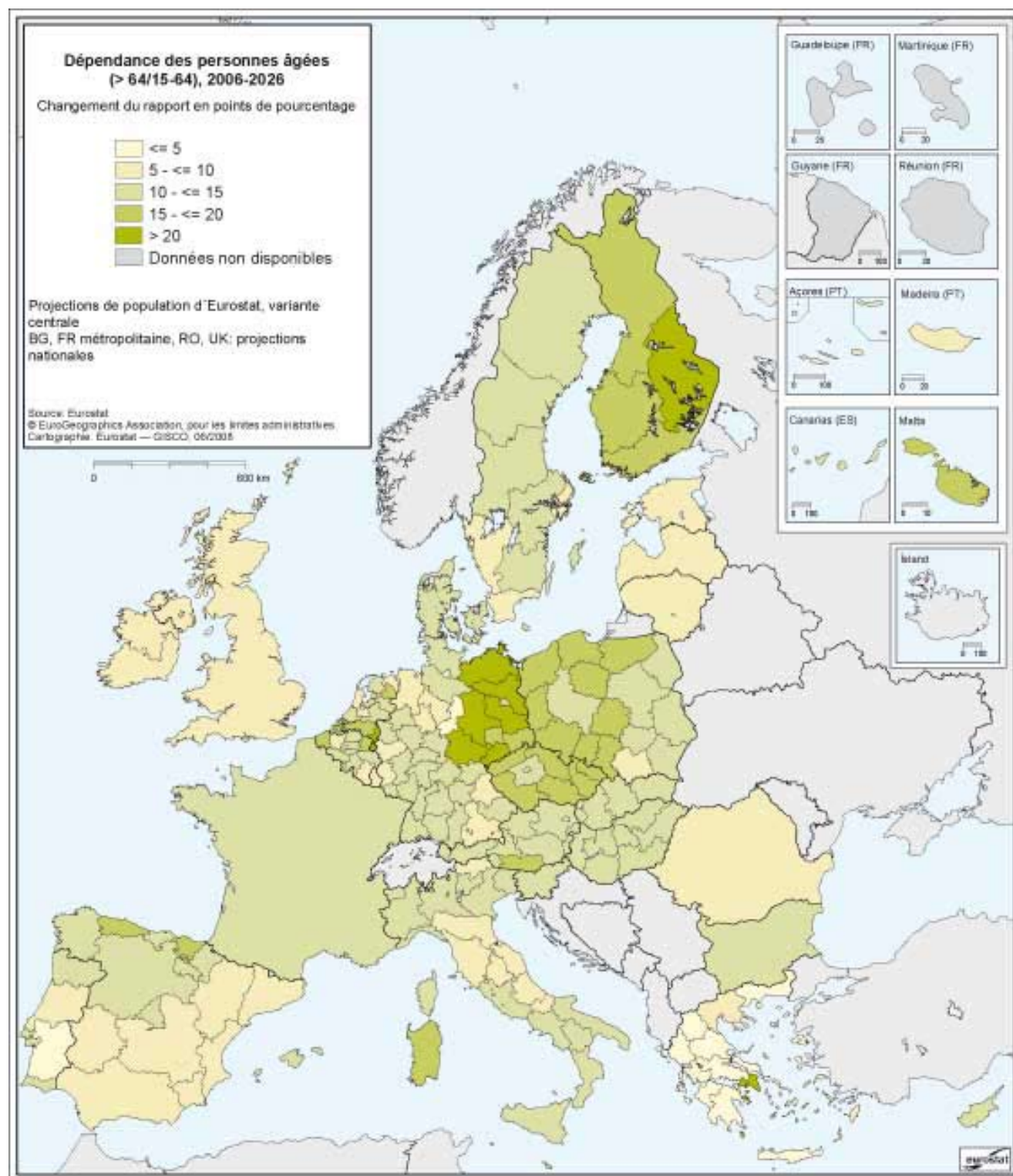
Le vieillissement démographique est un phénomène général. Il existe des régions qui comptent moins de trois personnes en âge de travailler pour une personne âgée de 65 ans ou plus (rapport de dépendance des personnes âgées supérieur à 33 %). En 2006, cette situation était encore exceptionnelle; moins de 6 % de la population de l'UE vivait dans de telles régions. D'ici à 2026, elle deviendra toutefois la règle et prévaudra pour plus des trois quarts de la population de l'Union.

Les disparités régionales déjà visibles actuellement pourraient cependant conduire à une évolution plus dramatique dans certaines régions que dans d'autres.

La carte 1.6 illustre l'importance des différences d'évolution entre les régions. Alors que, dans certaines régions, l'augmentation du rapport de dépendance des personnes âgées entre 2006 et 2026 sera nettement inférieure à 10 points de pourcentage, dans d'autres, elle sera supérieure à 20 points de pourcentage. Dans 13 régions, le rapport de dépendance des personnes âgées atteindra un niveau d'environ 50 % ou plus en 2026, ce qui signifie qu'il n'y aura alors plus que deux personnes en âge de travailler pour une personne âgée de 65 ans ou plus. Neuf de ces régions sont situées en Allemagne orientale.



Carte 1.6: Dépendance des personnes âgées (> 64/15-64), 2006-2026
 Changement du rapport en points de pourcentage





Notes méthodologiques

Sources: Eurostat — Statistiques démographiques. Pour de plus amples informations, veuillez consulter le site internet d'Eurostat (<http://www.europa.eu.int/comm/eurostat>).

L'**indicateur conjoncturel de fécondité** est le nombre moyen d'enfants auxquels une femme donnerait naissance durant sa vie, si elle vivait ses années de procréation en se conformant aux taux de fécondité par âge mesurés lors d'une année donnée.

Les **projections de population d'Eurostat** présentées ici correspondent à la variante centrale du scénario dit «tendanciel». La série de projections de population établies par Eurostat n'est que l'un des scénarios d'évolution démographique envisageables sur la base d'hypothèses de fécondité, de mortalité et de migration. L'actuel scénario tendanciel ne tient pas compte d'éventuelles mesures futures qui pourraient influencer sur les tendances démographiques. Il comprend différentes variantes, à savoir la variante «centrale», ainsi que les variantes «population haute», «population basse», «zéro migration», «fécondité haute», «profil plus jeune» et «profil plus âgé», lesquelles sont toutes disponibles sur le site internet d'Eurostat. Il convient de noter que les hypothèses adoptées par Eurostat peuvent différer de celles retenues par les instituts nationaux de statistique et qu'il est donc possible que les résultats d'Eurostat soient différents de ceux publiés par les États membres.

La ventilation régionale des projections démographiques au niveau NUTS 2 a été réalisée en transformant en hypothèses spécifiques aux régions les hypothèses déjà formulées au niveau national. La variation régionale du comportement démographique est exprimée à l'aide de la méthode de standardisation indirecte: les taux nationaux de fécondité et de mortalité par âge et par sexe sont d'abord appliqués à la population régionale pour obtenir un nombre hypothétique d'événements; le nombre observé d'événements régionaux est ensuite divisé par ce nombre hypothétique pour dégager un facteur d'échelle régional, qui constitue donc une estimation de la mesure dans laquelle le taux régional est supérieur ou inférieur à la valeur nationale. En ce qui concerne les migrations internationales, les facteurs d'échelle correspondent au rapport entre le taux brut régional et le taux brut national de migration.

En plus des composantes classiques que sont la fécondité, la mortalité et les migrations internationales, la dimension régionale nécessite de prendre en compte un aspect particulier supplémentaire, à savoir les migrations interrégionales. Les taux de migration interrégionale par sexe et par âge sont estimés à l'aide d'un modèle utilisant comme données d'entrée les départs et les arrivées des régions de niveau NUTS 2 par âge, par sexe et par région, ainsi que le nombre total de migrants inter-NUTS 2 par région d'origine et région de destination (matrice des migrations origine-destination).

En raison de l'absence de données appropriées relatives à la France et au Royaume-Uni, aucune projection de population régionale n'a pu être effectuée pour ces deux pays.

Source: Europop 2004, niveau régional, variante centrale.

La **migration** peut être extrêmement difficile à mesurer. Un grand nombre de sources de données et de définitions différentes sont utilisées dans les États membres, si bien que les comparaisons directes de statistiques nationales peuvent poser des difficultés ou induire en erreur. Les soldes migratoires indiqués ici ne sont pas directement calculés à partir des chiffres des flux d'immigration et d'émigration. Comme beaucoup d'États membres de l'UE ne disposent pas de chiffres complets et comparables pour lesdits flux, le solde migratoire est ici estimé par différence entre la variation totale de la population et l'accroissement naturel sur l'année. Le solde migratoire est, en effet, égal à toutes les variations de la population totale qui ne sont imputables ni aux naissances ni aux décès.

La **densité de population** est le rapport entre la population en milieu d'année d'un territoire et la superficie de ce territoire à une date donnée.



Statistiques urbaines

2





Introduction

Renforcer l'attrait des régions et des villes constitue l'un des objectifs prioritaires de la stratégie de Lisbonne renouvelée et des orientations stratégiques communautaires en matière de cohésion pour la période 2007-2013. La qualité de vie joue un rôle essentiel lorsqu'il s'agit d'attirer et de retenir une main-d'œuvre qualifiée, des entreprises, des étudiants, des touristes ainsi que la plupart des habitants d'une ville. Évaluer la situation du moment est une condition préalable à toute amélioration, à tout développement et à tout suivi ultérieur. L'audit urbain apporte une réponse à ce besoin d'évaluation. La présente collecte de données fournit des informations sur divers aspects de la qualité de vie dans les villes européennes.

L'audit urbain est le résultat des efforts conjoints déployés par les villes participantes, les instituts de statistique faisant partie du système statistique européen et la direction générale de la politique régionale de la Commission européenne. Le succès de cette collecte de données dépend de leurs contributions et de leur appui continu.

En quoi réside le caractère unique de l'audit urbain?

En matière d'audit urbain, on bénéficie aujourd'hui d'une expérience de près de dix ans caractérisée par des tâtonnements, des erreurs et des réalisations. Plusieurs concepts ont été testés, et des volumes considérables de données ont été collectés lors de l'étude pilote en 1999, lors du premier exercice de collecte de données à grande échelle en 2003/2004 et lors du dernier exercice de collecte en 2006/2007. Les données qui ont été retenues à la suite des procédures de contrôle de la qualité sont disponibles dans les bases de données statistiques d'Eurostat depuis le mois d'avril 2008. Le caractère unique de l'ensemble de données afférentes à l'audit urbain réside dans l'étendue de ses trois principales dimensions: sa large panoplie d'indicateurs, sa couverture géographique étendue et ses séries chronologiques couvrant une décennie.

Une large panoplie d'indicateurs

Plus de 300 indicateurs couvrant la plupart des aspects de la qualité de vie, tels que la démographie, le logement, la santé, la criminalité, le marché du travail, les disparités de revenus, l'administration locale, le niveau de formation, l'environnement, le climat, les schémas de déplacement, la société de l'information et l'infrastructure culturelle, ont été définis et calculés. Ces indicateurs sont

obtenus à partir des 336 variables collectées par Eurostat. La disponibilité des données varie d'un domaine à l'autre: par exemple, dans le domaine de la démographie, on dispose de données pour plus de 90 % des villes, alors que dans celui de l'environnement, des données n'existent que pour moins de la moitié des villes.

Une couverture géographique étendue

À la suite de l'étude pilote qui portait sur 58 villes, la collecte de données s'est élargie en 2003/2004 pour couvrir 258 villes. Actuellement, l'audit urbain inclut 321 villes de l'EU-27, 26 villes turques, 6 villes norvégiennes et 4 villes suisses. Dans le courant de 2008, des données seront également collectées pour 5 villes croates.

Une ville peut être définie comme une implantation urbaine (concept morphologique) ou comme une entité juridique (concept administratif). L'audit urbain utilise ce dernier concept et délimite le «centre-ville» en fonction des limites politiques et administratives. Les données qui ont servi à élaborer les cartes du présent chapitre se rapportent à ce niveau spatial. Cependant, les activités économiques, la main-d'œuvre ou la pollution atmosphérique, par exemple, ne s'arrêtent évidemment pas aux limites administratives d'une ville. Afin de recueillir des informations à un niveau spatial plus étendu, une «zone urbaine élargie» a été définie sur la base des flux de navetteurs. La zone urbaine élargie comprend le centre-ville et sa «banlieue». Chaque centre-ville est subdivisé en quartiers infra-urbains. Ce troisième niveau spatial permet de collecter des informations sur les disparités à l'intérieur d'une ville. Aux fins d'une analyse comparative, des données ont également été produites au niveau national. Le graphique 2.1, par exemple, compare la population nationale aux chiffres sur la population recueillis au niveau des villes.

La sélection des villes pour l'audit urbain s'est faite selon plusieurs critères. Pour répondre à une exigence générale, les villes sélectionnées devaient constituer un échantillon géographique représentatif de chaque pays et couvrir environ 20 % de la population nationale. Par conséquent, dans quelques pays, certaines grandes villes (de plus de 100 000 habitants) n'ont pas été incluses dans l'audit urbain. Afin de compléter l'ensemble de données de l'audit urbain sur cet aspect, une nouvelle collecte de données, appelée «audit des grandes villes», a été lancée en 2006. L'audit des grandes villes comprend toutes les «villes non incluses dans l'audit urbain» qui comptent plus de 100 000 habitants dans l'EU-27. Pour plus de



250 villes incluses dans cet audit des grandes villes, un ensemble réduit de 50 variables est collecté. La liste des villes participantes a fait l'objet d'un accord bilatéral avec les États membres. La carte 2.1 illustre la répartition géographique des villes couvertes, respectivement, par l'audit urbain et par l'audit des grandes villes.

Des séries chronologiques couvrant plus de dix ans

Jusqu'ici, quatre périodes de référence ont été définies pour l'audit urbain: 1989-1993, 1994-1998, 1999-2002 et 2003-2005. À l'intérieur de chaque période, une année de référence a été fixée: 1991, 1996, 2001 et 2004. Les villes ont été invitées à fournir des données pour ces années, dans toute

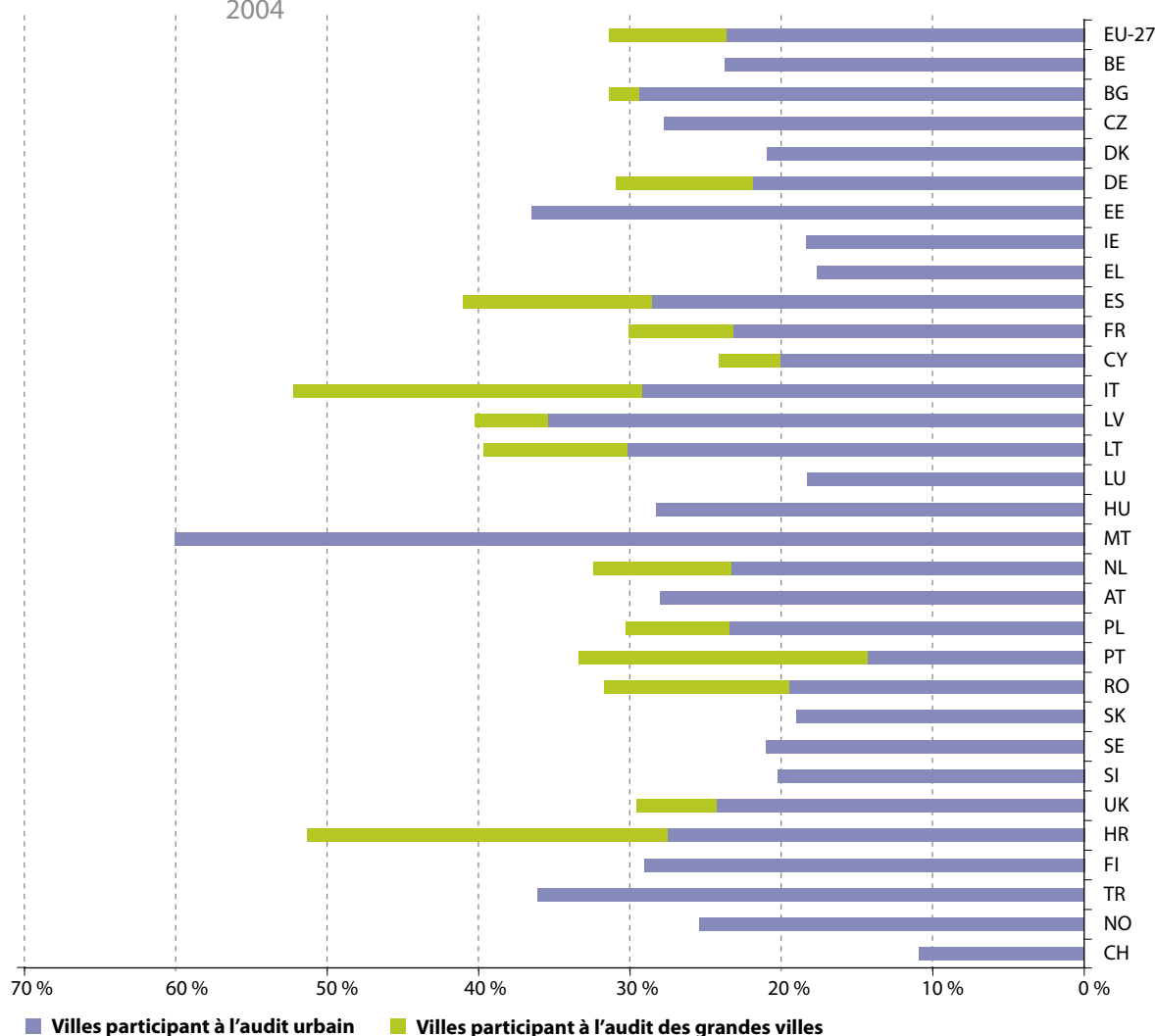
la mesure du possible. Lorsqu'une variable n'était pas disponible pour l'année de référence, c'est l'année la plus proche qui a été choisie comme référence. En ce qui concerne les années 1991 et 1996, des données n'ont été collectées que pour un nombre réduit de 80 variables.

L'attrait des villes

Le pouvoir d'attirer la population est l'un des traits caractéristiques des villes. La concentration démographique dans les villes constitue de ce fait l'un des indicateurs de base de leur attrait.

Le graphique 2.1 fait apparaître les pourcentages de la population nationale vivant, respectivement, dans les villes incluses dans l'audit urbain

Graphique 2.1: Pourcentage de la population vivant dans les villes couvertes par l'audit urbain et l'audit des grandes villes, par rapport à la population nationale, 2004

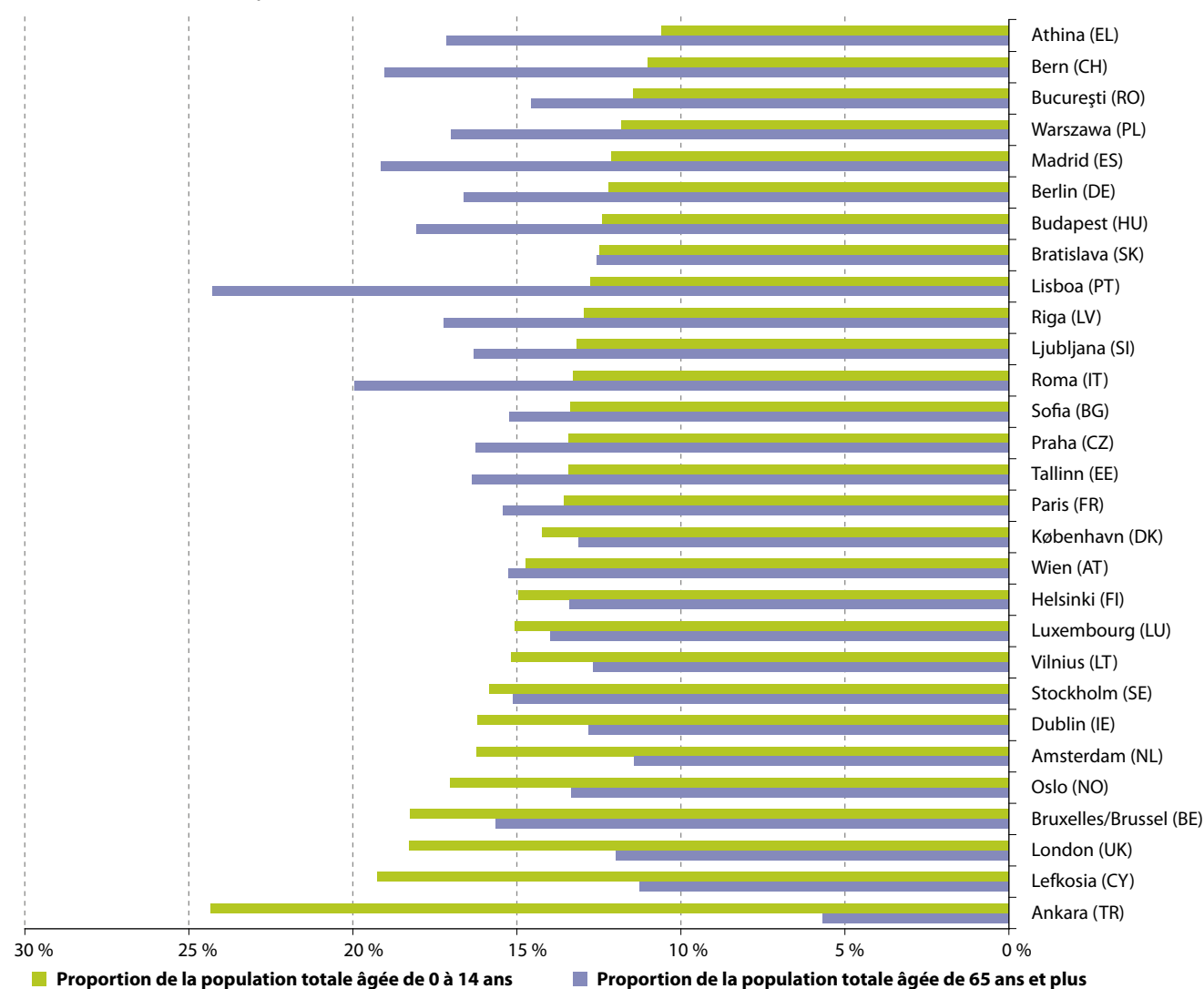


Notes: HU: 2005; MT, FI: 2003; BG, IE: 2002; DK: 2001; FR: 1999

et dans celles qui font l'objet de l'audit des grandes villes. La population totale des 321 villes de l'audit urbain dépasse 120 millions de personnes, ce qui correspond à 25 % environ de la population de l'EU-27. Avec l'audit des grandes villes, ce sont 8 % supplémentaires de la population de l'EU-27 qui sont couverts. Parmi les États membres, ce sont les États insulaires de la Méditerranée, Chypre et Malte, qui comptent les proportions les plus élevées de la population nationale résidant dans les villes couvertes par l'audit urbain ou par l'audit des grandes villes. Il est intéressant de noter que cette couverture élevée ne caractérise pas seulement les petits pays: l'Espagne et le Royaume-Uni affichent également un pourcentage supérieur à 40 %.

L'importance numérique de la population urbaine ne représente qu'un aspect de la situation. À l'aide de la base de données de l'audit urbain, on peut examiner la structure par âge de la population urbaine. La part des enfants de moins de 14 ans dans la population résidente totale était la plus élevée à Ankara et Nicosie (Lefkosia), comme le montre le graphique 2.2. Les capitales telles que Londres (London), Bruxelles/Brussel, Oslo, Amsterdam, Dublin et Stockholm attirent également une population jeune: la proportion des enfants de moins de 14 ans y est supérieure à 15 %, alors que, à Athènes (Athina), Berne (Bern) et Bucarest (București), un résident sur dix seulement a moins de 14 ans. La capitale portugaise, quant à elle, compte le pourcentage

Graphique 2.2: Proportion de la population par groupes d'âge, dans les capitales européennes, 2004



Notes: HU: 2005; IE: 2002; BG, CZ, CY, FI: 2001; FR: 1999; MT: données non disponibles



le plus important de résidents âgés de plus de 65 ans; viennent ensuite deux autres capitales du sud de l'Europe, Rome (Roma) et Madrid. Dans ces villes, la part des habitants âgés est nettement plus élevée que celle de la population plus jeune, ce qui est une source de préoccupations à propos du vieillissement de la population. Le processus en question trouve son origine dans les faibles taux de natalité et/ou les espérances de vie élevées. Ces deux indicateurs figurent dans la base de données de l'audit urbain qui est accessible par le portail d'Eurostat.

Le renforcement de l'attrait urbain requiert des efforts politiques permanents. Ceux-ci devraient viser, parmi d'autres objectifs, à établir une structure économique diversifiée et adaptable à l'échelle de la ville afin d'offrir aux citoyens une base d'emplois sûre. Généralement, les villes dont l'activité économique est concentrée dans le secteur tertiaire sont considérées comme étant plus flexibles et dynamiques. La part des services dans l'emploi (avec plus de 92 %) était la plus élevée à Cambridge, Luxembourg et Genève. Malgré leur population relativement peu nombreuse, ces villes sont connues pour être des centres internationaux dans le domaine de la recherche, des services financiers ou de l'administration. Les villes où le secteur des services représente 80 % de l'emploi ou davantage sont surtout situées dans le nord-ouest et le nord de l'Europe — voir la carte 2.2. Certaines villes du sud de la France, de l'Espagne et de l'Italie, où l'hôtellerie-restauration et le tourisme sont des activités prépondérantes, font également partie de ce groupe. Les villes enregistrant un taux d'emploi élevé dans l'agriculture et l'industrie se trouvent plus particulièrement dans les deux États membres les plus récents et en Turquie. Dans 16 villes sur les 22 qui comptent plus de 1 million d'habitants, le taux de l'emploi dans les services est supérieur à 70 %, alors qu'il est inférieur à 70 % dans 7 villes sur 10 comptant moins de 500 000 habitants. Cela est mis en évidence sur la carte 2.2 où chaque cercle représente une ville: la taille du cercle est proportionnelle à la population résidente de la ville, tandis que sa couleur représente la part de l'emploi dans les services.

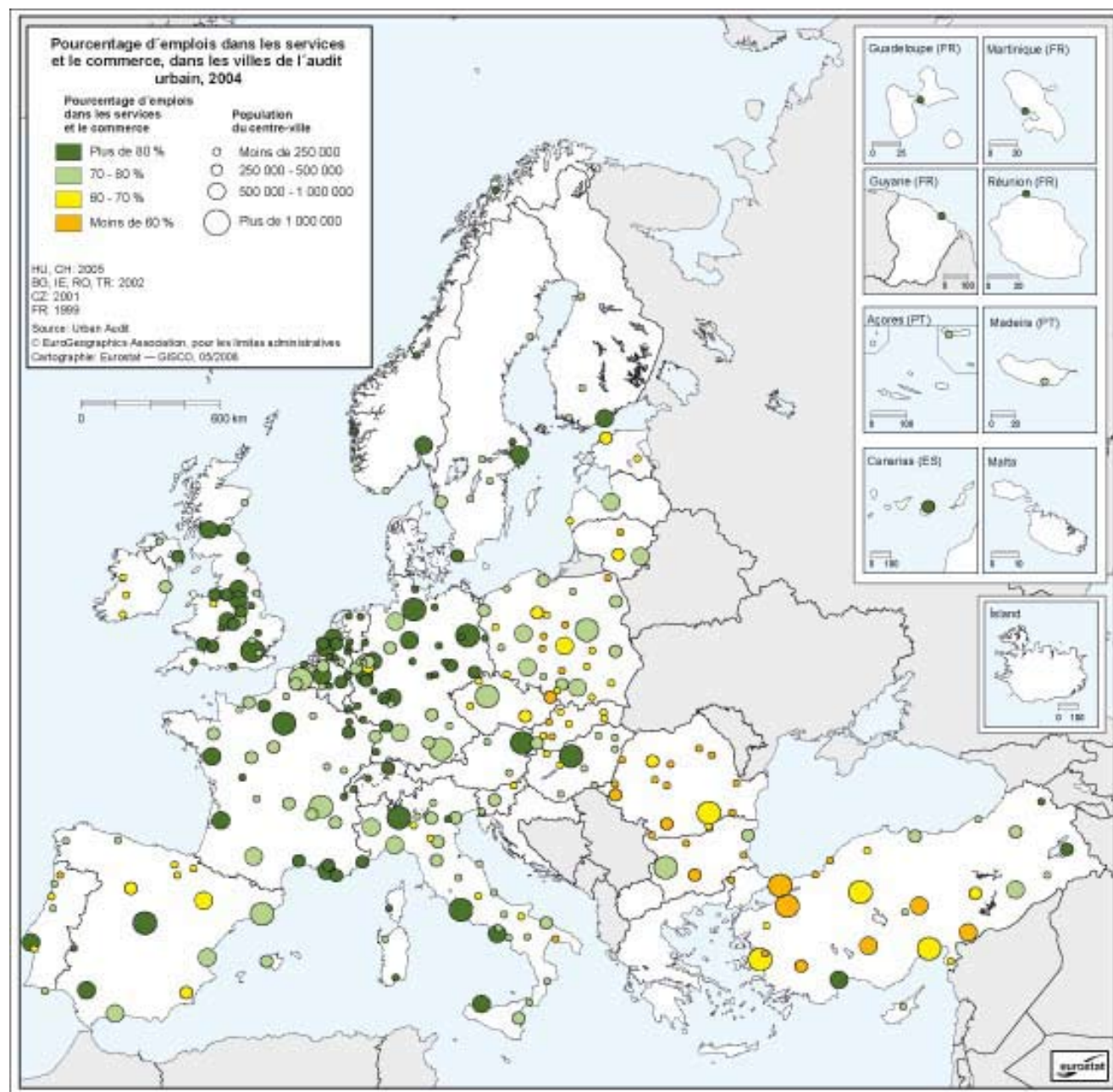
La capacité d'une ville à attirer des étudiants dans ses écoles supérieures et ses universités est l'un des facteurs qui détermine, selon le cas, une «fuite des cerveaux» ou un «afflux des cerveaux». Inciter les diplômés de l'enseignement supérieur à rester dans la ville représente l'étape suivante pour constituer une main-d'œuvre hautement qualifiée. La carte 2.3 montre le nombre d'étu-

dians dans les universités et autres établissements d'enseignement supérieur pour 1 000 habitants. Le nombre le plus élevé d'étudiants de l'enseignement supérieur pour 1 000 habitants a été enregistré à Padoue (Padova), ville universitaire italienne de renommée mondiale. La ville de Bologne (Bologna), qui a donné son nom au processus visant à créer un espace européen de l'enseignement supérieur, figure également dans les dix premières. Les villes comptant plus de 150 étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur pour 1 000 habitants sont largement réparties partout en Europe, avec, cependant, une concentration plus forte en Pologne. L'indicateur mesurant le nombre d'étudiants par rapport aux habitants place les grandes villes dans une position défavorable en apparence, quoique la plupart d'entre elles accueillent de grandes et prestigieuses universités. Varsovie (Warszawa) est la seule ville de plus de 1 million d'habitants dans laquelle le nombre d'étudiants dépasse 150 pour 1 000 habitants. Le calcul du nombre absolu d'étudiants dans les universités et autres établissements d'enseignement supérieur permettrait de remédier à cet «effet secondaire». Les séries de données en question peuvent également être consultées dans la base de données de l'audit urbain disponible sur l'internet.

Les aspects environnementaux, tels qu'un air pur, une eau propre et un climat agréable, sont aussi des facteurs d'attrait pour une ville. La carte 2.3 offre un aperçu de l'un des indicateurs de base concernant l'environnement: le nombre moyen d'heures d'ensoleillement par jour. Les caractéristiques apparaissant sur la carte reflètent clairement la diversité climatique de l'Europe. D'une manière générale, l'Europe du Nord et du Nord-Ouest bénéficie d'un ensoleillement moindre; les moyennes journalières les plus basses ont été observées dans les villes de la Ruhr. Les villes du sud de l'Europe comptent plus de 7,5 heures de soleil par jour. Les différences les plus importantes à l'intérieur d'un même pays sont relevées en Espagne, entre Bilbao et Málaga.

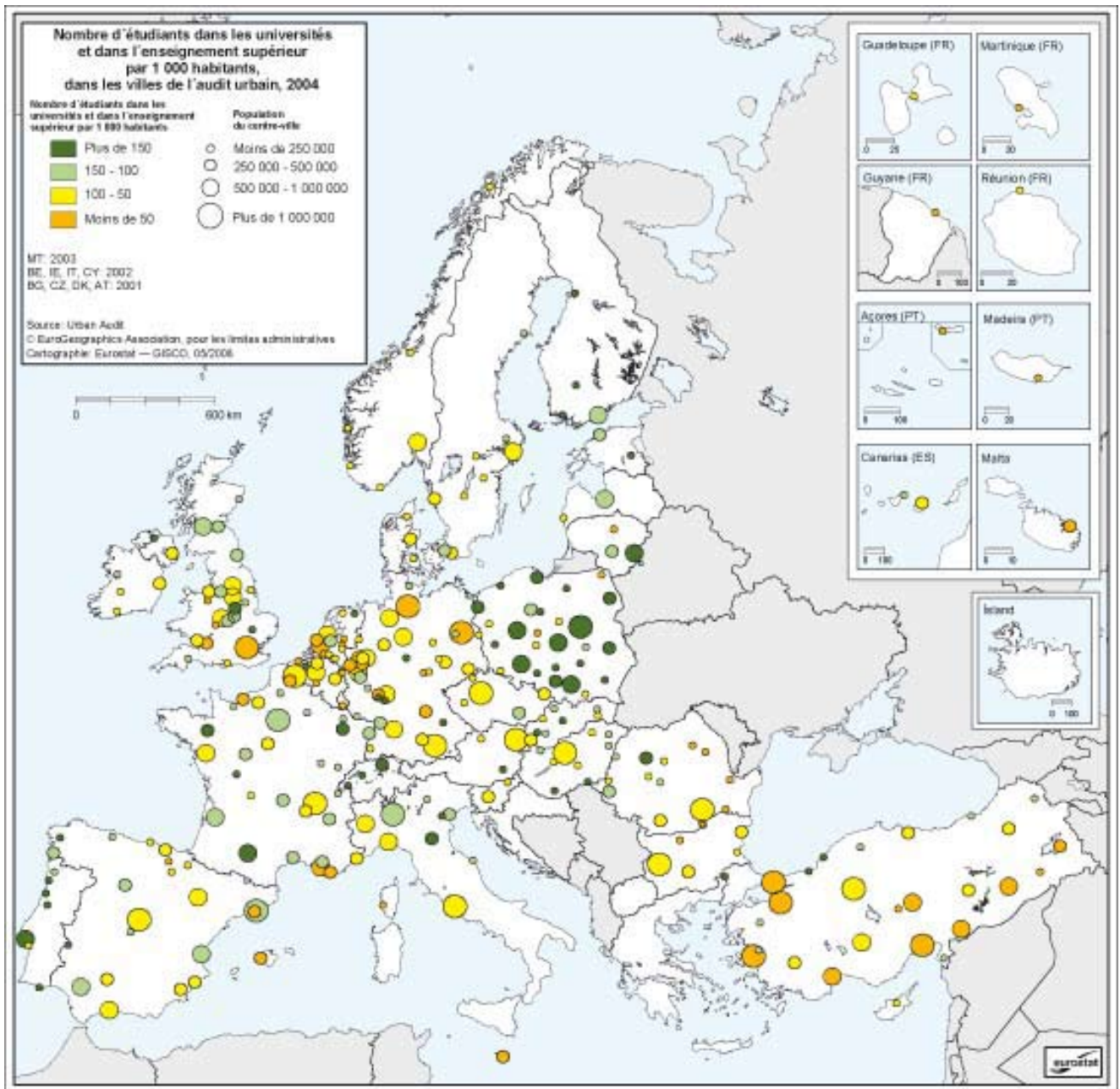
En dehors de la dimension économique, la dimension sociale de l'attrait urbain a récemment acquis une importance primordiale. L'image de «ville divisée» ou de «ville peu sûre» a, de toute évidence, des effets négatifs sur l'attrait d'une ville. L'image d'une ville est le résultat des associations, des souvenirs et des sentiments liés à cette ville. C'est la raison pour laquelle, outre les données objectives sur l'exclusion sociale, les disparités et la criminalité, la perception que les habitants ont de leur ville joue un rôle déterminant. Pour connaître les

Carte 2.2: Pourcentage d'emplois dans les services et le commerce, dans les villes de l'audit urbain, 2004



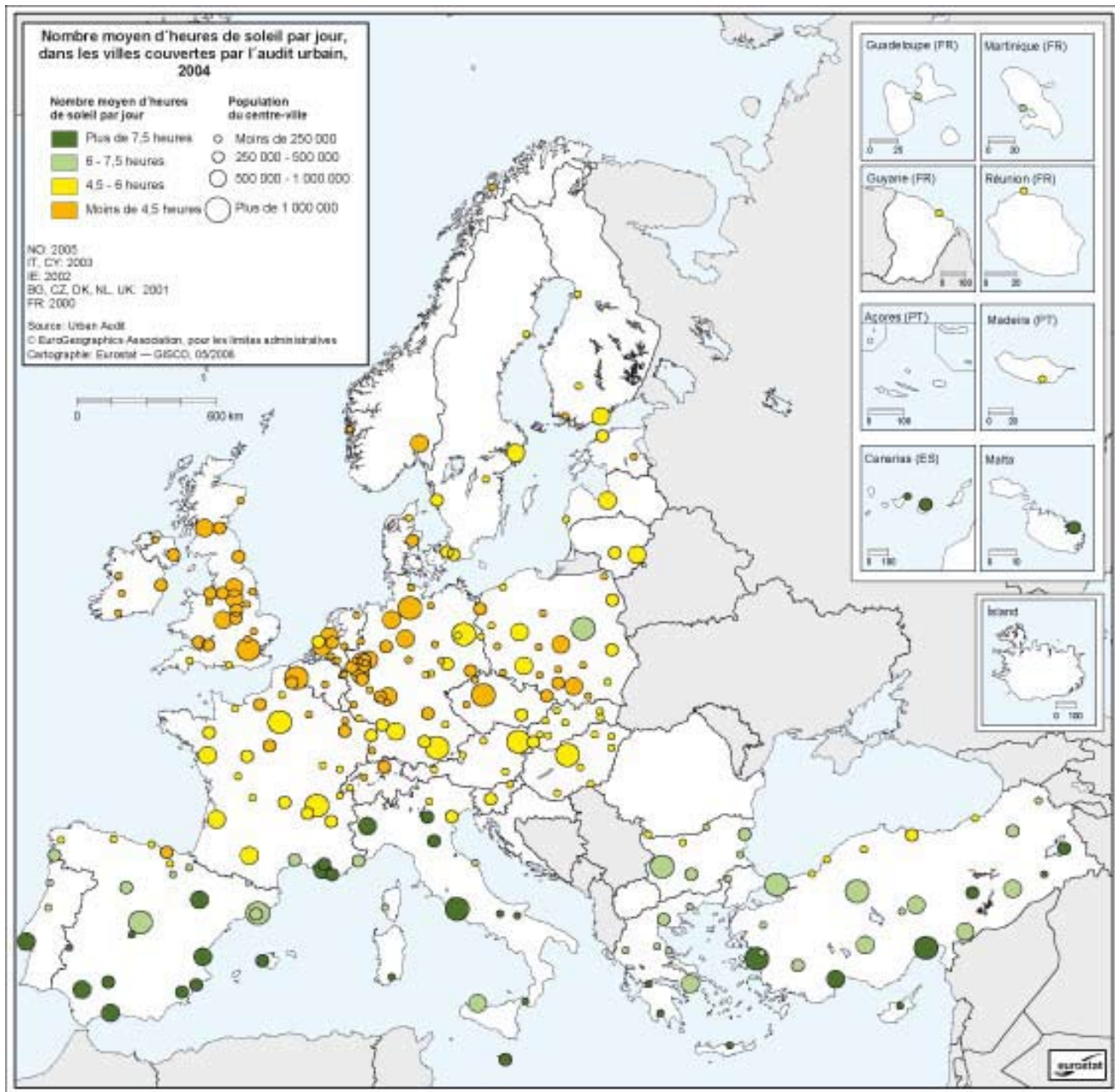


Carte 2.3: Nombre d'étudiants dans les universités et dans l'enseignement supérieur par 1 000 habitants, dans les villes de l'audit urbain, 2004





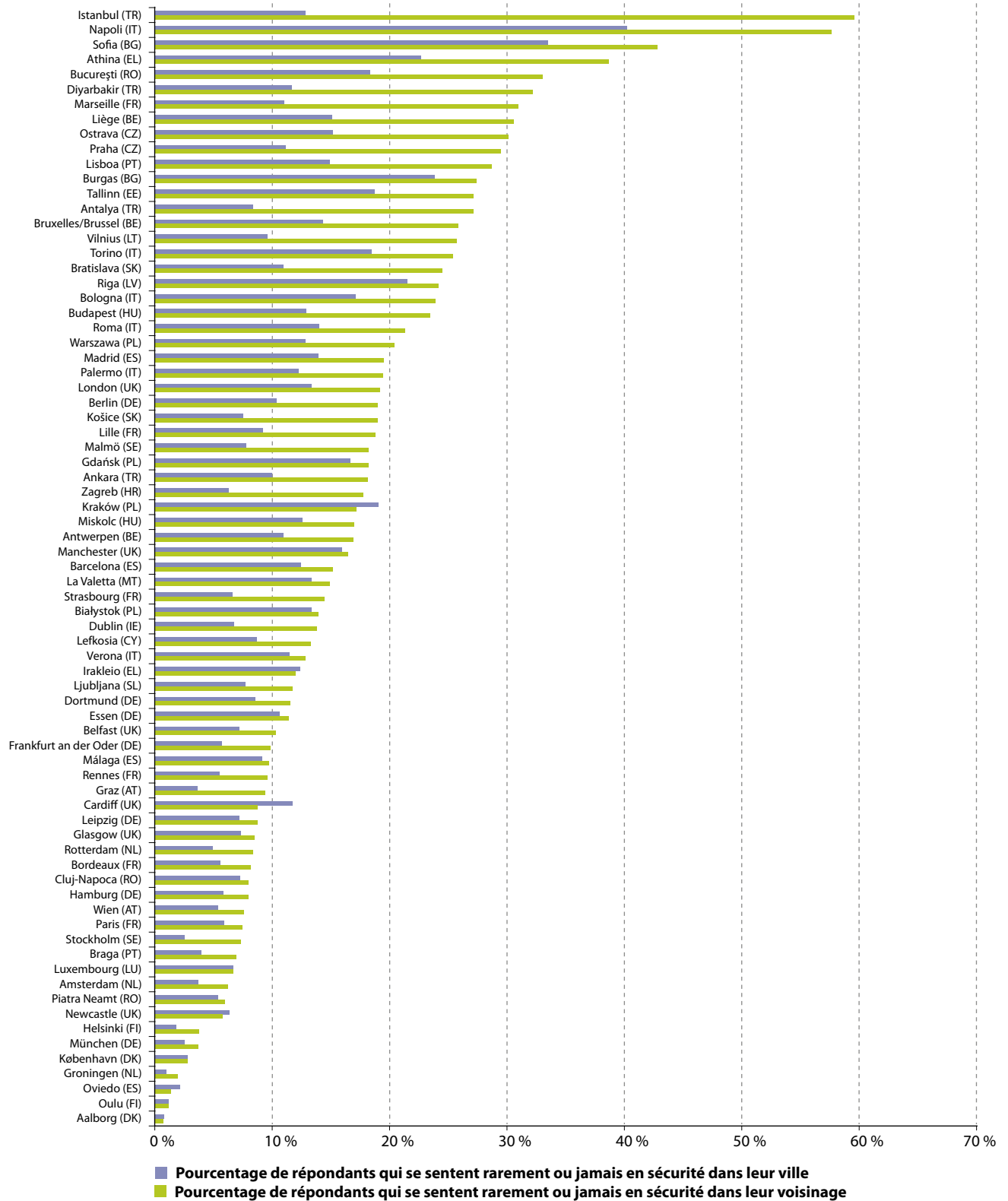
Carte 2.4: Nombre moyen d'heures de soleil par jour, dans les villes couvertes par l'audit urbain, 2004





Graphique 2.3: Perception de la sécurité dans une sélection de villes couvertes par l'audit urbain, 2006

Pourcentage de répondants qui se sentent rarement ou jamais en sécurité dans leur ville ou dans leur voisinage



Source: Enquête de perception de l'audit urbain.

sentiments et les opinions des citoyens à l'égard de leur ville, nous pouvons nous appuyer sur les résultats de l'enquête de perception menée dans le cadre de l'audit urbain. La dernière enquête, réalisée en 2006, portait sur 75 grandes villes dans l'EU-27, en Croatie et en Turquie. Les données de l'enquête ont été recueillies par le biais d'entretiens téléphoniques concernant des échantillons de 500 personnes par ville.

Le graphique 2.3 donne une illustration des réponses aux questions posées dans ce sondage d'opinion sur la perception de la sécurité dans la ville et le quartier. Il a été demandé aux personnes interrogées si elles se sentaient toujours, parfois, rarement ou jamais en sécurité dans leur ville. À Aalborg (Danemark), Oulu (Finlande), Oviedo (Espagne), Groningue (Groningen) (Pays-Bas), Copenhague (København) (Danemark), Munich (München) (Allemagne) et Helsinki (Finlande), moins de 5 % des répondants ont affirmé se sentir rarement ou jamais en sécurité dans leur ville. Par conséquent, plus de 95 % d'entre eux se sentent toujours, ou la plupart du temps, en sécurité dans leur ville. À la question portant sur la sécurité dans le quartier, les réponses ont été similaires. Ces réponses quasi unanimes sont le signe que les villes en question sont perçues comme sûres par leurs citoyens. Cependant, si l'on se base sur les réponses reçues, toutes les villes ne peuvent pas être considérées comme sûres. Istanbul (Turquie) et Naples (Napoli) (Italie) connaissent une situation qui est à l'opposé de celle décrite ci-dessus. Dans ces villes, plus de la moitié des répondants ne se sentent jamais ou que rarement en sécurité dans la ville. En contradiction flagrante avec ces résultats négatifs, les répondants ont été étonnam-

ment peu nombreux à Istanbul (moins de 15 %) à déclarer qu'ils ne se sentaient jamais ou que rarement en sécurité dans leur quartier. Des différences notables entre la perception de la sécurité dans la ville en général et dans le quartier spécifique où vit le répondant ont également été constatées dans d'autres villes, notamment à Diyarbakir (Turquie), Marseille (France), Antalya (Turquie) et Prague (Praha) (République tchèque). Dans ces villes, l'appréciation a été plus positive pour la sécurité dans le quartier que pour la sécurité générale dans la ville. Ces différences semblent indiquer des clivages sociaux à l'intérieur d'une ville et l'existence éventuelle de «quartiers en crise».

Conclusion

Qu'est-ce qui fait l'attrait d'une ville? Les habitants sont attirés vers les villes offrant une qualité de vie élevée, les entreprises sont attirées vers les villes proposant une base de compétences solide et des infrastructures, les étudiants le sont vers des villes ayant une bonne université ou école supérieure, les touristes vers des villes caractérisées par des valeurs culturelles et un climat agréable, etc. On peut en conclure que l'attrait d'une ville est déterminé par divers facteurs. Dans les paragraphes qui précèdent, nous en avons mentionnés quelques-uns, notamment les caractéristiques démographiques, la structure économique, l'environnement et les aspects sociaux. Plusieurs autres éléments pourraient toutefois faire l'objet d'une analyse. Nous encourageons les lecteurs à explorer plus en détail la base de données de l'audit urbain et à découvrir quelles villes présentent un attrait à leurs yeux.



Produit intérieur brut

3





Qu'est-ce que le produit intérieur brut régional?

L'évolution économique d'une région est en règle générale représentée au moyen de l'évolution du produit intérieur brut (PIB). Des comparaisons entre régions sont également rapportées à cet indicateur. Mais que signifie-t-il précisément? Et comment est-il possible de comparer des régions dont la taille et les monnaies sont différentes?

Des régions de tailles différentes produisent un PIB régional de taille différente. Une véritable comparaison ne sera cependant possible que si le PIB régional est rapporté à la population de la région concernée. En l'occurrence, la différence entre le lieu de résidence et le lieu de travail est significative: le PIB mesure plus précisément les prestations économiques réalisées dans les limites d'une région ou d'un pays, indépendamment de la question de savoir si ces prestations ont été réalisées par des personnes résidentes ou non dans cette région ou ce pays. De ce fait, l'emploi de l'indicateur «PIB par habitant» ne pose vraiment aucun problème que si toutes les personnes qui sont associées à la production de ce PIB ont aussi dans le même temps leur domicile dans cette région.

En particulier, dans des centres économiques comme Londres ou Vienne, mais aussi à Hambourg, Prague ou Luxembourg, il est possible, en présence d'une forte proportion de personnes faisant la navette entre le domicile et le travail, de parvenir à des résultats qui font apparaître un PIB régional très élevé par habitant, tandis que les régions environnantes affichent un PIB régional par habitant relativement faible, bien que le revenu primaire des ménages de ces régions soit très élevé. Il ne faut donc pas confondre le PIB régional par habitant avec les revenus primaires de la région.

Le PIB régional est calculé dans la monnaie du pays concerné. Pour permettre une comparaison du PIB entre pays, cet indicateur est converti au cours moyen officiel de l'année civile concernée en euros. Les cours des monnaies ne reflètent cependant pas toutes les différences de niveau de prix entre pays. Pour opérer à cet effet une compensation, le PIB est converti à l'aide de facteurs de conversion, appelés «parités de pouvoir d'achat» (PPA), en un standard de pouvoir d'achat (SPA) artificiel qualifié de monnaie commune, qui permet de comparer le pouvoir d'achat des différentes monnaies nationales (se reporter aux explications à la fin du présent chapitre).

Le PIB régional en 2005

La carte 3.1 donne un aperçu de la distribution régionale du PIB par habitant (en pourcentage de la moyenne pour l'EU-27 de 22 400 SPA) pour l'Union européenne et la Croatie. L'intervalle va de 24 % (5 430 SPA) de la moyenne de l'EU-27 par habitant dans le nord-est de la Roumanie à 303 % (67 798 SPA) dans la région capitale britannique Inner London. L'intervalle entre les deux extrêmes de la répartition atteint de ce fait 12,5 : 1. Luxembourg avec 264 % (59 202 SPA) et Bruxelles avec 241 % (53 876 SPA) suivent aux 2^e et 3^e rangs, Hambourg avec 202 % (45 271 SPA) et Vienne avec 178 % (39 774 SPA) aux 4^e et 5^e rangs.

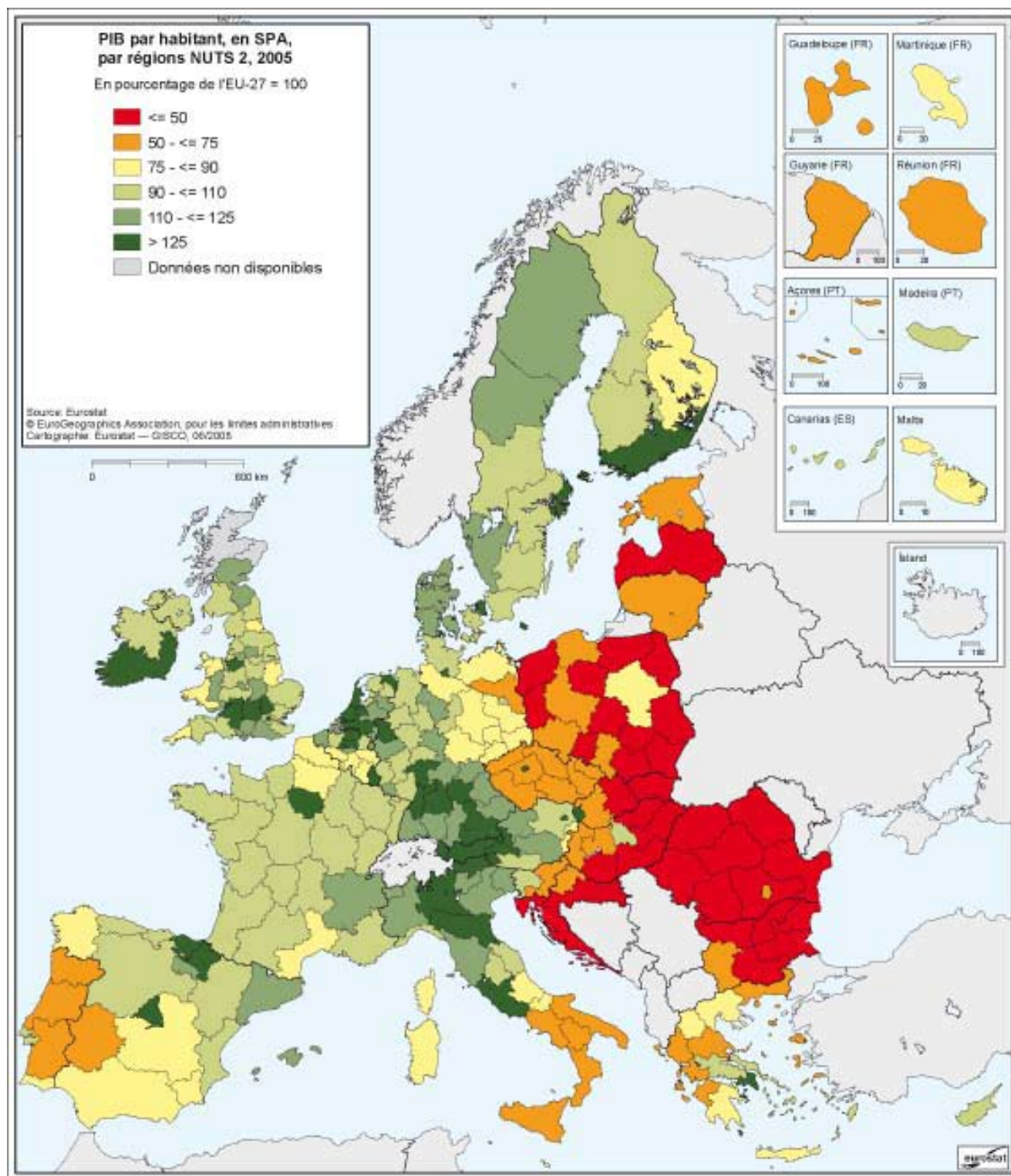
Les régions les plus aisées se trouvent dans le sud de l'Allemagne et du Royaume-Uni, dans le nord de l'Italie, en Belgique, au Luxembourg, aux Pays-Bas, en Irlande et en Scandinavie. Parmi elles figurent les régions-capitales de Madrid, Paris et Prague. Les régions économiquement les plus faibles se concentrent dans les zones périphériques méridionales et occidentales de l'Union, ainsi qu'en Allemagne orientale, dans les nouveaux États membres et la Croatie.

Prague (République tchèque), région avec le PIB par habitant le plus élevé dans les nouveaux États membres, se classe avec 160 % de la moyenne de l'EU-27 (35 901 SPA) au 12^e rang, tandis que Bratislavský kraj (Slovaquie) avec 148 % (33 124 SPA) au 18^e rang des 274 régions de niveau 2 des pays considérés (EU-27 plus Croatie). Toutefois, ces deux régions doivent faire figure d'exception parmi les régions des nouveaux États membres, car les régions ayant adhéré à l'Union en 2004 les plus proches dans le classement se trouvent à bonne distance: Közép-Magyarország (Hongrie) avec 105 % (23 489 SPA) au 111^e rang, Zahodna Slovenija (Slovénie) avec également 105 % (23 453 SPA) au 112^e rang et Chypre avec 93 % (20 753 SPA) au 157^e rang. À l'exception de deux autres régions (Mazowieckie en Pologne et Malte), toutes les autres régions des nouveaux États membres et de la Croatie ont un PIB par habitant en SPA inférieur à 75 % de la moyenne de l'EU-27.

Si les 274 régions considérées ici sont classées en fonction du niveau de leur PIB (en SPA) par habitant, le tableau est le suivant: en 2005, le PIB de 69 régions était inférieur à 75 % de l'EU-27; 25,6 % de la population (EU-27 et Croatie) a son domicile dans ces 69 régions, dont trois quarts dans les nouveaux États membres et la Croatie et un quart dans les pays de l'EU-15.



Carte 3.1: PIB par habitant, en SPA, par régions NUTS 2, 2005
 En pourcentage de l'EU-27 = 100





Au sommet de l'échelle, 43 régions affichent un PIB par habitant supérieur à 125 % de la moyenne de l'EU-27; 21,4 % de la population vit dans ces régions. Dans les régions avec un PIB par habitant compris entre 75 et 125 % de la moyenne de l'EU-27 vit 53,0 % de la population de l'Union, soit une légère majorité de ladite population. Et 12,1 % de la population vit dans des régions dont le PIB par habitant est inférieur à 50 % de la moyenne de l'EU-27; toutes ces régions se trouvent dans les nouveaux États membres et en Croatie.

Le PIB en moyenne pour la période 2003-2005

La carte 3.2 donne un aperçu du niveau du PIB par habitant (en SPA) pour la moyenne des années 2003-2005. Les moyennes triennales sont de fait particulièrement significatives, car elles seront prises en compte pour décider quelles régions bénéficieront d'un financement des Fonds structurels de l'Union.

Cette carte fait apparaître une concentration de régions avec un retard de développement, et donc un PIB par habitant inférieur à 75 % de la valeur moyenne pour 2003-2005 de l'EU-27 (21 560 SPA), en Italie méridionale, en Grèce et au Portugal, ainsi que dans les nouveaux États membres et en Croatie. En Espagne, seule la région Extremadura se situe au-dessous de la limite de 75 %, de même que les quatre départements d'outre-mer de la France. Les régions d'Allemagne orientale affichent cependant toutes des valeurs supérieures à 75 %. Globalement, pour la moyenne 2003-2005, 70 régions se situaient au-dessous de 75 % de la moyenne de l'EU-27; 25,4 % de la population des 28 pays considérés ici vivaient dans ces régions.

La carte 3.2 permet également de reconnaître les régions particulièrement prospères de l'Union, dont le PIB est supérieur à 125 % de la moyenne de l'EU-27. Il s'agit de 47 régions où vivent 23 % de la population de l'EU-27 et de la Croatie. Contrairement à une idée largement répandue, ces régions ne se situent pas seulement au centre de l'Union, comme le montrent les exemples suivants: Etelä-Suomi (Finlande), Southern and Eastern (Irlande), Comunidad de Madrid (Espagne) et Attiki (Grèce). En revanche, l'hypothèse selon laquelle de nombreuses capitales appartiennent à ce groupe se vérifie. Cela est plus particulièrement vrai pour Londres, Dublin, Bruxelles, Paris, Madrid, Stockholm, Prague et Bratislava.

Dans les nouveaux États membres apparaît une structure très différenciée si l'on fait une distinction entre les régions qui se situent au-dessous de

50 % de la moyenne de l'EU-27 et entre 50 et 75 % de cette moyenne. Trente-quatre régions représentant 12,6 % de la population se situent au-dessous de 50 %; la plupart d'entre elles se trouvent en Bulgarie, Roumanie et Pologne. Appartiennent aussi à ce groupe deux des trois régions de Croatie.

En l'occurrence, il faut cependant prendre en compte que sept régions (trois grecques, deux italiennes, une allemande et Malta) représentant ensemble 1 % de la population se situent au-dessus de la limite des 75 %, uniquement parce que l'Union est passée à 27 membres en 2007 et que le PIB par habitant de la nouvelle EU-27 est de 4 % inférieur à celui de l'EU-25. Pour faire ressortir cet effet «statistique», ces sept régions sont présentées dans la carte 3.2 comme une classe à part en jaune.

Fortes disparités régionales à l'intérieur même des pays

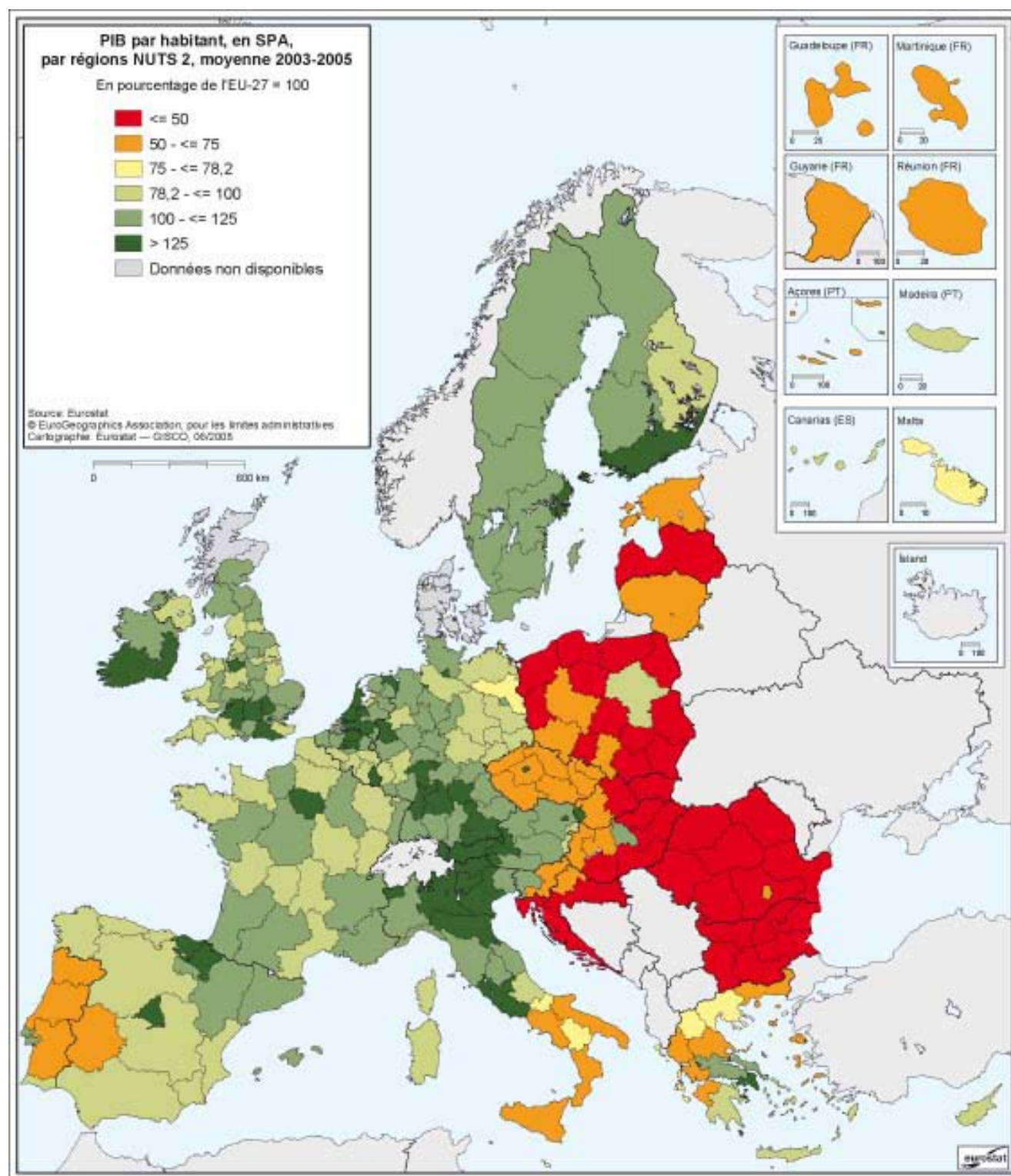
Même au sein des pays, il existe des différences considérables entre régions, comme le montre le graphique 3.1. Dans douze des vingt-deux pays considérés ici qui comptent plusieurs régions NUTS 2, la valeur la plus forte du PIB par habitant en 2005 représentait plus du double de la valeur la plus faible. Cinq pays de l'ensemble des huit nouveaux États membres plus la Croatie appartiennent à ce groupe, mais seulement sept des quatorze États membres concernés de l'EU-15.

Les différences régionales les plus fortes apparaissent au Royaume-Uni, qui affiche un facteur de 3,9 entre les deux valeurs extrêmes, et en Slovaquie ainsi qu'en France avec un facteur de 3,4. Les valeurs les plus faibles sont relevées avec des facteurs de 1,5 à la fois en Irlande et en Slovaquie. Des divergences régionales modérées dans le PIB par habitant (c'est-à-dire des facteurs entre la valeur la plus élevée et la plus faible inférieurs à 2) ne s'observent que dans les États membres de l'EU-15, à l'exception de la Bulgarie, de la Croatie et de la Slovaquie.

Dans tous les nouveaux États membres, en Croatie et dans un certain nombre d'États membres de l'EU-15, des pans importants de l'activité économique se concentrent dans les régions-capitales. De ce fait, la région de la capitale de dix-huit des vingt-deux pays comptant plusieurs régions NUTS 2 est en même temps la région avec le plus fort PIB par habitant. La carte 3.1 montre par exemple nettement la situation en pointe des régions autour de Bruxelles, de Sofia, de Prague, d'Athènes, de Madrid, de Paris, de Lisbonne, de Budapest, de Bratislava, de Londres, de Varsovie, de Bucarest et de Zagreb.



Carte 3.2: PIB par habitant, en SPA, par régions NUTS 2, moyenne 2003-2005
 En pourcentage de l'EU-27 = 100

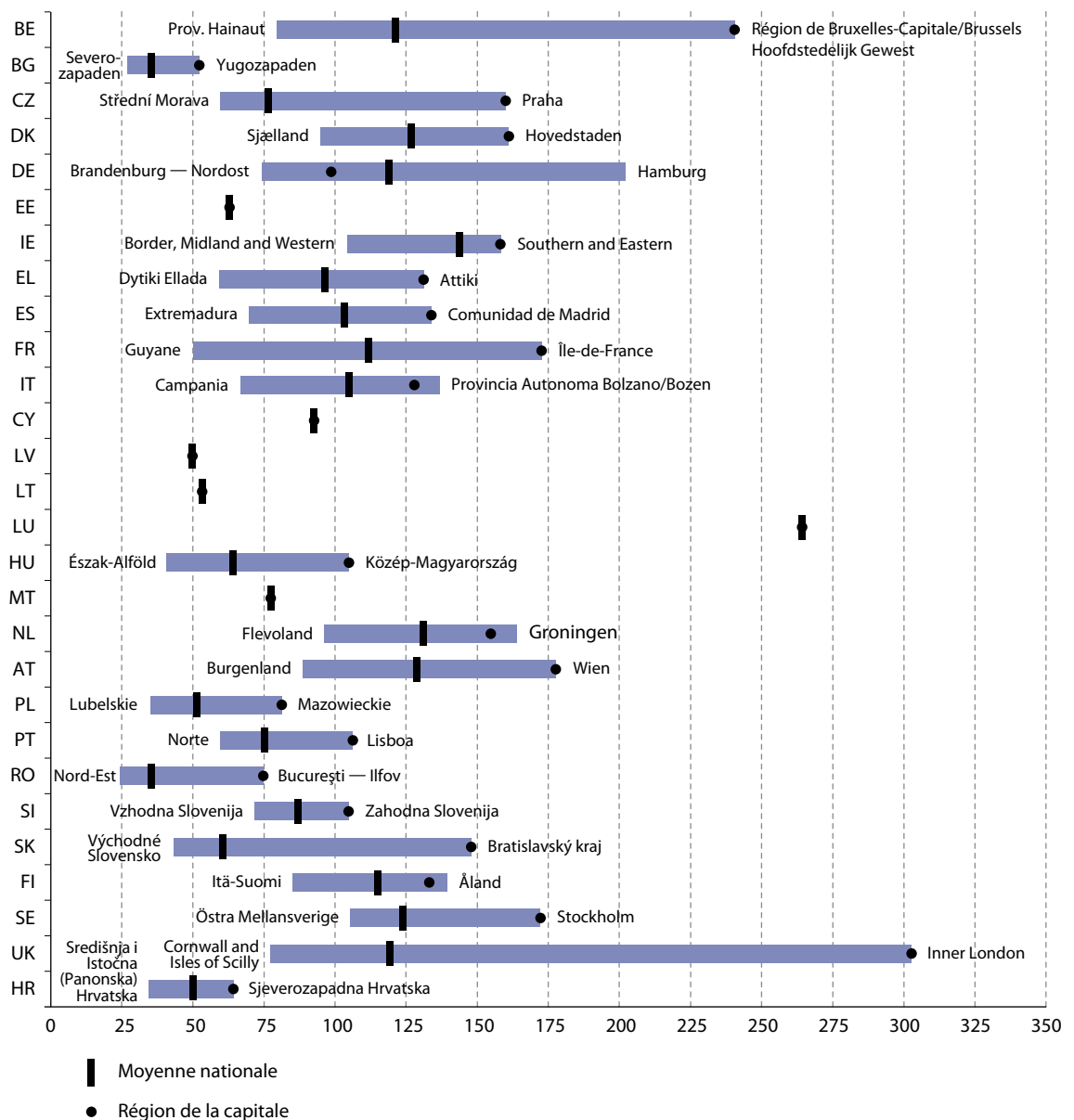


Une comparaison des écarts entre 2000 et 2005 montre cependant que l'évolution des pays de l'EU-15 se distingue fortement de celle des nouveaux États membres. Tandis que les écarts entre les valeurs extrêmes des régions dans les nouveaux États membres et en Croatie s'accroissent assez sensiblement, ils se resserrent dans la plupart des pays de l'EU-15.

L'examen des valeurs extrêmes entre régions ne peut cependant à lui seul illustrer la réalité de l'économie, car les régions sont considérées indépendamment de leur population. Eurostat a

donc mis au point un nouvel indicateur linéaire de divergence qui, pour chaque région, mesure la divergence du PIB par habitant par rapport à la moyenne nationale à l'aide d'une pondération avec la population de la région considérée (voir «Notes méthodologiques» à la fin du présent chapitre). De cette façon, les valeurs extrêmes de régions faiblement peuplées, comme Åland (Finlande), se voient attribuer un poids plus faible correspondant à leur population, tandis que les régions plus fortement peuplées, comme Île-de-France (France), se voient accorder un plus grand poids.

Graphique 3.1: PIB par habitant, en SPA, par régions NUTS 2, 2005
En pourcent de la moyenne EU-27 (EU-27 = 100)

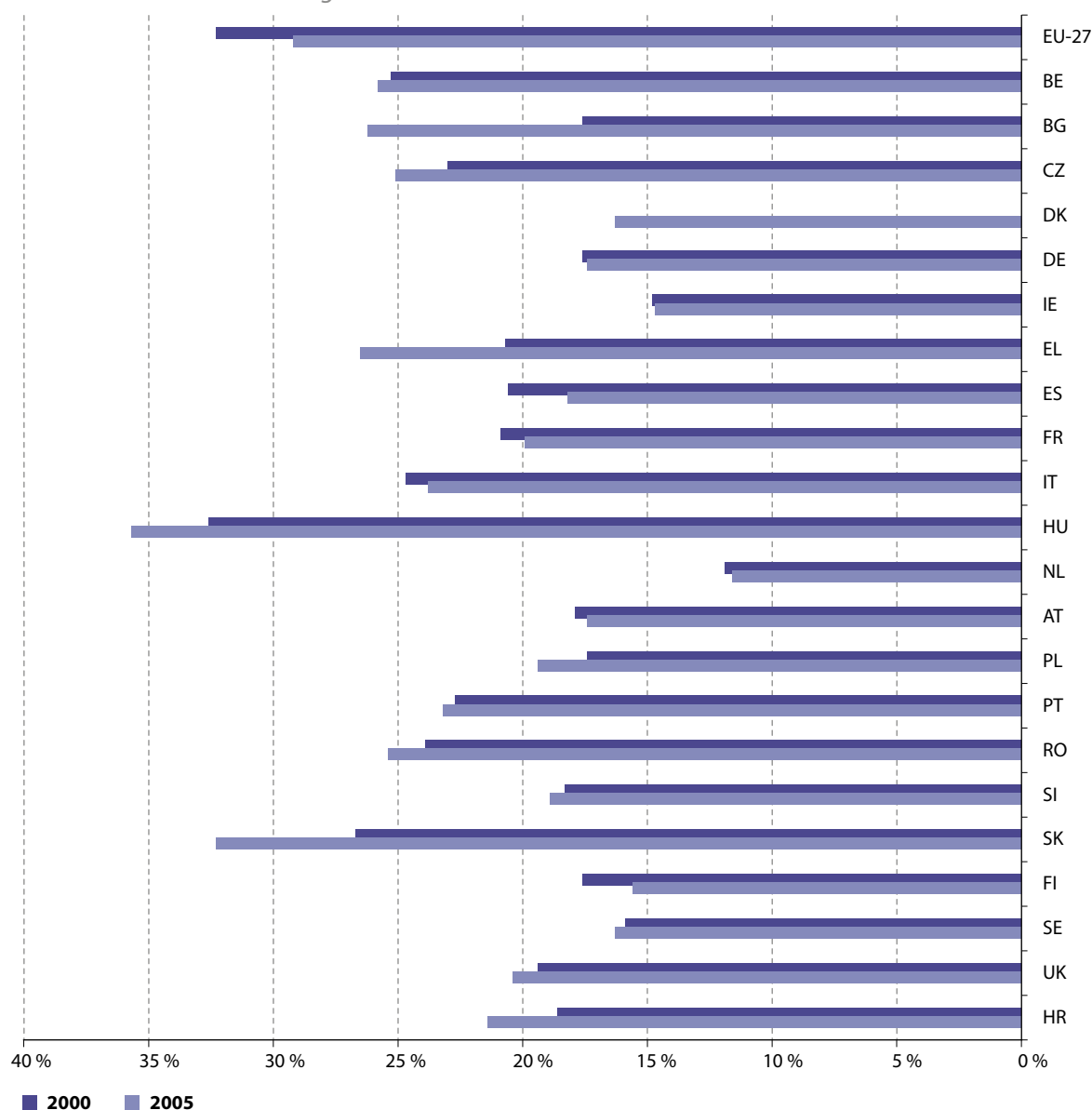


Le graphique 3.2 illustre les disparités régionales calculées avec cette méthode pour tous les États membres ayant plusieurs régions NUTS 2 et la Croatie. Il apparaît tout d'abord que la Hongrie et la Slovaquie, avec des valeurs supérieures à 30 %, affichent les plus fortes disparités régionales de tous les pays; ces valeurs correspondent au triple des disparités aux Pays-Bas, qui enregistrent la répartition la plus homogène avec 11 %. La plupart des nouveaux États membres et la Croatie se situent entre 20 et 30 %; seuls des pays de l'EU-15 figurent au-dessous de 20 %, à l'exception de la Pologne et de la Slovénie.

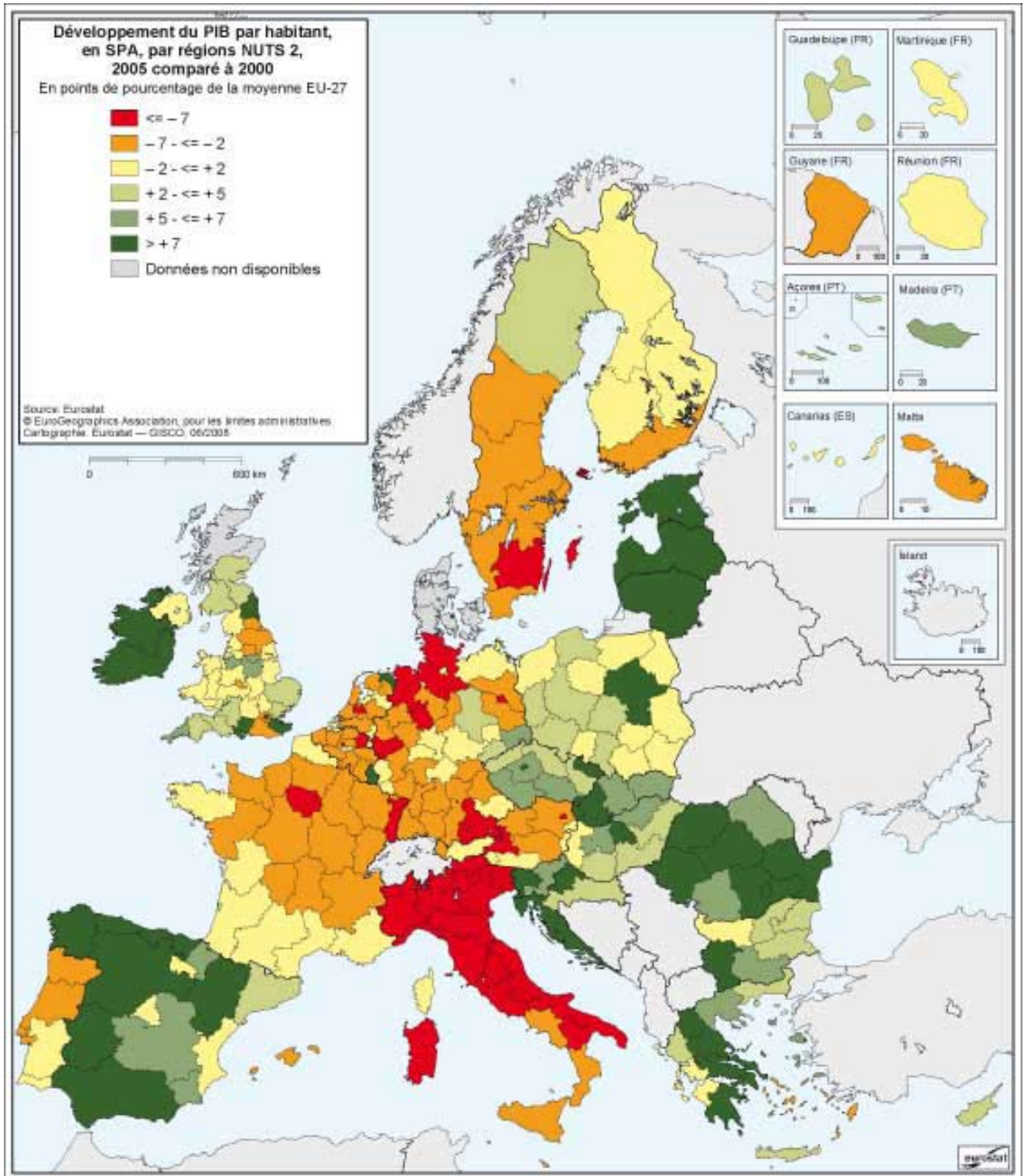
Processus de rattrapage dynamique dans les nouveaux États membres

La carte 3.3 montre l'ampleur de l'évolution du PIB par habitant entre 2000 et 2005 par rapport à la moyenne de l'EU-27 (exprimée en points de pourcentage de la moyenne de l'EU-27). Les régions dynamiques sur le plan de l'économie, dont le PIB par habitant a augmenté de plus de 2 points de pourcentage par rapport à la moyenne de l'Union, figurent en vert. Par ailleurs, les

Graphique 3.2: Dispersion du PIB régional par habitant, en SPA, par régions NUTS 2, 2000 et 2005
Pourcentage



Carte 3.3: Développement du PIB par habitant, en SPA, par régions NUTS 2, 2005 comparé à 2000
 En points de pourcentage de la moyenne EU-27



régions peu dynamiques (dont le recul relatif du PIB par habitant par rapport à la moyenne de l'EU-27 est supérieur à 2 points de pourcentage) apparaissent en orange et en rouge. L'écart va de + 39 points de pourcentage pour Bratislavský kraj (Slovaquie) à - 22,5 points pour Emilia-Romagna (Italie).

Cette carte fait apparaître un dynamisme économique nettement supérieur à la moyenne dans les régions périphériques occidentales et orientales de l'Union, tant dans les pays de l'EU-15 que dans les nouveaux États membres et la Croatie.

Parmi les pays de l'EU-15, on distingue plus particulièrement de puissants processus de croissance en Grèce, en Espagne, en Irlande et dans des parties du Royaume-Uni. D'autre part, un développement observé déjà depuis plusieurs années se poursuit cependant, à savoir une faiblesse persistante de la croissance dans certains pays de l'EU-15. Sont plus particulièrement concernés l'Italie, où aucune région n'a atteint la croissance moyenne de l'EU-27 entre 2000 et 2005, ainsi que le Portugal, où seules les régions insulaires des Açores et de Madère ont pu opérer un rattrapage par rapport à l'EU-27. En Belgique, en Allemagne, en France et en Autriche également, la plupart des régions ont marqué le pas par rapport à la moyenne de l'UE.

Dans les nouveaux États membres et en Croatie, on constate, abstraction faite des régions-capitales toujours dynamiques, une croissance sensiblement supérieure à la moyenne, en particulier dans les pays baltes, en Hongrie, en Roumanie, en République tchèque, en Slovaquie et en Croatie. En revanche, seules 7 des 16 régions de Pologne ont connu une croissance sensiblement supérieure à la moyenne de l'EU-27.

Il ressort d'une analyse plus précise des régions particulièrement dynamiques que 42 d'entre elles se sont hissées à plus de 7 points de pourcentage au-dessus de la moyenne de l'UE; 19 de ces régions se situent dans les nouveaux États membres et en Croatie.

Les régions dont la croissance est la plus rapide sont relativement éparpillées dans les 28 pays considérés ici. Il ressort cependant que les régions-capitales, tant dans les pays de l'EU-15 que dans les nouveaux États membres et la Croatie, font preuve d'un dynamisme nettement supérieur à la moyenne. En dehors des capitales des nouveaux États membres, la région qui a connu la croissance la plus forte a été Vest (Roumanie), dont le PIB par habitant (en SPA) a augmenté de 13 points

de pourcentage entre 2000 et 2005 pour passer de 26,8 à 39,8 % de la moyenne de l'EU-27.

Au pied de l'échelle, il apparaît en revanche une concentration régionale marquée: sur les 34 régions qui ont perdu plus de 7 points de pourcentage par rapport à la moyenne de l'EU-27, 18 sont situées en Italie, 7 en Allemagne, contre 2 à chaque fois en Belgique, en France et en Autriche.

Il ressort d'une analyse plus précise des nouveaux États membres et de la Croatie que, entre 2000 et 2005, seules 3 régions ont perdu du terrain par rapport à la moyenne de l'EU-27; il s'agit en l'occurrence de Nyugat-Dunántúl en Hongrie (- 0,4 point de pourcentage), de Zachodniopomorskie en Pologne (- 1,6 point) et de Malta (- 6,5 points).

Le processus de rattrapage observable dans les nouveaux États membres et en Croatie pour la période 2000-2005 atteint annuellement une amplitude de quelque 1,4 point de pourcentage de la moyenne de l'EU-27 et s'est ainsi accéléré de façon considérable par rapport aux années 90. Le PIB par habitant (en SPA) des 13 pays est ainsi passé de 45,1 % de la moyenne de l'EU-27 en 2000 à 52,2 % en 2005.

Évolution hétérogène à l'intérieur même des pays

Une analyse approfondie de l'évolution au sein des divers pays pour la période 2000-2005 montre que le développement économique des régions à l'intérieur d'un même pays peut diverger aussi fortement qu'entre régions de pays différents.

Les plus fortes différences apparaissent en Slovaquie et en Grèce, où le PIB par habitant de la région la plus dynamique et de celle dont la croissance a été la plus lente s'est écarté, respectivement, de 34 et 28 points de pourcentage de la moyenne de l'EU-27. Pour les Pays-Bas, la valeur correspondante était de 24 points de pourcentage, contre 21 pour le Royaume-Uni. Au pied de l'échelle se trouvent l'Irlande et la Slovénie, avec un écart entre les régions de 5 et 6 points de pourcentage respectivement, ainsi que la Croatie et la Finlande, avec des valeurs de 7 et 8 points de pourcentage respectivement.

Tant dans les nouveaux États membres que dans les pays de l'EU-15, la forte divergence de développement entre régions s'explique par le dynamisme de la croissance des régions-capitales. Toutefois, les données disponibles ne fournissent aucun fondement pour l'hypothèse selon laquelle

de fortes disparités dans la croissance sont caractéristiques des nouveaux États membres ou des pays candidats.

Les données disponibles montrent en outre que, dans sept pays, les régions les moins dynamiques ont également connu une croissance supérieure à la moyenne de l'EU-27. Dans ce contexte, il peut être considéré comme un constat encourageant que, l'Irlande mise à part, cela a été le cas dans cinq nouveaux États membres et en Croatie.

Le tableau est quelque peu différent si l'on prend en compte non seulement la région dont la croissance est la plus forte et celle où elle est la plus lente, mais aussi toutes les régions d'un même pays, comme le permet l'indicateur de divergence mis au point, qui pondère le PIB par habitant d'une région en fonction de sa population. Il ressort d'une comparaison de la situation en 2005 avec celle de 2000 (voir le graphique 3.2) que les disparités régionales ont augmenté dans tous les nouveaux États membres et en Croatie, en particulier en Bulgarie, en Slovaquie et en Hongrie. Un recul des valeurs s'observe uniquement dans les pays de l'EU-15, surtout en Espagne, en Finlande, en France et en Italie.

La convergence fait des progrès

La présente section étudie si la convergence entre les régions de l'EU-27 et de la Croatie au cours de la période 2000-2005 a fait des progrès. Il est possible de juger de la convergence entre régions de plusieurs façons au moyen d'indicateurs dont on dispose grâce au programme de transmission des données du système européen de comptes économiques intégrés (SEC 95).

Une démarche simple consiste à établir l'intervalle entre la valeur la plus élevée et la plus faible. Il ressort que cette valeur a fléchi d'un facteur de

15,8 en 2000 à 12,5 en 2005. La raison essentielle de ce recul sensible a été l'accélération du développement économique de la Bulgarie et de la Roumanie. Mais comme cette démarche ne prend en compte que les valeurs extrêmes de la répartition, une grande partie des décalages entre les régions n'est manifestement pas illustrée.

Des résultats beaucoup plus précis sont obtenus avec des méthodes qui tiennent compte de données pour toutes les régions et qui procèdent en outre à une pondération des régions en fonction de leur population.

L'indicateur de divergence déjà évoqué dans le présent chapitre (pour la méthodologie, voir «Notes méthodologiques» à la fin du présent chapitre) illustre les disparités régionales pour tous les États membres comptant plusieurs régions NUTS 2 et la Croatie. Le graphique 3.2 montre les résultats pour les années 2000 et 2005. Il ressort nettement que les disparités se réduisent dans la plupart des pays de l'EU-15, tandis qu'elles augmentent dans les nouveaux États membres et la Croatie. Cet indicateur ne peut être qu'estimé actuellement pour l'Union dans son ensemble car, pour certains États membres (Danemark et Royaume-Uni), il n'existe pas toutes les données régionales pour les deux années. Comme certains grands États membres affichent des valeurs sensiblement en recul pour les disparités, on peut cependant supposer que les valeurs précises prochainement disponibles pour l'Union feront également apparaître une tendance à la diminution.

La démarche qui permet actuellement l'évaluation la plus précise de la convergence répartit les régions en catégories en fonction du PIB par habitant (en SPA). De la sorte, il est possible de constater quelle proportion de la population des pays considérés ici (EU-27 plus Croatie) vit dans des régions plus ou moins prospères et comment cette proportion s'est développée.

Tableau 3.1: Pourcentage de la population résidant dans des régions économiquement fortes ou faibles

Pourcentage de la population de l'EU-27 + HR résidant dans des régions dont le PIB par habitant est	2000	2005
> 125 % de l'EU-27 = 100	24,4	21,4
> 110 à 125 % de l'EU-27 = 100	17,0	15,9
> 90 à 110 % de l'EU-27 = 100	20,5	25,2
> 75 à 90 % de l'EU-27 = 100	9,8	11,9
Inférieur à 75 % de l'EU-27 = 100	28,3	25,6
Inférieur à 50 % de l'EU-27 = 100	14,5	12,1

Le tableau 3.1 montre que la convergence économique entre les régions a de fait sensiblement progressé au cours de la période 2000-2005: ainsi, la part de la population qui réside dans des régions où le PIB par habitant est inférieur à 75 % de la moyenne de l'EU-27 est revenue de 28,3 à 25,6 %. Dans le même temps, la part de la population dans des régions avec des valeurs supérieures à 125 % a diminué de 24,4 à 21,4 %. Avec les mutations intervenues au sommet et au pied de l'échelle de la répartition, la part de la population située à mi-chemin (PIB par habitant de 75-125 %) a sensiblement augmenté, pour passer de 47,3 à 53,0 %. Cela correspond à une augmentation de 32 millions d'habitants.

La carte 3.4 montre toutefois que, malgré les progrès globalement sensibles de la convergence entre 2000 et 2005, seules six régions ont franchi la barre des 75 %. On trouve parmi elles deux régions de Grèce, une d'Espagne, une de France, une de Pologne et une du Royaume-Uni. Vivent dans ces régions 16 millions de citoyens, soit 3,2 % de la population des 28 pays considérés ici. Dans le même temps, le PIB est cependant retombé au-dessous de la limite des 75 % dans quatre régions, dont deux régions d'Italie, une d'Allemagne et une de Grèce pour une population totale de 6 millions d'habitants, soit 1,2 % des habitants des 28 pays considérés ici. Si l'on rapproche les deux phénomènes, il apparaît que le développement économique s'est accompagné, dans les régions dont le PIB est supérieur à 75 %, d'une augmentation de la population de quelque 10 millions d'habitants.

Ces résultats à hauteur de la limite de 75 %, importante pour la politique régionale, amènent à la conclusion que les régions économiquement les plus faibles n'ont guère profité des progrès de la convergence dans l'Union entre 2000 et 2005.

Une analyse plus précise montre cependant que de nombreuses régions avec un PIB inférieur à 75 % de la moyenne de l'EU-27 ont fait des progrès considérables. Ainsi, la population vivant dans des régions avec un PIB inférieur à 50 % de la valeur moyenne est tombée de 14,5 à 12,1 %, en régressant ainsi de plus de 10 millions d'habitants.

Un examen des 20 régions les plus faibles du point de vue économique, où vit 7,5 % de la population, révèle en outre que ce groupe a aussi progressé: son PIB par habitant est passé en l'espace de cinq années de 27,5 à 32,8 % de la moyenne de l'EU-27; on voit là plus particulièrement les effets du vigoureux processus de rattrapage qui s'est amorcé en Bulgarie et en Roumanie.

Conclusion

Avec un facteur de 12,5 : 1, le PIB par habitant (en SPA) en 2005, pour les 274 régions NUTS 2 considérées dans 28 pays (EU-27 plus Croatie), affiche un écart encore très important mais en diminution à moyen terme. À l'intérieur des divers pays, les écarts atteignent un facteur pouvant aller jusqu'à 3,9; en l'occurrence, les disparités régionales dans les nouveaux États membres sont beaucoup plus importantes que dans les pays de l'EU-15.

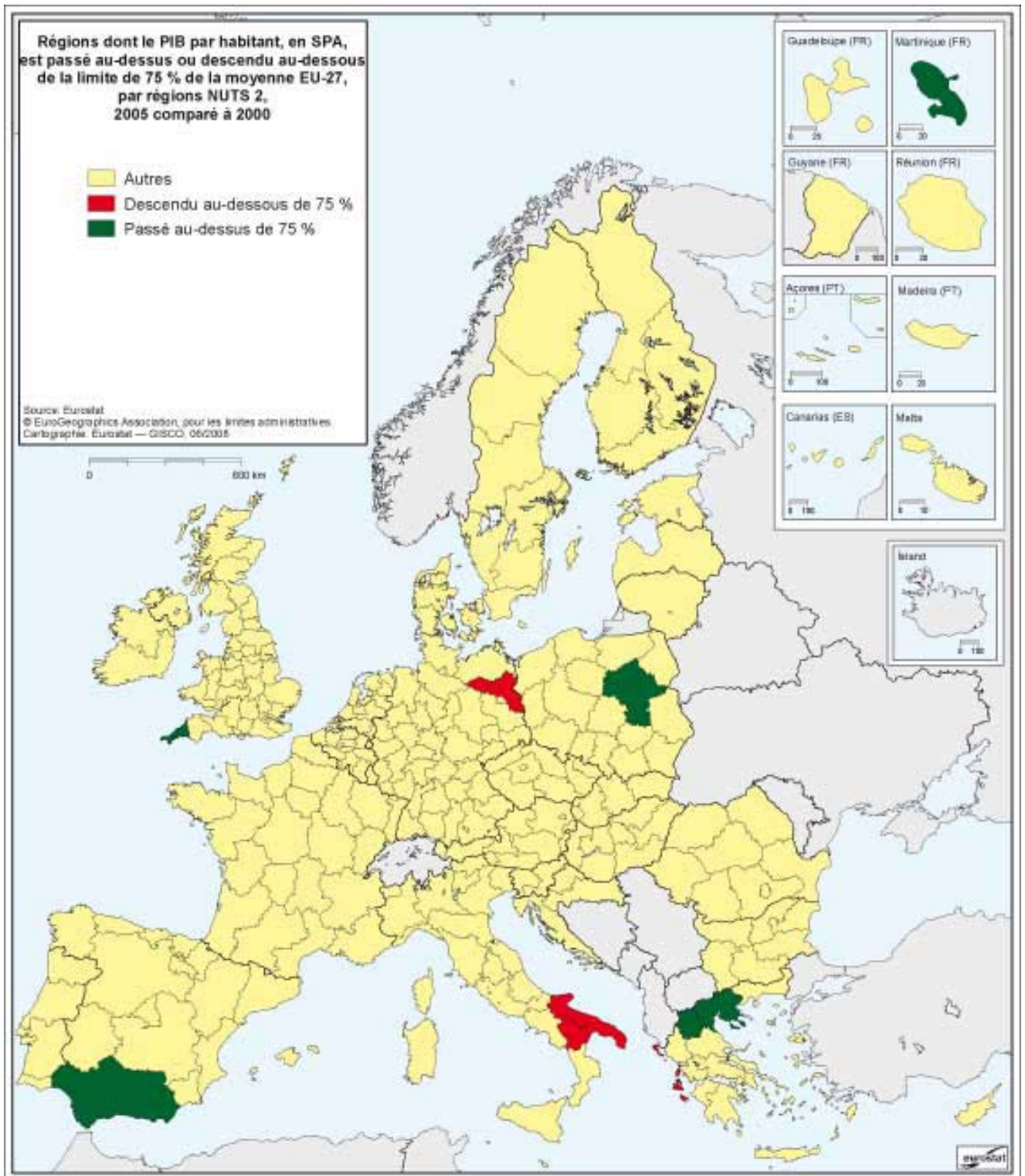
En 2005, le PIB par habitant (en SPA) était inférieur à 75 % de la moyenne de l'EU-27 dans 69 régions. Dans ces 69 régions résidaient 25,6 % de la population, dont les trois quarts dans les nouveaux États membres et la Croatie et un quart dans les pays de l'EU-15. Si l'on prend en considération la moyenne de la période triennale 2003-2005, importante pour la politique structurelle de l'Union, on obtient des valeurs très comparables: 70 régions comptant 25,4 % de la population se situent sous la barre des 75 % de la moyenne de l'EU-27.

Si l'on considère l'évolution au cours de la période 2000-2005, on est frappé dans les pays de l'EU-15 par le dynamisme de la croissance en Grèce, en Espagne, en Irlande et dans certaines régions du Royaume-Uni. En revanche, le développement économique est relativement défavorable dans la plupart des régions de Belgique, d'Allemagne, de France, d'Italie, d'Autriche et du Portugal.

Dans les nouveaux États membres et en Croatie, on constate une croissance nettement supérieure à la moyenne, plus particulièrement dans les pays baltes, en Hongrie, en Roumanie, en République tchèque, en Slovaquie et en Croatie. Par contre, seules 7 des 16 régions de Pologne sont parvenues à se rapprocher sensiblement de la moyenne de l'EU-27.

Le processus de rattrapage qui s'est amorcé dans les nouveaux États membres et en Croatie s'est considérablement accéléré par rapport aux années 90 et se poursuit actuellement avec un rythme annuel de quelque 1,4 point de pourcentage par rapport à la moyenne de l'EU-27. Toutefois, les régions des nouveaux États membres ne peuvent pas toutes en profiter dans les mêmes proportions. Cette restriction vaut plus particulièrement pour la Pologne et Malte. Pris globalement, tous les nouveaux États membres et la Croatie ont repris entre 2000 et 2005 du terrain par rapport à la moyenne de l'EU-27, en progressant de quelque 7,1 points de pourcentage pour s'établir à 52,2 %.

Carte 3.4: Régions dont le PIB par habitant, en SPA, est passé au-dessus ou descendu au-dessous de la limite de 75 % de la moyenne EU-27, par régions NUTS 2, 2005 comparé à 2000



Notes méthodologiques

Parités de pouvoir d'achat et comparaisons internationales du volume

Les différences entre les valeurs du PIB des divers pays, même après conversion dans une monnaie commune au moyen des cours des changes, ne portent pas seulement sur des volumes différents de biens et de services. Le facteur «niveau de prix» joue lui aussi un rôle important. Les cours des changes sont définis par de nombreux facteurs qui influencent l'offre et la demande sur les marchés des devises, par exemple le commerce international, les anticipations inflationnistes et les différences de taux d'intérêt. De ce fait, la conversion avec des taux de change dans des comparaisons d'un pays à l'autre ne se justifie que dans une mesure limitée. Pour une comparaison plus précise, il est nécessaire d'utiliser des facteurs de conversion spéciaux pour compenser les différences de niveau de prix entre les pays. Les parités de pouvoir d'achat font partie de ces facteurs qui convertissent des indicateurs économiques exprimés dans des monnaies nationales dans une monnaie commune artificielle, le standard de pouvoir d'achat. Les PPA sont donc utilisées pour convertir le PIB et d'autres agrégats économiques (par exemple les dépenses de consommation pour certains groupes de produits) de différents pays en volumes de dépenses comparables qui sont ensuite exprimés en unités SPA.

L'introduction de l'euro a rendu pour la première fois possibles des comparaisons directes de prix entre les pays de la zone euro. L'euro a cependant dans les divers pays de la zone euro un pouvoir d'achat différent qui dépend du niveau national des prix. Pour calculer des agrégats de volume purs en SPA, il faut donc aussi calculer des PPA pour les États membres qui appartiennent à la zone euro.

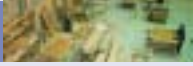
Sous leur forme la plus simple, les PPA représentent la situation entre des prix pour un même bien ou service dans différents pays exprimés dans leur monnaie nationale (par exemple, un pain coûte 1,87 euro en France, contre 1,68 euro en Allemagne et 95 pence au Royaume-Uni, etc.). Pour les enquêtes de prix, on utilise un panier de différents produits et services. Ces produits et services sont choisis de manière à représenter l'ensemble de la gamme des biens et des prestations de services et à prendre en compte les structures de consommation des différents pays. La simple situation en matière de prix sur le plan des produits est ensuite agrégée aux PPA pour des groupes de produits, puis pour l'ensemble de la consommation et, enfin, pour le PIB. Pour établir une valeur de référence pour la procédure de calcul des PPA, un pays sert généralement de base à 1. Pour l'Union européenne, le choix d'un seul pays comme base ne convient pas. De ce fait, dans l'Union, le SPA est utilisé comme unité monétaire de référence commune artificielle pour représenter le volume des agrégats économiques dans la comparaison en valeurs réelles pour la zone.

Malheureusement, le calcul de facteurs de conversion régionaux dans un avenir proche n'est pas possible pour des motifs financiers. Si de telles PPA régionales étaient disponibles, le PIB en SPA pour de nombreuses régions périphériques et rurales de l'Union européenne serait plus élevé que si des PPA nationales étaient utilisées.

Un classement des régions peut se modifier si l'on calcule en SPA au lieu de calculer en euros. Ainsi, par exemple, en 2005, la région Östra Mellansverige (Suède) se classe avec un PIB par habitant de 27 806 euros devant la région Comunidad de Madrid (Espagne), qui affiche 27 220 euros. En SPA, cependant, Comunidad de Madrid se situe avec 29 998 SPA par habitant devant Östra Mellansverige, avec 23 621 SPA.

Du point de vue de la répartition du PIB, l'utilisation de SPA au lieu d'euros aboutit à un lissage, car les pays avec un PIB par habitant très élevé affichent en règle générale aussi un niveau de prix relativement élevé. L'écart pour le PIB par habitant des régions NUTS 2 dans l'EU-27 et la Croatie tombe ainsi de quelque 73 900 unités en euros à quelque 62 400 en SPA.

Le PIB par habitant en SPA est la variable centrale pour l'établissement de l'éligibilité aux subventions des régions NUTS 2 dans le cadre de la politique structurelle de l'Union européenne.



Dispersion régionale du PIB par habitant

Depuis 2007, Eurostat calcule un nouvel indicateur dérivé qui recouvre la dispersion régionale du PIB par habitant par rapport à la moyenne nationale concernée et qui rend possibles les comparaisons entre pays. Cette mesure de la divergence est calculée tant pour le niveau NUTS 2 que pour le niveau NUTS 3. Les chiffres utilisés à cet effet par Eurostat se basent sur le PIB en standards de pouvoir d'achat.

Pour un pays donné, la dispersion D du PIB régional des régions du niveau 2 est définie comme la somme des différences absolues entre le PIB régional et le PIB national par habitant, pondérée par la proportion de population de la région et exprimée en pourcentage du PIB national par habitant:

$$D = 100 \frac{1}{Y} \sum_{i=1}^n |y_i - Y| (p_i / P)$$

où:

- y_i est le PIB régional par habitant de la région i
- Y est le PIB par habitant en moyenne nationale
- p_i est la population de la région i
- P est la population du pays
- n est le nombre de régions du pays

La valeur de la dispersion du PIB par habitant est égale à zéro si les valeurs du PIB régional dans toutes les régions du pays ou de l'espace économique (EU-27 ou zone euro) sont identiques, et elle traduit, toutes choses égales par ailleurs, une augmentation si les écarts entre les valeurs du PIB régional par habitant augmentent d'une région à l'autre. Une valeur de 30 %, par exemple, signifie donc que le PIB de toutes les régions du pays considéré pondéré en fonction de la population des régions s'écarte en moyenne de 30 % de la valeur nationale.



4

Comptes des ménages



Introduction: mesure de la richesse

L'un des objectifs principaux de la statistique régionale est de mesurer la richesse des régions. Il s'agit, en particulier, de fournir une base pour des mesures politiques destinées à soutenir les régions moins riches.

L'indicateur le plus souvent utilisé pour mesurer la richesse des régions est le produit intérieur brut régional. Celui-ci est, en règle générale, exprimé en standards de pouvoir d'achat et par habitant, afin de rendre les données comparables entre des régions de taille et de pouvoir d'achat différents.

Le PIB correspond à la somme en valeur des biens et des services produits dans une région par la population occupée dans cette région après déduction des intrants nécessaires. Mais en raison des nombreux liens interrégionaux et des interventions de l'État, le PIB généré dans une région ne correspond pas au revenu réellement disponible pour les habitants de cette région.

Le PIB régional par habitant, utilisé comme indicateur de richesse, présente l'inconvénient suivant: un chiffre fondé sur l'emploi (le PIB réalisé dans la région) est divisé par un chiffre fondé sur la résidence (la population résidant dans la région). Cette incohérence influe sur les résultats dès lors qu'il existe un solde de navetteurs, c'est-à-dire qu'une région compte, sur son territoire, plus ou moins de travailleurs que de résidents. L'exemple le plus frappant est constitué par la région britannique Inner London qui affiche le PIB par habitant de loin le plus élevé de l'UE. Cela ne signifie toutefois aucunement que les habitants de cette même région bénéficient d'un niveau de revenu correspondant, car des milliers de navetteurs se rendent chaque jour à Londres pour y travailler, mais habitent dans les régions avoisinantes. Les régions de Hambourg, Vienne, Luxembourg, Prague ou Bratislava peuvent également être citées comme exemples à cet égard.

Hormis les flux de navetteurs, d'autres facteurs peuvent également faire en sorte que la répartition régionale du revenu réel ne corresponde pas à celle du PIB. Parmi ces facteurs figurent, par exemple, les revenus provenant des loyers, des intérêts ou des dividendes qui reviennent aux résidents d'une région déterminée, mais sont payés par les résidents d'autres régions.

Pour mieux se rendre compte de la situation économique d'une région, il convient donc de se référer également au revenu net des ménages privés.

Revenu des ménages privés

Dans les pays fonctionnant selon les principes de l'économie de marché et disposant d'un mécanisme de redistribution par l'État, on distingue deux étapes dans la répartition du revenu.

La répartition primaire correspond au revenu des ménages privés résultant directement des opérations effectuées sur le marché, c'est-à-dire de l'achat et de la vente de facteurs de production et de biens. Il convient de mentionner ici avant tout les rémunérations des salariés, c'est-à-dire les revenus provenant de la vente du facteur de production «travail». Les ménages privés peuvent, de plus, percevoir des revenus du patrimoine, notamment des intérêts, des dividendes et des loyers. Enfin, il existe également un revenu résultant de l'excédent d'exploitation ou d'activités indépendantes. Du côté du passif, au niveau de la répartition primaire, il faut enregistrer les éventuels intérêts et loyers à payer par les ménages. Le solde de toutes ces transactions équivaut au **revenu primaire** des ménages privés.

Le revenu primaire constitue la base de la répartition secondaire du revenu, qui représente le mécanisme de redistribution par l'État. L'ensemble des prestations sociales monétaires et des transferts s'ajoute à ce revenu primaire. À partir de ce dernier, les ménages doivent payer des impôts sur le revenu et le patrimoine, s'acquitter de cotisations sociales et effectuer des transferts. Le solde subsistant à l'issue de ces transactions est appelé **revenu disponible** des ménages privés.

Lorsqu'on entreprend une analyse des revenus des ménages, il faut tout d'abord choisir l'unité dans laquelle seront exprimées les données, afin que les comparaisons entre régions aient un sens.

Aux fins des comparaisons interrégionales, le PIB régional est généralement exprimé en standards de pouvoir d'achat. L'objectif est de permettre des comparaisons en termes de volume qui soient pertinentes. Il faudrait procéder de la même manière avec les variables du revenu des ménages privés. Ces dernières sont donc converties au moyen de standards de pouvoir d'achat spécifiques, dénommés standards de pouvoir d'achat relatifs à la consommation (SPAC).

Résultats pour l'année 2005

Revenu primaire

La carte 4.1 fournit une vue d'ensemble du revenu primaire dans les régions NUTS 2 des 23 pays

considérés dans la présente analyse. On distingue nettement la présence de pôles de prospérité dans le sud de l'Angleterre, à Paris, dans le nord de l'Italie, en Autriche, à Madrid et dans le nord-est de l'Espagne, en Flandre, dans l'ouest des Pays-Bas, à Stockholm ainsi que dans les régions Nordrhein-Westfalen, Hessen, Baden-Württemberg et Bayern. Les disparités nord-sud en Italie et ouest-est en Allemagne sont également flagrantes, alors que la répartition régionale est relativement homogène en France. Au Royaume-Uni, un clivage sud-nord est également visible, quoique dans une mesure moindre qu'en Italie et en Allemagne.

Dans les nouveaux États membres, ce sont surtout les régions autour des capitales qui se distinguent par des revenus relativement élevés, en particulier Praha, Bratislavský kraj, Közép-Magyarország (Budapest), Mazowieckie (Warszawa) et București — Ilfov. Dans deux autres régions hongroises, dans toutes les autres régions tchèques ainsi qu'en Slovénie, le revenu primaire des ménages est supérieur à la moitié de la moyenne européenne. Il est inférieur à ce niveau dans toutes les autres régions des nouveaux États membres.

L'intervalle de variation des valeurs régionales va de 2 882 SPAC par habitant dans la région Nord-Est de la Roumanie à 29 392 SPAC dans la région britannique Inner London. Sur les dix régions aux plus hauts revenus par habitant, quatre se situent au Royaume-Uni, quatre en Allemagne, et une en France ainsi qu'en Belgique. Cette évidente concentration des régions disposant des revenus les plus élevés au Royaume-Uni et en Allemagne est tout aussi manifeste lorsqu'on élargit l'examen aux trente premières régions du classement: figurent dans ce groupe onze régions en Allemagne, six au Royaume-Uni, cinq en Autriche, trois en Belgique, deux aux Pays-Bas et, respectivement, une en France, en Italie et en Suède.

Parmi les trente régions en fin de classement, on ne sera pas surpris de trouver uniquement des régions des nouveaux États membres, à savoir quinze régions polonaises sur seize, sept régions roumaines sur huit, quatre régions hongroises sur sept et deux régions slovaques sur quatre, ainsi que l'Estonie et la Lettonie.

L'écart entre la région européenne qui enregistre le revenu primaire le plus élevé et celle qui enregistre le revenu primaire le plus bas correspondait en 2005 à un facteur de 10,2. Cinq ans plus tôt, en 2000, ce facteur s'établissait à 11,8. Par conséquent, sur la période 2000-2005, on observe une convergence notable entre les deux extrémités de la répartition.

Revenu disponible

Une comparaison entre le revenu primaire et le revenu disponible (voir la carte 4.2) fait apparaître l'effet de nivellement induit par l'intervention de l'État. Celle-ci accroît le niveau relatif de revenu tout particulièrement dans quelques régions d'Italie et d'Espagne, dans l'ouest et le nord du Royaume-Uni ainsi que dans certaines parties de l'Allemagne orientale et de la Grèce. Il en va de même pour les nouveaux États membres, notamment la Hongrie, la Slovaquie et la Pologne. Toutefois, le nivellement des revenus privés est généralement moins marqué dans les nouveaux États membres que dans les pays de l'EU-15.

Malgré la redistribution publique et les autres transferts, la plupart des régions-capitales conservent leur position prédominante puisqu'elles affichent le plus haut revenu disponible du pays considéré.

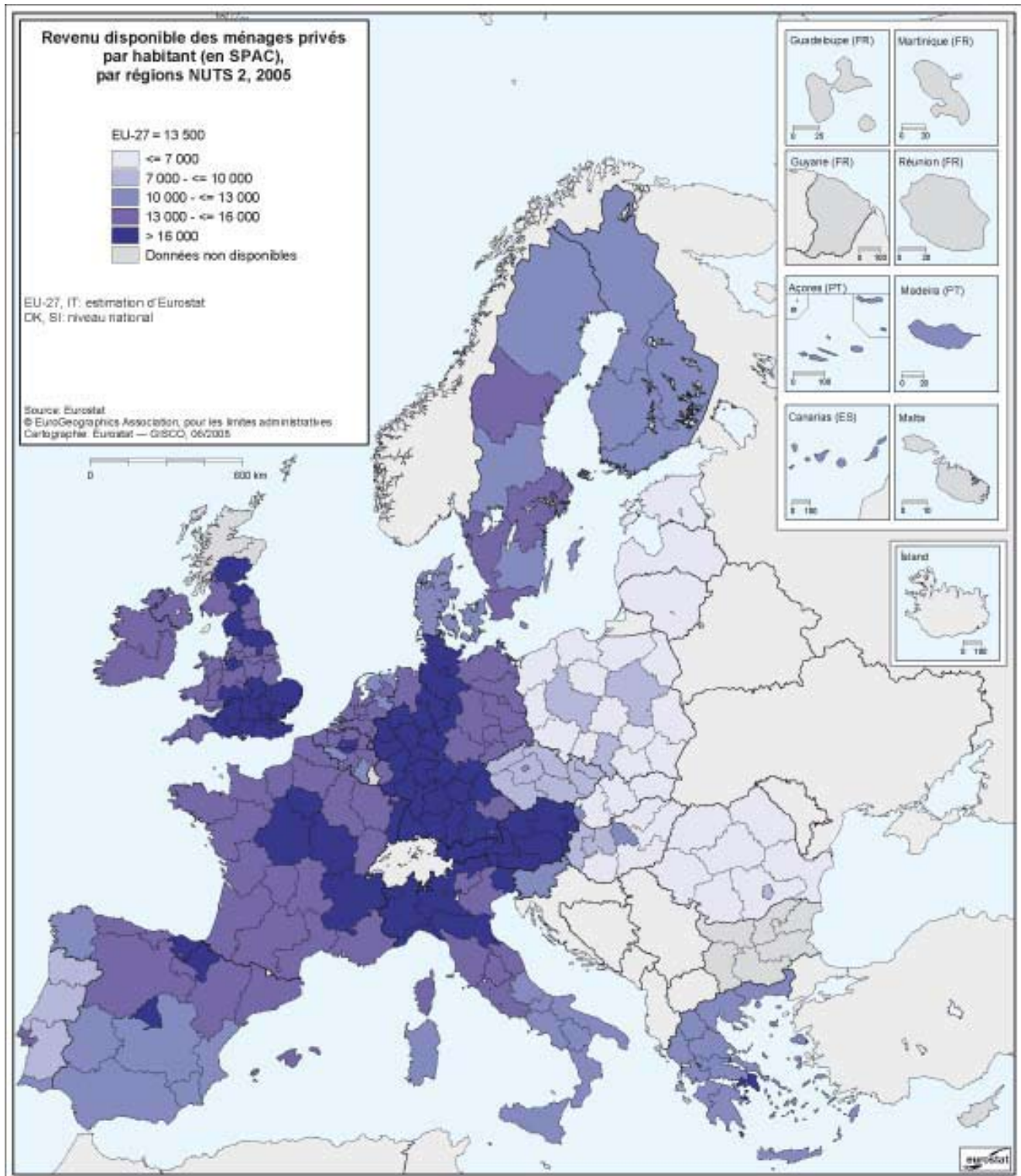
Sur les dix régions aux plus hauts revenus disponibles par habitant, cinq sont situées au Royaume-Uni, quatre en Allemagne et une en France. Dans les nouveaux États membres, la région qui enregistre le revenu disponible le plus élevé est Közép-Magyarország (Budapest) avec 11 283 SPAC par habitant, suivie de Praha avec 10 916 SPAC.

Lorsqu'on élargit la perspective aux trente premières régions du classement, on constate une prédominance manifeste de régions allemandes, autrichiennes et britanniques: le Royaume-Uni et l'Autriche y figurent, respectivement, avec sept régions, tandis que l'Allemagne en compte quatorze. S'y ajoutent une région belge et une région française.

La plage inférieure de la répartition est très semblable à celle qui caractérise le revenu primaire. Parmi les trente régions en fin de classement, on recense treize régions polonaises, sept régions roumaines, quatre régions hongroises et trois régions slovaques, de même que les trois États baltes.

L'intervalle de variation des valeurs régionales va de 3 146 SPAC par habitant dans la région Nord-Est (Roumanie) à 22 103 SPAC dans la région Hamburg (Allemagne). L'intervention de l'État réduit sensiblement l'écart entre la valeur régionale la plus haute et la valeur régionale la plus basse des 23 pays analysés ici, lequel passe d'un facteur de 10,2 environ à 7,0.

Comme pour le revenu primaire, on observe une tendance claire à la réduction de l'intervalle de variation régionale en ce qui concerne le revenu disponible: entre 2000 et 2005, le rapport entre la valeur la plus élevée et la plus basse est passé de 9,0 à 7,0.

Carte 4.2: Revenu disponible des ménages privés par habitant (en SPAC), par régions NUTS 2, 2005

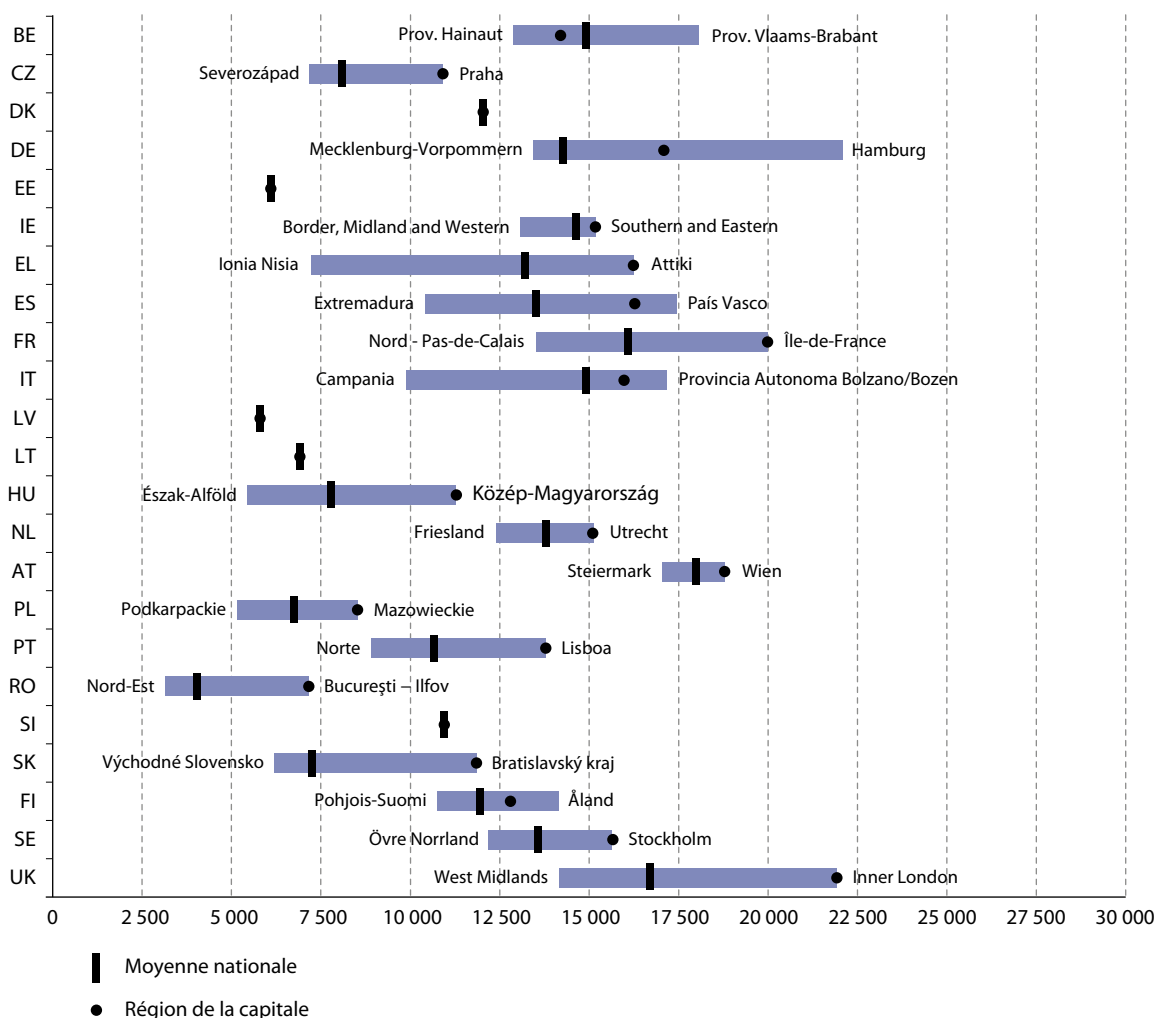
En résumé, il est possible de conclure que, entre 2000 et 2005, une convergence notable s'est dessinée tant en ce qui concerne le revenu primaire résultant du fonctionnement du marché que le revenu disponible influencé par les interventions de l'État.

Les écarts régionaux de revenu disponible à l'intérieur des différents pays sont certes nettement inférieurs à ceux observés pour l'UE dans son ensemble, ils varient cependant considérablement selon les pays. Le graphique 4.1 offre un aperçu de l'intervalle de variation du revenu disponible par habitant entre les régions qui, dans chaque pays, enregistrent, respectivement, la valeur la plus élevée et la plus faible. Le clivage régional le plus marqué peut être constaté en Roumanie, avec un

facteur de 2,3. Cela signifie que le revenu disponible par habitant dans la région București — Ilfov est deux fois plus élevé que celui de la région Nord-Est. Hormis la Roumanie, seules la Grèce et la Hongrie enregistrent encore un facteur supérieur à 2 pour l'écart régional. L'Italie et la Slovaquie, avec des facteurs d'environ 1,9, se caractérisent également par des disparités régionales importantes. En Espagne, en Pologne et en Allemagne, les valeurs les plus élevées dépassent de près des deux tiers les valeurs les plus basses.

Parmi les nouveaux États membres, la République tchèque affiche l'écart le plus faible entre les valeurs extrêmes (51 %) et se situe en cela à un niveau proche du Portugal, de la France et du Royaume-Uni. Les plus petits écarts de revenu entre les

Graphique 4.1: Revenu disponible des ménages privés par habitant (en SPAC), par régions NUTS 2, 2005



Notes: DK, SI: données disponibles seulement au niveau national
FR: sans départements d'outre-mer

régions sont observés en Autriche, en Irlande, aux Pays-Bas et en Suède, où les valeurs maximales dépassent les valeurs minimales de 10 à 28 %.

Le graphique 4.1 met par ailleurs en évidence que dans douze des dix-huit pays comptant plusieurs régions NUTS 2, les capitales affichent également les valeurs de revenu les plus élevées. Ce groupe comprend tous les nouveaux États membres de taille relativement grande. L'importance économique des régions-capitales apparaît aussi clairement lorsqu'on compare leurs valeurs de revenu aux moyennes nationales.

Dans quatre pays (Roumanie, Slovaquie, Hongrie et République tchèque), les capitales dépassent les valeurs nationales de plus d'un tiers. Des valeurs inférieures aux moyennes nationales ne sont relevées qu'en Belgique, en Allemagne et en Italie.

Au-delà du niveau du revenu primaire et du revenu disponible, le rapport entre ces deux variables revêt lui aussi une grande importance pour l'évaluation de la situation économique des différentes régions. La carte 4.3 illustre ce rapport, qui donne une idée de l'impact des interventions de l'État et des autres transferts. En moyenne, dans l'EU-27, le revenu disponible équivaut à 87,1 % du revenu primaire, alors qu'en 2000 ce rapport s'établissait à 85,8 %. Les interventions de l'État et les autres transferts ont donc été légèrement réduits au cours de cette période de cinq ans. D'une manière générale, les États membres de l'EU-15 enregistrent des valeurs plus faibles que les nouveaux États membres.

Une comparaison plus minutieuse fait apparaître des différences importantes entre les régions des États membres. Dans les capitales et dans d'autres régions prospères des pays de l'EU-15, le revenu disponible est le plus souvent inférieur à 80 % du revenu primaire. Des pourcentages plus élevés peuvent par conséquent être observés dans les régions économiquement moins riches, surtout aux frontières méridionales de l'Union, dans l'ouest du Royaume-Uni et dans la partie orientale de l'Allemagne.

Ce phénomène s'explique par le fait que, dans les régions où les revenus sont relativement élevés, une part plus importante du revenu primaire revient à l'État sous forme d'impôts. En même temps, les prestations sociales versées par l'État sont moins élevées que dans les régions disposant de revenus comparativement plus faibles.

Dans les nouveaux États membres, la redistribution régionale est souvent plus limitée que dans les pays de l'EU-15. Pour les régions-capitales,

les valeurs varient entre 80 et 90 % et se situent toutes, sans exception, en queue des classements nationaux. Cela est le signe que les revenus dans ces régions sont nettement moins tributaires d'un complément sous forme de prestations sociales qu'ailleurs. L'écart entre la région de la capitale et le reste du pays est particulièrement important en Roumanie, où il atteint 15 points de pourcentage.

Dans les vingt-trois États membres de l'UE qui font l'objet de la présente analyse, le revenu disponible est supérieur au revenu primaire dans trente régions au total. Cela vaut surtout pour la Pologne, où, sur seize voïvodies, seuls les centres économiques autour de Varsovie, Gdańsk et Poznań enregistrent des valeurs inférieures à 100 % ainsi qu'en Roumanie, où quatre régions sur huit se situent au-dessus de 100 %. Dans les États membres de l'EU-15, ce sont surtout six régions de l'Allemagne orientale ainsi que, respectivement, deux régions portugaises et britanniques qui se détachent.

Lorsqu'on interprète ces résultats, il convient toutefois de ne pas oublier que les prestations sociales monétaires de l'État ne sont pas les seuls éléments pouvant permettre au revenu disponible de dépasser le revenu primaire et que les autres transferts (tels que les virements effectués par des personnes travaillant temporairement dans d'autres régions) peuvent aussi, dans certains cas, jouer un rôle non négligeable.

La dynamique à la périphérie de l'Union

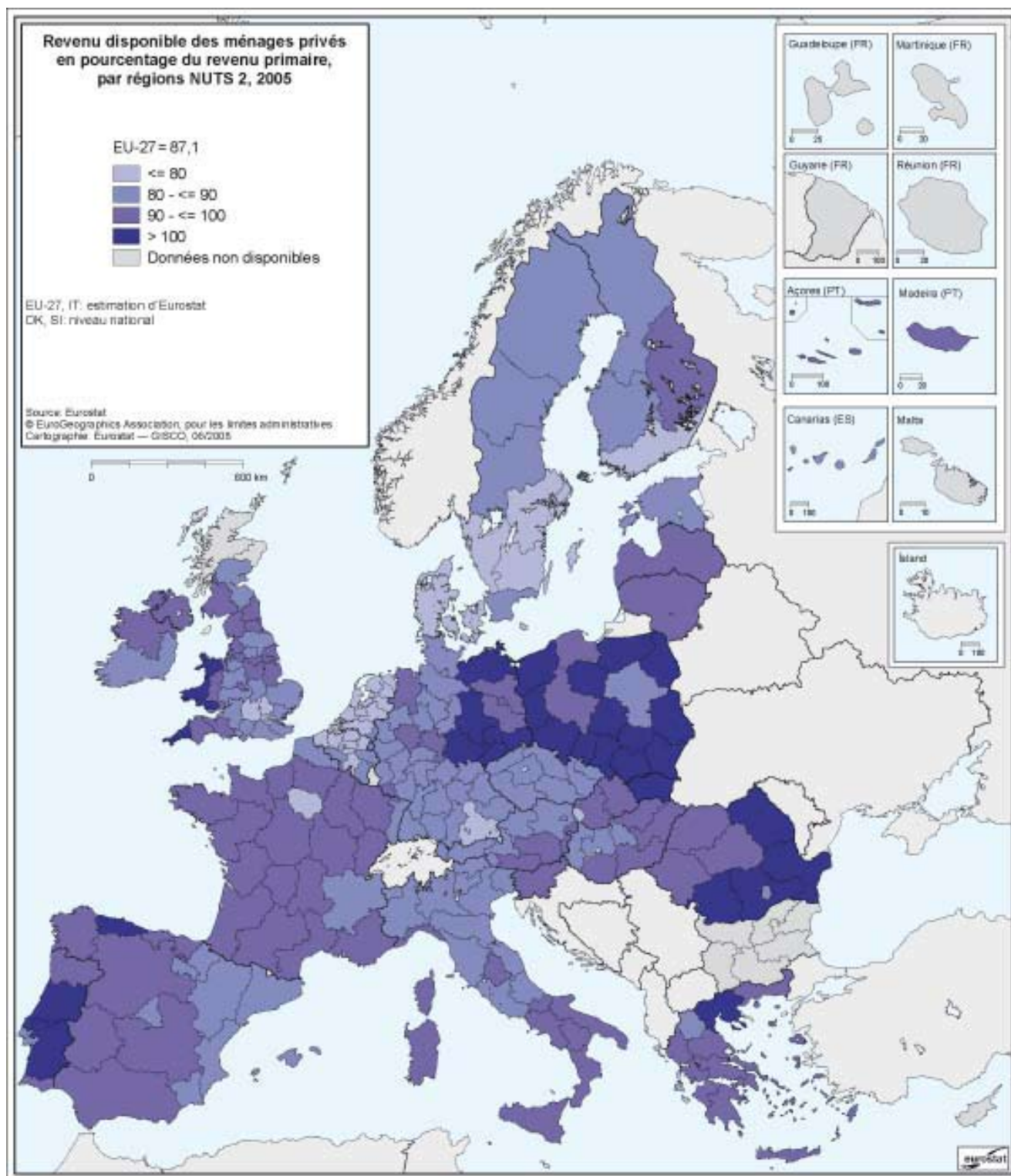
Pour conclure, voici un aperçu de l'évolution à moyen terme des régions par rapport à la moyenne de l'EU-27. La carte 4.4 illustre, à travers une comparaison sur cinq ans, l'évolution du revenu primaire par habitant (en SPAC) entre 2000 et 2005 par rapport à la moyenne de l'EU-27.

On observe au premier abord des processus très dynamiques à la périphérie de l'Union; cela vaut en particulier pour la majorité des régions britanniques, espagnoles et roumaines, ainsi que pour la République tchèque, la Slovaquie et les États baltes.

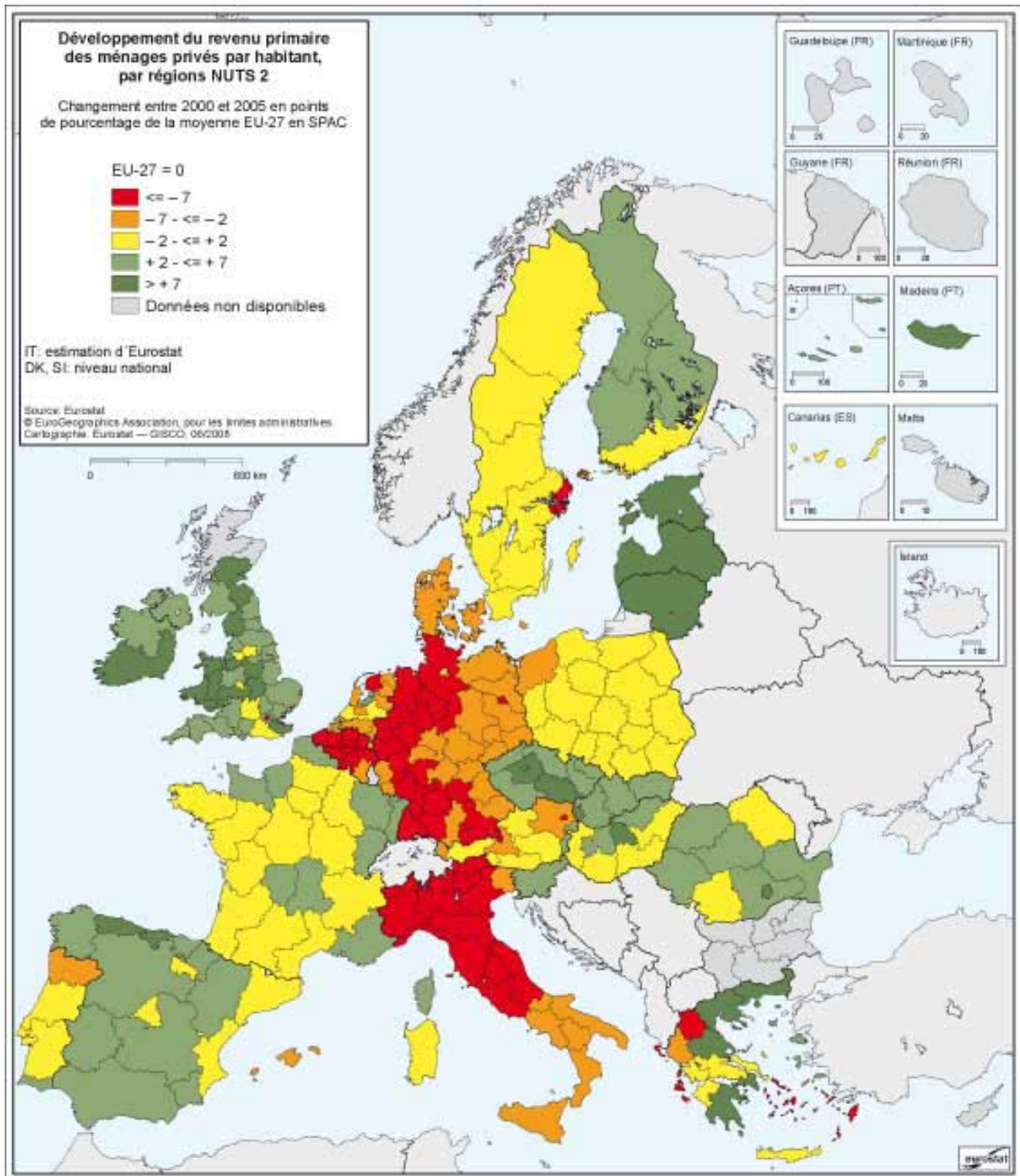
À l'opposé, on constate en Belgique, en Allemagne, au Portugal et, surtout, en Italie une progression des revenus inférieurs à la moyenne qui caractérise également des régions n'ayant qu'un niveau de revenu moyen. En comparaison, le recul relatif enregistré à Bruxelles et à Vienne prête moins à conséquence, étant donné que ces régions bénéficient d'un niveau de revenu élevé.



Carte 4.3: Revenu disponible des ménages privés en pourcentage du revenu primaire, par régions NUTS 2, 2005



Carte 4.4: Développement du revenu primaire des ménages privés par habitant, par régions NUTS 2
 Changement entre 2000 et 2005 en points de pourcentage de la moyenne EU-27 en SPAC





L'intervalle de variation se situe entre + 19,7 points de pourcentage pour Bratislavský kraj (Slovaquie) et - 22,7 points pour Dytiki Makedonia (Grèce).

En dépit de processus de rattrapage très nets dans les nouveaux États membres, l'évolution n'a pas eu un caractère aussi positif partout: en Pologne, treize voïvodies sur seize ont enregistré une baisse des revenus allant jusqu'à 2,6 points de pourcentage par rapport à la moyenne de l'UE; en Hongrie, l'évolution a été peu satisfaisante dans deux régions sur sept. Les chiffres pour la Roumanie révèlent, au contraire, une évolution fort encourageante: la région București — Ilfov, avec + 16,4 points de pourcentage, se place en troisième position en termes d'amélioration relative par rapport à l'ensemble des régions, et même la région Nord-Est (qui est la région enregistrant le revenu le plus bas de toute l'UE) est parvenue à progresser de 1,8 point par rapport à l'évolution moyenne des revenus dans l'Union. Le creusement de l'écart de richesse entre la capitale et les parties plus pauvres du pays constitue néanmoins un problème structurel persistant dans tous les nouveaux États membres.

Globalement, l'évolution entre 2000 et 2005 a conduit à un léger aplatissement à l'extrémité supérieure de la courbe de répartition régionale du revenu, notamment en raison de baisses relatives assez fortes dans des régions à haut niveau de revenu. Parallèlement, sur les dix régions figurant en fin de classement, neuf ont réduit l'écart avec la moyenne de l'UE.

Conclusion

La répartition régionale des revenus des ménages diffère de celle du produit intérieur brut dans toute une série de régions NUTS 2. Cette différence est due tout d'abord aux interventions de l'État sous forme de transferts sociaux monétaires et de prélèvement d'impôts directs, qui entraînent un important nivellement entre les régions. Cependant, dans certains cas, d'autres transferts et des flux de revenus d'autres types, dont les ménages privés bénéficient, alors que ces revenus ne proviennent pas de leur région, peuvent également jouer un rôle considérable. En

revanche, les déplacements de navetteurs n'ont aucun effet sur les résultats en ce qui concerne les revenus des ménages privés, contrairement à ce qui se passe pour le PIB.

L'ensemble des interventions de l'État et des autres influences ont pour conséquence que le revenu disponible varie selon un facteur de 7,0 environ entre la région la plus prospère et la région économiquement la plus faible, tandis que le revenu primaire par habitant présente un écart allant jusqu'à un facteur de 10,2. On peut donc retenir que l'effet d'aplatissement de la courbe de répartition régionale du revenu, recherché dans la plupart des pays, est obtenu.

Dans les nouveaux États membres, le niveau de revenu des ménages privés demeure largement moins élevé que dans les pays de l'EU-15; seules quelques régions-capitales atteignent des valeurs de revenu dépassant les deux tiers de la moyenne de l'UE.

Une analyse sur une période de cinq ans allant de 2000 à 2005 montre que, dans certaines régions des nouveaux États membres, les revenus ne rattrapent que lentement leur retard. Quelques régions polonaises et hongroises ont même enregistré un recul par rapport à la moyenne de l'UE. En Roumanie, au contraire, un processus vigoureux de rattrapage s'est amorcé et, fait encourageant, il ne se limite pas à la seule région de la capitale București — Ilfov.

Pour le revenu disponible comme pour le revenu primaire, on observe une tendance notable au resserrement des écarts régionaux: entre 2000 et 2005, le rapport entre la valeur la plus élevée et la valeur la plus basse est passé de 11,8 à 10,2 en ce qui concerne le revenu primaire et de 9,0 à 7,0 pour le revenu disponible.

S'agissant de la disponibilité des données sur le revenu, il est à noter que tant l'exhaustivité que la longueur des séries chronologiques s'améliorent peu à peu. Dès qu'un ensemble de données complet sera disponible, les données sur le revenu des ménages privés pourraient être prises en considération, en complément de celles sur le produit intérieur brut, pour étayer la prise de décisions relatives aux mesures de politique régionale.

Notes méthodologiques

Eurostat dispose depuis quelques années de données ventilées par région pour les différentes catégories de revenus des ménages privés. Ces données sont collectées au niveau NUTS 2, dans le cadre des comptes régionaux.

Aucune donnée au niveau régional NUTS 2 n'est encore disponible pour les régions suivantes: Bulgarie, départements français d'outre-mer, Chypre, Luxembourg et Malte. Pour le Danemark et la Slovénie, on ne dispose que de données au niveau national. Pour l'Italie, les données régionales n'étaient disponibles que jusqu'à l'année 2004 incluse, tandis que les données nationales couvraient également l'année 2005. C'est pourquoi les chiffres régionaux pour 2005 ont été estimés sur la base de la structure régionale 2004.

Le texte du présent chapitre ne porte donc que sur vingt-trois États membres correspondant à 251 régions de niveau NUTS 2. Parmi ces vingt-trois États membres, trois sont constitués d'une seule région NUTS 2: l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie. Depuis le début de 2008, le Danemark et la Slovénie sont divisés, respectivement, en cinq et deux régions NUTS 2; toutefois, ils sont considérés comme formant chacun une seule région NUTS 1 dans le cadre de la présente publication, car on ne dispose pas encore de données pour les régions NUTS 2 nouvellement définies.

En raison de la disponibilité restreinte des données, les valeurs relatives aux comptes régionaux des ménages ont dû être estimées pour l'EU-27, en partant de l'hypothèse que la part des États membres manquants dans le revenu des ménages équivaut à celle qu'ils représentent dans le PIB. Celle-ci correspond à 0,6 % pour l'année de référence 2005.

Les données parvenues à Eurostat après le 8 avril 2008 n'ont pas été prises en compte dans le présent chapitre.



Statistiques structurelles sur les entreprises

5





Introduction

Quels effets les politiques économique et régionale de l'Union européenne ont-elles sur la structure économique des régions? Quels sont les secteurs en croissance ou en régression et quelles sont les régions susceptibles d'être les plus concernées? Quelles sont les différences dans les niveaux d'investissement et les salaires et quelles en seront les conséquences sur la croissance et la localisation future des activités économiques? Une analyse fine de la structure de l'économie européenne ne peut se faire que sur le plan régional. Les statistiques structurelles régionales sur les entreprises fournissent des données selon une ventilation sectorielle détaillée qui peuvent être utilisées pour ce type d'analyse. Le présent chapitre commence par examiner la spécialisation régionale et la concentration des entreprises au sein de l'économie marchande de l'UE. Il se poursuit par une analyse plus détaillée de l'industrie chimique.

Spécialisation régionale et concentration des activités

Des disparités considérables existent entre les régions européennes en ce qui concerne l'importance des différentes activités au sein de l'économie marchande. Cette tendance s'est accentuée dans de nombreux cas, en particulier au sein des activités industrielles, à la suite de la récente expansion de l'UE de quinze à vingt-sept États membres. À l'inverse, alors que certaines activités sont caractérisées par une répartition relativement égale entre la plupart des régions, une variation considérable du niveau de spécialisation régionale s'observe dans de nombreuses activités, quelques régions ayant souvent un degré particulièrement élevé de spécialisation. La part d'une activité particulière au sein de l'économie marchande donne une idée des régions qui sont les plus ou les moins spécialisées dans cette activité indépendamment de la taille, petite ou grande, de la région ou de l'activité considérée. Diverses raisons expliquent la spécialisation relative. En fonction du type d'activité, ces raisons peuvent être, entre autres, la disponibilité des ressources naturelles, la disponibilité d'une main-d'œuvre qualifiée, la culture et les traditions, les niveaux de coûts, l'infrastructure, la législation, les conditions climatiques et topographiques et la proximité par rapport aux marchés.

Le graphique 5.1 montre, à un niveau agrégé d'activité (sections de la NACE), que c'est dans l'in-

dustrie manufacturière (section D de la NACE), l'activité qui présente le second taux médian le plus élevé d'emploi, que l'écart dans l'importance relative d'une activité dans la main-d'œuvre de l'économie marchande non financière de chaque région (sections C à I et K de la NACE) a été le plus large. L'industrie manufacturière n'a représenté que 3,8 % des personnes occupées dans la Ciudad Autónoma de Ceuta (Espagne) et moins de 10 % dans onze autres régions, dont celles de la capitale en Espagne et au Royaume-Uni. La répartition des régions restantes a été relativement symétrique, allant de 10 % à plus de la moitié de la main-d'œuvre dans deux régions slovaques, notamment à Východné Slovensko (52,4 %) et Západné Slovensko (59,8 %). L'écart de l'emploi a, en revanche, été nettement plus étroit dans le commerce de distribution (section G de la NACE), l'activité qui a enregistré le taux médian le plus élevé d'emploi, ce qui s'explique par sa présence dans toutes les régions et la desserte de clients essentiellement locaux. Les parts ont varié d'environ 15 % à Åland (Finlande) et Východné Slovensko (Slovaquie) à un peu plus de 40 % à Kentriki Makedonia (Grèce). Les services de transports et de communications (section I de la NACE) et les industries extractives (section C de la NACE), d'un autre côté, ont affiché une taille relative analogue dans la majorité des régions, mais se sont distingués par des valeurs extrêmes dans certaines régions fortement spécialisées dans ces activités. Les services de transport, de stockage et de communication ont ainsi représenté entre 3,5 et 7,1 % dans un quart des régions (ligne à gauche du rectangle dans le graphique) et entre 7,1 et 10,1 % dans la moitié des régions (le rectangle dans le graphique). L'étroitesse de ces plages s'explique principalement par le fait que le transport par route et les postes et télécommunications représentent une grande part de l'emploi dans ce secteur et que ces activités ont tendance à avoir une importance relativement identique dans la plupart des régions. Le quart restant des régions a été marqué par de grandes variations, allant de 10,1 à un peu plus de 50 %. La région la plus spécialisée dans les services de transport, de stockage et de communication a été l'île finlandaise d'Åland, ce qui est dû exclusivement ou presque à l'importance des transports par eau. Åland a devancé de loin la région Köln, en Allemagne (33 %), particulièrement axée sur les services des postes et télécommunications, et Bratislavský kraj (22 %), la capitale de Slovaquie, essentiellement spécialisée dans les transports par route et les autres formes de transport terrestre. Les ressources naturelles jouent un rôle

important pour les activités telles que les industries extractives qui sont très peu développées, voire inexistantes dans de nombreuses régions. Seules quelques rares régions sont fortement spécialisées dans ces activités de par la présence de gisements de minerais métalliques, de charbon, de pétrole ou de gaz. Les industries extractives ont représenté moins de 0,2 % des personnes occupées dans un quart des régions et entre 0,2 et 0,5 % dans la moitié des régions. Ce secteur a néanmoins représenté plus de 5 % de la main-d'œuvre de l'économie marchande non financière totale dans huit régions et pas moins de 10 % à Śląskie (Pologne) et Dytiki Makedonia (Grèce).

Le tableau 5.1 présente, à un niveau plus détaillé d'activité (toutes les divisions de la NACE dans chaque section de la classification), la région qui était la plus spécialisée en 2005 et, à titre comparatif, la part médiane et la part moyenne de la main-d'œuvre de l'économie marchande non financière dans toutes les régions au sein de l'EU-27 et en Norvège. Les activités de l'industrie manufacturière qui impliquent la transformation ou la consommation de minéraux se retrouvent principalement à proximité des dépôts de minéraux. Świętokrzyskie, dans le sud-est de la Pologne, a été la deuxième région la plus spécialisée dans les autres industries extractives (NACE 14), après Alentejo (Portugal), et la plus spécialisée dans la manufacture des autres produits minéraux non métalliques (NACE 26) tels que le verre, la céramique, le ciment et le béton. Cette même concentration particulière dans les régions proches de la source du matériau brut s'observe également dans les activités de l'industrie manufacturière qui impliquent les stades primaires de la transformation de produits de l'agriculture, de la pêche ou de la sylviculture. Les régions les plus spécialisées dans l'industrie des produits alimentaires et des boissons (NACE 15) ont ainsi été identifiées dans les zones rurales dans ou à proximité des centres de production agricole. Ces régions étaient les suivantes: Bretagne (la plus spécialisée de toutes les régions) et Pays de la Loire (France), Lincolnshire (Royaume-Uni), Lubelskie, Podlaskie et Warmińsko-Mazurskie (partie orientale de la Pologne), Dél-Alföld (Hongrie) et La Rioja (Espagne). Les régions nordiques et baltes fortement boisées se sont distinguées par leur spécialisation dans le bois et les produits en bois (NACE 20), ainsi que dans l'industrie associée de la fabrication du papier, de la pâte à papier et d'articles en papier (NACE 21): la Lettonie, l'Estonie (considérées chacune comme une région unique au niveau NUTS 2) et Småland med öarna (Suède) dans les

articles en bois, Norra Mellansverige, Mellersta Norrland (toutes deux en Suède) et Länsi-Suomi (Finlande) dans la fabrication du papier et de la pâte à papier, et Itä-Suomi (Finlande) dans les deux activités. Le climat et l'environnement (naturel ou artificiel) peuvent également jouer un rôle: ainsi les régions traditionnellement associées au tourisme, en particulier en Espagne, en Grèce ou au Portugal, ont été les plus spécialisées dans les hôtels et les restaurants (NACE 55) et les activités auxiliaires, notamment le commerce de détail (NACE 52) et la construction (NACE 45) qui met en place l'infrastructure touristique. Les hôtels et les restaurants ont représenté plus de 20 % de la main-d'œuvre dans les régions insulaires grecques Ionia Nisia et Notio Aigaio, dans la région Illes Balears en Espagne, en Algarve dans le sud du Portugal et dans la Provincia Autonoma Bolzano/Bozen dans le nord-est de l'Italie, à la frontière de l'Autriche. Les services de transport sont également influencés par la situation géographique, les transports par eau (NACE 61) étant naturellement bien développés dans les régions côtières et les îles, tandis que les transports aériens (NACE 62) présentent de l'importance non seulement pour de nombreuses régions insulaires (en particulier celles qui ont une industrie du tourisme développée), mais aussi pour les régions qui renferment ou qui sont situées à proximité de grandes villes. La petite région insulaire Åland (Finlande) est un centre pour les services de transbordeur entre la Suède et la Finlande, ainsi que pour d'autres formes de trafic dans la mer Baltique. Åland s'est fortement spécialisée dans les transports par eau qui représentaient plus de 40 % des personnes occupées en 2005, soit dix fois plus que dans les régions voisines les plus spécialisées: Hamburg (Allemagne) et Agder og Rogaland, Vestlandet et Nord-Norge (le long de la côte ouest de la Norvège). La Corse (France) était la région la plus spécialisée dans les transports aériens, suivie par la métropole d'Amsterdam (Pays-Bas), Outer London (Royaume-Uni) et Köln (Allemagne), ainsi qu'Illes Balears (Espagne). Comme pour le transport aérien, la spécialisation dans l'immobilier, les activités immobilières et les services aux entreprises (NACE 70-74) peuvent être basés sur l'accès à une masse critique de clients (entreprises ou ménages) ou à une base de connaissances (chercheurs externes et personnel qualifié). Au sein même des pays, la région de la capitale ou d'autres grandes régions métropolitaines comptaient normalement parmi les plus spécialisées dans les secteurs des services aux entreprises: services informatiques (NACE 72) et autres activités d'affaires (NACE 74) ⁽²⁾. Les

⁽²⁾ Pour une analyse détaillée des services marchands, voir l'Annuaire régional d'Eurostat 2007.

activités immobilières (NACE 70) et la location (NACE 71) sont des activités qui pourraient aussi être particulièrement importantes dans les petites régions dominées par le tourisme. La Lettonie était la plus spécialisée dans l'immobilier en 2005, devant Inner London (Royaume-Uni) et Algarve (Portugal), tandis que Hamburg (Allemagne) était la plus spécialisée dans la mise en location, devant la Guadeloupe et la Martinique, les départements français d'outre-mer.

Tandis qu'une analyse du classement en fonction de la spécialisation révèle l'écart important relatif de différentes activités dans les régions, indépendamment de la taille de la région ou de l'activité, une analyse de la concentration examine la domination de certaines régions dans une activité ou de certaines activités dans une région. On retrouve, dans la plupart des activités, de nombreux exemples de régions haut placées en ce qui concerne à la fois la spécialisation et la concentration. Le graphique 5.2 montre à quel point l'emploi dans

certaines activités était concentré dans un nombre limité de régions en 2005. Quatre des cinq activités des industries extractives arrivaient en tête de classement sur la base de la part de l'emploi total au sein de l'EU-27 et de la Norvège représentée par les dix régions ayant le plus grand taux de main-d'œuvre. L'activité la plus concentrée était l'extraction de minerais d'uranium et de thorium (NACE 12), où des personnes occupées n'ont été recensées que dans sept des 262 régions en 2005. Le transport aérien (NACE 62) et l'industrie du cuir et de la chaussure (NACE 19) étaient également très concentrés dans les dix plus grandes régions, représentant ensemble, respectivement, 61 et 54 % de l'emploi total. Dans le cas du transport aérien, cette domination est due à la concentration dans les grandes régions métropolitaines qui hébergent les grands aéroports, dont les principales sont Paris, Outer London, Köln, Amsterdam et Madrid. L'industrie du cuir et de la chaussure, d'un autre côté, ne représente en Europe qu'une petite activité, fortement concentrée en Italie, au

Graphique 5.1: Degré de spécialisation régionale par activité (sections de la NACE), EU-27 et NO, par régions NUTS 2, 2005
Pourcentage de l'emploi de l'économie marchande non financière

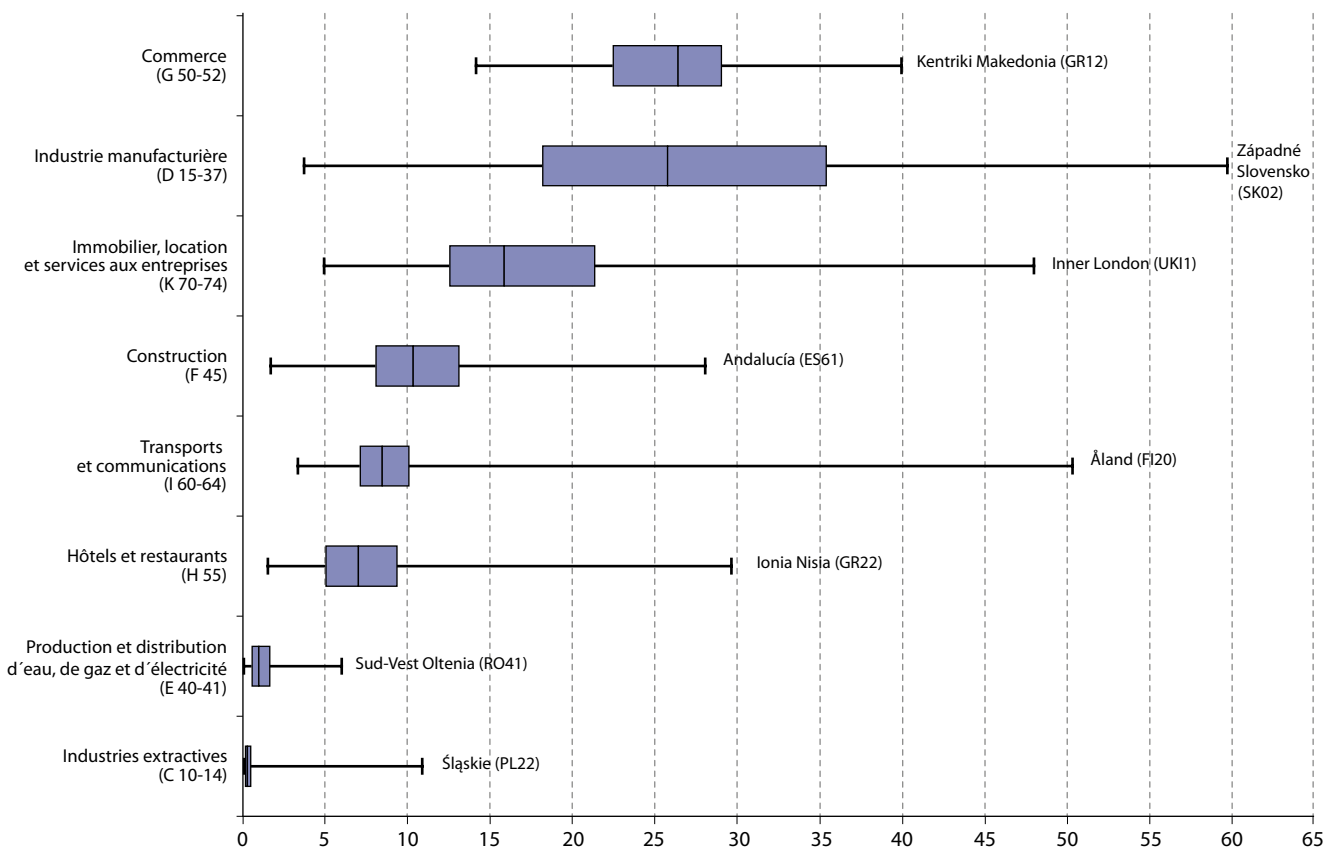


Tableau 5.1: Région la plus spécialisée par activité (sections et divisions de la NACE), UE-27 et NO, 2005
Pourcentage de l'emploi total de l'économie marchande non financière de la région et parts médiane et moyenne de l'ensemble des régions (en %)

Activité (NACE)	Région la plus spécialisée		Ensemble des régions	
	Nom (code NUTS 2)	Part (en %)	Part médiane (en %)	Part moyenne (en %)
Industries extractives (C 10-14)	Śląskie (PL22)	11,0	0,3	0,6
Extraction de houille, de lignite et de tourbe (10)	Śląskie (PL22)	c	0,0	0,3
Extraction d'hydrocarbures (11)	Agder og Rogaland (NO04)	7,7	0,0	0,1
Extraction de minerais d'uranium (12)	Severovýchod (CZ05)	c	0,0	0,0
Extraction de minerais métalliques (13)	Övre Norrland (SE33)	c	0,0	0,0
Autres industries extractives (14)	Alentejo (PT18)	c	0,2	0,2
Industrie manufacturière (D 15-37)	Západné Slovensko (SK02)	59,8	25,8	26,4
Produits alimentaires et boissons (15)	Bretagne (FR52)	12,1	3,7	3,4
Tabac (16)	Trier (DEB2)	c	0,0	0,0
Textile (17)	Prov. West-Vlaanderen (BE25)	5,8	0,4	0,9
Habillement (18)	Dytiki Makedonia (GR13)	11,8	0,3	1,1
Cuir (19)	Marche (ITE3)	7,9	0,1	0,4
Bois (20)	Itä-Suomi (FI13)	c	0,8	1,0
Papier et carton (21)	Norra Mellansverige (SE31)	4,9	0,5	0,6
Édition et imprimerie (22)	Inner London (UK11)	4,4	1,2	1,4
Cokéfaction, raffinage, industries nucléaires (23)	Cumbria (UKD1)	c	0,0	0,1
Produits chimiques (24)	Rheinhessen-Pfalz (DEB3)	12,4	1,0	1,5
Caoutchouc et plastiques (25)	Auvergne (FR72)	9,1	1,2	1,3
Autres produits minéraux non métalliques (26)	Świętokrzyskie (PL33)	5,5	1,2	1,2
Métallurgie (27)	Východné Slovensko (SK04)	c	0,5	0,9
Travail des métaux (28)	Franche-Comté (FR43)	9,1	2,7	2,9
Machines et équipements (29)	Unterfranken (DE26)	12,3	2,1	2,8
Machines de bureau et matériel informatique (30)	Southern and Eastern (IE02)	1,4	0,0	0,1
Machines et appareils électriques (31)	Západné Slovensko (SK02)	c	0,9	1,3
Équipements de radio, télévision et communication (32)	Pohjois-Suomi (FI1A)	7,0	0,4	0,6
Instruments médicaux, de précision et d'optique (33)	Border, Midland and Western (IE01)	6,1	0,6	0,8
Automobiles (34)	Braunschweig (DE91)	c	0,8	1,8
Autres matériels de transport (35)	Agder og Rogaland (NO04)	6,5	0,5	0,7
Meubles et industries diverses (36)	Warmińsko-mazurskie (PL62)	8,1	1,1	1,4
Récupération (37)	Brandenburg — Nordost (DE41)	0,7	0,1	0,1
Production d'électricité, de gaz et d'eau (E 40-41)	Sud-Vest Oltenia (RO41)	6,1	1,0	1,2
Production d'électricité et de gaz (40)	Bratislavský kraj (SK01)	c	0,8	0,9
Production d'eau (41)	Stredné Slovensko (SK03)	3,1	0,2	0,3
Construction (F 45)	Andalucía (ES61)	28,2	10,3	10,2
Commerce (G 50-52)	Kentriki Makedonia (GR12)	40,1	26,4	25,0
Commerce automobile (50)	Réunion (FR94)	6,8	3,6	3,3
Commerce de gros (51)	Attiki (GR30)	15,4	7,2	7,8
Commerce de détail (52)	Kriti (GR43)	24,9	14,6	13,9
Hôtels et restaurants (H 55)	Ionia Nisia (GR22)	29,8	7,0	7,1
Transports et communications (I 60-64)	Åland (FI20)	50,4	8,5	9,5
Transports terrestres (60)	Bratislavský kraj (SK01)	14,9	4,5	4,4
Transports par eau (61)	Åland (FI20)	41,3	0,1	0,2
Transports aériens (62)	Corse (FR83)	7,2	0,0	0,3
Services auxiliaires des transports (63)	Bremen (DE50)	11,9	1,7	2,1
Postes et télécommunications (64)	Köln (DEA2)	25,7	1,8	2,4
Services aux entreprises (K 70-74)	Inner London (UK11)	48,1	15,9	20,0
Activités immobilières (70)	Latvija (LV00)	5,4	1,9	2,2
Location (71)	Hamburg (DE60)	1,7	0,4	0,5
Activités informatiques (72)	Berkshire, Buckinghamshire and Oxfordshire (UKJ1)	7,8	1,3	2,1
Recherche-développement (73)	Oberbayern (DE21)	2,2	0,2	0,3
Autres services aux entreprises (74)	Inner London (UK11)	36,9	11,8	14,8

Notes: BG, DK, SI, MT, North Eastern Scotland (UKM1) et Highlands and Islands (UKM4): données non disponibles
CY: données excluant la recherche et développement (K73) et NO: données excluant l'approvisionnement en eau (E 41)
CZ et NO: 2004
c: données confidentielles



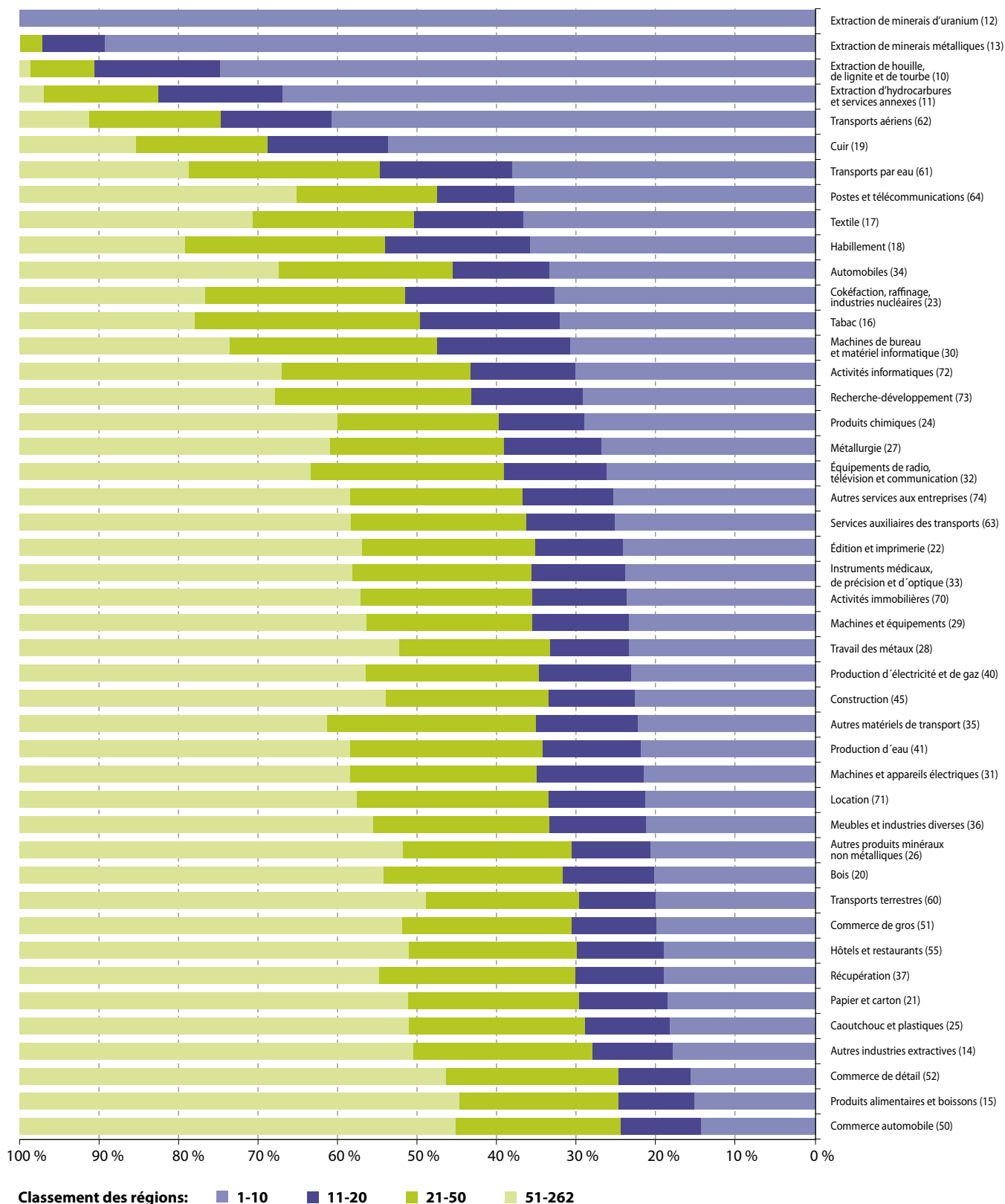
Portugal et en Roumanie: cinq des dix régions aux taux de main-d'œuvre les plus élevés se trouvaient en Italie, trois en Roumanie et une au Portugal et en Espagne, respectivement. La région présentant le taux d'occupation de main-d'œuvre le plus élevé était Norte, au Portugal, avec 48 000 personnes occupées; cette région représentait à elle seule presque 9 % de la main-d'œuvre totale de l'industrie du cuir de l'EU-27 et de la Norvège. Contrairement aux types plus spécialisés des industries extractives, les autres industries extractives (NACE 14) comptaient parmi les activités dans lesquelles les dix plus grandes régions étaient les moins dominantes, représentant seulement 18 % de l'emploi sectoriel total. Cela est dû à la grande disponibilité et à l'acquisition au niveau local de nombreux matériaux de construction tels que le sable et la roche qui dominent ce type d'extraction dans la plupart des régions. Sur l'ensemble des activités (divisions de la NACE), le commerce de détail (NACE 52), l'industrie des aliments et des boissons (NACE 15) et le commerce automobile (NACE 50) étaient les seuls à enregistrer une moindre concentration en 2005. Par opposition aux autres industries extractives, il s'agit d'activités majeures en termes d'emploi au sein de l'UE. Les postes et télécommunications (NACE 64) et l'industrie automobile (NACE 34) sont des exemples du contraire, c'est-à-dire des activités majeures qui étaient relativement très concentrées dans quelques régions.

La carte 5.1 fournit une indication du degré de concentration (ou, à l'inverse, de diversification) de l'économie non marchande régionale en 2005, mesuré comme étant la part des cinq plus grandes activités (divisions de la NACE) dans la main-d'œuvre totale de l'économie marchande non financière. C'est dans les régions où l'économie marchande est dominée par le commerce et les services que le niveau de concentration tend à être le plus élevé, étant donné que les activités industrielles sont plus fragmentées. Les régions les plus concentrées pour cette mesure se situaient généralement dans des pays traditionnellement associés au tourisme (en particulier l'Espagne, la Grèce et le Portugal), soulignant l'importance de la construction, du commerce et des hôtels et restaurants dans les régions axées sur le tourisme. Des concentrations très élevées ont toutefois aussi été enregistrées dans plusieurs zones à forte densité de population telles que le sud-est du Royaume-Uni, la plus grande partie des Pays-Bas et la région de la capitale dans la plupart des pays (au minimum par rapport à la moyenne nationale). Dans ces régions, les services fournis principale-

ment aux entreprises (NACE 74) sont particulièrement importants compte tenu de la proximité des clients et de la disponibilité de la main-d'œuvre qualifiée. Ces activités englobent notamment des services juridiques, comptables et de gestion, le conseil en architecture et en ingénierie, le recrutement de main-d'œuvre et des services aux entreprises similaires, hautement spécialisés et basés sur les connaissances, mais aussi, par exemple, des services de sécurité et de nettoyage industriel. La situation était similaire dans la plupart des pays; la région de la capitale comptait généralement parmi les régions à la concentration d'entreprises la plus élevée et arrivait souvent en première position. Les principales exceptions ont été Etelä-Suomi en Finlande (47 %), Île-de-France (55 %) et Lazio en Italie (57 %), avec une concentration d'entreprises à peine supérieure à la moyenne du pays respectif. Par opposition, les concentrations d'entreprises les plus faibles ont été enregistrées principalement dans des régions marquées par un secteur des services relativement peu développé et un secteur de la fabrication très développé en Europe de l'Est (en particulier en Slovaquie, en République tchèque, en Hongrie, en Roumanie et en Bulgarie), bien que des parts peu élevées aient été également enregistrées en Suède (à l'exception de la région de la capitale) et en Finlande (sauf dans la région insulaire Åland). Les cinq plus grandes activités représentaient moins de 40 % de l'emploi total à Centru et Vest en Roumanie, Západoé Slovensko et Stredné Slovensko en Slovaquie et Severovýchod en République tchèque. Il s'agit de régions où la main-d'œuvre était occupée, entre 44 et 60 %, dans diverses activités de l'industrie manufacturière, les situant donc, pour cette mesure, au rang des douze principales régions.

L'activité la plus forte varie d'une région à l'autre, mais un modèle clair se dégage. Le graphique 5.3 fournit une analyse plus détaillée des dix régions qui présentent la plus forte concentration. Parmi celles-ci, Inner London se distingue des autres en tant qu'unique grande zone métropolitaine au profil d'affaires fondamentalement différent. Les autres services aux entreprises y sont l'activité dominante, représentant 37 % de l'emploi total, ce qui est nettement supérieur aux autres régions illustrées. Les activités immobilières (division 70 de la NACE) font également partie des cinq principales activités à Inner London (à l'exclusion de la construction), alors que, dans les autres régions montrées, les cinq principales activités en termes d'emploi étaient le commerce de détail, la construction, les hôtels et restaurants,

Graphique 5.2: Activités les plus concentrées (divisions de la NACE), part des régions principales dans l'emploi total, EU-27 et NO, 2005
Pourcentage du total sectoriel



les autres services aux entreprises et le commerce de gros. En réalité, un examen de l'ensemble des régions pour lesquelles des données sont disponibles montre que le commerce de détail compte parmi les cinq plus grandes activités (divisions de la NACE) dans chaque région, les autres services aux entreprises faisant partie des cinq plus grandes activités dans plus de 90 % des régions, la construction et le commerce dans plus de 80 % et les hôtels et restaurants dans plus de 60 %. Ces cinq activités se démarquent des quarante autres activités étudiées: parmi ces dernières, aucune ne figure parmi les cinq premières activités dans plus de 20 % des régions, quatorze n'atteignent les cinq premières places dans aucune région et vingt se trouvent dans les cinq premières activités dans cinq régions au maximum.

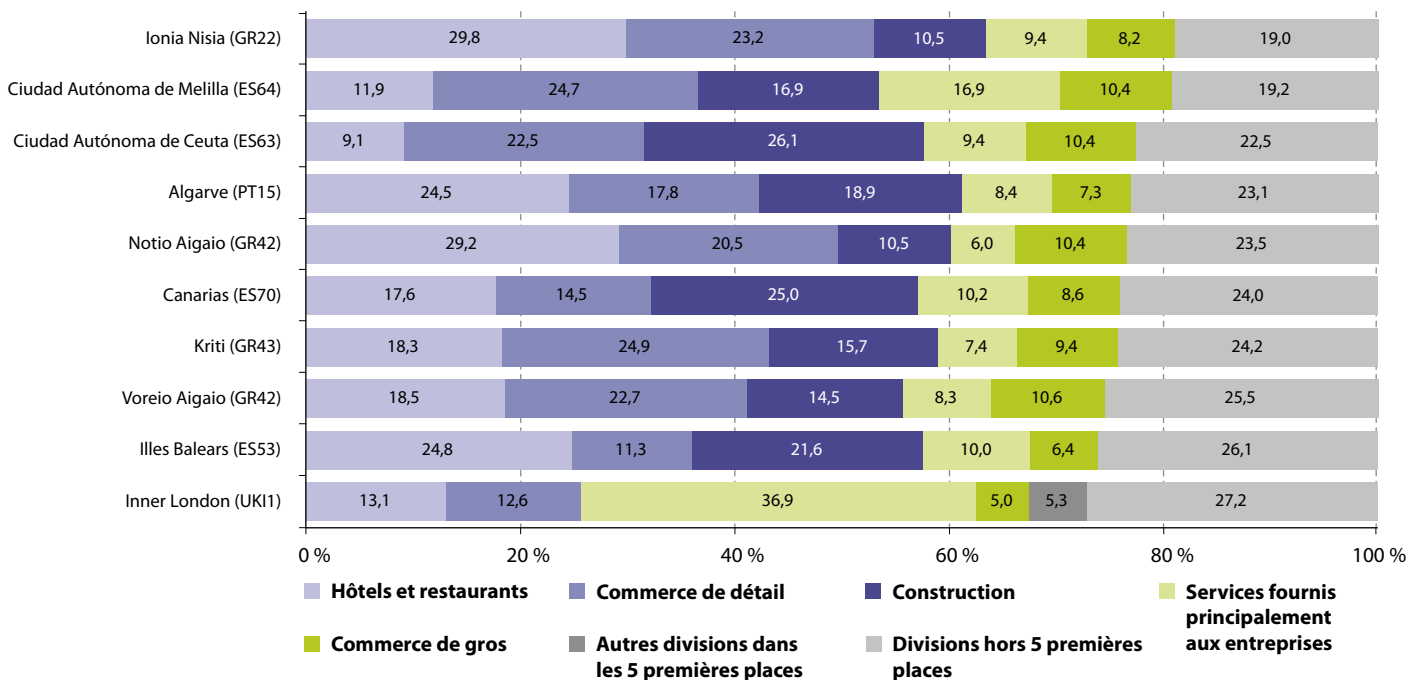
Analyse de l'industrie chimique

La seconde partie de la présente publication est consacrée à l'industrie chimique (division 24 de la NACE) où des matières premières, en particulier des huiles et des minéraux, sont transformées en une grande diversité de substances qui sont utilisées en tant qu'intrants par de nombreux secteurs économiques en aval et dans un large éventail de

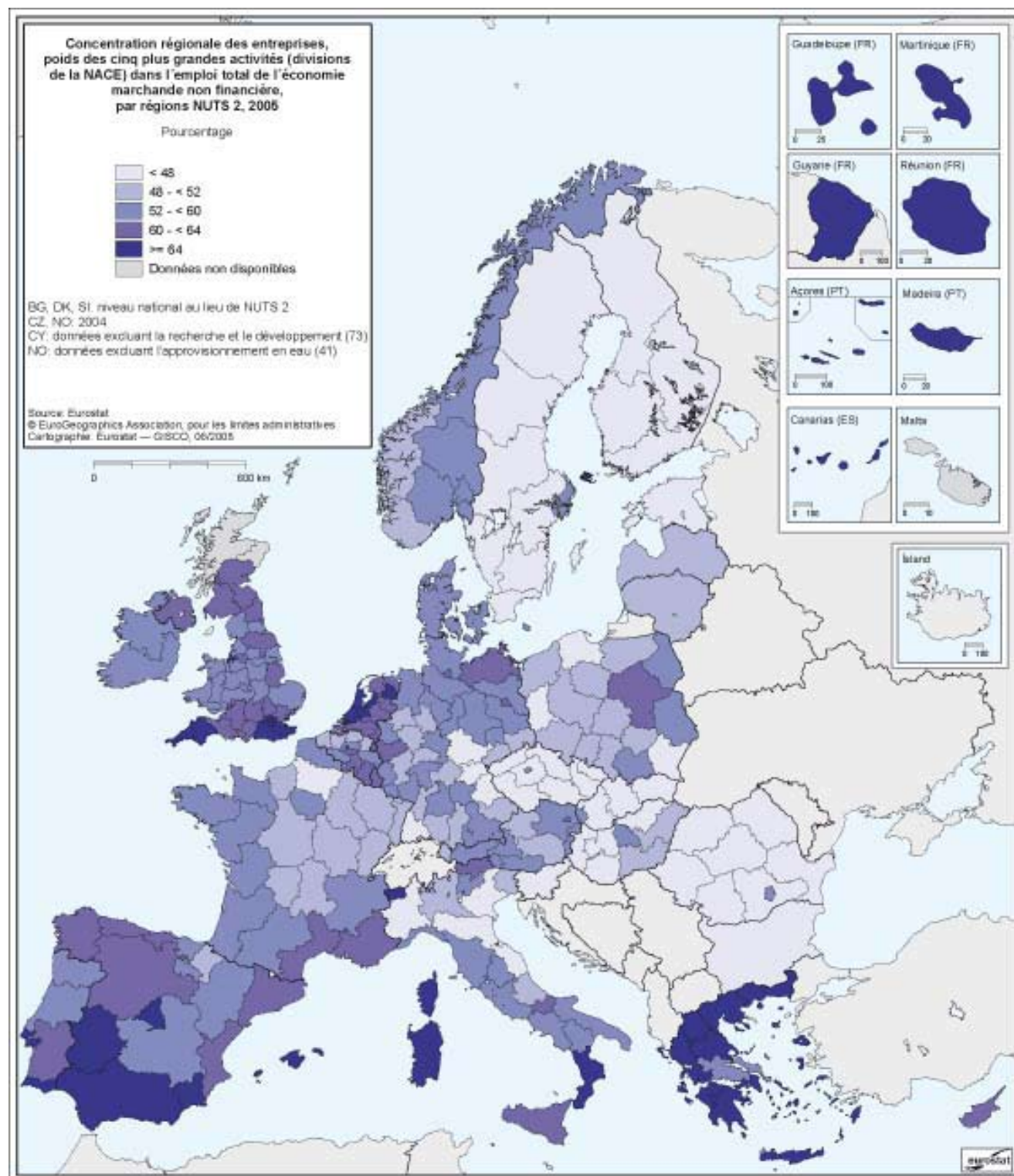
produits de consommation. L'industrie chimique, qui est dominée par la fabrication de produits pharmaceutiques et de produits chimiques de base (voir le graphique 5.4), était la cinquième plus grande activité manufacturière (division de la NACE) en termes d'emploi au sein de l'EU-27 en 2005. Elle avait également la deuxième plus grande productivité de main-d'œuvre (valeur ajoutée par personne occupée). Tandis que l'emploi dans l'industrie chimique n'a cessé de diminuer au cours des dix dernières années au sein de l'EU-27, la production a, pour sa part, augmenté constamment (de respectivement - 8 et + 22 % au total entre 2000 et 2007 selon les statistiques à court terme), ce qui révèle une augmentation considérable de la productivité. L'industrie chimique est un secteur dominé par les grandes entreprises. Les petites et moyennes entreprises (PME), qui comptent moins de 250 personnes occupées, ne représentaient qu'un tiers de la main-d'œuvre de l'EU-27 en 2005, contre près de 60 % dans l'industrie manufacturière dans son ensemble et deux tiers environ de l'économie marchande non financière globale. Les entreprises européennes dans ce secteur représentent environ 30 % des ventes totales de produits chimiques et comprennent plusieurs des plus grandes entreprises (groupes) du monde ⁽³⁾.

⁽³⁾ Source: CEFIC (<http://www.cefic.org>) et Chemical & Engineering News (<http://pubs.acs.org/cen>) dans: *European Business: facts and figures*, édition 2007, Eurostat (2008).

Graphique 5.3: Régions les plus concentrées, part des cinq plus grandes activités (divisions de la NACE) dans l'emploi de l'économie marchande non financière, EU-27 et NO, 2005
Pourcentage du total régional



Carte 5.1: Concentration régionale des entreprises, poids des cinq plus grandes activités (divisions de la NACE) dans l'emploi total de l'économie marchande non financière, par régions NUTS 2, 2005
Pourcentage

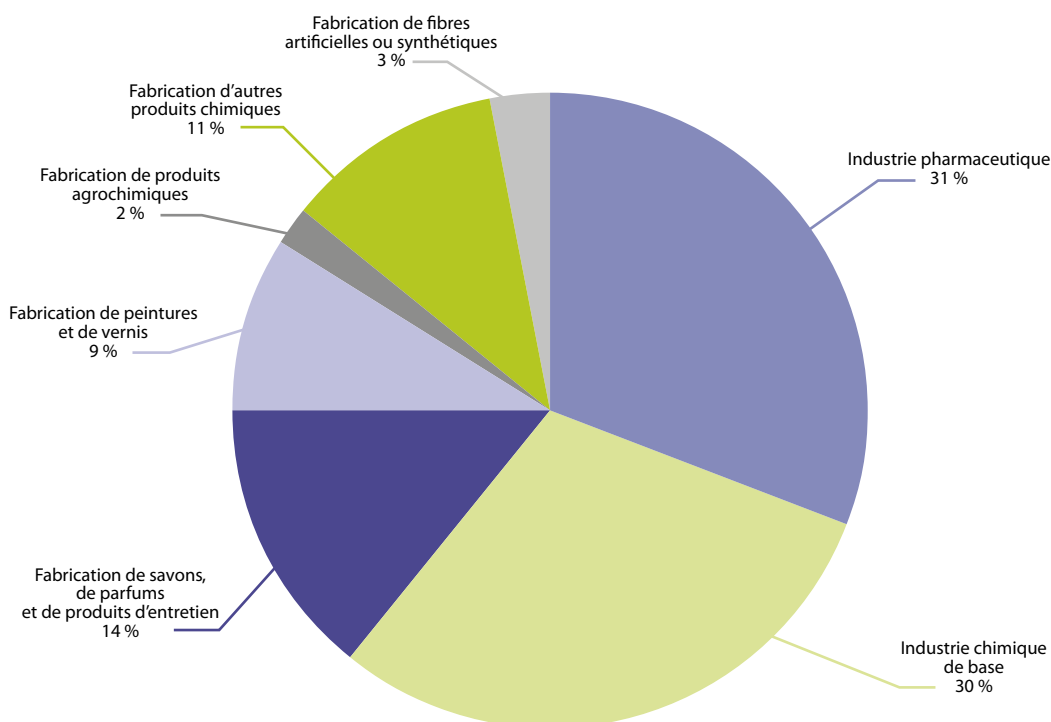


Le graphique 5.5 montre les trente régions les plus spécialisées dans l'industrie chimique en 2005 en ce qui concerne la part de cette activité dans l'emploi total dans l'économie du secteur marchand non financier. La région la plus spécialisée était Rhénanie-Palatinat en Allemagne, où 12,4 % du total des personnes occupées travaillaient dans l'industrie chimique. Cinq des dix régions les plus spécialisées dans l'industrie chimique se trouvaient en Allemagne, et deux des quatre premières se situaient en Belgique. La France et le Royaume-Uni comptaient aussi plusieurs régions très spécialisées. Seules trois des trente régions les plus spécialisées se trouvaient dans les États membres qui ont adhéré à l'UE en 2004 ou en 2007: Sud-Est en Roumanie, Észak-Magyarország en Hongrie et Západosnyugat-Slovákia en Slovaquie. Le graphique 5.5 montre également la part représentée par ces régions dans l'emploi total dans l'industrie chimique au sein de l'EU-27 et en Norvège. Plusieurs des régions illustrées dans l'industrie chimique dans les régions de l'EU-27 et de la Norvège en 2005. Ainsi qu'il ressort de cette carte, cette activité était relativement dispersée sur l'ensemble du territoire de l'UE, mais comptait une part non négligeable en Europe centrale, en particulier en Allemagne de l'Ouest, dans le nord de l'Italie, en France, en

Italie, qui enregistre le taux de main-d'œuvre le plus élevé parmi toutes les régions, représentant à elle seule 5,2 % de l'emploi total dans l'industrie chimique de l'EU-27 et de la Norvège en 2005. Le chiffre comprend aussi plusieurs régions de plus petite taille où l'industrie chimique représentait une grande part de l'emploi régional, mais où la part actuelle de l'emploi total dans l'industrie chimique de la région était plutôt faible. La différence de loin la plus grande en termes relatifs concernait les deuxième et sixième régions les plus spécialisées, à savoir Prov. Brabant Wallon en Belgique et Zeeland aux Pays-Bas, où l'industrie chimique représentait, respectivement, 9,3 et 4,4 % de l'emploi régional en 2005, soit 23 et 18 fois leur contribution à l'emploi total dans l'industrie chimique au sein de l'EU-27 et de la Norvège (0,4 et 0,2 %).

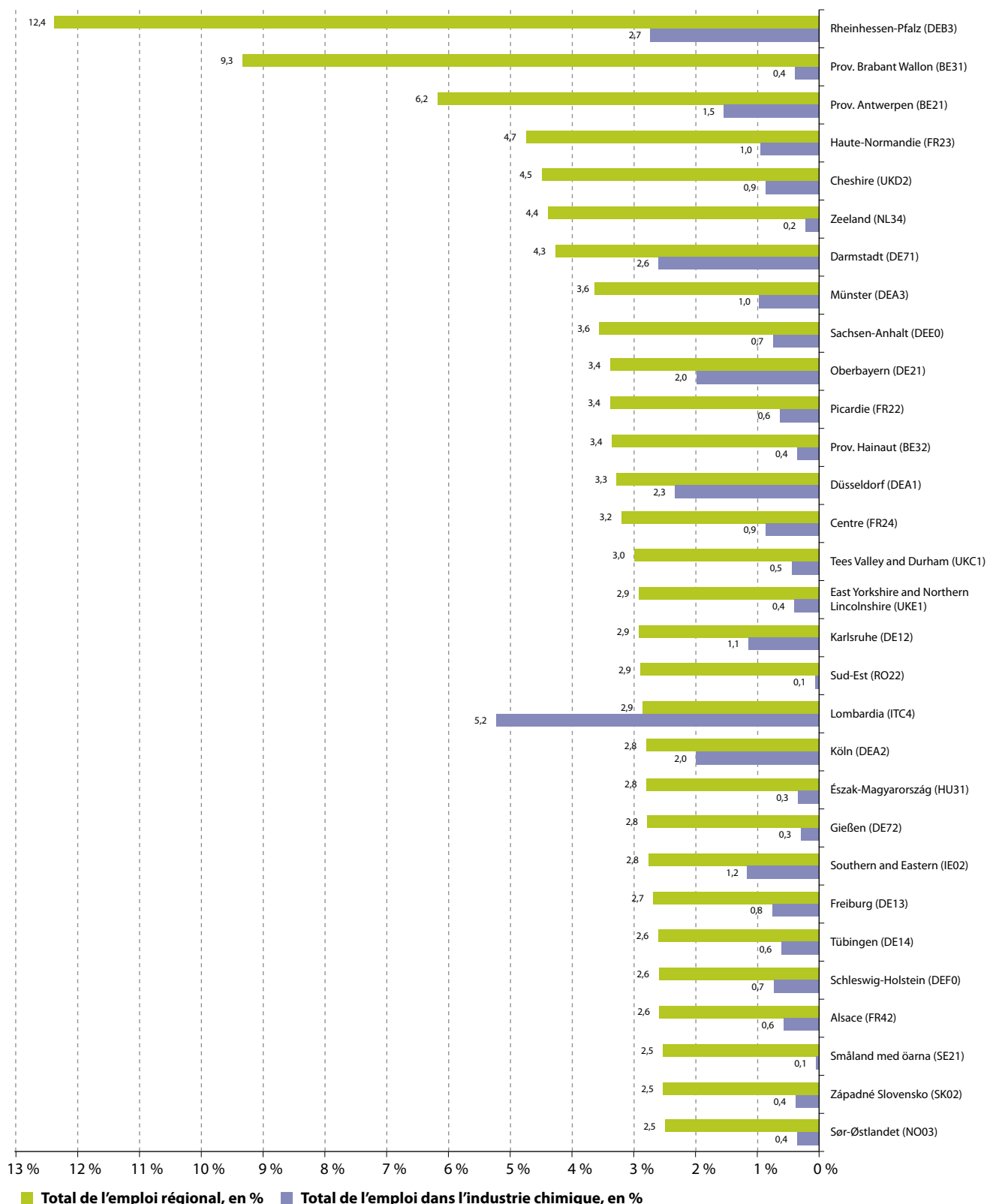
La carte 5.2 montre la taille de la main-d'œuvre dans l'industrie chimique dans les régions de l'EU-27 et de la Norvège en 2005. Ainsi qu'il ressort de cette carte, cette activité était relativement dispersée sur l'ensemble du territoire de l'UE, mais comptait une part non négligeable en Europe centrale, en particulier en Allemagne de l'Ouest, dans le nord de l'Italie, en France, en

Graphique 5.4: Emploi dans l'industrie chimique (division 24 de la NACE) par sous-secteur, EU-27, 2005
Pourcentage du total sectoriel



Graphique 5.5: Les 30 régions les plus spécialisées dans l'industrie chimique, EU-27 et NO, 2005

Part de l'emploi de l'économie marchande non financière de la région et part de la région dans l'emploi total de l'industrie chimique, en pourcentage





Belgique et aux Pays-Bas. Les régions ayant la plus forte concentration de main-d'œuvre dans l'industrie chimique en 2005 étaient Lombardia en Italie du Nord (avec 96 000 personnes occupées), Île-de-France (81 000) et Cataluña en Espagne (62 000), suivies de cinq régions dans le sud et l'ouest de l'Allemagne: Rhinessen-Pfalz (50 000), Darmstadt (48 000), Düsseldorf (43 000), Köln (37 000) et Oberbayern (36 000).

Entre 2004 et 2005, l'emploi dans l'industrie chimique a augmenté dans 105 régions, a décliné dans 156 et est resté inchangé dans 4 (voir la carte 5.3). Au total, l'emploi dans les régions illustrées a diminué de 20 600 personnes occupées, soit 1,1 %. Comme des preuves en attestent, la concentration régionale de l'emploi dans l'industrie chimique s'intensifie. Ainsi, l'emploi a augmenté substantiellement en France et en Italie dans la région qui comptait déjà la main-d'œuvre la plus forte, alors qu'il a parallèlement diminué dans presque toutes les autres régions. Une augmentation considérable de la part de l'emploi national total a donc été enregistrée dans les régions se classant en tête, passant de 23,5 % en 2004 à 30,9 % en 2005 dans la région de la capitale en France et de 45,7 à 48,8 % en Lombardia en Italie. Une analyse de la tendance de l'emploi basée sur les catégories de taille d'emploi utilisées dans la carte 5.2 montre que l'emploi a diminué dans toutes les catégories, sauf dans celle renfermant les régions qui enregistrent la main-d'œuvre la plus forte. Les seize régions qui comptaient une main-d'œuvre dans l'industrie chimique de plus de 20 000 personnes occupées en 2005 ont enregistré une augmentation nette totale de 19 300 personnes occupées, soit plus 3,0 %, entre 2004 et 2005. L'emploi a diminué de 3,2 % dans les régions comptant une main-d'œuvre comprise entre 10 000 et 19 999 personnes et de 2,4 % dans les régions comptant une main-d'œuvre comprise entre 4 000 et 9 999 personnes. La baisse relative la plus forte de l'emploi dans l'industrie chimique s'est produite dans des régions comptant la main-d'œuvre la plus faible, entre 1 000 et 3 999 personnes occupées (- 5,7 %) et moins de 1 000 personnes occupées (- 5,0 %). Cinq des huit régions enregistrant une augmentation de l'emploi de plus de 1 000 personnes faisaient partie des régions qui occupaient le plus de main-d'œuvre en 2005: Île-de-France (région de Paris), où une augmentation de 21 000 personnes occupées a été enregistrée, Lombardia (+ 5 300) en Italie, Düsseldorf (+ 2 100) et Oberbayern (+ 1 300) en Allemagne et Southern and Eastern (+ 1 200) en Irlande. Les trois autres régions avaient une main-d'œuvre dans l'industrie chimique relativement petite en 2005 malgré une croissance comprise entre 15 et 25 %: Prov.

Brabant Wallon en Belgique (+ 1 900), Lorraine dans le nord-est de la France (+ 1 300) et Sør-Østlandet dans le sud de la Norvège (+ 1 100). L'emploi dans l'industrie chimique a diminué de plus de 1 000 personnes dans dix-neuf régions: cinq au Royaume-Uni, quatre en France, trois en Allemagne, trois en Italie, une respectivement en Belgique, en Hongrie et en Roumanie et une au Danemark (considéré ici comme une seule région). La plus forte diminution a été enregistrée en Picardie dans le nord-ouest de la France (- 3 400 personnes), suivie de Köln en Allemagne (- 3 000) et de la Région de Bruxelles-Capitale/Brussels Hoofdstedelijk Gewest en Belgique (- 2 600).

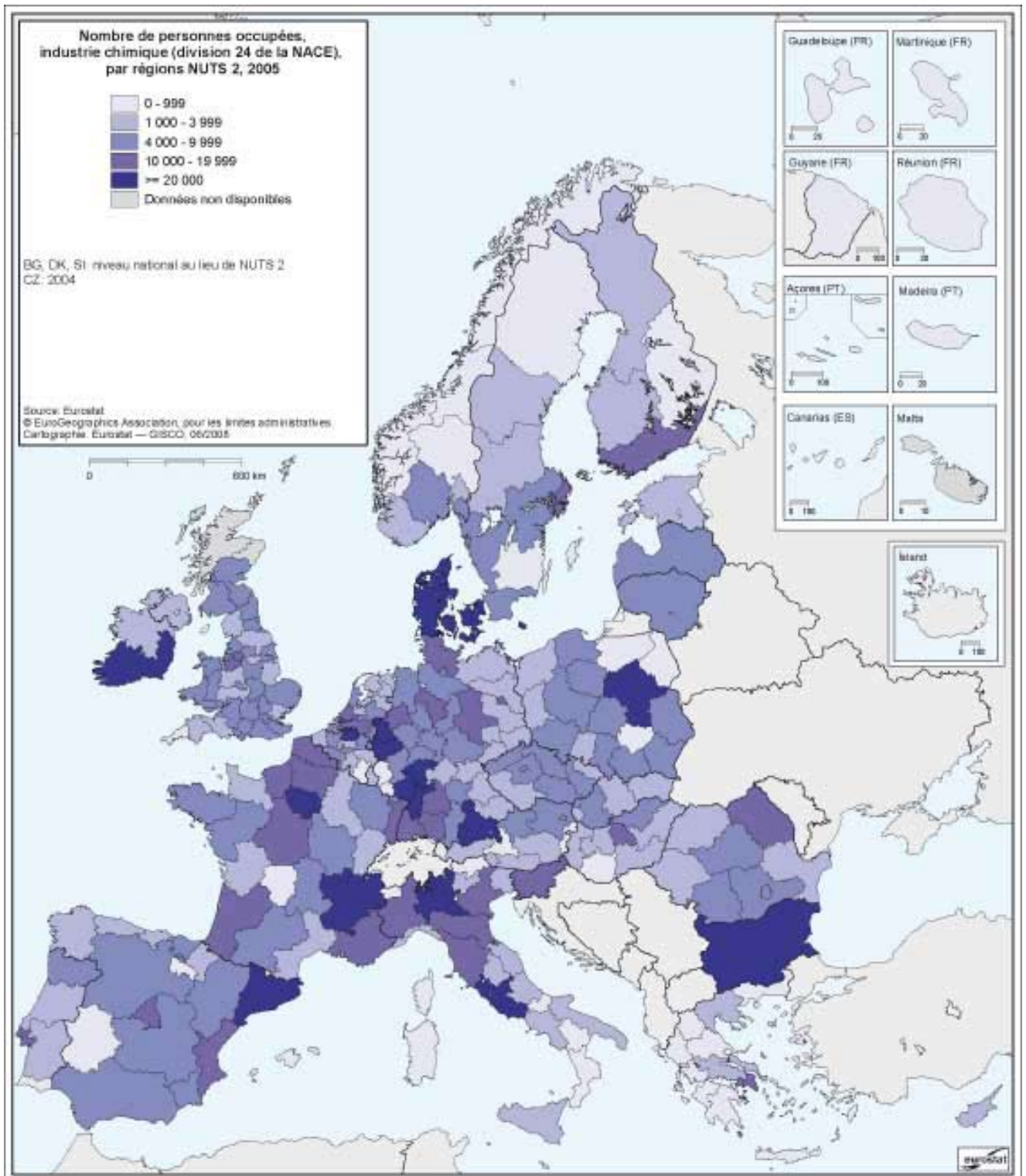
Les investissements et la croissance sont mis en corrélation au niveau macroéconomique, mais pas forcément en termes de création d'emplois, étant donné que les investissements dans les nouvelles machines et les nouveaux équipements pourraient réduire la nécessité d'un apport de main-d'œuvre. La carte 5.4 montre les montants investis en moyenne par personne occupée dans l'industrie chimique en 2005 dans chaque région, les régions étant classées dans l'une des deux catégories en fonction de la taille de la main-d'œuvre de l'industrie chimique: moins de 4 000 personnes occupées ou plus de 4 000 personnes occupées. Il est à noter que ces chiffres ne tiennent pas compte des écarts de pouvoir d'achat entre les régions, qui sont généralement nettement inférieurs dans les États membres qui ont adhéré à l'UE en 2004 et en 2007. Les investissements les plus élevés par rapport à la taille de la main-d'œuvre dans l'industrie chimique ont été enregistrés à Åland (Finlande) et à Ionia Nisia (Grèce), mais celles-ci faisaient partie des régions qui comptaient la main-d'œuvre la moins forte, ce qui signifie que ces investissements, exprimés en euros, comptaient en réalité parmi les plus faibles de toutes les régions. Dans les régions comptant plus de 4 000 personnes occupées dans l'industrie chimique, le taux d'investissement le plus élevé a été enregistré à Sør-Østlandet en Norvège, avec 42 100 euros par personne occupée, suivie d'Észak-Magyarország en Hongrie avec 38 400 euros et du Cheshire au Royaume-Uni avec 36 800 euros. Cinq des seize régions comptant plus de 20 000 personnes occupées dans l'industrie chimique avaient un taux d'investissement de plus de 15 000 euros par personne occupée: Southern and Eastern en Irlande (33 800 euros), Oberbayern en Allemagne (20 800 euros), le Danemark (19 700 euros), Köln en Allemagne (16 300 euros) et Prov. Antwerpen en Belgique (15 300 euros). Le taux d'investissement avait tendance à être supérieur en moyenne dans les régions qui enregistraient une

augmentation de l'emploi. Les régions où l'emploi accusait une baisse en 2005 enregistraient un taux d'investissement de 12 900 euros par personne occupée en moyenne. Cela est légèrement inférieur au taux d'investissement des régions où l'emploi était en augmentation (13 300 euros). La différence est plus grande entre les vingt régions enregistrant les augmentations et les diminutions les plus fortes sur le plan de l'emploi: 14 500 et 12 500 euros, respectivement. Les moyennes pour les deux groupes de régions enregistrant une augmentation de l'emploi sont en outre très affectées par les investissements relativement modérés par personne occupée dans les deux régions ayant la main-d'œuvre la plus élevée, à savoir la Lombardia en Italie (11 900 euros) et la région de la capitale en France (10 200 euros). Si l'on exclut ces deux régions, les investissements moyens par personne occupée pour les régions enregistrant une augmentation de l'emploi seraient de 14 000 euros, tandis que la moyenne pour les vingt premières régions s'élèverait à pas moins de 17 500 euros.

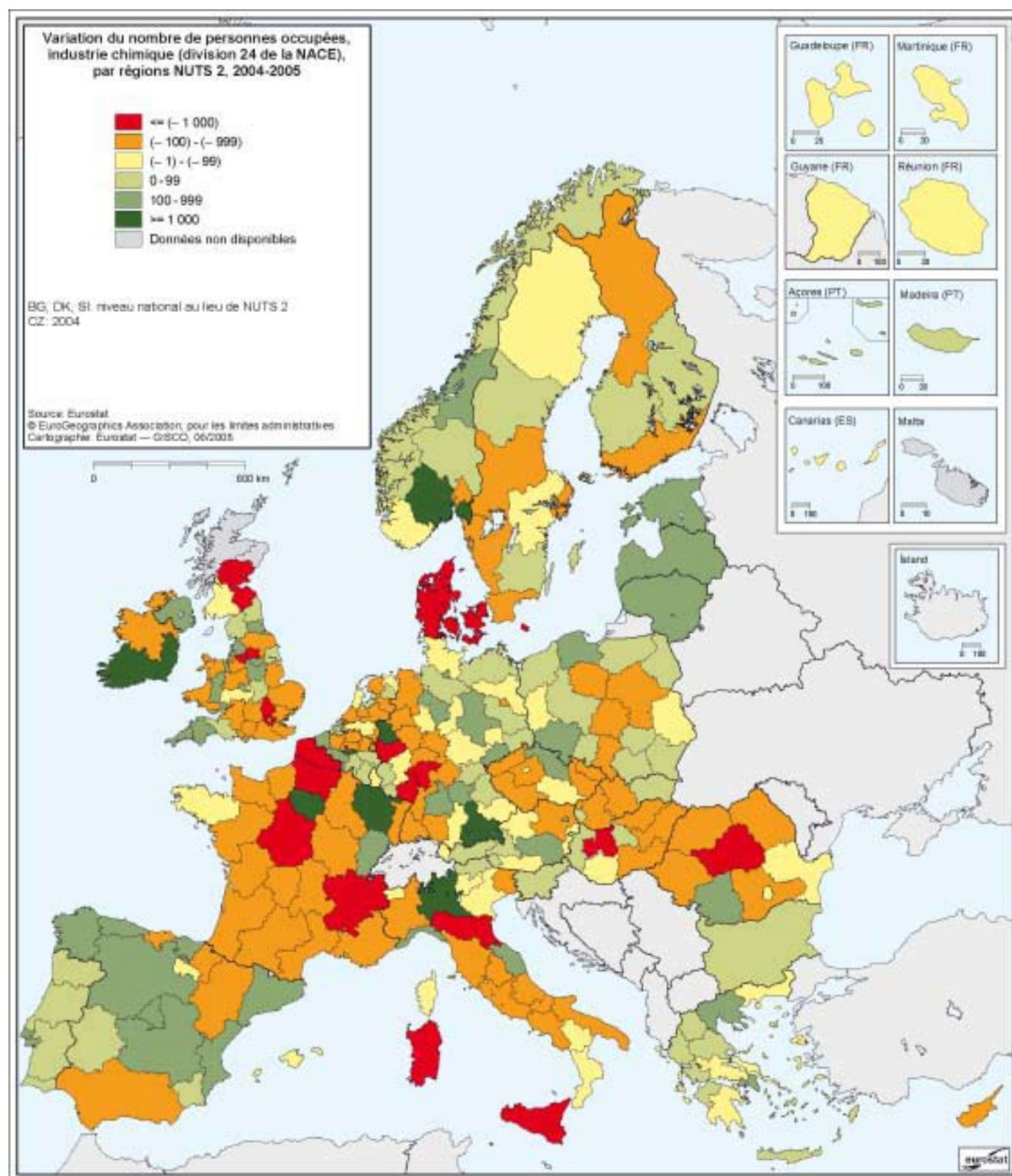
Conclusion

Les statistiques structurelles régionales sur les entreprises offrent aux utilisateurs souhaitant en savoir davantage sur la structure et le développement de l'économie marchande régionale une source de données détaillées et harmonisées. Ce chapitre a montré comment certaines de ces données peuvent être exploitées pour analyser certaines caractéristiques de l'activité économique régionale. Il ne s'agit que de quelques exemples. Au fur et à mesure de la disponibilité de séries chronologiques, il sera possible d'étudier, par exemple, les changements intervenant dans les modèles de spécialisation ou de concentration. D'autres études horizontales peuvent également être exécutées aux endroits où les statistiques structurelles régionales sur les entreprises sont utilisées en combinaison avec d'autres sources pour accroître la compréhension des facteurs affectant l'économie non marchande régionale et des forces motrices à la base des changements structurels.

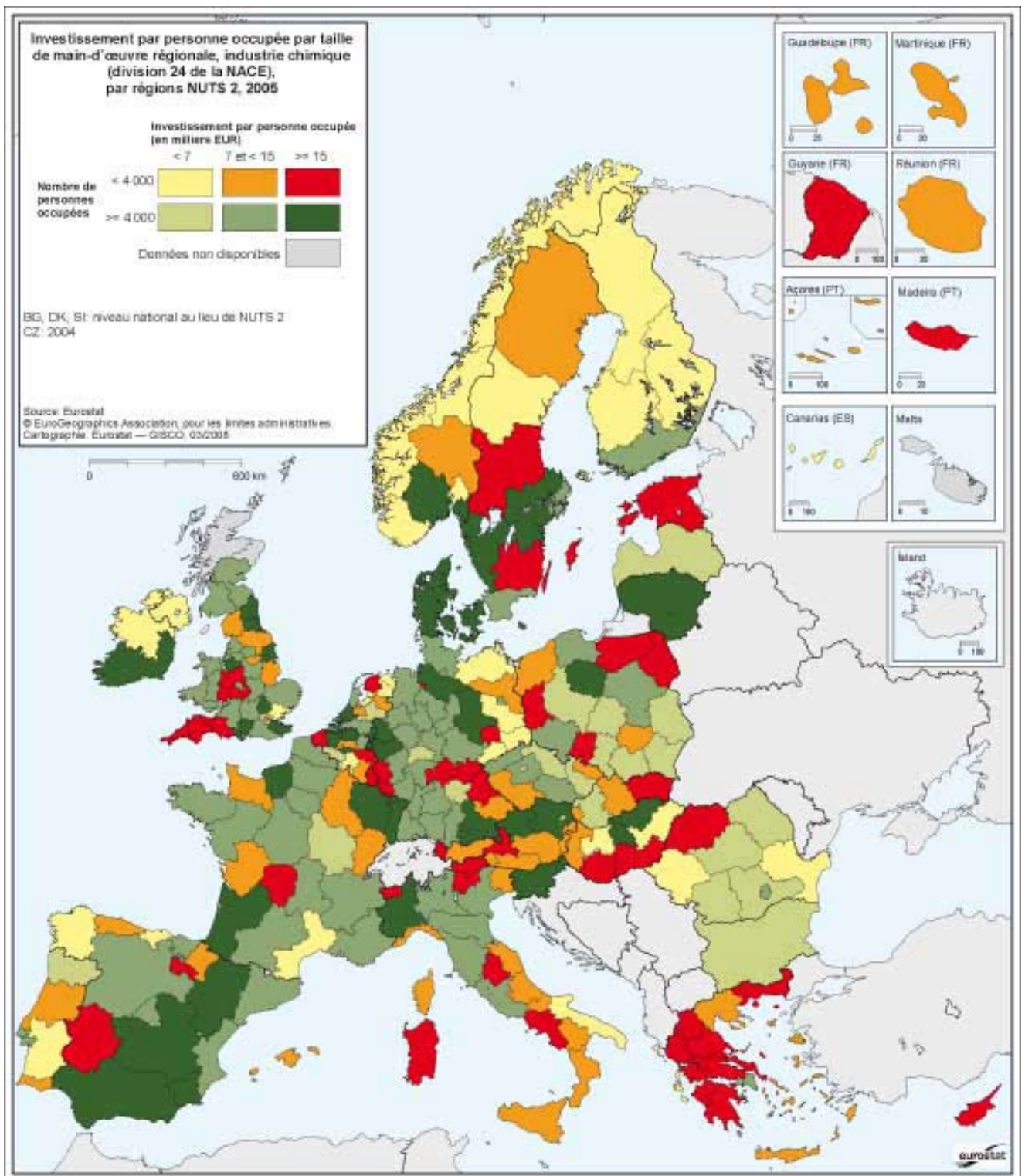
Carte 5.2: Nombre de personnes occupées, industrie chimique (division 24 de la NACE), par régions NUTS 2, 2005



Carte 5.3: Variation du nombre de personnes occupées, industrie chimique (division 24 de la NACE), par régions NUTS 2, 2004-2005



Carte 5.4: Investissement par personne occupée par taille de main-d'œuvre régionale, industrie chimique (division 24 de la NACE), par régions NUTS 2, 2005



Notes méthodologiques

Les statistiques structurelles régionales sur les entreprises sont collectées dans le cadre du règlement (CE, Euratom) n° 58/97 du Conseil relatif aux statistiques structurelles sur les entreprises (SSE) conformément aux définitions et ventilations spécifiées dans les règlements de mise en œuvre de la Commission. Les données couvrent tous les États membres de l'UE et la Norvège. (Les données de la Bulgarie ne sont pas présentées ici, car, au moment de la rédaction, elles n'étaient disponibles que selon les ventilations régionales utilisées pendant la période de préadhésion.) Ces ensembles de données SSE et d'autres sont accessibles sur le site internet d'Eurostat (<http://ec.europa.eu/eurostat/>), sous le thème «Industrie, commerce et services» (via l'arbre de navigation des «Données», sous «Industrie, commerce et services — vue horizontale»/«Statistiques structurelles sur les entreprises (industrie, construction, commerce et services»). Un certain nombre de publications, de données et d'informations générales sont disponibles dans la section du site internet d'Eurostat dédiée aux «Entreprises européennes», située directement sous le thème «Industrie, commerce et services» — voir le sujet spécial «Statistiques structurelles régionales sur les entreprises». La plupart des séries de données sont mises à jour en permanence et, le cas échéant, révisées. Le présent chapitre reflète l'état des données en mars 2007.

Les statistiques structurelles sur les entreprises sont présentées par secteur d'activité, conformément à la nomenclature NACE Rév. 1.1, avec une ventilation au niveau à deux chiffres (divisions de la NACE). Les données reprises ici se limitent à l'économie marchande non financière. L'économie marchande non financière comprend les sections C (industries extractives), D (industrie manufacturière), E (production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau), F (construction), G (commerce; réparations automobiles et d'articles domestiques), H (hôtels et restaurants), I (transports et communications) et K (immobilier, location et services aux entreprises). En sont exclus les activités agricoles, sylvicoles et de la pêche, l'administration publique et les autres services non marchands (actuellement non couverts par les SSE), ainsi que les services financiers (section J de la NACE), lesquels ne donnent lieu, pour le moment, qu'à une collecte facultative. L'ensemble de ces activités représentait environ 30 % de la valeur ajoutée totale de l'EU-27 et 38 % de l'emploi en 2005, d'après les comptes nationaux. Dans certains pays ou régions, cette part pouvait toutefois être nettement supérieure.

L'unité d'observation pour les données SSE régionales est l'unité locale, qui correspond à une entreprise ou une partie d'entreprise sise en un lieu topographiquement identifié. Les unités locales sont classées en secteurs (selon la NACE), en fonction de leur activité principale. Au niveau national, l'unité statistique est l'entreprise. Comme une entreprise peut être constituée de plusieurs unités locales, il est possible que l'activité principale de l'unité locale soit différente de celle de l'entreprise à laquelle elle appartient. Les statistiques structurelles nationales et régionales sur les entreprises ne sont donc pas entièrement comparables. Il convient de noter que, dans certains pays, le code d'activité attribué est basé sur l'activité principale de l'entreprise considérée.

Des données régionales sont disponibles au niveau NUTS 2 pour un ensemble limité de variables, à savoir le nombre d'unités locales, les salaires et les traitements, le nombre de personnes occupées et les investissements en biens corporels. Cette dernière variable est collectée à titre facultatif, sauf pour l'industrie (sections C, D et E de la NACE), d'où une disponibilité des données moindre que pour les autres variables. Les variables sont définies conformément au règlement (CE) n° 2700/98 de la Commission. Ci-dessous figurent les définitions sommaires des variables présentées dans cette publication:

Nombre de personnes occupées: nombre total de personnes (rémunérées ou non) travaillant dans l'unité considérée et de personnes travaillant à l'extérieur de l'unité tout en faisant partie de celle-ci et en étant rémunérées par elle. Sont également inclus les propriétaires exploitants, les aides familiaux non rémunérés, les travailleurs à temps partiel, les travailleurs saisonniers, etc.

Investissements bruts en biens corporels: sont concernés les biens d'équipement neufs ou usagés, achetés auprès de tiers ou produits pour compte propre et dont la durée d'utilisation est supérieure à un an, y compris les actifs non produits tels que les terrains. Sont également incluses les extensions, les modifications, les améliorations et les rénovations qui prolongent la durée de vie ou augmentent la capacité productive des biens corporels.

Salaires et traitements: toutes les sommes en espèces et les avantages en nature versés aux personnes comptées au nombre des salariés, y compris les travailleurs à domicile, en rémunération de leur travail au cours de l'exercice comptable. Sont inclus dans les traitements et salaires les cotisations sociales, les impôts sur le revenu, etc., dus par le salarié, même lorsqu'ils sont payés directement par l'employeur. Sont exclues des salaires et des traitements les cotisations sociales de l'employeur.



Marché du travail



Cohésion des marchés du travail régionaux

On constate des disparités importantes entre les marchés du travail régionaux. Certaines régions connaissent des taux de chômage faibles et des taux d'emploi et d'activité élevés et obtiennent de bons résultats dans l'emploi des jeunes. C'est le cas dans presque toutes les régions du Royaume-Uni, des Pays-Bas et de l'Autriche. D'autres régions tendent à afficher des différences considérables dans la participation des hommes et des femmes au marché du travail et obtiennent de moins bons résultats dans l'emploi des jeunes. C'est le cas en Grèce, dans le sud de l'Italie et dans le sud de l'Espagne.

Les régions orientales de l'Allemagne et de la Slovaquie accusent des taux de chômage élevés, mais l'écart entre la participation des hommes et des femmes sur le marché du travail est peu important.

On note dans les régions de la Suède, du Portugal, de la République tchèque et de l'Allemagne occidentale des taux d'emploi et d'activité relativement élevés, particulièrement pour les travailleurs âgés. Les régions de la France, de la Pologne, de la Hongrie et de la Roumanie connaissent quelques difficultés en matière de participation des jeunes travailleurs et des travailleurs âgés sur leurs marchés du travail.

Malgré toutes ces caractéristiques différentes, dont certaines peuvent résulter d'environnements culturels différents, l'objectif de cohésion sociale en Europe implique que les disparités entre les marchés du travail régionaux soient aussi réduites que possible.

Ce chapitre met l'accent principalement sur les taux d'emploi et de chômage globaux, sur leur évolution au fil du temps et sur les conséquences de cette évolution pour la cohésion régionale. De bons résultats sur le marché du travail profitent-ils nécessairement à toutes les régions? Certaines régions ne demeurent-elles pas à l'écart?

Emploi

En 2006, l'EU-27 a progressé comme jamais auparavant en vue d'atteindre les objectifs globaux en matière d'emploi fixés en 2000 par le Conseil européen de Lisbonne, malgré un taux d'emploi de 64,3 %, inférieur de 5,7 points de pourcentage à l'objectif.

Les autres objectifs principaux en matière d'emploi sont également plus près d'être atteints. Le

taux d'emploi des femmes était de 57,1 % en 2006, c'est-à-dire inférieur de 2,9 points de pourcentage à l'objectif, et, pour les personnes âgées de 55 à 64 ans, le taux d'emploi s'établissait à 43,4 %, donc encore à 6,6 points de pourcentage en deçà de l'objectif.

Des améliorations ont certes été constatées en 2006, mais des résultats nettement meilleurs sont nécessaires afin d'atteindre les objectifs fixés.

Au-delà des objectifs liés à l'emploi, il ne faut pas oublier que la cohésion sociale est une question importante en soi, puisqu'elle constitue l'un des trois objectifs principaux fixés par le Conseil européen de Lisbonne. Les objectifs nationaux ne devraient pas être atteints en négligeant certaines régions en retard.

La carte 6.1 montre la répartition des taux d'emploi avec, dans la couleur la plus foncée, les régions NUTS 2 ayant déjà atteint les objectifs de Lisbonne en matière d'emploi.

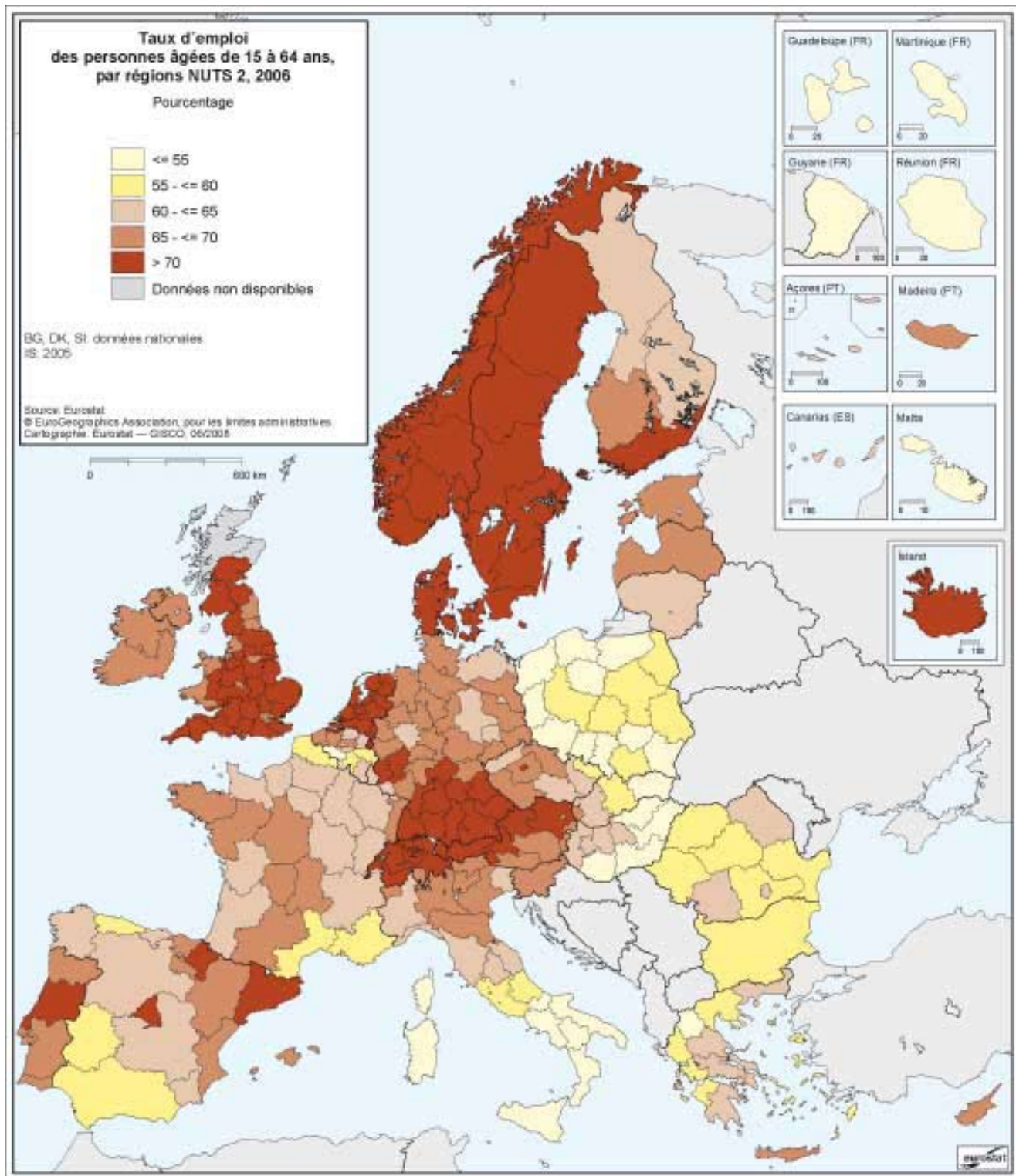
Juste au centre, à l'intersection entre l'Allemagne, l'Autriche et la République tchèque, un groupe de régions affichent des taux d'emploi relativement élevés, comme c'est le cas dans les régions des pays du nord et dans presque toutes les régions du Royaume-Uni et des Pays-Bas.

Les régions avec des taux d'emploi relativement bas sont généralement situées dans deux parties de l'UE: dans le sud de l'Espagne, en France, en Italie et en Grèce, et également dans l'est de la Hongrie et en République tchèque. Les régions de Pologne enregistrent aussi des taux d'emploi relativement bas, tout comme deux régions belges, Région de Bruxelles-Capitale/Brussels Hoofdstedelijk Gewest et Prov. Hainaut, et les régions françaises d'outre-mer.

L'écart entre le taux d'emploi le plus faible et le taux d'emploi le plus élevé au niveau régional était encore considérable en 2006. Ces taux allaient de 41,7 % en Guyane, l'une des régions françaises d'outre-mer, à 78,7 % dans le Berkshire, Buckinghamshire and Oxfordshire, au Royaume-Uni.

Cette carte montre également que, dans certains pays, toutes les régions, ou presque, se trouvent dans la même classe, ce qui signifie que les taux d'emploi régionaux sont très similaires, par exemple aux Pays-Bas et en Suède. Dans d'autres pays comme l'Italie ou la Slovaquie, la répartition des taux d'emploi est plus hétérogène. Le calcul des disparités existant entre les taux d'emploi régionaux est un moyen d'évaluer la cohésion du marché du travail. Ce calcul des disparités sera analysé plus loin.

Carte 6.1: Taux d'emploi des personnes âgées de 15 à 64 ans, par régions NUTS 2, 2006
 Pourcentage



La meilleure façon de surmonter les disparités sur les marchés du travail régionaux est que les régions ayant des taux d'emploi relativement faibles relèvent ceux-ci plus rapidement que les autres régions. La carte 6.2 montre les variations des taux d'emploi régionaux en points de pourcentage au cours des cinq dernières années.

Au cours des cinq dernières années, le taux d'emploi a augmenté dans presque 80 % des régions de l'EU-27; parmi les 259 régions pour lesquelles des données sont disponibles, 9 seulement ont vu leur taux d'emploi chuter de plus de 2 points de pourcentage.

Il existe une corrélation négative, qui n'est certes pas excessivement marquée, mais cependant notable, entre les taux d'emploi relevés en 2002 et l'évolution du taux d'emploi au cours des cinq années suivantes: de manière générale, on note pendant cette période une croissance plus rapide dans les régions qui affichaient des taux d'emploi faibles en 2002 que dans les autres régions.

C'est le signe que les disparités régionales de taux d'emploi ont diminué au cours des cinq dernières années.

Dans les pays de l'AELE, tous les taux d'emploi régionaux dépassaient 70 %, à la seule exception de Ticino, en Suisse.

Chômage

En 2006, on a également constaté une baisse substantielle du chômage dans l'EU-27, la plus importante depuis 2000. Le taux de chômage est passé de 9,0 % en 2005 à 8,2 % en 2006. L'écart entre le taux de chômage des hommes et celui des femmes s'est établi à 1,4 point de pourcentage, avec des taux de chômage de 7,6 % pour les hommes et de 9,0 % pour les femmes.

Au niveau des pays, il subsistait de fortes disparités dans les taux de chômage. Six pays affichaient des taux de chômage inférieurs à 5 %: le Danemark et les Pays-Bas (tous deux 3,9 %), l'Irlande (4,4 %), Chypre (4,5 %) ainsi que l'Autriche et le Luxembourg (tous deux 4,7 %). Trois pays avaient des taux de chômage supérieurs à 10 %: l'Allemagne (10,2 %), la Slovaquie (13,4 %) et la Pologne (13,9 %). Tandis que la Slovaquie et la Pologne ont réduit leurs taux de chômage respectifs de 5,3 et 6,0 points de pourcentage au cours des cinq dernières années, l'Allemagne a vu augmenter le sien de 1,7 point de pourcentage.

On constate un chômage élevé principalement dans les régions du nord-est, en Pologne, dans l'est

de l'Allemagne et dans l'est de la Slovaquie (voir la carte 6.3). Les départements français d'outre-mer, la région Extremadura en Espagne et les régions du sud de l'Italie accusaient également des taux de chômage élevés.

Comme dans le cas de la répartition des taux d'emploi, on voit sur la carte 6.3 que certains pays ont des taux de chômage analogues à ceux constatés dans leurs régions — par exemple la Pologne ou la Suède —, tandis que d'autres enregistrent des différences notables, par exemple l'Italie, où une nette division nord/sud est reconnaissable.

Si les régions avec un taux de chômage relativement élevé tendent à faire baisser celui-ci à un rythme plus rapide que d'autres régions, non seulement les chiffres nationaux baisseront, mais cela conduira également à une plus grande cohésion.

La carte 6.4 illustre l'évolution des taux de chômage régionaux au cours des cinq dernières années.

Il existe une corrélation négative significative entre les taux de chômage de 2002 et l'évolution de ces taux au cours des cinq années suivantes, ce qui signifie que, de manière générale, les régions caractérisées par des taux de chômage plus élevés ont tendance à réduire ces taux plus rapidement que les autres régions.

La carte 6.4 montre que, bien qu'ils soient restés élevés, les taux de chômage ont reculé de manière notable au cours des cinq dernières années dans les régions de la Pologne et du sud de l'Europe, alors qu'ils ont augmenté dans les régions du Portugal et de l'ouest de l'Allemagne. Par exemple, dans les régions Norte au Portugal et Bremen en Allemagne, les taux de chômage ont augmenté de plus de 4,0 points de pourcentage depuis 2002.

La région Lubuskie en Pologne, la région Calabria en Italie et les trois régions Severozapaden, Yugoiztochen et Severoiztochen en Bulgarie ont affiché des réductions considérables — de plus de 10 points de pourcentage — de leurs taux de chômage.

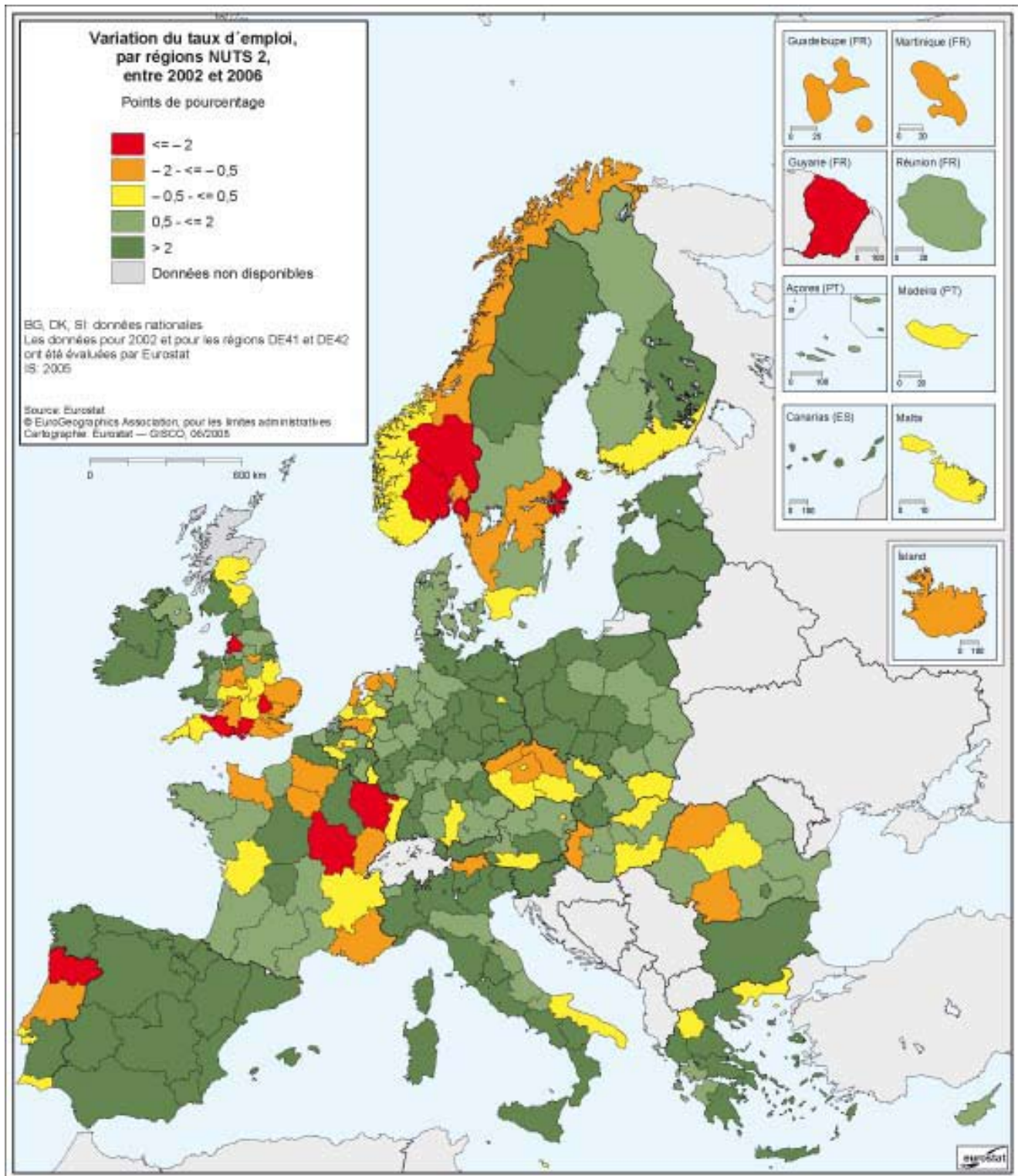
Bien que les disparités entre les taux de chômage régionaux au sein de l'EU-27 demeurent importantes, elles diminuent petit à petit.

Le chômage régional est relativement faible dans les pays de l'AELE. La Région lémanique, en Suisse, est la seule région ayant un taux de chômage supérieur à 5 %.

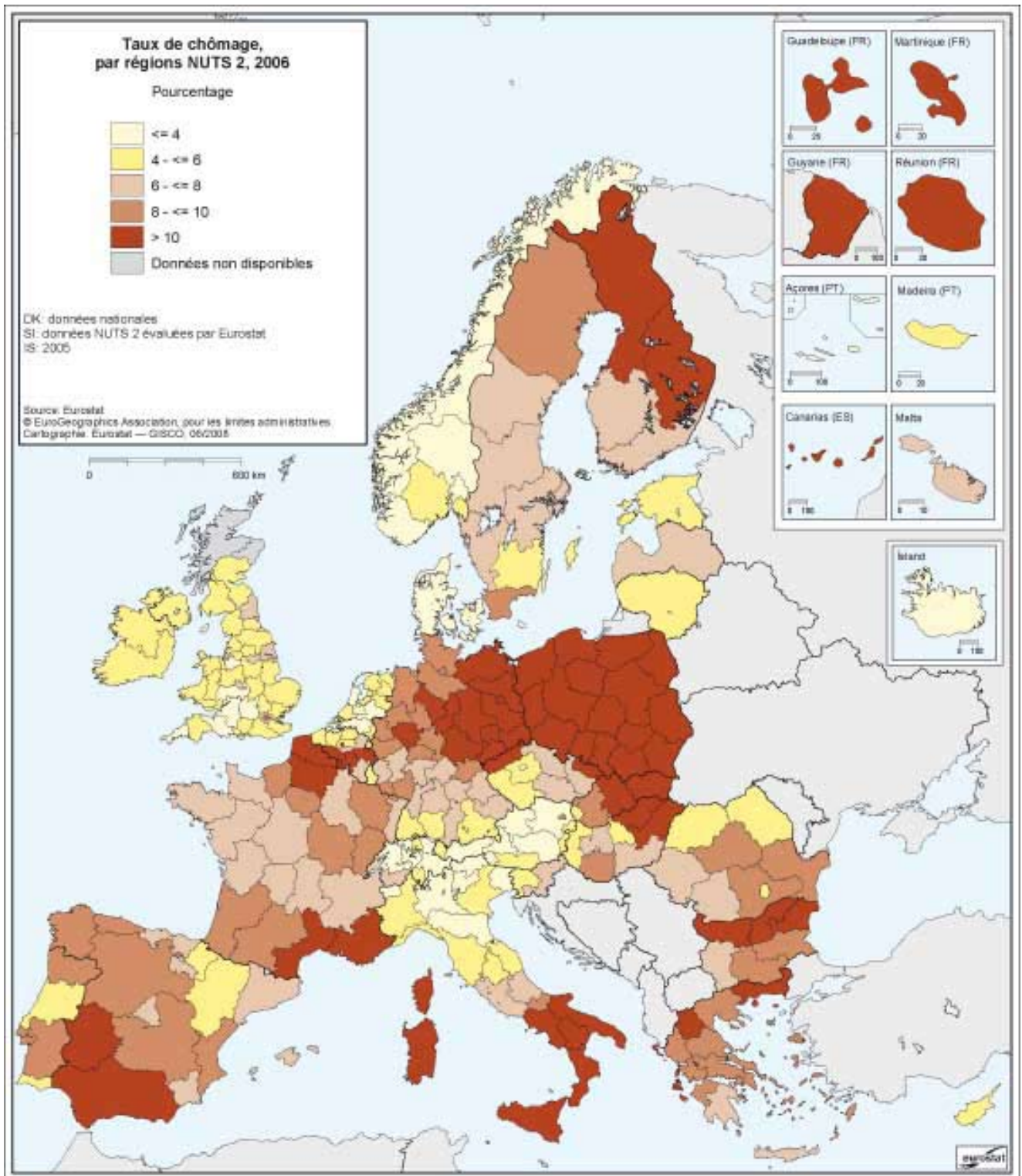
Chômage de longue durée

Le chômage de longue durée a un effet considérable sur la vie des personnes; c'est un

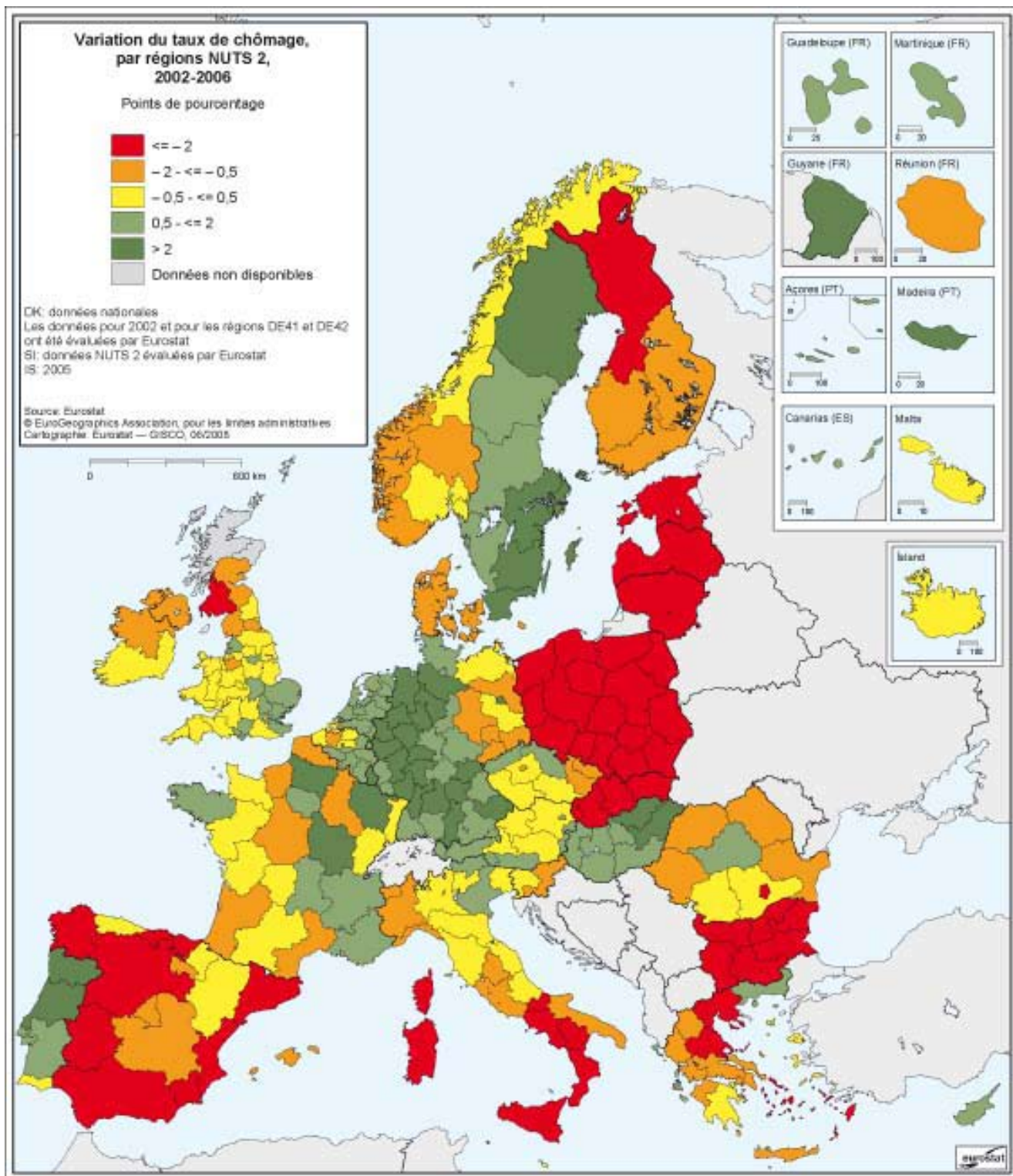
Carte 6.2: Variation du taux d'emploi, par régions NUTS 2, entre 2002 et 2006
Points de pourcentage



Carte 6.3: Taux de chômage, par régions NUTS 2, 2006
Pourcentage



Carte 6.4: Variation du taux de chômage, par régions NUTS 2, 2002-2006
Points de pourcentage



indicateur de la difficulté à réinsérer les personnes en recherche d'emploi sur le marché du travail. La part du chômage de longue durée, c'est-à-dire le pourcentage de personnes à la recherche d'un emploi depuis plus d'un an par rapport au total des chômeurs, était de 45,8 % en 2006. Ce chômage de longue durée n'a pas connu de tendance marquante dans l'EU-27 au cours des cinq dernières années.

La Bulgarie, la Roumanie et l'Italie ont réduit la part de leur chômage de longue durée, mais, en Bulgarie, plus de la moitié des chômeurs était à la recherche d'un emploi depuis plus d'un an en 2006. En Espagne et en Suède, moins de 30 % des chômeurs ont mis plus d'un an à trouver un emploi, et on a constaté des améliorations notables en matière de chômage de longue durée au cours des cinq dernières années.

On peut facilement voir en observant la carte 6.5 que, à l'exception de l'Italie, les pourcentages du chômage de longue durée tendent à être plus homogènes d'une région à l'autre au sein d'un même pays que ne le sont les taux d'emploi ou de chômage. Étant donné qu'il n'y a pas de disparités importantes entre les régions appartenant à un même pays, la part du chômage de longue durée est surtout appréhendée au niveau national.

L'étude de la carte 6.5 montre également que les pays se répartissent en trois groupes pour ce qui concerne la part du chômage de longue durée. Celle-ci est relativement faible dans des pays comme l'Espagne, le Luxembourg, l'Autriche et le Danemark, alors que, en Roumanie, en Pologne ou en Allemagne, elle est relativement élevée. Le troisième groupe, qui comprend la France, la Hongrie et la Lettonie, se caractérise par des pourcentages de chômage de longue durée moyens.

Le chômage de longue durée est particulièrement élevé dans les régions françaises d'outre-mer et dans toutes les régions de Slovaquie (sauf Bratislavský kraj), où plus de 70 % des chômeurs sont à la recherche d'un emploi depuis douze mois ou plus.

Comme pour les taux d'emploi et de chômage régionaux, les disparités entre le nord et le sud de l'Italie sont assez marquées, les régions du sud étant celles qui accusent les taux de chômage de longue durée les plus élevés.

Dans les régions de l'AELE, la part du chômage de longue durée est assez peu élevée, comparée à la majorité des régions de l'EU-27. Dans trois régions de Suisse seulement, un peu plus de 40 % des chômeurs étaient à la recherche d'un emploi depuis plus d'un an en 2006.

Disparités sur les marchés du travail régionaux

Il est assez facile de vérifier si les objectifs en matière d'emploi fixés par le Conseil européen de Lisbonne en 2000 vont être atteints ou non, puisque leur interprétation est très simple. Il s'agit simplement de vérifier si un indicateur donné du marché du travail dépasse un seuil donné. Mais l'analyse de ces seuls indicateurs n'indique pas si la réalisation des objectifs a permis d'améliorer la cohésion régionale ou non.

L'analyse des disparités entre régions au sein d'un même pays ou dans l'ensemble de l'UE nécessite un autre type d'indicateurs, à savoir les indicateurs des disparités du marché du travail. La dispersion des taux d'emploi et de chômage mesure l'écart entre les taux régionaux dans un pays donné ou dans l'EU-27, ce qui donne une idée de l'ampleur des écarts entre les taux régionaux. La nature de ces indicateurs fait qu'une diminution de la dispersion des taux correspond à une amélioration de la cohésion du marché du travail.

Le tableau 6.1 montre la dispersion des taux d'emploi et de chômage.

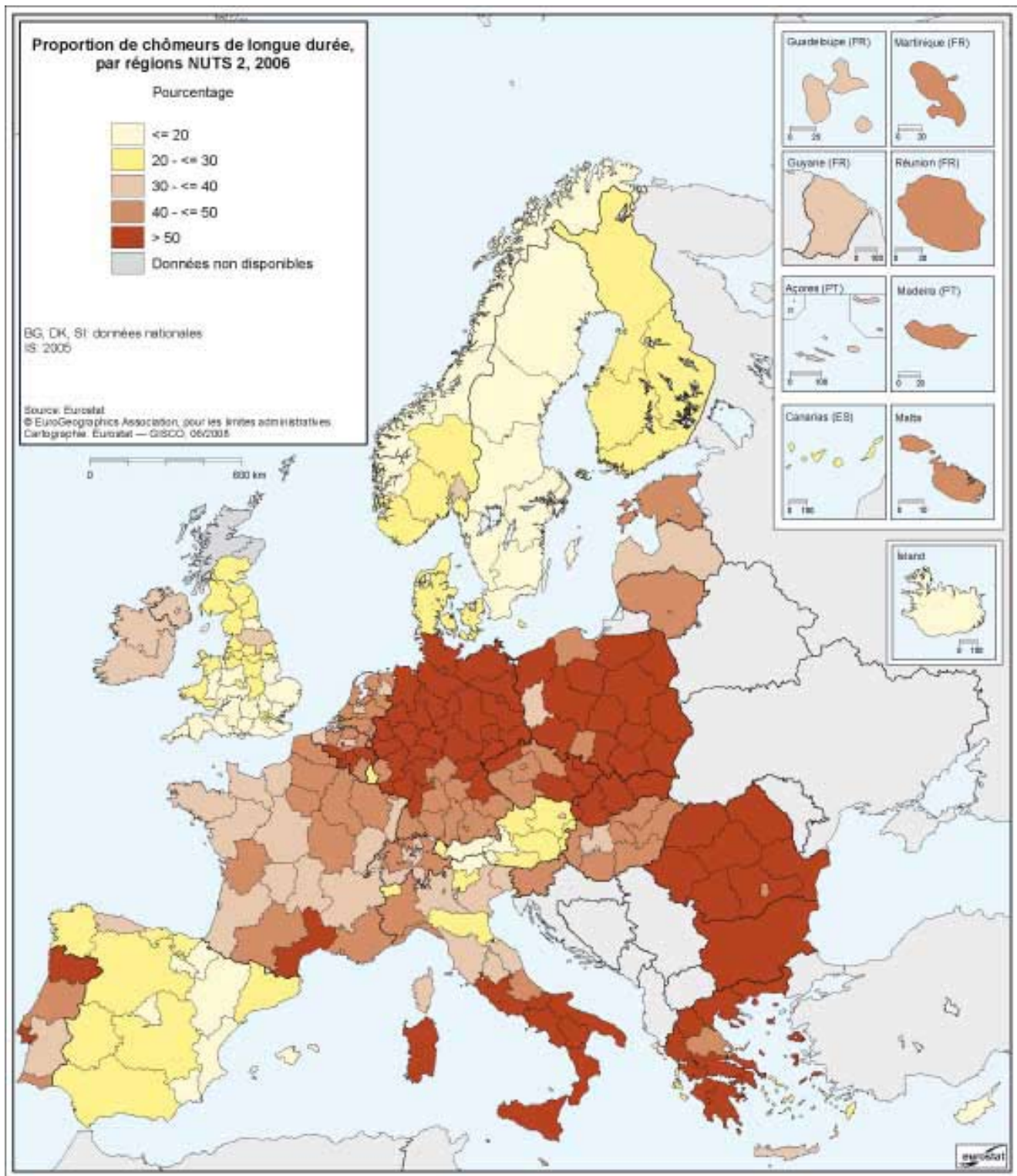
Les régions d'Europe s'uniformisent en termes de marchés du travail. Dans l'EU-27, la dispersion des taux d'emploi et de chômage a diminué, respectivement, de 1,8 et 16,8 points de pourcentage.

La raison en est que les régions moins performantes, et particulièrement les régions faisant partie des nouveaux États membres, rattrapent généralement leur retard, atténuant ainsi les disparités régionales.

Presque tous les pays ont réduit leurs disparités régionales au cours des cinq dernières années. Il y a deux exceptions, la Belgique et la Slovaquie, qui ont vu une augmentation de la dispersion à la fois pour l'emploi et pour le chômage. Le pays enregistrant la dispersion la plus importante est l'Italie, avec 16,0 % pour l'emploi et 57,1 % pour le chômage. Dans ce pays, la disparité des résultats du marché du travail régional entre le nord et le sud était très marquée, comme on l'a déjà vu sur les cartes 6.1 et 6.3. Cette division nord/sud était moins importante en 2006 que cinq ans auparavant, puisque l'Italie a également enregistré la diminution la plus significative de la dispersion des taux de chômage.

La Pologne a été le pays dans lequel les taux de chômage régionaux ont été les plus homogènes, et les Pays-Bas le pays avec la plus faible dispersion des taux d'emploi.

Carte 6.5: Proportion de chômeurs de longue durée, par régions NUTS 2, 2006
Pourcentage



Une autre méthode pour mesurer les disparités régionales consiste à calculer l'indice des régions moins performantes («underperforming regions» ou UPR). Une région est «moins performante» si son taux d'emploi est relativement bas comparé au taux d'emploi national (en dessous de 90 % du taux national) ou si son taux de chômage est relativement élevé par rapport au taux de chômage national (au-dessus de 150 % du taux national).

Le tableau 6.2 montre les résultats de l'indice des régions moins performantes pour l'emploi.

En 2006, le nombre des régions moins performantes n'a pas beaucoup diminué. On en comptait 51 dans l'EU-27, soit une de moins que cinq ans auparavant. Ces régions représentaient 20,6 % de la population. Cela signifie qu'une personne sur cinq au sein de l'EU-27 vit dans une région où le taux d'emploi est relativement bas comparé aux autres régions européennes.

Au niveau des pays, les diminutions les plus importantes du nombre des régions moins performantes en termes d'emploi au cours des cinq dernières années ont été constatées au Royaume-

Tableau 6.1: Dispersion des taux d'emploi et de chômage, niveau 2 de la NUTS

	Dispersion des taux d'emploi, niveau 2 de la NUTS					Dispersion des taux de chômage, niveau 2 de la NUTS				
	2002	2003	2004	2005	2006	2002	2003	2004	2005	2006
EU-27	13,2	12,8	12,1	11,9	11,4	62,8	58,3	54,1	50,9	45,6
BE	8,0	7,7	8,7	8,4	8,7	48,3	43,5	48,1	48,4	55,1
BG	:	:	:	:	:	19,1	22,0	21,5	20,6	26,3
CZ	5,6	5,8	5,6	5,5	5,2	43,6	41,9	41,6	45,8	44,6
DK	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
DE	5,7	5,9	6,0	5,6	5,2	54,7	45,8	44,6	39,6	39,2
EE	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
IE	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
EL	3,8	3,2	4,1	4,3	3,7	14,7	15,9	18,4	18,3	14,0
ES	9,3	9,0	8,7	8,3	7,8	36,9	32,3	31,7	30,2	29,1
FR	8,0	7,2	7,1	7,3	7,5	37,4	34,8	34,6	33,6	34,6
IT	16,7	17,0	15,6	16,0	16,0	77,5	78,1	61,8	59,9	57,1
CY	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
LV	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
LT	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
LU	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
HU	9,4	8,5	9,4	9,9	9,1	32,1	32,6	27,6	26,9	31,8
MT	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
NL	2,2	2,3	2,3	2,0	2,2	16,1	10,7	12,2	15,1	14,8
AT	2,5	3,0	3,5	4,1	3,4	42,8	42,3	40,6	39,6	44,2
PL	7,3	7,2	6,4	5,6	5,1	16,5	15,8	15,9	14,6	12,1
PT	3,8	3,9	3,5	3,3	3,1	30,7	29,6	25,1	22,3	21,0
RO	3,2	3,5	4,9	4,5	3,6	14,6	13,9	17,6	17,3	22,7
SI	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
SK	7,3	7,6	9,0	9,8	8,6	22,9	26,7	30,8	36,7	37,8
FI	6,7	6,1	5,5	5,5	5,4	28,1	22,0	21,3	21,9	23,9
SE	4,6	4,3	4,4	3,0	2,9	17,3	15,8	13,0	12,5	11,9
UK	6,6	6,1	5,9	5,7	5,5	29,7	30,5	31,5	26,4	25,8

Notes: Données sur l'emploi au niveau 2 de la NUTS non disponibles pour BG et DK
Données sur le chômage au niveau 2 de la NUTS non disponibles pour DK
EE, IE, CY, LV, LT, LU, MT et SI ne contiennent qu'une ou deux régions du niveau 2 de la NUTS

Uni et en Pologne, où la baisse a concerné respectivement trois régions. Ainsi, la Pologne ne comptait plus aucune région moins performante en 2006. La Finlande ne comptait pas non plus de région moins performante en 2006, alors que cinq ans auparavant Itä-Suomi était une région moins performante en matière d'emploi.

La Belgique, l'Allemagne, la Grèce et l'Italie comptent chacune une région moins performante de plus que cinq ans auparavant. Il y a cinq ans, l'Allemagne et la Grèce ne comptaient aucune région moins performante, mais en 2006

Berlin en Allemagne et Dytiki Makedonia en Grèce ont été moins performantes en termes d'emploi.

L'Italie a enregistré la plus forte proportion de personnes vivant dans des régions moins performantes: en 2006, un Italien sur trois vivait dans une région où le taux d'emploi était relativement bas comparé au reste du pays. La Hongrie, la Belgique et l'Espagne ont également affiché une proportion considérable de personnes vivant dans des régions caractérisées par des niveaux d'emploi relativement bas.

Tableau 6.2: Indice des régions moins performantes (RMP) en termes d'emploi, au niveau 2 de la NUTS

Nombre de RMP			% de RMP			% de la population vivant dans une RMP			
2002	2006	Variation	2002	2006	Change	2002	2006	Variation	
52	51	-1	20,3	19,9	-0,4	20,8	20,6	-0,2	EU-27
1	2	1	9,1	18,2	9,1	12,3	22,0	9,8	BE
:	:	:	:	:	:	:	:	:	BG
0	0	0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	CZ
:	:	:	:	:	:	:	:	:	DK
0	1	1	0,0	2,6	2,6	0,0	4,4	4,4	DE
—	—	—	—	—	—	—	—	—	EE
—	—	—	—	—	—	—	—	—	IE
0	1	1	0,0	7,7	7,7	0,0	2,6	2,6	EL
5	4	-1	26,3	21,1	-5,3	23,2	20,5	-2,7	ES
7	6	-1	26,9	23,1	-3,8	13,9	6,9	-7,0	FR
6	7	1	28,6	33,3	4,8	33,0	33,5	0,5	IT
—	—	—	—	—	—	—	—	—	CY
—	—	—	—	—	—	—	—	—	LV
—	—	—	—	—	—	—	—	—	LT
—	—	—	—	—	—	—	—	—	LU
2	2	0	28,6	28,6	0,0	27,6	27,4	-0,2	HU
—	—	—	—	—	—	—	—	—	MT
0	0	0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	NL
0	0	0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	AT
3	0	-3	18,8	0,0	-18,8	11,2	0,0	-11,2	PL
0	0	0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	PT
0	0	0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	RO
—	—	—	—	—	—	—	—	—	SI
0	0	0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	SK
1	0	-1	20,0	0,0	-20,0	12,6	0,0	-12,6	FI
0	0	0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	SE
4	1	-3	11,4	2,9	-8,6	12,4	5,2	-7,2	UK

Notes: Données sur l'emploi au niveau 2 de la NUTS non disponibles pour BG et DK
EE, IE, CY, LV, LT, LU, MT et SI ne contiennent qu'une ou deux régions du niveau 2 de la NUTS

Les résultats du tableau 6.2 montrent qu'il n'y a pas eu d'amélioration significative de la cohésion régionale en termes d'emploi au cours des cinq dernières années. En revanche, pour ce qui concerne le chômage, les résultats se sont légèrement améliorés et figurent dans le tableau 6.3.

En 2006, on comptait 43 régions moins performantes au sein de l'EU-27, soit trois de moins que cinq ans auparavant. Ces régions représentent 16,1 % de la population active d'Europe, ce qui correspond à une diminution de 2,3 points de pourcentage sur cinq ans.

En Bulgarie, en Allemagne, en Grèce et en Espagne, le nombre des régions moins performantes en termes de chômage a augmenté. Parmi ces pays, la Bulgarie et la Grèce ne comptaient aucune région moins performante cinq ans plus tôt mais, tandis qu'en Bulgarie la région moins performante Severen tsentralen compte 11,9 % de la population active du pays, Dytiki Makedonia, en Grèce, compte seulement 2,5 % de la population active du pays.

En 2006, l'Espagne comptait une région moins performante de plus que cinq ans auparavant,

Tableau 6.3: Indice des régions moins performantes (RMP) en termes de chômage, au niveau 2 de la NUTS

	Nombre de RMP			% de RMP			% de la population active vivant dans une RMP		
	2002	2006	Variation	2002	2006	Change	2002	2006	Variation
EU-27	46	43	-3	17,8	16,5	-1,3	18,4	16,1	-2,3
BE	2	2	0	18,2	18,2	0,0	20,6	20,8	0,1
BG	0	1	1	0,0	16,7	16,7	0,0	11,9	11,9
CZ	2	2	0	25,0	25,0	0,0	23,1	22,9	-0,2
DK	:	:	:	:	:	:	:	:	:
DE	6	8	2	16,7	21,1	4,4	15,3	18,2	3,0
EE	—	—	—	—	—	—	—	—	—
IE	—	—	—	—	—	—	—	—	—
EL	0	1	1	0,0	7,7	7,7	0,0	2,5	2,5
ES	2	3	1	10,5	15,8	5,3	19,0	2,4	-16,6
FR	4	4	0	15,4	15,4	0,0	2,5	2,5	-0,0
IT	6	6	0	28,6	28,6	0,0	29,0	27,5	-1,5
CY	—	—	—	—	—	—	—	—	—
LV	—	—	—	—	—	—	—	—	—
LT	—	—	—	—	—	—	—	—	—
LU	—	—	—	—	—	—	—	—	—
HU	1	0	-1	14,3	0,0	-14,3	11,5	0,0	-11,5
MT	—	—	—	—	—	—	—	—	—
NL	1	0	-1	8,3	0,0	-8,3	3,5	0,0	-3,5
AT	1	1	0	11,1	11,1	0,0	19,8	20,2	0,4
PL	0	0	0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
PT	0	0	0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
RO	0	0	0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
SI	—	—	—	—	—	—	—	—	—
SK	0	0	0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
FI	0	0	0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
SE	0	0	0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
UK	2	1	-1	5,7	2,9	-2,9	8,3	4,8	-3,5

Notes: Données sur le chômage au niveau 2 de la NUTS non disponibles pour DK
EE, IE, CY, LV, LT, LU, MT et SI ne contiennent qu'une ou deux régions du niveau 2 de la NUTS

mais la structure de ces régions a changé: alors qu'en 2002 la population vivant dans des régions moins performantes représentait 19,0 % de la population active du pays, désormais, les régions moins performantes espagnoles ne représentent plus que 2,4 % de la population active.

En Allemagne, même si deux régions sont venues s'ajouter aux régions moins performantes au cours des cinq dernières années, la population active allemande vivant dans des régions moins performantes n'a augmenté que de 2,9 points de pourcentage, passant ainsi à 18,2 % en 2006.

En Hongrie, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni, le nombre des régions moins performantes a chuté au cours des cinq dernières années. Avec cette baisse, le Royaume-Uni a réduit le pourcentage de sa population active vivant dans des régions moins performantes de 3,5 points de pourcentage, tandis que la Hongrie et les Pays-Bas ne comptaient pas de régions moins performantes en 2006.

Conclusion

Les chiffres présentés dans ce chapitre montrent que les résultats de l'année 2006 ont été positifs en matière d'emploi et de chômage, mais qu'ils doivent être améliorés de manière significative au cours des années à venir afin de répondre aux objectifs fixés par le Conseil européen de Lisbonne en matière d'emploi.

Tandis que les indicateurs du marché du travail se rapprochent des objectifs fixés en matière d'emploi pour 2010, les disparités entre les régions européennes diminuent graduellement et de manière globale.

Les efforts pour répondre aux objectifs en matière d'emploi doivent certes être renforcés, mais les derniers résultats font apparaître une convergence régionale vers ces objectifs et, à quelques exceptions près, les résultats du marché du travail renforcent la cohésion des marchés du travail régionaux.

Notes méthodologiques

La source des informations relatives au marché du travail régional jusqu'au niveau NUTS 2 est l'enquête sur les forces de travail de l'UE (EFT). Il s'agit d'une enquête trimestrielle par échantillonnage réalisée auprès des ménages dans les États membres de l'Union européenne.

La population cible de l'EFT comprend toutes les personnes âgées de 15 ans et plus vivant dans des ménages privés. L'enquête adopte les définitions et les recommandations de l'Organisation internationale du travail (OIT). Afin d'obtenir une meilleure harmonisation, les États membres appliquent en outre des principes communs lors de l'élaboration du questionnaire.

Tous les résultats régionaux présentés ici concernent les régions de niveau NUTS 2.

Pour en savoir plus sur les statistiques du marché du travail régional, veuillez consulter les métadonnées sur le site internet d'Eurostat (<http://epp.eurostat.ec.europa.eu>) sous «Données»/«Statistiques générales et régionales»/«Régions»/«Statistiques régionales sur le marché du travail».

Définitions

La **population** comprend les personnes âgées de 15 ans et plus vivant dans des ménages privés (les personnes vivant dans des ménages collectifs tels que pensions, internats, établissements hospitaliers, instituts religieux, logements collectifs pour travailleurs, etc., ne sont pas incluses). Elle couvre toutes les personnes vivant dans les ménages faisant l'objet de l'enquête au cours de la semaine de référence. Cette définition inclut également les personnes absentes des ménages pour une période de temps courte (mais ayant maintenu un lien avec le ménage privé) en raison d'études, de vacances, de maladie, de voyages d'affaires, etc. Les personnes effectuant leur service militaire obligatoire ne sont pas incluses.

Les **personnes occupées** sont les personnes âgées de 15 ans et plus [16 ans et plus pour l'Espagne, le Royaume-Uni et la Suède (1995-2001); de 15 à 74 ans pour le Danemark, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Finlande, la Norvège et la Suède (à partir de 2001); de 16 à 74 ans pour l'Islande] qui, au cours de la semaine de référence, ont travaillé au moins une heure par semaine contre rémunération ou en vue d'un bénéfice ou d'un gain familial, ou n'étaient pas sur leur lieu de travail mais avaient un travail ou une entreprise dont elles étaient temporairement absentes, par exemple pour cause de maladie, de congé, de conflit du travail, d'études ou de formation.

Les **chômeurs** sont les personnes âgées de 15 à 74 ans [de 16 à 74 ans pour l'Espagne, la Norvège, la Suède (1995-2000), le Royaume-Uni et l'Islande] qui étaient sans travail durant la semaine de référence, étaient disponibles pour travailler et étaient activement à la recherche d'un emploi au cours des quatre semaines précédentes, ou avaient trouvé un emploi qui débiterait au cours des trois mois suivants.

Le **taux d'emploi** correspond au nombre de personnes occupées en pourcentage de la population.

Le **taux de chômage** correspond au nombre de chômeurs en pourcentage de la population économiquement active. Il peut être ventilé par âge et par sexe. Le taux de chômage des jeunes se réfère aux personnes âgées de 15 à 24 ans.

La **part du chômage de longue durée** correspond au nombre de chômeurs de longue durée (douze mois ou plus) en pourcentage du total des chômeurs.

La **dispersion des taux d'emploi (ou de chômage)** est mesurée par le coefficient de variation des taux d'emploi (ou de chômage) régionaux d'un pays, pondéré par la population absolue (population active) de chaque région.

Une **région moins performante** est une région dont le taux d'emploi est inférieur au seuil de 90 % du taux d'emploi national ou dont le taux de chômage est supérieur au seuil de 150 % du taux de chômage national. Afin de calculer les agrégats de l'UE, toutes les régions sont comparées par rapport aux taux d'emploi et de chômage de l'UE.



Productivité sectorielle



Introduction

Ce septième chapitre se penche sur les écarts de productivité observés entre les différentes régions de l'Union européenne dans les principaux secteurs de l'activité économique communautaire.

Il examine tout d'abord, au niveau national, le rapport entre la valeur ajoutée brute (VAB) par secteur et l'emploi. Cette première analyse conduit à sélectionner les deux secteurs — immobilier, location et services aux entreprises, d'une part, et industrie manufacturière, d'autre part — qui contribuent le plus largement à la productivité et à l'emploi au sein de l'UE. L'analyse se poursuit par l'examen des données régionales, afin de déterminer les niveaux de productivité de ces secteurs à l'échelon des régions. La dernière section du chapitre est consacrée à l'évolution, toujours sur le plan régional, de la VAB et de

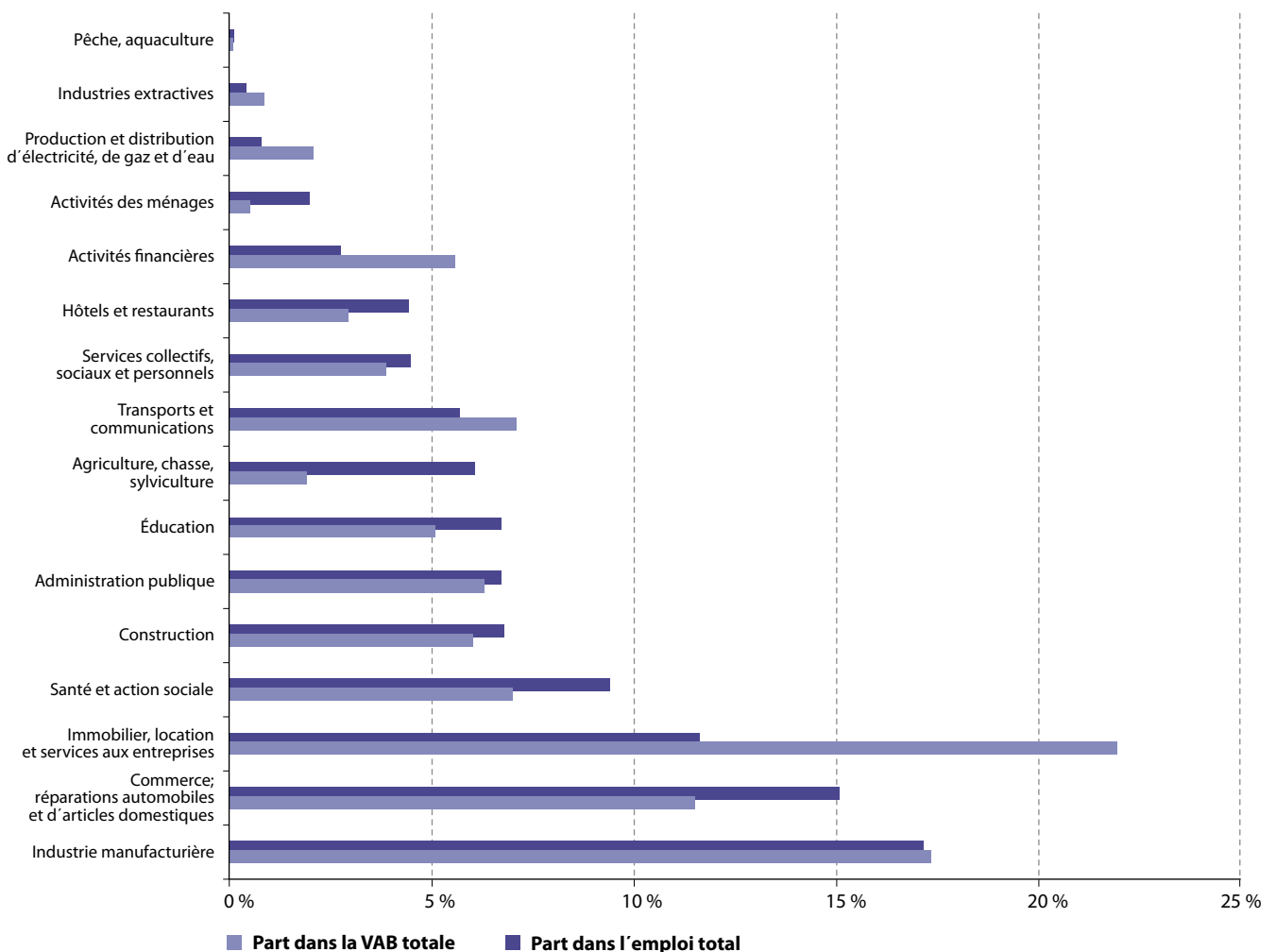
l'emploi dans les différents secteurs au cours des cinq dernières années.

La conclusion résume les résultats de ces analyses et en décrit l'impact sur la politique européenne de cohésion.

Secteurs en tête de classement

En 2005, ce sont les activités constituant la section K de la NACE — immobilier, location et services aux entreprises — qui ont généré la VAB la plus importante. La contribution de ce secteur a représenté, en effet, plus d'un cinquième du total de la VAB créée dans l'EU-27; ce secteur assurait, par ailleurs, 12 % de l'emploi total, ce qui le plaçait en troisième position au niveau de l'Union. Il affichait dès lors une VAB par personne occupée extrêmement élevée, plus de deux fois supérieure à la moyenne de l'ensemble des secteurs (voir le graphique 7.1).

Graphique 7.1: Part de 16 secteurs dans la VAB totale et l'emploi total, 2005
Pourcentage



En ce qui concerne l'emploi, le secteur en tête de classement, en 2005, était l'industrie manufacturière (section D), qui assurait 17 % de l'emploi total au sein de l'EU-27, en occupant 37 millions de personnes. La contribution de l'industrie manufacturière au total de la valeur ajoutée brute étant du même ordre (17 %), la VAB par personne occupée était proche de la moyenne de l'ensemble des secteurs.

Le secteur venant en deuxième position en termes d'emploi était le commerce avec 15 %. Sa part dans la VAB, à savoir 11 %, étant sensiblement inférieure à sa part dans l'emploi, il affichait une VAB par personne occupée représentant 75 % de la moyenne de l'ensemble des secteurs.

Ainsi donc, l'immobilier, la location et les services aux entreprises, d'une part, et l'industrie manufacturière, d'autre part, sont actuellement les deux secteurs les plus importants respectivement pour la croissance économique et le taux d'emploi de l'UE. Ce rôle, conjugué aux transformations qu'ils ont connues ces dernières années, font de ces secteurs des exemples par excellence pour illustrer l'évolution de la productivité sectorielle au sein de l'Union européenne, en Norvège, en Suisse et en Croatie.

Le secteur de l'immobilier, de la location et des services aux entreprises, assez diversifié, comprend cinq sous-secteurs distincts:

- 70 Activités immobilières
- 71 Location sans opérateur
- 72 Activités informatiques
- 73 Recherche-développement
- 74 Services fournis principalement aux entreprises (activités comptables, études de marché, conseil pour la gestion, architecture, publicité et activités de contrôle et analyses techniques)

Il n'existe pas de données relatives à la VAB générée par ces cinq sous-secteurs, mais l'enquête communautaire sur les forces de travail permet d'en estimer la contribution à l'emploi. Le sous-secteur 74 (services fournis principalement aux entreprises) occupe la première place à cet égard, avec 70 % environ de l'emploi de l'ensemble du secteur.

L'industrie manufacturière comprend pour sa part 14 sous-secteurs (voir le graphique 7.3).

Productivité au niveau régional

Alors que les données en matière de VAB et d'emploi font l'objet aux niveaux national et

européen d'une ventilation plus poussée entre les activités industrielles, les données disponibles au niveau régional ne sont ventilées qu'entre six grands secteurs.

Les activités liées à l'immobilier, à la location et aux services aux entreprises forment avec les activités financières un secteur regroupant les codes J et K de la NACE, à l'intérieur duquel les premières assuraient en 2005 plus de 80 % du total de l'emploi et pratiquement la même part de VAB.

L'industrie manufacturière représentait une part plus importante encore du total de la VAB et de l'emploi au sein de son propre groupe (ensemble de l'industrie regroupant les codes C, D et E de la NACE) avec une contribution de 87 et 95 %, respectivement.

L'analyse de la productivité du secteur regroupant les activités financières, d'un côté, et l'immobilier, la location et les services aux entreprises, de l'autre, et l'analyse de la productivité du secteur couvrant l'ensemble de l'industrie peuvent, par conséquent, nous donner un bon aperçu des taux régionaux de productivité et de croissance des activités liées à l'immobilier, à la location et aux services aux entreprises et des activités relevant de l'industrie manufacturière.

La carte 7.1 illustre les disparités régionales en termes de productivité du secteur regroupant les activités financières et l'immobilier, la location et les services aux entreprises. Elles revêtent un caractère manifestement national avec des différences marquées entre les quinze anciens et les douze nouveaux États membres de l'UE.

La productivité du secteur regroupant les activités financières et l'immobilier, la location et les services aux entreprises dépasse la moyenne communautaire dans 120 des 179 régions (*) de l'EU-15. Les régions affichant la productivité la plus élevée sont concentrées en Irlande, au Luxembourg et en France. La productivité moyenne des régions situées dans ces trois pays est supérieure de 45 % à la moyenne communautaire. Parmi les pays non membres de l'UE figurant sur la carte, la première place revient à la Norvège avec une productivité excédant de 80 % la moyenne de l'UE dans le secteur des activités financières et celui de l'immobilier, de la location et des services aux entreprises, considérés ensemble.

Dans l'EU-15, les quinze régions affichant la productivité la plus faible dans le secteur regroupant les activités financières et l'immobilier, la location et les services aux entreprises se situent dans le nord-est de l'Allemagne (Leipzig, Sachsen-

(*) Le Royaume-Uni est analysé au niveau national en raison d'un manque de données régionales. Le nombre total de régions devrait normalement s'établir à 216 pour l'EU-15, soit 271 régions (NUTS 2) pour l'ensemble de l'UE.

Anhalt, Dresden, Berlin, Thüringen et Mecklenburg-Vorpommern), dans l'ensemble du Portugal et dans le sud de l'Italie (Campania); elles sont suivies de la Comunidad de Madrid en Espagne et de la région Attiki en Grèce. Cette dernière enregistre le niveau de VAB le moins élevé de toutes les régions-capitales en matière d'activités financières et d'immobilier, de location et de services aux entreprises, mais cette faible productivité s'explique par le fait que le secteur occupe un nombre beaucoup plus élevé de personnes.

La productivité des 56 régions de l'EU-12 est, en revanche, inférieure à la moyenne communautaire, puisque la productivité sectorielle atteint 35 % à peine de la moyenne de l'UE. Comme le montre la carte 7.1, la productivité la plus élevée est observée à Chypre et Malte, suivies de la Slovénie, de l'Estonie et des sept régions hongroises.

Les régions où la productivité est la plus faible se situent toutes en Bulgarie et dans le nord de la République tchèque; viennent ensuite celles du sud et du centre de ce second pays, hormis la région Praha, et les régions orientales de la Roumanie.

La carte 7.2, qui illustre la productivité de l'ensemble de l'industrie, fait apparaître une même fracture entre les anciens et les nouveaux États membres, une différence manifeste entre l'EU-10 et la Roumanie et la Bulgarie, et davantage de disparités régionales au sein de l'EU-15.

Les régions affichant une productivité supérieure à la moyenne sont au nombre de 122, toutes situées dans l'EU-15. Groningen (nord des Pays-Bas) vient en tête. Les régions les plus productives comprennent deux autres régions néerlandaises (Zeeland et Zuid-Holland), de même que Southern and Eastern en Irlande, Prov. Brabant Wallon, Prov. Antwerpen et la région-capitale en Belgique, Sterea Ellada en Grèce, Övre Norrland dans le nord de la Suède, ainsi que Stockholm et Hamburg.

Avec un niveau de productivité se situant à la moitié de la moyenne communautaire, l'industrie portugaise affiche le taux le plus bas parmi les anciens États membres de l'UE; elle est suivie par Ipeiros dans le nord de la Grèce, les îles grecques, Extremadura et Comunidad Valenciana en Espagne et les régions du sud de l'Italie.

Le niveau de productivité de l'ensemble de l'industrie de l'EU-12 est trois fois inférieur à celui de l'EU-15. La région ayant la productivité la plus élevée est Chypre. Les autres régions dans lesquelles la productivité de l'ensemble de l'industrie est relativement importante sont les régions-capitales de la Slovaquie, de la République tchèque et de la Hongrie, l'ensemble de la Slovénie et Malte, suivis par d'autres régions tchèques, hongroises et polonaises.

Comme le montre la carte 7.2, les taux de productivité industrielle les plus faibles sont enregistrés en Bulgarie et en Roumanie.

L'importance des deux secteurs considérés varie manifestement entre les anciens et les nouveaux États membres. En dépit de ses faibles taux de productivité au sein de l'EU-12, le secteur industriel y est plus important que dans l'EU-15 (voir le tableau 7.1).

Le secteur industriel occupe près d'un quart du total des salariés de l'EU-12 et y assure un quart du total de la VAB. En ce qui concerne l'EU-15, il représente moins d'un cinquième du total de la VAB et 17 % seulement du total de l'emploi.

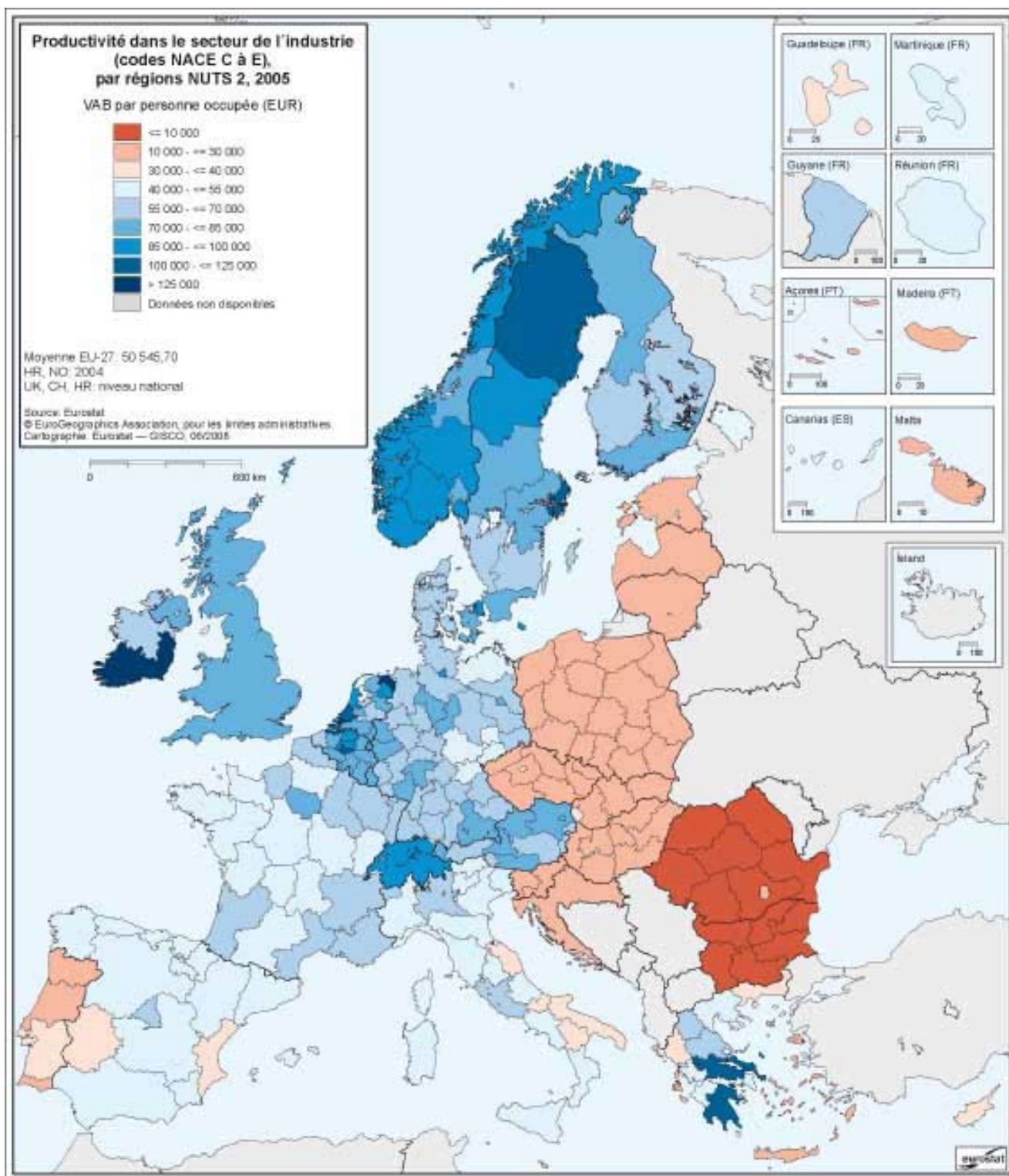
La situation se présente de manière inverse en ce qui concerne le secteur regroupant les activités financières et l'immobilier, la location et les services aux entreprises, puisque ce secteur ne contribue qu'à hauteur de 18 % à la VAB totale dans l'EU-12, mais à plus d'un quart dans l'EU-15. Enfin, le nombre de personnes occupées dans ce secteur est deux fois plus élevé dans l'EU-15 que dans l'EU-12.

Tableau 7.1: VAB par personne occupée et part du secteur dans la VAB totale, EU-15 et EU-12, 2005
Pourcentage

Secteur	VAB par personne occupée EU-27 = 100, 2005		Part du secteur dans la VAB totale, 2005	
	EU-15	EU-12	EU-15	EU-12
Activités financières et entreprise (NACE J et K)	208	68	28	18
Industrie (NACE C-E)	140	33	19	26



Carte 7.2: Productivité dans le secteur de l'industrie (codes NACE C à E), par régions NUTS 2, 2005
VAB par personne occupée (EUR)



Quelle a été l'évolution récente de la productivité par secteur?

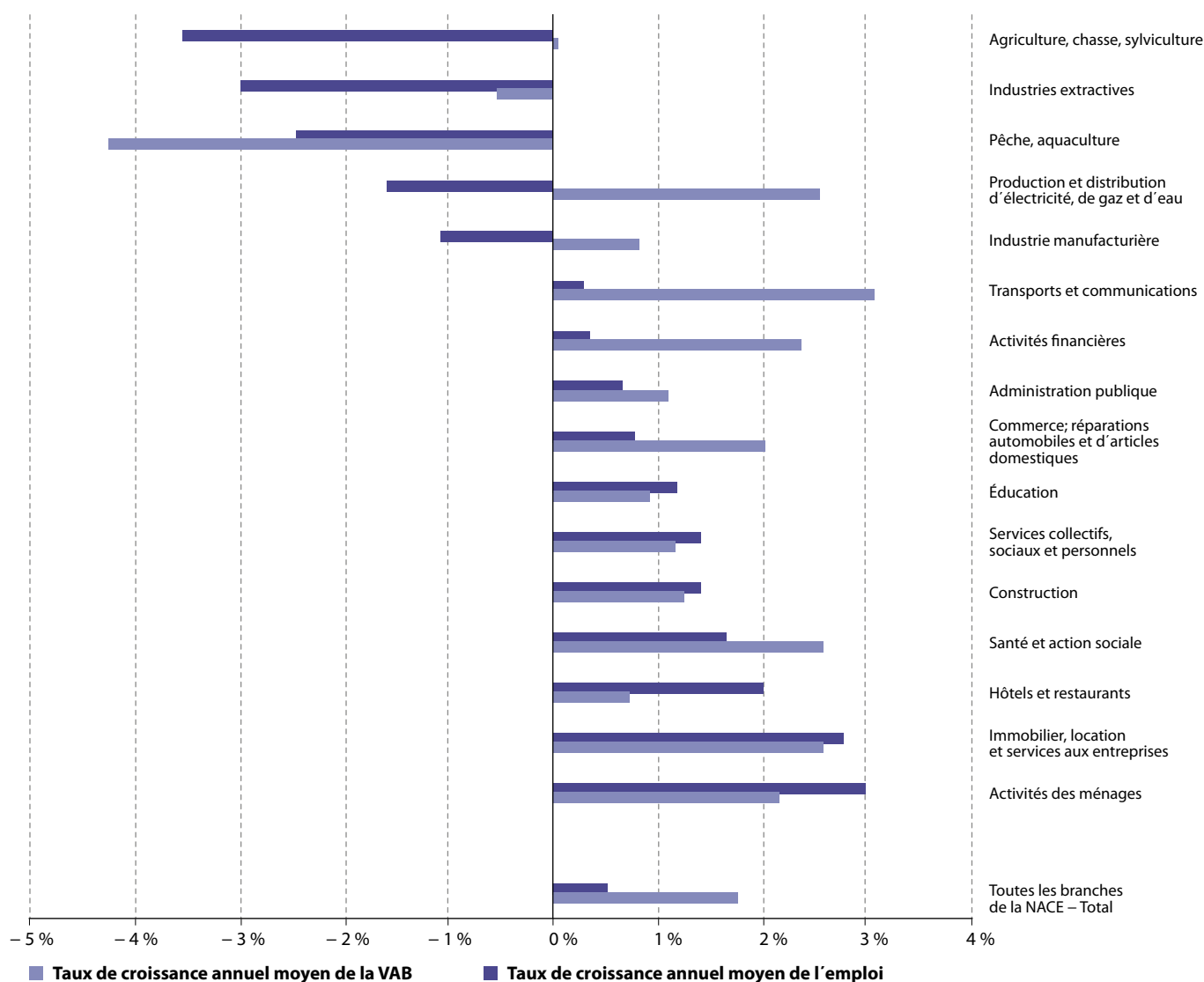
Comme le montre le graphique 7.2, le secteur de l'immobilier, de la location et des services aux entreprises est à l'origine de l'une des plus fortes croissances de l'emploi au niveau de l'EU-27. Sa progression de près de 3 % par an entre 2000 et 2005 s'est accompagnée d'une augmentation de 3,5 millions d'emplois. La VAB s'est fortement accrue, elle aussi, entre 2000 et 2005, puisqu'elle a progressé de 2,7 % par an. Autrement dit, ce secteur a généré depuis quelques années une très forte croissance de l'emploi et de la VAB et se positionne clairement comme l'un des secteurs de croissance de l'UE.

L'industrie manufacturière a connu, en revanche, une régression de son emploi total entre 2000 et 2005: le recul a été en moyenne de 1,1 % par an, soit une perte de 2,3 millions d'emplois. La VAB manufacturière a progressé de 0,8 % par an au cours de la même période, soit un chiffre inférieur à la moitié du taux de progression de la VAB en général (1,8 %).

Les activités financières ont également affiché une croissance très importante en termes de valeur ajoutée brute, mais la progression la plus importante est enregistrée par les transports et communications avec une hausse annuelle moyenne de 3,1 %. L'emploi dans le secteur des transports et communications a, par contre, peu augmenté.

Graphique 7.2: Croissance de la VAB et de l'emploi dans 16 secteurs, 2000-2005

Taux de croissance annuel moyen





La productivité s'accroît lorsque la VAB augmente...

La ventilation en six secteurs est à nouveau utilisée ici pour illustrer la croissance des secteurs retenus au niveau des régions entre 2000 et 2005.

La carte 7.3 montre la croissance régionale de la VAB dans le secteur regroupant les activités financières et l'immobilier, la location et les services aux entreprises entre 2000 et 2005. Cette croissance est universellement positive, ou presque, puisque les rares exceptions observées sont l'ensemble des régions de Slovaquie (hormis la région-capitale), Severovýchod au nord-est de la République tchèque et quelques régions des Pays-Bas et d'Allemagne. La Suisse et la Croatie ont enregistré un recul de la VAB dans ce secteur.

En outre, 158 des 236 régions de l'UE figurant sur la carte ont enregistré des taux de croissance supérieurs à la moyenne sectorielle, y compris la grande majorité des régions situées dans les nouveaux États membres — certaines régions roumaines ayant progressé de plus de 10 % par an. Ainsi donc, en dépit des faibles taux de productivité enregistrés en 2005 (voir plus haut), la VAB a augmenté rapidement dans les douze nouveaux États membres, où son taux moyen de progression a atteint 3,8 %, soit le double de la moyenne des quinze anciens États membres.

À l'inverse de ce qui a été observé dans le secteur regroupant les activités financières et l'immobilier, la location et les services aux entreprises, le taux de croissance de la VAB dans l'ensemble de l'industrie a été inférieur à la moitié du taux de croissance générale de la VAB à l'échelle de l'UE. Au niveau régional, toutefois, la progression de la VAB industrielle n'était à la traîne de la croissance générale de la VAB que dans 50 régions sur 236. Tel était le cas de l'Italie, du Danemark et du Royaume-Uni, les autres régions concernées étant concentrées au Portugal, en Belgique et aux Pays-Bas (voir la carte 7.4).

Dans les nouveaux États membres, la croissance de la VAB dans l'ensemble de l'industrie, à savoir 4 % par an contre 0,7 % dans l'EU-15, est une preuve supplémentaire du rôle important, déjà évoqué plus haut, joué par ce secteur.

... ou lorsque l'emploi diminue

La carte 7.5 révèle une situation analogue à celle de la VAB en ce qui concerne la croissance de l'emploi dans le secteur regroupant les activités

financières et l'immobilier, la location et les services aux entreprises.

Ce secteur a enregistré une croissance très importante de l'emploi entre 2000 et 2005 avec un taux cinq fois supérieur à celui de l'ensemble des autres secteurs. Cette progression se répartit de façon généralement uniforme entre les régions avec une forte croissance partout, sauf aux Pays-Bas, en France et dans quelques régions des nouveaux États membres.

Les taux de croissance les plus élevés ont été enregistrés en Grèce, dans les deux États membres les plus récents (Bulgarie et Roumanie) et en Espagne.

La carte 7.6, qui illustre l'évolution de l'emploi dans l'industrie, ne laisse aucun doute quant au fait que ce secteur est appelé à perdre sa place de premier employeur de l'UE. La diminution du nombre de personnes occupées dans l'industrie apparaît en effet clairement dans la quasi-totalité des régions, à l'exception de quelques régions situées en Italie, dans les nouveaux États membres et en Espagne, qui affichent une forte augmentation.

Industrie manufacturière et économie de la connaissance

Si l'immobilier, la location et les services aux entreprises (tout comme les activités financières) sont définis par Eurostat comme des services à forte intensité de connaissance, et inclus dès lors dans la définition de l'économie de la connaissance en général, il n'en va pas de même de l'industrie manufacturière.

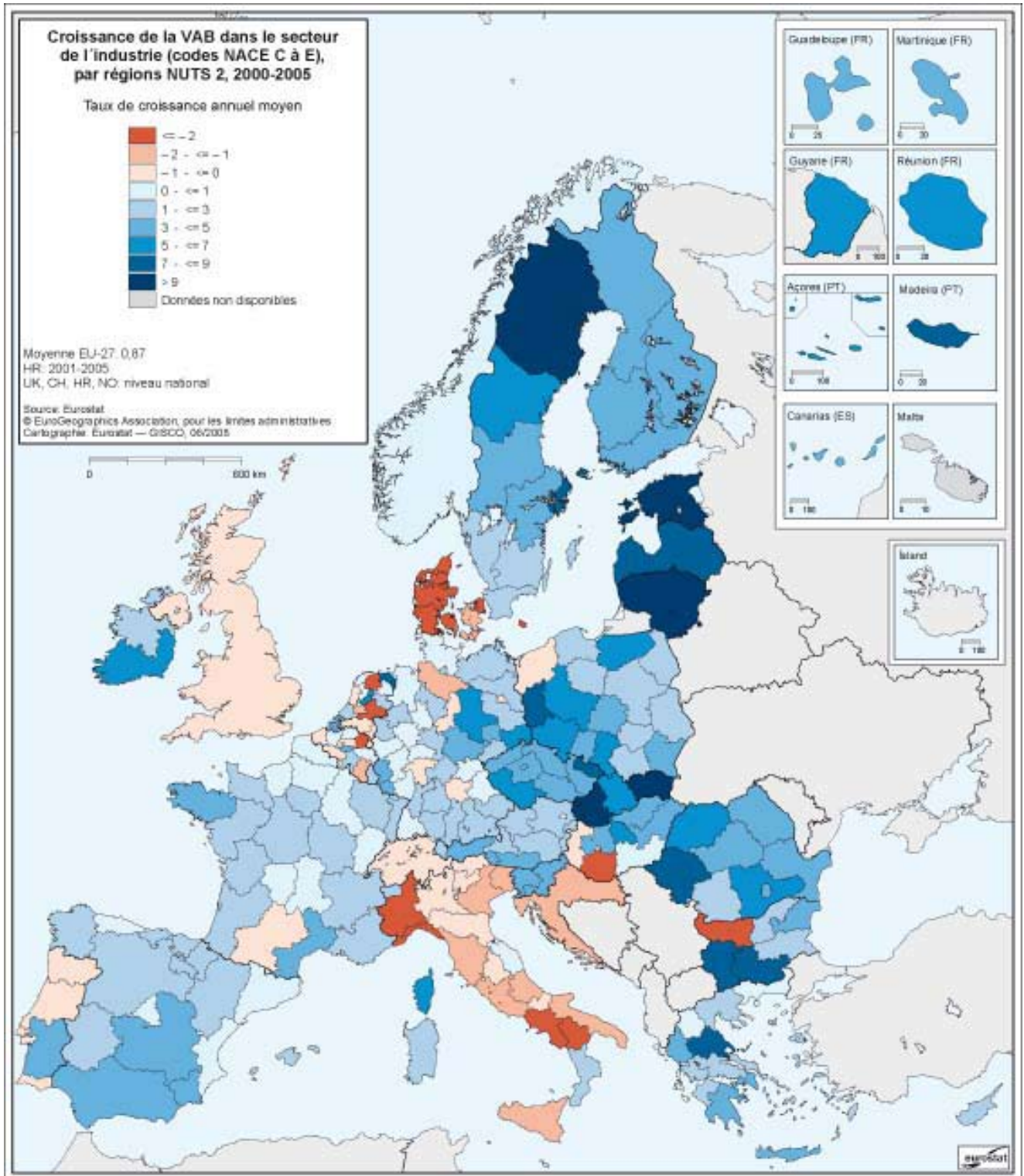
Quatre seulement des quatorze sous-secteurs de l'industrie manufacturière représentés dans le graphique 7.3 — fabrication d'équipements électriques et électroniques (DL), fabrication de machines et équipements (DK), fabrication de matériel de transport (DM) et industrie chimique (DG) — font appel à une haute ou moyenne-haute technologie et sont, dès lors, considérés comme faisant partie intégrante de l'économie de la connaissance.

Ces quatre sous-secteurs affichaient la productivité la plus élevée de l'UE en 2005. De manière générale, l'emploi dans l'industrie manufacturière de haute ou moyenne-haute technologie a légèrement diminué, mais le recul y a été nettement moins marqué que dans les autres secteurs manufacturiers. La croissance de la VAB a été, de son côté, beaucoup plus forte dans les secteurs manufacturiers de haute ou moyenne-



Carte 7.4: Croissance de la VAB dans le secteur de l'industrie (codes NACE C à E), par régions NUTS 2, 2000-2005

Taux de croissance annuel moyen



haute technologie que dans les secteurs de basse et moyenne-basse technologie.

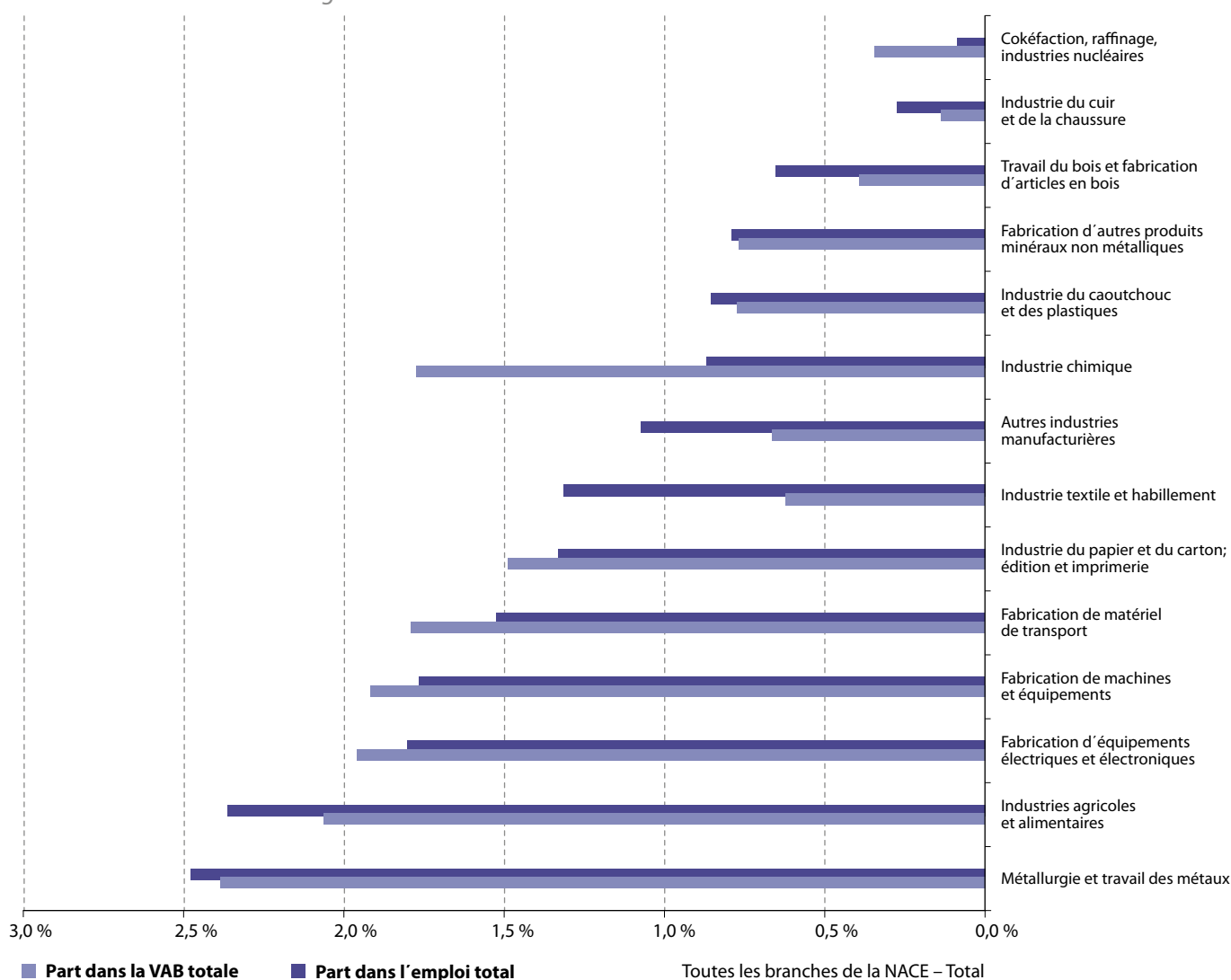
Il en va de même des services à forte intensité de connaissance par rapport aux services moins intensifs à cet égard, tels que le secteur des hôtels et restaurants, l'administration publique, les activités des ménages, etc.

L'économie de la connaissance assure près de 40 % de l'emploi total au sein de l'EU-27, et sa part ne cesse d'augmenter. Cette forme d'économie englobe les secteurs les plus susceptibles de générer de la croissance, étant donné qu'ils se caractérisent généralement par une moindre intensité de main-d'œuvre, par davantage de valeur ajoutée par personne occupée, par une moindre ex-

position à la mondialisation, par le recours à des travailleurs hautement qualifiés et, dès lors, par une capacité d'innover et de créer, et de valoriser des idées nouvelles. L'innovation, les compétences, l'esprit d'entreprise et la concurrence sont, en effet, les principaux moteurs d'une amélioration de la productivité à long terme.

En 2005, les sous-secteurs les plus importants de l'industrie manufacturière, en termes d'emploi, étaient la métallurgie et le travail des métaux (DJ), les industries agricoles et alimentaires (DA) (caractérisés l'un et l'autre par une moindre intensité technologique), la fabrication d'équipements électriques et électroniques (DL), la fabrication de machines et équipements (DK) et la fabrication de matériel de transport (DM).

Graphique 7.3: Part de la VAB et de l'emploi dans le secteur manufacturier (code NACE D), 2005
Pourcentage





Ces cinq sous-secteurs représentent chacun entre 1,5 et 2,5 % de l'emploi dans l'ensemble du secteur. L'un d'entre eux seulement, en l'occurrence la fabrication de matériel de transport, a augmenté sa contribution à l'emploi. Le seul autre sous-secteur ayant enregistré une progression de l'emploi est l'industrie du caoutchouc et des plastiques, répertoriée comme appliquant essentiellement une basse technologie.

(5) Les régions de convergence sont les régions NUTS 2 dont le PIB par habitant, mesuré en parités de pouvoir d'achat pour la période 2000-2002, est inférieur à 75 % du PIB moyen de l'EU-25 au cours de la même période. Toutes les régions ne relevant pas de l'objectif «convergence» sont éligibles au titre de l'objectif «compétitivité régionale et emploi».

La contribution des quatorze sous-secteurs à la VAB présente un profil analogue. Elle est la plus importante dans les sous-secteurs de la métallurgie et du travail des métaux (DJ) et des industries agricoles et alimentaires (DA), suivis des quatre sous-secteurs caractérisés par une haute ou moyenne-haute technologie: fabrication d'équipements électriques et électroniques (DL), fabrication de machines et équipements (DK), fabrication de matériel de transport (DM) et industrie chimique (DG).

Deux sous-secteurs seulement ont enregistré une diminution de leur VAB entre 2000 et 2005: l'industrie du cuir et de la chaussure et l'industrie textile et l'habillement, classées l'une et l'autre comme des industries de basse technologie. Elles constituent également les sous-secteurs dont la contribution à l'emploi a connu le recul le plus marqué et figurent dans l'analyse de la DG Politique régionale en tant que secteurs vulnérables face à l'intensification de la concurrence mondiale.

Deux sous-secteurs ont enregistré une très forte hausse de leur VAB: il s'agit de la fabrication d'équipements électriques et électroniques, ainsi que de l'industrie chimique. Deux autres ont connu une hausse de leur VAB supérieure à la moyenne, à savoir l'industrie du caoutchouc et des plastiques et la fabrication de matériel de transport.

Conclusion

L'analyse montre que la tendance de longue date d'une réorientation progressive des secteurs primaire et secondaire vers le secteur des services, des secteurs moins productifs vers ceux qui le sont davantage et de l'économie à moindre intensité de connaissance vers l'économie de la connaissance se poursuit.

Une distinction peut être faite entre deux types de régions au sein de l'UE: les régions qui ont une part faible (mais en forte croissance) dans les secteurs à forte valeur ajoutée et continuent de participer largement aux secteurs à moindre valeur ajoutée et à moindre intensité de connaissance, et

les régions qui ont une part importante (mais en faible croissance) dans les secteurs à forte valeur ajoutée et à plus forte intensité de connaissance, tels que l'immobilier, la location et les services aux entreprises, et l'industrie manufacturière de haute et moyenne technologie.

La plupart des régions du premier groupe relèvent de l'objectif «convergence» de la politique européenne de cohésion (5). De même, la plupart des régions du second groupe relèvent de l'objectif «compétitivité régionale et emploi» de cette même politique — ce qui conduit à penser que les secteurs à forte valeur ajoutée et à forte intensité de connaissance y ont été les principaux facteurs de croissance et qu'une restructuration économique axée sur ces secteurs pourrait se révéler déterminante pour aider les régions de convergence à rattraper leur retard.

Les grands défis à relever par les régions de convergence, principalement situées dans les nouveaux États membres, sont les pertes massives d'emplois dans le secteur primaire et la nouvelle concurrence des économies asiatiques dans les secteurs à faible valeur ajoutée.

Le premier de ces défis réclame des mesures veillant au déplacement de la main-d'œuvre des activités en déclin vers les activités en expansion. Les compétences requises pour les emplois qui se créent dans le secteur des services tendent cependant à être plus rigoureuses que celles exigées pour les emplois qui disparaissent dans l'industrie manufacturière. Les régions de convergence devraient dès lors s'attacher à relever le niveau de formation de leurs effectifs et à augmenter leur pourcentage de «travailleurs de la connaissance». L'approche de l'éducation tout au long de la vie apparaît entre-temps comme un réel moyen d'abrèger les périodes de chômage.

Deuxièmement, ces régions devront moderniser et diversifier leur structure économique en l'orientant vers les secteurs à forte valeur ajoutée. L'industrie étant appelée à rester un secteur important pour les régions de convergence, à moyen terme du moins, il convient de déplacer la production vers des activités à haute productivité et valeur ajoutée en créant des conditions qui permettent aux entreprises, et aux PME en particulier, d'adopter ou d'adapter des produits et processus innovants, de mettre en place des réseaux de coopération avec d'autres entreprises et avec des instituts de recherche, d'accéder au capital-risque et d'internationaliser leurs activités. Actuellement, 80 % environ du total des ressources allouées au titre de la politique européenne de cohésion sont

mises à la disposition des régions de convergence avec affectation d'un montant considérable à la restructuration économique.

Dans les régions visées par l'objectif «compétitivité régionale et emploi», le défi consiste à maintenir, voire améliorer, la compétitivité des secteurs à forte valeur ajoutée, non seulement en Europe, mais également et surtout vis-à-vis des régions américaines. L'investissement en recherche et en développement (R & D) fera la différence en termes d'avantage concurrentiel. L'investissement en R & D dans les régions relevant de l'objectif «compétitivité régionale et emploi» est près de trois fois supérieur à celui consenti dans les régions de convergence, mais il reste moins élevé que dans les régions américaines.

Ce constat met en évidence la priorité que la politique européenne de cohésion accorde à l'innovation dans les régions relevant de l'objectif «compétitivité régionale et emploi», plus particulièrement concrétisée par la contribution de cette politique à la réalisation des objectifs de la stratégie de Lisbonne renouvelée.

À cette fin, la politique européenne de cohésion exige des anciens États membres qu'ils affectent 75 % au moins des dotations financières allouées à leurs régions relevant de l'objectif «compétitivité régionale et emploi» et 60 % des dotations financières allouées à leurs régions de convergence à des catégories d'investissements susceptibles de contribuer de manière significative à la croissance: recherche et développement, infrastructure physique, technologies respectueuses de l'environnement, capital humain et connaissance notamment. Cette affectation obligatoire ne s'applique pas aux nouveaux États membres, mais ceux-ci consacrent également une part importante de leurs crédits à des investissements relevant de ces catégories.

La plupart des États membres ont entamé l'exercice, et les objectifs fixés en matière d'affectation des crédits ont été atteints. Un montant de 210 milliards d'euros environ a été réservé à l'appui de ces investissements, ce qui représente une augmentation de plus de 55 milliards d'euros par rapport à la période de programmation 2000-2006.



Notes méthodologiques

On définit habituellement la productivité comme «le rapport, en volume, d'une production sur un ou plusieurs facteurs de production» (OCDE, 2001). La mesure en volume de la VAB régionale (et sectorielle) est la mesure privilégiée de la production; elle est préférable au PIB au niveau régional également, parce qu'elle exclut les impôts ou subventions sur les produits, qui sont difficiles à affecter à des unités locales. Pour mesurer la productivité au niveau d'une région ou d'un secteur, la VAB est divisée par le nombre de personnes occupées; on parle également de productivité du travail. La productivité du travail se révèle un meilleur indicateur que la VAB par habitant, parce qu'elle n'est pas faussée par d'éventuelles disparités régionales en termes démographiques, y compris une différence au niveau des taux de dépendance économique. Elle n'est pas faussée non plus par les migrations journalières transrégionales, qui créent des disparités entre le nombre de personnes qui vivent dans une région et le nombre de personnes qui y travaillent.

La VAB par personne occupée ne tient cependant pas compte de la pondération des différents secteurs au sein d'une même région. Elle ne prend pas davantage en considération les structures respectives des marchés régionaux du travail ni les différentes modalités de travail (répartition éventuelle entre travailleurs à temps partiel et travailleurs à temps plein, travailleurs à domicile, etc.). La VAB par heure travaillée apparaît dès lors comme une mesure plus adéquate de la productivité, car elle affecte la VAB proportionnellement au total des heures prestées par les travailleurs.

Les totaux régionaux d'heures travaillées ne sont encore, à l'époque actuelle, que des estimations. La collecte systématique de données régionales concernant les heures travaillées est néanmoins prévue, et leur disponibilité devrait s'améliorer considérablement à partir de 2008.

Une autre question concerne l'existence de déflateurs régionaux pour la VAB. L'absence de VAB régionale à prix constants ne permet pas de calculer de taux de croissance. Une VAB régionale à prix courants, propre à chaque secteur, a été utilisée pour régionaliser la VAB sectorielle à prix constants disponible au niveau national.

En ce qui concerne la ventilation par secteur des données régionales en matière de VAB et d'emploi, les comptes régionaux ne fournissent, à partir de cette année, qu'une répartition en six secteurs pour les régions NUTS 2.

Les six secteurs s'établissent comme suit:

Sections A-B	Agriculture, chasse, sylviculture
Sections C-E	Industries extractives Industrie manufacturière Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau
Section F	Construction
Sections G-I	Commerce; réparations automobiles et d'articles domestiques Hôtels et restaurants Transports et communications
Sections J-K	Activités financières Immobilier, location et services aux entreprises
Sections L-P	Administration publique Éducation Santé et action sociale Services collectifs, sociaux et personnels Activités des ménages

Les données des comptes régionaux au niveau NUTS 2 ne sont pas complètes: aucun chiffre n'est disponible en ce qui concerne la VAB à Malte, et aucun chiffre ne l'est non plus au niveau régional en ce qui concerne la VAB et l'emploi au Royaume-Uni.



Coût de la main-d'œuvre

8





Introduction

L'enquête sur le coût de la main-d'œuvre forme l'un des piliers des grandes enquêtes européennes actuelles sur la structure des entreprises. Depuis plus de vingt ans, Eurostat collecte, traite et publie des données régionales sur le coût de la main-d'œuvre par branche d'activité.

(*) Les données relatives au coût de la main-d'œuvre pour la Bulgarie, la Roumanie, la Finlande et la Suède ne sont actuellement disponibles qu'au niveau national.

Concernant le coût de la main-d'œuvre, le site internet d'Eurostat reprend actuellement les données régionales pour les années de référence 1996, 2000 et 2004. L'utilisateur y trouvera un ensemble de données régionales détaillées sur le coût de la main-d'œuvre (apprentis inclus/exclus), sur les rémunérations directes, sur les cotisations de sécurité sociale à la charge des employeurs, sur la structure du coût de la main-d'œuvre (en pourcentage du coût total de la main-d'œuvre), sur le nombre de personnes occupées, d'heures effectivement travaillées et rémunérées par personne occupée et, enfin, sur le nombre d'unités statistiques.

Le coût de la main-d'œuvre, qui correspond aux dépenses encourues par l'employeur pour l'emploi de personnel, représente une part importante des coûts de production des biens et des services. Si, pour une entreprise, le coût du facteur de production «travail» n'est pas le seul élément décisif dans le choix d'un site, son importance (parmi d'autres critères influant sur la compétitivité tels que la productivité, la présence d'une main-d'œuvre qualifiée, la fiscalité ou l'offre d'infrastructures) ne doit pas être sous-estimée. Il convient en outre de savoir si les régions considérées sous l'angle du coût de la main-d'œuvre abritent plutôt des entreprises à forte intensité de connaissance, de capital ou de main-d'œuvre.

En 2004, le coût moyen de la main-d'œuvre dans les entreprises de dix salariés ou plus des secteurs de l'industrie et des services marchands (correspondant aux sections C à K de la nomenclature générale des activités économiques dans les Communautés européennes — NACE Rév. 1.1) s'élevait à 20,58 euros par heure travaillée dans l'EU-27. Des différences notables dans le niveau et la structure des coûts de la main-d'œuvre existent toutefois entre les diverses régions européennes.

Coût horaire de la main-d'œuvre

La carte 8.1 fait clairement ressortir les variations régionales considérables s'agissant du coût de la main-d'œuvre par heure travaillée dans l'industrie et l'économie marchande. Un fossé nord/sud et un clivage est/ouest se dessinent assez

nettement. Avec un coût horaire de 37,29 euros, la région Île-de-France affiche le coût moyen de la main-d'œuvre le plus élevé de l'Union européenne. Ce coût représente 23 fois celui de la Bulgarie, qui ferme la marche avec un coût horaire de 1,61 euro. En tête de classement des coûts moyens de main-d'œuvre les plus élevés, on trouve les dix régions suivantes (*): Île-de-France (France) avec 37,29 euros par heure, Région de Bruxelles-Capitale/Brussels Hoofdstedelijk Gewest (Belgique) avec 32,99 euros, London (Royaume-Uni) avec 32,93 euros, Hessen (Allemagne) avec 32,06 euros, Hamburg (Allemagne) avec 31,77 euros, le Danemark avec 31,14 euros, la Suède avec 31,08 euros, Baden-Württemberg (Allemagne) avec 30,80 euros, Luxembourg (Grand-Duché) avec 30,04 euros et Région wallonne (Belgique) avec 29,76 euros.

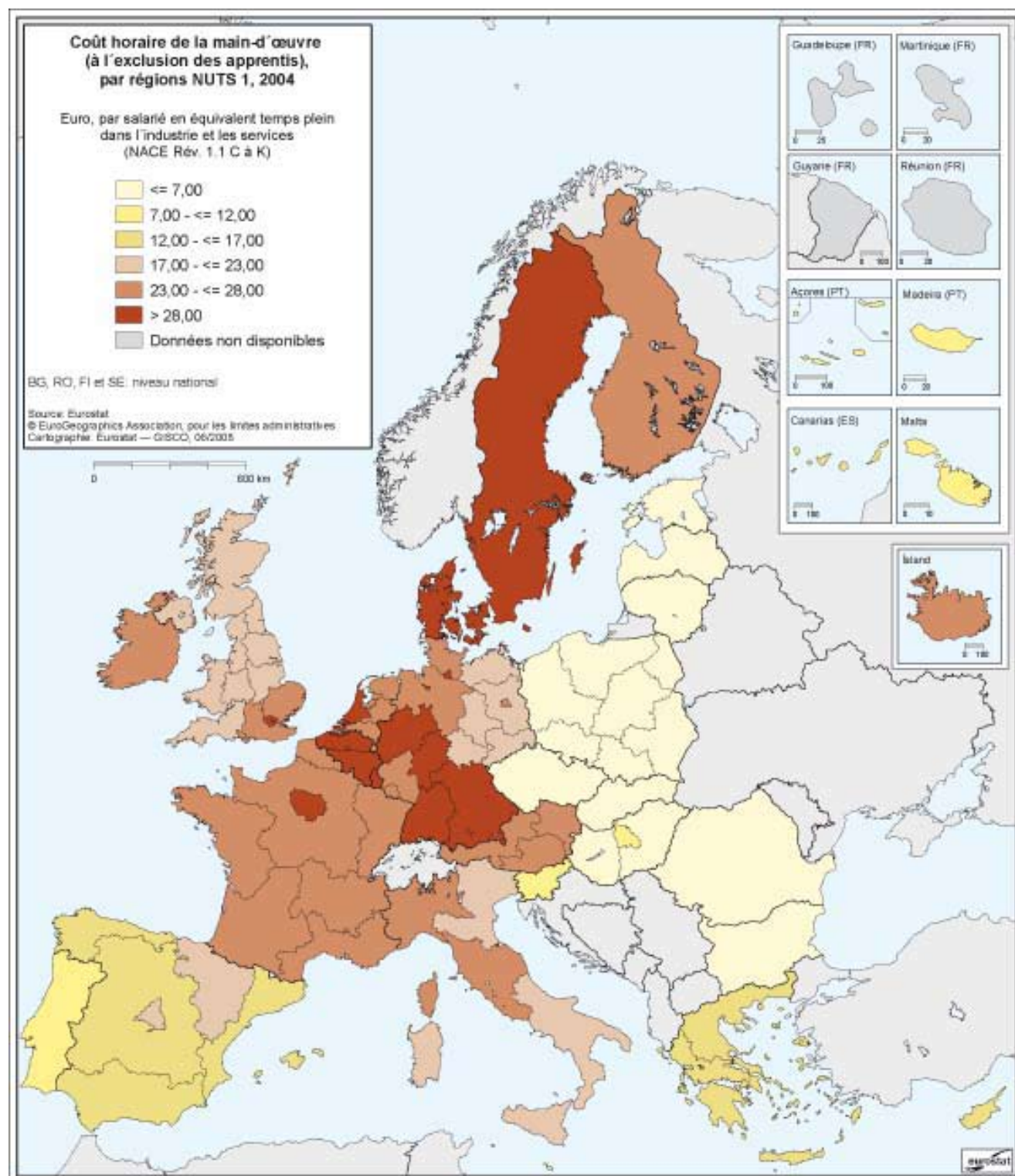
À l'inverse, les coûts moyens de main-d'œuvre les plus faibles sont enregistrés dans les dix pays ou régions suivants, tous entrés dans l'Union lors des deux dernières vagues d'adhésions: la Bulgarie, la Roumanie, la Lettonie, la Lituanie, les régions polonaises Wschodni, Północno-Zachodni et Północny, la Slovaquie, la région polonaise Półudniowo-Zachodni et l'Estonie. Les coûts moyens de la main-d'œuvre y sont inférieurs à 4,50 euros par heure.

Le graphique 8.1 présente une analyse différenciée des coûts régionaux de la main-d'œuvre par branches d'activité. Le secteur de l'énergie ou les entreprises de services spécialisés du secteur financier, qui se caractérisent par des coûts de main-d'œuvre relativement élevés, y sont ainsi distingués des secteurs économiques tels que le commerce et l'hôtellerie/restauration, qui sont connus pour leurs coûts de main-d'œuvre relativement faibles. La base de données présente en outre des données relatives au coût de la main-d'œuvre selon une ventilation encore plus fine des branches d'activité.

Heures effectivement travaillées

La carte 8.2 établit une comparaison régionale du nombre moyen d'heures effectivement travaillées par année dans les secteurs de l'industrie et des services marchands au sein de l'EU-27. En 2004, le temps de travail effectif moyen par année dépassait 1 875 heures par personne occupée (en équivalents temps plein) dans toutes les régions du Royaume-Uni et à Malte. Dans toutes les régions de France et les trois régions belges (Région wallonne, Vlaams Gewest,

Carte 8.1: Coût horaire de la main-d'œuvre (à l'exclusion des apprentis), par régions NUTS 1, 2004
Euro, par salarié en équivalent temps plein dans l'industrie et les services (NACE Rév. 1.1 C à K)



Région de Bruxelles-Capitale/Brussels Hoofdstedelijk Gewest), dans les régions grecques Nisia Aigaiou et Kriti, mais aussi en Finlande et au Danemark (où seules les données nationales sont disponibles) ainsi qu'au Baden-Württemberg en Allemagne, le nombre moyen d'heures travaillées par année et par personne occupée était le plus bas, à savoir 1 650 ou moins. À cet égard, il convient naturellement de ne pas perdre de vue les différentes législations et pratiques nationales en matière de temps de travail, qui peuvent également varier selon les secteurs d'activités (hôtellerie/restauration, transports, construction). Le nombre moyen d'heures travaillées est en outre influencé par la conjoncture locale (carnets de commandes pleins pour certains ou travail à temps réduit et fermetures d'entreprises pour d'autres). Dans le cadre de l'enquête sur le coût de la main-d'œuvre, la base de données régionale offre à l'utilisateur des informations additionnel-

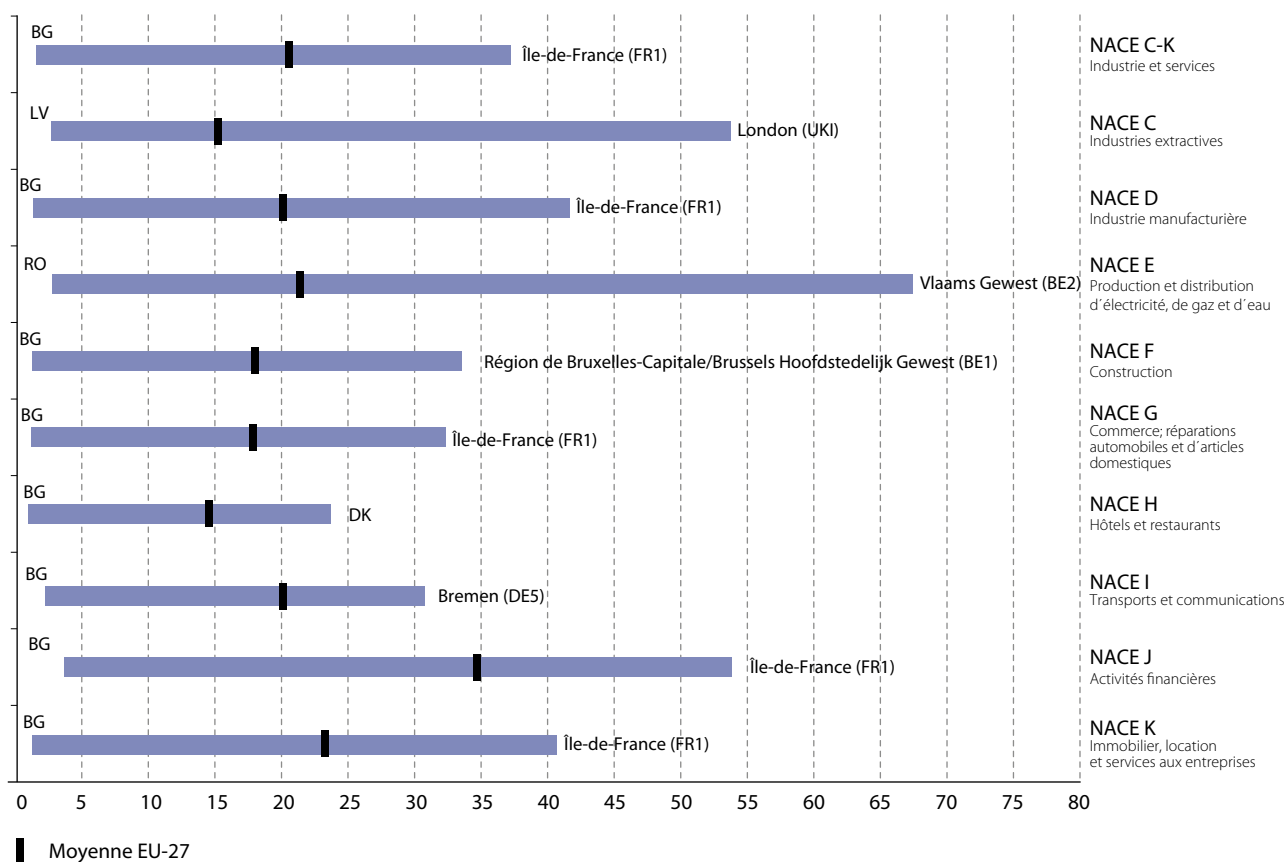
les sur le temps de travail, telles que le nombre de personnes occupées et le nombre total d'heures effectivement travaillées et rémunérées, ventilées entre salariés à temps plein, salariés à temps partiel et équivalents temps plein. Ces données sont également disponibles au niveau à deux chiffres des divisions de la NACE.

Structure du coût de la main-d'œuvre

La carte 8.3 donne un aperçu, pour l'année 2004, de la part des cotisations sociales effectives des employeurs dans le coût de la main-d'œuvre pour l'industrie et le secteur des services au niveau des différentes régions. Là encore, toute comparaison doit tenir compte de la diversité des législations nationales en la matière et des modèles de sécurité sociale.

Graphique 8.1: Divergences régionales du coût horaire de la main-d'œuvre, 2004
EUR par heure

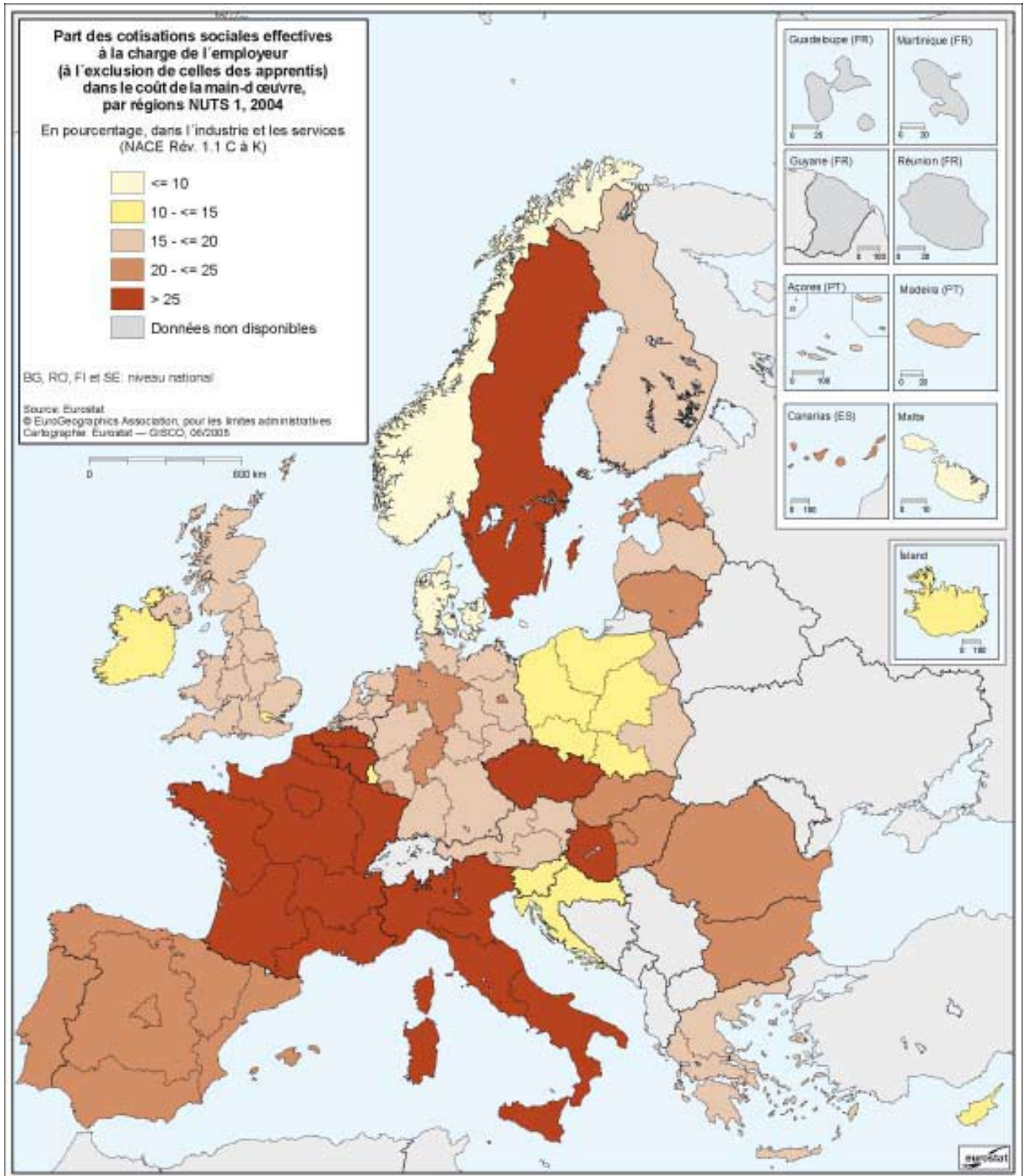
Le graphique présente la région avec le coût horaire minimal et la région avec le coût horaire maximal selon l'activité économique



Notes: BG, RO, FI et SE: niveau national



Carte 8.3: Part des cotisations sociales effectives à la charge de l'employeur (à l'exclusion de celles des apprentis) dans le coût de la main-d'œuvre, par régions NUTS 1, 2004
En pourcentage, dans l'industrie et les services (NACE Rév. 1.1 C à K)



Les dix régions présentant les parts les plus élevées sont, en Belgique, Vlaams Gewest (30,4 %) et la Région wallonne (29,7 %), suivies par la Suède (29,3 %), la région hongroise Dunántúl (27,9 %), deux régions italiennes (Nord-Ovest: 27,1 % et Nord-Est: 26,9 %) et, pour finir, quatre régions françaises (Sud-Ouest: 26,7 %, Nord - Pas-de-Calais: 26,7 %, Est: 26,6 % et Centre-Est: 26,5 %).

Parmi les dix régions européennes affichant les parts les plus faibles de cotisations sociales effectives des employeurs dans le coût de la main-d'œuvre, on retrouve essentiellement, à côté de quatre régions polonaises, les plus petits États membres de l'Union. Ainsi, cette part est la plus faible à Malte (6,2 %), au Danemark (10,0 %), en Slovénie (12,4 %), en Irlande (12,8 %) et au Luxembourg (13,1 %), suivis par la région Centralny en Pologne (14,0 %), Chypre (14,2 %), la région-capitale de Londres au Royaume-Uni (14,8 %) et, enfin, trois régions polonaises (Północny: 14,9 %, Półudniowy: 14,9 % et Połnocno-Zachodni: 15,0 %).

Notons par ailleurs que la Norvège (6,0 %), la Croatie (13,0 %) et l'Islande (13,4 %) se positionnent également dans ce dernier groupe.

Pour un examen plus détaillé de la structure régionale du coût de la main-d'œuvre, la base de données contient des informations sur les composantes suivantes du coût de la main-d'œuvre: salaires et traitements (total), salaires et traitements (à l'exclusion de ceux des apprentis), rémunération directe, primes et indemnités (à l'exclusion de celles des apprentis), versements au titre de la formation d'un patrimoine au profit des salariés, rémunérations pour journées non ouvrées (à l'exclusion de celles des apprentis), salaires et traitements en nature (à l'exclusion de ceux des apprentis), salaires et traitements des apprentis, cotisations sociales à la charge des employeurs (total), cotisations sociales effectives à la charge des employeurs (à l'exclusion de celles des apprentis) — déjà évoquées plus haut —, cotisations sociales imputées à la charge des employeurs (à l'exclusion de celles des apprentis) et cotisations sociales relatives aux apprentis à la charge des employeurs. La part des frais de formation professionnelle (à l'exclusion de ceux des apprentis), des autres dépenses et des impôts et subventions dans le coût de la main-d'œuvre figure également dans la base de données.

Conclusion

Les exemples exposés ci-dessus visent uniquement à présenter de façon fragmentaire quelques éléments de l'enquête sur le coût de la main-d'œuvre et sont donc loin d'exploiter toutes les possibilités offertes par l'analyse régionale des données en la matière au sein de l'UE. Nous espérons cependant qu'ils inciteront les lecteurs à parcourir le site internet d'Eurostat à la recherche d'autres informations intéressantes.



Notes méthodologiques

La source d'informations sur les coûts régionaux de la main-d'œuvre jusqu'au niveau NUTS 1 est l'enquête sur le coût de la main-d'œuvre de l'Union européenne. Celle-ci est réalisée tous les quatre ans dans les États membres de l'Union en vertu du règlement (CE) n° 530/1999 du Conseil et du règlement (CE) n° 1737/2005 de la Commission.

L'enquête couvre toutes les entreprises d'au moins dix salariés. Si elle a été élargie pour la première fois en 2004 aux secteurs d'activité M (éducation), N (santé et action sociale) et O (services collectifs, sociaux et personnels), nous nous sommes limités ici aux sections C à K de la nomenclature générale des activités économiques dans les Communautés européennes (NACE Rév. 1.1), c'est-à-dire à l'industrie et à ce que nous appelons les services marchands.

L'enquête a pour objectif de mesurer le niveau et la structure du coût de la main-d'œuvre.

Des données détaillées permettant de calculer les différentes composantes du coût de la main-d'œuvre sont collectées lors de cet exercice. Parmi ces composantes, on retrouve, à côté des composantes salariales (rémunérations directes, primes et indemnités, versements au titre de la formation d'un patrimoine au profit des salariés, rémunérations pour journées non ouvrées, salaires et traitements en nature, etc.), toute une série de cotisations de sécurité sociale à la charge des employeurs (légal, conventionnelles, contractuelles et volontaires) ainsi que ce qu'il est convenu d'appeler les cotisations sociales à la charge des employeurs (telles que le salaire garanti en cas de maladie ou les versements effectués aux salariés qui quittent l'entreprise). Les frais de formation professionnelle et les taxes et subventions liées à l'emploi de salariés sont également couverts.

Dans le même temps, le nombre d'emplois à temps plein et celui d'heures travaillées et rémunérées sont également recensés.

On notera aussi que, pour la Bulgarie, la Roumanie, la Finlande et la Suède, le coût de la main-d'œuvre n'était disponible qu'au niveau national. Il en va de même pour certains États membres plus petits pour lesquels le niveau NUTS 1 correspond à l'ensemble du pays: République tchèque, Danemark, Estonie, Irlande, Chypre, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Slovénie et Slovaquie. Aucune donnée sur le coût de la main-d'œuvre n'a été communiquée pour les départements français d'outre-mer.

Les données relatives à l'Islande, à la Norvège et à la Croatie (où la région statistique de niveau 1 correspond également à l'ensemble du territoire national) sont partiellement disponibles.

Définitions

Coût de la main-d'œuvre

Le coût de la main-d'œuvre représente l'ensemble des dépenses encourues par les employeurs pour l'emploi de personnel, notion adoptée dans le cadre communautaire et largement conforme à la définition internationale de la Conférence internationale des statisticiens du travail (Genève, 1966). Le coût de la main-d'œuvre comprend la rémunération des salariés, englobant les salaires et traitements en espèces ou en nature et les cotisations sociales à la charge de l'employeur, les frais de formation professionnelle, les autres dépenses (telles que les frais de recrutement et les frais relatifs aux vêtements de travail) et les impôts relatifs à l'emploi considérés comme coûts de main-d'œuvre, déduction faite des subventions perçues. Les coûts relatifs aux personnes employées par des agences de travail temporaire doivent être pris en compte dans la branche d'activité de l'agence qui les emploie (classe 74.50 de la NACE Rév. 1.1) et non dans celle de l'entreprise pour laquelle ces personnes travaillent effectivement.

Outre le coût moyen de la main-d'œuvre par heure effectivement travaillée, Eurostat publie aussi les coûts moyens mensuel et annuel de la main-d'œuvre. Ceux-ci sont présentés pour les salariés à temps plein, les salariés à temps partiel et les apprentis, ainsi qu'en équivalents temps plein.

Le coût horaire moyen de la main-d'œuvre correspond au coût total de la main-d'œuvre divisé par le nombre correspondant d'heures travaillées dans la branche d'activité concernée.

Heures travaillées

Les heures travaillées sont définies comme la somme de toutes les périodes consacrées à des activités directes et auxiliaires de production de biens et de services.

Le nombre moyen d'heures travaillées correspond au nombre d'heures normalement prestées par la personne. Ce chiffre inclut les heures supplémentaires, rémunérées ou non. Il ne comprend pas la durée du trajet entre le domicile et le lieu de travail ni la principale pause repas (généralement prise à midi).

Équivalents temps plein

Le nombre total de salariés regroupe les salariés à temps plein, les salariés à temps partiel et les apprentis. Le nombre de salariés à temps partiel est converti en équivalents temps plein sur la base des heures travaillées. Les apprentis n'ont pas été pris en considération dans ce cadre.

Cotisations sociales effectives à la charge des employeurs (à l'exclusion de celles des apprentis)

Les cotisations sociales effectives à la charge des employeurs comprennent les versements qu'ils effectuent, au profit de leurs salariés, aux organismes assureurs (administrations de sécurité sociale et régimes privés avec constitution de réserves, tels que régimes de pensions professionnels). Ces versements couvrent à la fois les contributions légales, conventionnelles, contractuelles et volontaires au titre de l'assurance contre les risques et besoins sociaux. Les cotisations sociales effectives à la charge des employeurs sont enregistrées au cours de la période pendant laquelle le travail est effectué.



Transports



Introduction

Les réseaux routier, ferroviaire et de voies navigables intérieures forment, avec les ports maritimes, les aéroports et les gares, l'infrastructure de transport de base des régions européennes. La qualité et la modernité de cette infrastructure sont déterminantes pour la circulation des biens et des personnes et, dès lors, pour le développement économique régional comme pour la mise en place du marché intérieur européen.

Étant donné l'importance de l'infrastructure du transport intérieur pour le développement économique des régions européennes, les investissements consentis dans les réseaux routier et ferroviaire représentent une part considérable des budgets régionaux de la Communauté.

Les statistiques régionales de transport ont pour but de décrire les régions en utilisant une série d'indicateurs propres à ce secteur et de quantifier les flux de marchandises et de passagers entre les différentes régions, de même qu'à l'intérieur et à travers chacune d'elles. L'édition 2008 de l'Annuaire régional d'Eurostat complète le bilan des ressources infrastructurelles régionales en matière de transport par une analyse de la ventilation régionale de la mortalité routière et un examen plus ciblé des régions les plus performantes en termes de croissance du transport aérien.

Le présent chapitre comprend trois sections principales. La première est consacrée à la répartition régionale des autoroutes et des lignes de chemin de fer en Europe, ce qui permet d'identifier les régions caractérisées respectivement par des densités relativement élevées et des densités relativement faibles en termes d'infrastructure. Elle dégage certains profils régionaux en matière de ressources infrastructurelles, de même que certaines disparités entre États membres de l'Union européenne, et entre pays périphériques et pays centraux. La deuxième section se penche sur la répartition régionale de la mortalité sur les routes. Le nombre d'accidents mortels a globalement diminué au sein de l'UE depuis 1991, mais des écarts régionaux importants subsistent et permettent de se faire une idée plus précise des conditions qui sous-tendent les taux de mortalité routière peu élevés. La troisième section s'intéresse aux trente premières régions d'Europe en termes de transport aérien de passagers et de fret et analyse leur croissance entre 2003 et 2006.

Infrastructure de transport

L'Union européenne et ses États membres ont reconnu l'importance majeure que revêtent pour

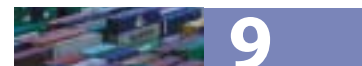
l'intégration économique européenne des liaisons et des plates-formes de correspondance modernes et de grande capacité pour tous les modes de transport, et ils ont défini, dans cette perspective, de grands axes de transport transeuropéens dans le cadre des réseaux de transport transeuropéens (RTE). Ces corridors ont contribué de manière déterminante à l'instauration du marché unique et à la promotion de la cohésion économique et sociale au sein de l'UE.

La mise en place de ces axes de transport prioritaires requiert l'amélioration et l'extension de l'infrastructure régionale de transport existante pour y inclure les corridors transeuropéens ainsi définis. La plus grande accessibilité des régions exige toutefois également la suppression des goulets d'étranglement, en particulier sur les tronçons transfrontaliers des réseaux. Les approches de la planification du transport, traditionnellement focalisées sur la dimension nationale, ont eu tendance à négliger les liaisons transfrontières, dont le futur développement figure dès lors parmi les préoccupations prioritaires de l'UE. Dans de très nombreux cas, les goulets d'étranglement ne sont pas uniquement provoqués par une infrastructure insuffisante, mais résultent également de contraintes organisationnelles. Cette situation concerne plus particulièrement le transport ferroviaire, secteur dans lequel l'organisation héritée des compagnies nationales de chemin de fer — dotées chacune de leurs propres normes techniques — ralentit le flux du trafic international. Des progrès ont néanmoins été accomplis depuis quelques années. Ainsi l'extension de l'espace Schengen aux pays d'Europe orientale en 2007 constitue-t-elle une étape décisive en termes de circulation des biens et des personnes sur les routes.

Sur le plan régional, l'existence d'un réseau routier, autoroutier et ferroviaire dense est impérieuse pour le développement économique et la compétitivité interrégionale.

La carte 9.1 illustre la densité du réseau autoroutier dans les régions européennes au niveau NUTS 2 en 2006, exprimée en nombre de kilomètres d'autoroutes pour 1 000 km²:

- De manière générale, la densité du réseau autoroutier est étroitement corrélée à la densité de population et, dès lors, au degré d'urbanisation. Les réseaux autoroutiers les plus denses se situent donc aux Pays-Bas, en Belgique, dans les régions occidentales de l'Allemagne et au Royaume-Uni. En ce qui concerne l'infrastructure autoroutière par rapport à la superficie du territoire national, les Pays-Bas affichent la



densité la plus élevée avec 63 km/1 000 km²; ils devançant le Luxembourg (57 km/1 000 km²), lui-même suivi d'assez loin par l'Allemagne avec 35 km/1 000 km²; viennent ensuite la Slovénie, le Portugal et le Danemark. Les pays ayant la densité autoroutière la plus faible sont la Roumanie et la Pologne (2 km/1 000 km²), de même que l'Estonie, la Bulgarie, la Finlande, la Suède, l'Irlande, les États baltes, la République tchèque, la Hongrie et la Slovaquie, qui affichent tous des chiffres largement inférieurs à 10 km/1 000 km².

- Une analyse plus approfondie montre que la densité autoroutière est la plus forte autour des capitales et autres grandes villes européennes, ainsi que dans les grandes agglomérations industrielles. Il ressort assez clairement de l'histoire de l'Europe que l'infrastructure autoroutière en place dans ces régions est la conséquence, plutôt que la force motrice, de leur développement.
- Les zones industrielles importantes se caractérisent par une forte densité autoroutière: on peut citer à cet égard les régions allemandes Ruhrgebiet (Düsseldorf: 118 km/1 000 km²) et Rhein-Main (Köln: 76 km/1 000 km², Darmstadt: 64 km/1 000 km²), ainsi que le nord-ouest de l'Angleterre centré autour de la région Greater Manchester (140 km/1 000 km²) et la région dite «Randstad» qui, densément peuplée, se situe à l'ouest des Pays-Bas (Utrecht: 122 km/1 000 km², Zuid-Holland: 103 km/1 000 km²).
- La plupart des capitales et des grandes villes européennes sont entourées d'un réseau d'autoroutes périphériques pour répondre à la forte demande de transport routier émanant de ces zones métropolitaines. Le réseau autoroutier le plus dense est observé autour des capitales: Lisbonne (220 km/1 000 km²), Vienne (108 km/1 000 km²), Madrid (93 km/1 000 km²), Berlin (82 km/1 000 km²) et Paris (Île-de-France: 51 km/1 000 km²). Étant donné que les autoroutes périphériques encerclent étroitement les villes, la densité déclarée diminue lorsque l'étendue de la région NUTS 2 concernée augmente. C'est ainsi que la densité autoroutière déclarée pour la région NUTS 2 Lisboa, peu étendue, est supérieure à celle déclarée pour la région NUTS 2 Île-de-France, beaucoup plus vaste, alors que le réseau autoroutier autour de Paris est, en réalité, plus important.
- De fortes densités autoroutières sont également observées autour des grands ports maritimes du nord de l'Europe: les densités affichées par les

régions NUTS 2 Bremen (176 km/1 000 km²) avec le port de Bremerhaven, Hamburg (107 km/1 000 km²), Zuid-Holland avec le port de Rotterdam (103 km/1 000 km²) et Prov. Antwerpen (76 km/1 000 km²) avec le port d'Anvers figurent parmi les plus élevées de toutes les régions d'Europe.

- La densité supérieure du réseau autoroutier dans les pays du centre de l'Europe, parmi lesquels l'Allemagne, s'explique également par le volume élevé et croissant du trafic de transit de marchandises sur leur territoire.
- Il convient de signaler, pour compléter cette description de la structure régionale, que les zones côtières caractérisées par une industrie touristique développée sont dotées de réseaux autoroutiers plus denses que d'autres régions périphériques. Tel est plus particulièrement le cas en Espagne (País Vasco: 60 km/1 000 km²) et en Italie, où la région Liguria (69 km/1 000 km²) possède le réseau autoroutier le plus dense de toutes les régions côtières périphériques d'Europe. Il n'est guère surprenant de constater que le réseau autoroutier est généralement peu développé sur les îles, étant donné qu'elles ne sont pas directement accessibles par transport routier, mais uniquement par voie maritime ou aérienne. La densité routière n'en est pas moins relativement importante dans la région Canarias, puisqu'elle atteint 34 km/1 000 km².
- Même si l'accès rapide des biens et des personnes constitue sans doute un facteur important de compétitivité, on ne peut conclure pour autant que les régions qui affichent un PIB élevé se caractérisent nécessairement et systématiquement par une forte densité autoroutière. Car, tout en étant indispensable à sa bonne performance économique, l'accessibilité aisée d'une région peut être assurée par d'autres moyens de transport que la route, et notamment par voie aérienne et ferroviaire.

La répartition régionale de l'infrastructure physique des chemins de fer est liée au processus de développement économique, à des évolutions historiques particulières et aux caractéristiques géographiques propres à chaque région. Les pays d'Europe centrale et orientale ont hérité et conservé de l'époque socialiste un réseau ferroviaire davantage concentré que celui des pays occidentaux, tout en ayant un réseau autoroutier considérablement moins développé. Bien que ces pays aient procédé — avec une aide de l'UE (à travers le programme Phare et les Fonds structurels européens notamment) pour étayer leurs efforts nationaux — à un réaménagement fondamental



de leur politique de transport depuis le début des années 90, ils continuent de présenter un paysage infrastructurel quelque peu différent.

La carte 9.2 illustre la densité du réseau ferroviaire par unité de territoire en Europe:

- De manière générale, le rapport entre la longueur du réseau ferroviaire et l'étendue du territoire national est élevé en Europe centrale (y compris le Benelux, l'Allemagne, la République tchèque et la Pologne) et plus faible dans les pays périphériques (y compris la Scandinavie, la péninsule Ibérique, la France occidentale, les États baltes, la Turquie et la Bulgarie). La densité la plus forte est observée en République tchèque, en Belgique, au Luxembourg et en Allemagne (plus de 100 km/1 000 km²), suivis de la Hongrie, de l'Autriche, de la Pologne, du Royaume-Uni, des Pays-Bas et de la Slovaquie (65 à 80 km/1 000 km²). On trouve au bas du classement la Norvège, la Finlande, la Turquie, la Grèce et les États baltes avec des valeurs n'excédant pas 20 km/1 000 km². Si des disparités importantes au niveau de la densité de population expliquent le plus souvent les écarts observés entre pays, les chiffres relativement élevés affichés par la République tchèque, la Slovaquie, la Hongrie et la Pologne attestent de la forte persistance de l'héritage socialiste dans le paysage infrastructurel de l'Europe d'aujourd'hui.
- La situation se présente de manière différente lorsque la densité du réseau ferroviaire est mesurée par rapport à la population plutôt que par rapport au territoire. C'est en effet dans les pays scandinaves et en Lettonie que le nombre de kilomètres de voies ferroviaires par habitant est le plus élevé. On trouve ensuite, avec un certain décalage, les nouveaux États membres d'Europe centrale, tandis que la Turquie, les Pays-Bas et le Royaume-Uni ferment la marche. Dans le cas de la Scandinavie, l'immense étendue du territoire exige à elle seule des investissements considérables par habitant en matière de chemin de fer, afin d'assurer une accessibilité ferroviaire suffisante à l'ensemble de la population. Il convient de rappeler en outre que la gestion du trafic ferroviaire varie sensiblement selon que le pays considéré est fortement ou faiblement peuplé. Alors que le niveau d'exploitation est relativement faible dans les pays dotés d'une importante infrastructure ferroviaire par habitant, les pays caractérisés par une forte densité de population (Pays-Bas et Allemagne, par exemple) exploitent leur infrastructure à l'aide de systèmes complexes de gestion du trafic ferroviaire pour répondre à la forte demande à l'égard d'un réseau intensivement utilisé.
- Il existe d'autres différences entre les systèmes de transport par rail, qui sont liées à la répartition spatiale de la population à l'intérieur d'un même pays. Ainsi, par exemple, le système français peut être décrit comme un réseau en étoile avec Paris au centre, tandis que le système allemand se caractérise par une plus grande connectivité directe entre les agglomérations — ce qui témoigne d'une répartition plus homogène de la population et se traduit par une plus grande complexité du réseau ferroviaire.
- On constate depuis 1990, dans de nombreux pays d'Europe centrale et orientale, une forte baisse du transport ferroviaire de marchandises, que ce soit en termes de volume ou en termes de part dans la répartition modale. Les volumes du transport routier ont connu, en revanche, une progression spectaculaire. Cette évolution, qui s'inscrit dans le processus économique et social des pays ayant rejoint l'Union lors de ses deux derniers élargissements, a donné lieu à une diminution de la densité du réseau ferroviaire dans un certain nombre d'entre eux — phénomène qui n'a été observé nulle part en ce qui concerne le réseau autoroutier. La réduction de l'infrastructure ferroviaire a été particulièrement frappante en Pologne, où la densité est passée de 84 km/1 000 km² en 1990 à 74 km/1 000 km² en 1998, puis à 65 km/1 000 km² en 2006. Des données relatives à l'infrastructure ferroviaire régionale existent en Pologne depuis 1998. Les réductions les plus marquées entre 1998 et 2006 concernent Dolnośląskie (- 27 %, 2006: 75 km/1 000 km²), Lubelskie (- 26 %, 2006: 42 km/1 000 km²), Warmińsko-mazurskie (- 22 %, 2006: 128 km/1 000 km²) et Wielkopolskie (- 20 %, 2006: 103 km/1 000 km²), alors que l'ensemble de la Pologne a connu une diminution de 13 % au cours de la même période. La plupart de ces régions étaient dotées de réseaux très denses en 1990. La région Śląskie fait exception, puisque le réseau ferroviaire très dense dont elle a hérité a été considérablement étendu depuis 1998 (+ 16 % en 2006: 174 km/1 000 km²).
- En ce qui concerne le transport de passagers, l'évolution récente la plus marquante a été l'extension continue du réseau à grande vitesse. Elle ne se reflète pas au niveau de l'indicateur de densité ferroviaire, mais représente depuis quelques années un investissement considérable dans l'infrastructure ferroviaire.

- L'analyse au niveau des régions montre que les réseaux ferroviaires les plus denses se situent dans celles qui abritent les capitales: Berlin (681 km/1 000 km²), Wien (434 km/1 000 km²) et Praha (385 km/1 000 km²). Ces capitales d'Europe centrale ont effectivement disposé de longue date d'une importante infrastructure ferroviaire, mais les chiffres extrêmement élevés s'expliquent aussi par la petite taille de ces régions au niveau NUTS 2 et par le fait que la densité de l'infrastructure urbaine tend à être largement supérieure à la densité routière et ferroviaire interurbaine.
- On trouve ensuite parmi les régions en tête de classement Bremen (416 km/1 000 km²) et Hamburg (373 km/1 000 km²) — deux autres petites régions NUTS 2 où les taux élevés sont liés à l'importance des lignes de fret en direction et au départ des ports maritimes. Comme les capitales citées plus haut, ces deux villes hanséatiques, qui sont également des Länder, ont une dimension beaucoup plus restreinte que des régions telles que Zuid-Holland et Prov. Antwerpen, qui abritent respectivement les ports concurrents de Rotterdam et d'Anvers. Ces disparités ne permettent pas de procéder aisément à une comparaison directe avec l'infrastructure desservant les ports de la mer du Nord.
- Les lignes de fret jouent également un rôle important dans certaines régions traditionnellement dotées d'une industrie du charbon et de l'acier, telles que Saarland en Allemagne occidentale (142 km/1 000 km²) et Śląskie dans le sud-ouest de la Pologne (174 km/1 000 km²). Il est intéressant de noter que Śląskie est également — comme indiqué plus haut — la seule région de Pologne où le réseau ferroviaire a fait récemment l'objet d'une extension nette de grande envergure. L'évolution de l'infrastructure ferroviaire y va donc à l'encontre de celle observée dans l'ensemble de la Pologne, et ce phénomène peut sans doute être attribué au développement économique important de cette région.
- Il convient encore de citer parmi les régions qui se caractérisent par une forte densité ferroviaire: Comunidad Valenciana en Espagne, Lisboa au Portugal et București — Ilfov en Roumanie.

Sécurité routière

La circulation sur les routes continue d'avoir un coût élevé en termes de vies humaines. Les accidents de la route ont provoqué la mort de 43 000 personnes environ au sein de l'EU-27 en

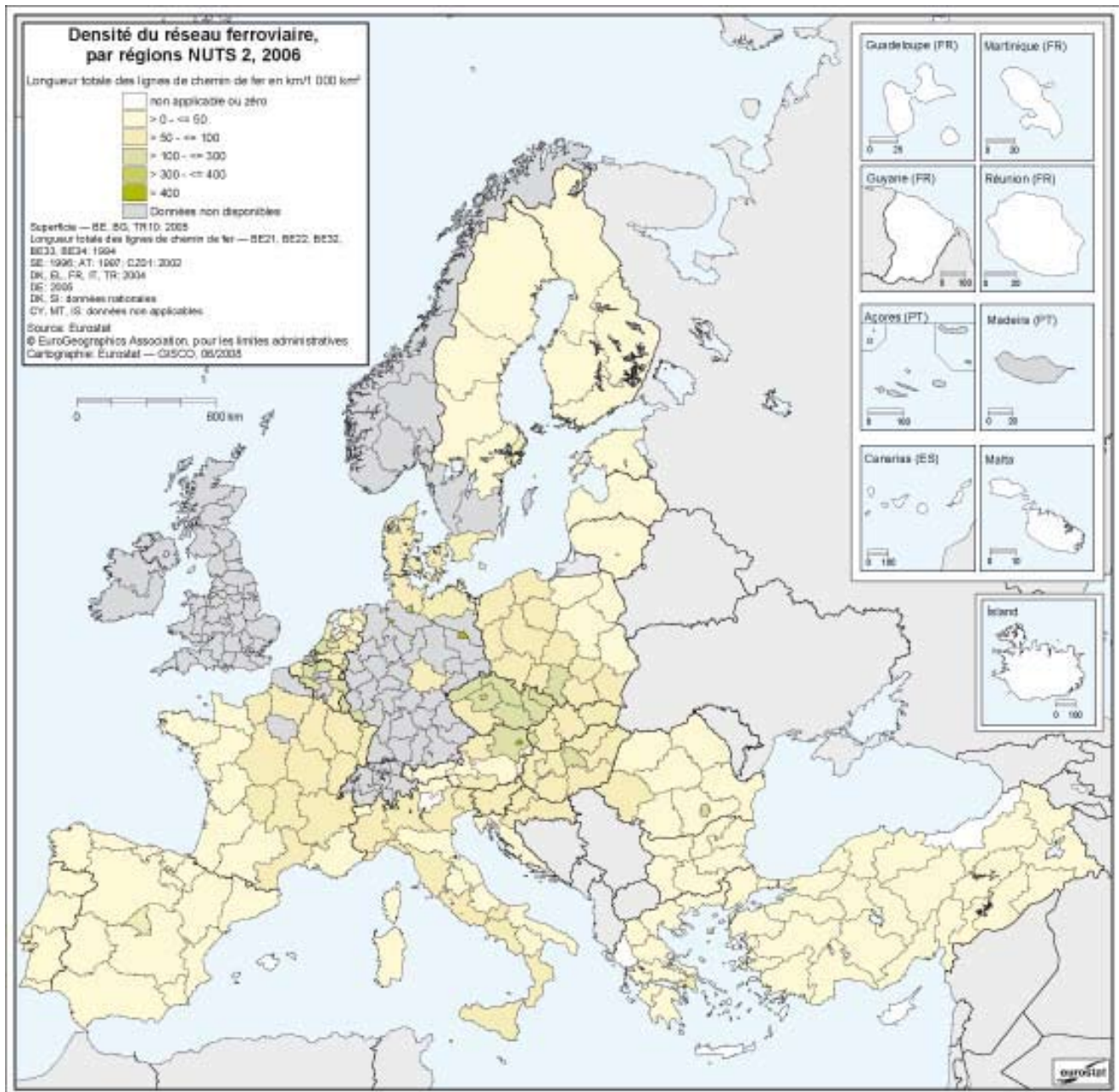
2006, soit un chiffre plus de vingt fois supérieur au total combiné des victimes d'accidents ferroviaires et aériens. Face à la préoccupation croissante des citoyens européens à cet égard, l'Union européenne a fait de la sécurité routière une priorité de sa politique commune dans le domaine du transport, définie dans le livre blanc publié en 2001 sous le titre «L'heure des choix» et dans son examen à mi-parcours adopté en 2006 sous le titre «Pour une Europe en mouvement — Mobilité durable pour notre continent. Examen à mi-parcours du livre blanc sur les transports publié en 2001 par la Commission européenne». La Commission propose, dans le livre blanc, de parvenir à l'horizon 2010 à une réduction de 50 % du nombre des victimes de la route. Plusieurs mesures ont été prises pour atteindre cet objectif, parmi lesquelles l'introduction de normes plus rigoureuses en matière de sécurité des véhicules, l'amélioration de la qualité de l'infrastructure routière et l'élargissement de la réglementation relative à la circulation, ainsi que l'application de la réglementation existante et une meilleure éducation des conducteurs. Ces mesures ont permis, en dépit de la forte croissance du volume du trafic routier en Europe, de réduire le nombre total de morts sur les routes de 44 % entre 1991 et 2006 et de 23 % depuis 2000. Cette tendance positive est observée dans tous les pays, mais il existe des variations importantes entre régions européennes en termes de risque relatif d'accidents mortels sur les routes.

La carte 9.3 montre le nombre de personnes tuées dans des accidents de la route par million d'habitants dans les régions NUTS 2 en 2006:

- Les totaux nationaux, tirés de la base de données CARE (voir «Notes méthodologiques» à la fin du présent chapitre), montrent que les nombres les moins élevés de personnes tuées sur les routes par million d'habitants sont enregistrés aux Pays-Bas (45 décès par million d'habitants), en Suisse (50), dans la plupart des régions allemandes (63) — et les «anciens» Länder occidentaux —, en particulier —, en Suède (49) et en Norvège (53), dans la plupart des régions du Royaume-Uni (54) et dans le sud de l'Italie. Le nombre relatif d'accidents mortels au niveau régional apparaît, en outre, relativement faible dans les grandes agglomérations et les capitales européennes telles que Wien (20 décès par million d'habitants), Berlin (22), Inner London (26), Hamburg (16), Düsseldorf (30), Stockholm (31), Zuid-Holland (35), Köln (37), Île-de-France (41), Comunidad de Madrid (47), Lisboa (48) et Praha (58).



Carte 9.2: Densité du réseau ferroviaire, par régions NUTS 2, 2006
 Longueur totale des lignes de chemin de fer en km/1 000 km²

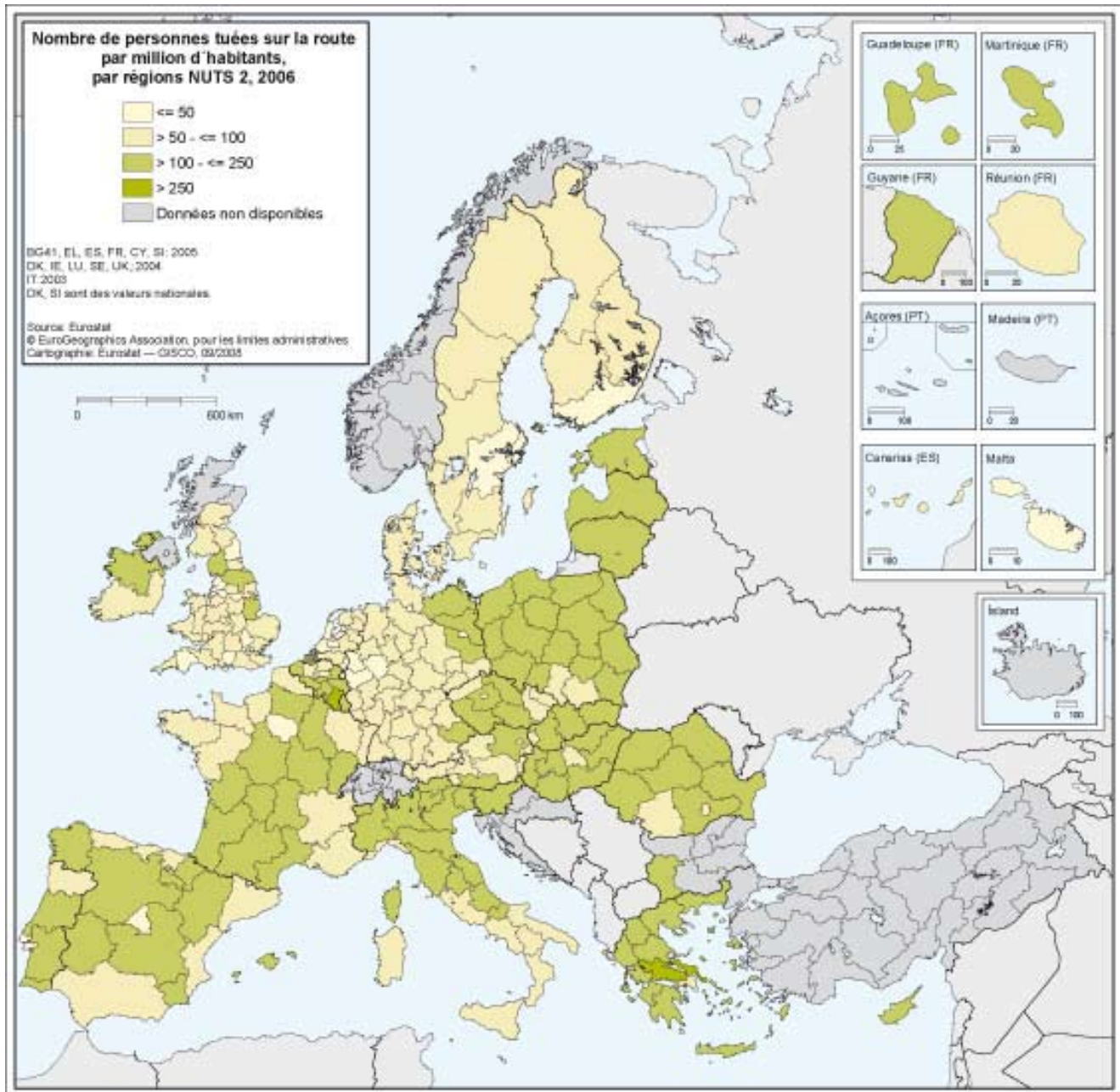




Le nombre des décès dans les régions plus rurales autour des agglomérations est systématiquement beaucoup plus élevé.

- Les chiffres les plus élevés en ce qui concerne le nombre de personnes tuées sur les routes par million d'habitants sont enregistrés dans les États membres de l'est et du sud-est de l'UE. La première place revient à la Lituanie (223 décès par million d'habitants), suivie de la Lettonie (177), de l'Estonie (164), de la Grèce (159), de la Slovaquie (140), de la Pologne (137), de la Slovaquie (130), de la Bulgarie (124) et de la Roumanie (115). Étant donné que la proportion de la population possédant un véhicule automobile reste plus faible dans la plupart de ces pays, la raison de ces chiffres élevés — par rapport à l'Europe occidentale — réside probablement dans la moindre qualité de l'infrastructure et dans une moindre sensibilisation à l'égard des questions de sécurité routière. Le nombre élevé de décès par million d'habitants est particulièrement frappant en Grèce: il est de loin le plus élevé de l'EU-15.
- Il est intéressant de constater que, statistiquement, le nombre de décès sur les routes est particulièrement faible dans toute une série de régions où le volume de trafic est élevé. Tel est spécialement le cas dans la plupart des régions occidentales d'Allemagne, aux Pays-Bas et dans le sud de l'Angleterre. L'analyse plus poussée de ce phénomène révèle que beaucoup de ces régions tendent également à afficher une forte densité autoroutière. De manière générale, les autoroutes sont beaucoup plus sûres que les routes secondaires. Étant donné que les autoroutes existantes sont principalement empruntées par le trafic en transit, le nombre de personnes tuées sur les routes est relativement faible dans ces régions, en dépit de leur volume important de trafic. En fait, ce dernier provoque également des encombrements, lesquels réduisent les vitesses moyennes et, dès lors, la probabilité d'accidents mortels. Enfin, ces pays sont dotés de routes de très bonne qualité, ce qui contribue à limiter considérablement le nombre des accidents.
- On observe, en revanche, un nombre élevé de victimes dans les régions ayant une faible densité autoroutière: tel est le cas dans le nord-est de l'Allemagne avec les régions Mecklenburg-Vorpommern (109) et Brandenburg (103), ainsi que dans les États baltes, dans l'ensemble de la Pologne, en République tchèque, en Hongrie (103) et dans de nombreuses zones rurales de France et de la péninsule Ibérique. Ces données confirment que l'utilisation des autoroutes par une large proportion du trafic est un facteur qui sous-tend le nombre peu élevé de décès sur les routes de nombreuses régions.
- Outre la part que les autoroutes représentent sur l'ensemble du réseau routier, l'abaissement considérable du nombre de personnes tuées sur les routes s'explique par l'impact conjugué de normes rigoureuses de sécurité à bord du véhicule et en dehors de celui-ci, d'une réglementation de la vitesse et d'une culture générale de la sécurité, y compris la qualité des services de secours et des systèmes de santé.
- Le nombre relativement peu élevé d'accidents mortels dans la plupart des grandes villes européennes peut s'expliquer par la part plus grande revenant au transport public et à d'autres moyens de déplacement (vélo ou marche à pied, par exemple). Si, de manière générale, les accidents de la circulation sont plus fréquents en ville, la vitesse réduite diminue le risque de blessures graves. Une augmentation du nombre d'accidents impliquant des personnes non motorisées peut néanmoins donner lieu également à un accroissement du nombre de blessés graves. Il se révèle dès lors difficile de déterminer précisément l'impact conjugué d'une vitesse réduite et d'un nombre accru d'accidents de circulation impliquant des personnes moins protégées.
- La géographie physique constitue sans doute une autre explication des écarts entre niveaux d'accidents mortels par habitant. Il est probablement plus dangereux, en effet, de conduire dans des régions montagneuses telles que les Alpes, les Pyrénées ou les Carpates qu'en plaine, et le nombre d'accidents et de décès y est dès lors plus élevé. Ces régions attirent, en outre, un trafic touristique important qui s'ajoute au trafic local et augmente donc le nombre d'accidents déclarés par habitant.
- Certaines régions françaises d'outre-mer telles que Guadeloupe, Martinique et Guyane enregistrent un pourcentage relativement élevé d'accidents routiers mortels par habitant. Les facteurs à l'origine de ces taux importants seraient notamment la proportion considérable de cyclomoteurs en circulation et la mauvaise qualité des routes dans ces régions.

Carte 9.3: Nombre de personnes tuées sur la route par million d'habitants, par régions NUTS 2, 2006



Transport aérien

La progression rapide du transport aérien est l'une des principales caractéristiques du développement du secteur européen et mondial du transport. Depuis 1995, le transport aérien intra-communautaire et domestique s'est accru de plus de 50 %. Les événements du 11 septembre 2001 avaient causé un recul en 2002, mais la croissance a ensuite repris. Il est incontestable que l'achèvement de la libéralisation du marché du transport aérien au sein de l'Union européenne a une large part dans cette évolution, en raison surtout du développement massif des compagnies aériennes à bas coûts — lequel est également à l'origine de l'essor de petits aéroports régionaux moins encombrés et appliquant des redevances d'atterrissage moins élevées que les grands aéroports des régions-capitales.

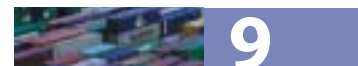
Les bases de données statistiques d'Eurostat contiennent des statistiques régionales sur le transport aérien de passagers et de fret. Ces séries indiquent les mouvements de personnes et de fret dans les régions NUTS 2, exprimés respectivement en milliers de passagers et de tonnes. Les données relatives aux passagers sont ventilées entre passagers embarqués, passagers débarqués et passagers en transit. Les données statistiques relatives au fret font une distinction entre les tonnes de fret chargé et déchargé. Deux séries sont disponibles, qui se fondent sur des méthodologies différentes. La série remontant jusqu'à 1978 s'est terminée avec l'année de référence 1998, pour être remplacée, à partir de 1999, par une nouvelle série chronologique utilisant des définitions différentes.

À l'heure actuelle, les données sur le transport aérien sont collectées en vertu du règlement (CE) n° 437/2003 du Parlement européen et du Conseil sur les données statistiques relatives au transport de passagers, de fret et de courrier par voie aérienne. Le règlement prévoit la collecte de données mensuelles détaillées pour tous les aéroports dont le trafic est supérieur à 150 000 passagers par an. En ce qui concerne les aéroports ayant un trafic inférieur à 150 000, mais supérieur à 15 000 passagers, seules des données annuelles agrégées sont requises, et aucune donnée n'est à fournir pour les petits aéroports. Les données collectées au niveau des aéroports sont ensuite agrégées au niveau des régions NUTS 2.

La présente section consacrée au transport aérien met l'accent sur le nombre total de passagers et sur le nombre total de tonnes chargées et déchargées

dans les trente premières régions européennes au niveau NUTS 2. Les tableaux 9.1 et 9.2 indiquent, respectivement, les trente régions ayant enregistré le plus grand nombre de passagers aériens et le plus grand volume de fret aérien en 2006:

- En ce qui concerne le transport aérien de personnes, les premières places du classement basé sur le nombre total de passagers sont occupées par les régions-capitales d'Europe occidentale. On trouve en tête de liste la région Île-de-France pour les aéroports de Paris - Charles-de-Gaulle et de Paris-Orly (avec un total de 82,1 millions de passagers), suivie par Outer London (avec l'aéroport de London Heathrow: 67,3 millions), Darmstadt (avec l'aéroport de Francfort-sur-le-Main: 52,4 millions), Noord-Holland (Amsterdam Schiphol: 46,0 millions), Comunidad de Madrid (45,1 millions) et Lombardia (avec plusieurs aéroports géographiquement dispersés: 36,7 millions).
- Les grands aéroports situés dans les capitales d'Europe occidentale et autour de celles-ci servent également de plaques tournantes pour le trafic aérien intercontinental. Tel est plus particulièrement le cas des aéroports de Heathrow (Londres), Charles-de-Gaulle (Paris), Francfort-sur-le-Main et Schiphol (Amsterdam).
- En dehors des principales régions-capitales, des volumes importants de transport aérien de passagers sont également observés dans les régions Cataluña, Canarias et Oberbayern (Münich). Ils s'expliquent largement, dans le cas du sud de l'Espagne, par le trafic touristique.
- Bien que cela ne ressorte pas du tableau 9.1, un nombre considérable de petits aéroports régionaux figurent parmi les aéroports qui connaissent les taux de croissance les plus élevés en raison du succès remporté par les transporteurs à bas coûts.
- Parmi les trente premiers aéroports en termes de transport de personnes, c'est la région Praha qui affiche la plus forte croissance depuis 2003 (+ 55 %); elle est suivie par Cataluña (+ 41 %), Southern and Eastern (+ 35 %), Niederösterreich (+ 32 %), Comunidad Valenciana (+ 31 %), Andalucía et Lisboa (+ 29 %), Oberbayern avec Munich (+ 28 %) et Comunidad de Madrid (+ 27 %). Il convient d'attirer plus spécialement l'attention sur le développement important du transport aérien de passagers dans les aéroports de la péninsule Ibérique. Il n'est guère surprenant en revanche que les grands aéroports n'affichent pas la croissance la plus



rapide, étant donné qu'ils partent d'un niveau déjà élevé et qu'ils sont, dans de nombreux cas, quasi exploités au maximum de leur capacité. Cette situation pourrait néanmoins évoluer à brève échéance en raison d'un accroissement important de la capacité d'aéroports tels que London Heathrow ou Berlin-Schönefeld.

- En ce qui concerne le transport aérien de fret, Darmstadt (Francfort-sur-le-Main) occupe la tête du classement des trente premières régions européennes avec 2,12 millions de tonnes, suivie par Noord-Holland (Amsterdam Schiphol: 1,57 million de tonnes), Île-de-France (Paris: 1,42 million) et Outer London (Heathrow: 1,34 million). Les volumes relevés dans les autres aéroports européens étant sensiblement inférieurs, on peut conclure que les principaux aéroports servent de plates-formes de correspondance pour le transport aérien de fret. Des volumes relativement importants sont également observés dans quatre autres régions, à savoir Prov. Vlaams Brabant (Bruxelles: 0,71 million de tonnes), Köln (Cologne-Bonn: 0,69 million), Luxembourg (Grand-Duché) (0,63 million) et Lombardia (Milan/Bergame/Brescia: 0,60 million).
- Si le volume total de fret transporté par voie aérienne reste limité par rapport aux volumes beaucoup plus importants transportés par route, par chemin de fer, par voies navigables intérieures et surtout par transport maritime, il n'en reste pas moins déterminant pour les produits à forte valeur ajoutée, pour les produits périssables (alimentaires surtout) et pour les envois express, et il connaît une croissance constante.
- Alors que les grands aéroports restent prédominants en matière de transport de fret, ce sont l'aéroport régional de Frankfurt-Hahn dans la région Koblenz (Allemagne) et les aéroports de la région Southern and Eastern (Irlande) qui

affichent la plus forte croissance. Les deux régions ont enregistré un taux de progression supérieur à 200 % entre 2003 et 2006, mais pour des raisons différentes: si la croissance de l'aéroport relativement récent de Frankfurt-Hahn atteste de son importance grandissante grâce à l'optimisation de son propre potentiel, l'évolution dynamique du transport aérien est étroitement liée, dans le cas de l'Irlande, à la forte croissance économique du pays.

Conclusion

Les données reproduites sur les trois cartes et dans les deux tableaux de ce chapitre mettent en évidence un certain nombre de corrélations entre les caractéristiques économiques et géographiques régionales et la structure du système européen de transport. Une relation étroite entre l'importance du réseau autoroutier et le niveau de sécurité routière a ainsi pu être établie. Des chiffres de base concernant la répartition du transport aérien sont également fournis. Les données présentées ici ne constituent cependant qu'une partie de l'ensemble des statistiques régionales de transport contenues dans les bases de données d'Eurostat. Les statistiques régionales de transport font apparaître certains profils de variation entre régions, où les variables relatives au transport sont souvent étroitement liées au niveau de l'activité économique. Comme cela a déjà été indiqué, les politiques de transport sont au cœur même des efforts visant à réduire les inégalités et à renforcer la cohésion entre les régions. Les disparités économiques et infrastructurelles n'ont jamais été aussi frappantes qu'au sein de l'Europe élargie. L'un des objectifs à long terme d'Eurostat consiste à développer les indicateurs régionaux existants en matière de transport pour mieux comprendre l'incidence des politiques de transport sur la croissance économique, sur les besoins en matière de transport et sur l'environnement.

Tableau 9.1: Top 30 des régions NUTS 2 avec le plus grand nombre de passagers aériens en 2006 et index 2003 = 100
1 000 passagers transportés

Rang	NUTS	Région	Aéroports contributeurs par région NUTS 2	Totals passagers en 2003 1 000 passagers	Index 2003 = 100
1	FR10	Île-de-France	Paris - Charles-de-Gaulle Paris - Orly	82 052,2	116
2	UKI2	Outer London	London Heathrow Biggin Hill	67 339,3	107
3	DE71	Darmstadt	Frankfurt/Main	52 402,7	109
4	NL32	Noord-Holland	Amsterdam Schiphol	45 998,0	116
5	ES30	Comunidad de Madrid	Madrid/Barajas	45 063,8	127
6	ITC4	Lombardia	Milano/Malpensa Bergamo/Orio Al Serio Milano/Linate Brescia/Montichiari	36 719,5	125
7	ES51	Cataluña	Barcelona Girona/Costa Brava Reus	34 852,6	141
8	UKJ2	Surrey, East and West Sussex	London Gatwick	34 080,1	114
9	ITE4	Lazio	Roma/Fiumicino Roma/Ciampino	33 804,5	124
10	DE21	Oberbayern	München Oberpfaffenhofen	30 607,4	128
11	ES70	Canarias	Las Palmas/Gran Canaria Tenerife Sur/Reina Sofia Arrecife/Lanzarote Puerto del Rosario/Fuerteventura Tenerife Norte Santa Cruz de La Palma Hierro	30 048,6	107
12	ES53	Illes Balears	Palma de Mallorca Ibiza Menorca/Mahon	28 822,0	114
13	IE02	Southern and Eastern	Dublin Cork Shannon Kerry	26 807,9	135
14	UKH3	Essex	London Stansted Southend	23 709,4	127
15	DK (*)	Denmark	København/Kastrup Billund Aalborg Aarhus Bornholm Karup Esbjerg Soenderborg København/Roskilde Thisted	22 965,7	109
16	UKD3	Greater Manchester	Manchester	22 123,8	113
17	ES61	Andalucía	Málaga Sevilla Jerez Granada Almería	20 279,5	129

18	SE11	Stockholm	Stockholm/Arlanda Stockholm/Bromma	19 490,3	117
19	CH04	Zürich	Zürich	19 298,5	114
20	DEA1	Düsseldorf	Düsseldorf Niederrhein Essen/Mülheim Mönchengladbach	17 092,0	121
21	AT12	Niederösterreich	Wien-Schwechat	16 808,3	132
22	FR82	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Nice-Côte d'Azur Marseille-Provence Toulon-Hyères Avignon-Caumont Cannes-Mandelieu La Môle	16 624,8	111
23	BE24	Prov. Vlaams-Brabant	Bruxelles/National	16 592,5	110
24	GR30	Attiki	Athens	15 076,4	123
25	ES52	Comunidad Valenciana	Alicante Valencia	13 803,8	131
26	DE30	Berlin	Berlin-Tegel Berlin-Tempelhof	12 392,5	108
27	FI18	Etelä-Suomi	Helsinki-Vantaa Turku Lappeenranta Helsinki-Malmi Utti Immola	12 368,3	125
28	PT17	Lisboa	Lisboa	12 280,6	129
29	DE60	Hamburg	Hamburg Hamburg-Finkenwerder	11 873,7	127
30	CZ01	Praha	Praha/Ruzyne	11 513,0	155

DK (*) Les totaux nationaux sont utilisés et l'index = 100 se réfère à l'année 2004.

Tableau 9.2: Top 30 des régions NUTS 2 avec le plus grand volume de fret aérien en 2006 et index 2003 = 100
1 000 tonnes de fret chargées et déchargées

Rang	NUTS	Région	Aéroports contributeurs par région NUTS 2	Fret aérien en 2003 1 000 tonnes	Index 2003 = 100
1	DE71	Darmstadt	Frankfurt/Main	2 117,9	129
2	NL32	Noord-Holland	Amsterdam Schiphol	1 566,7	116
3	FR10	Île-de-France	Paris - Charles-de-Gaulle Paris - Orly	1 416,4	111
4	UKI2	Outer London	London Heathrow	1 342,6	103
5	BE24	Prov. Vlaams-Brabant	Bruxelles/National	713,5	118
6	DEA2	Köln	Köln/Bonn Bonn-Hangelar	691	130
7	LU00	Luxembourg (Grand-Duché)	Luxembourg	633,7	105
8	ITC4	Lombardia	Milano/Malpensa Bergamo/Orio Al Serio Milano/Linate Brescia/Montichiari	602,4	128
9	ES30	Comunidad de Madrid	Madrid/Barajas	344,2	116
10	BE33	Prov. Liège	Liège/Bierset	323,2	:
11	UKF2	Leicestershire, Rutland and Northamptonshire	Nottingham East Midlands	298,3	126
12	CH04	Zürich	Zürich	265,5	102
13	UKH3	Essex	London Stansted Southend	241,4	119
14	DE21	Oberbayern	München Oberpfaffenhofen	238,1	146
15	UKJ2	Surrey, East and West Sussex	London Gatwick	219,9	94
16	AT12	Niederösterreich	Wien-Schwechat	201,8	159
17	ITE4	Lazio	Roma/Fiumicino Roma/Ciampino	162,4	89
18	UKD3	Greater Manchester	Manchester	150,3	120
19	IE02	Southern and Eastern	Dublin Shannon Cork Kerry	132	317
20	FI18	Etelä-Suomi	Helsinki-Vantaa Turku Lappeenranta Utti Helsinki-Malmi Immola	126,7	143
21	DEB1	Koblenz	Frankfurt-Hahn Koblenz-Winningen	113,2	306
22	GR30	Attiki	Athens	102,4	78
23	ES51	Cataluña	Barcelona Girona/Costa Brava Reus	98,4	159
24	PT17	Lisboa	Lisboa	98,2	105
25	ES70	Canarias	Las Palmas/Gran Canaria Tenerife Norte Tenerife Sur/Reina Sofia Arrecife/Lanzarote Puerto del Rosario/Fuerteventura Santa Cruz de La Palma Hiero	70,7	104

26	HU10	Közép-Magyarország	Budapest/Ferihegy	64,9	129
27	FR82	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Marseille-Provence Nice-Côte d'Azur Toulon-Hyères Avignon-Caumont Cannes-Mandelieu La Môle	62,5	91
28	IS00	Ísland	Keflavik	61,8	146
29	DEA1	Düsseldorf	Düsseldorf Essen/Mulheim Niederrhein Mönchengladbach	59,3	124
30	FR62	Midi-Pyrénées	Toulouse-Blagnac Tarbes-Lourdes-Pyrénées Rodez-Marcillac Castres-Mazamet	59,3	110



Notes méthodologiques

Eurostat collecte, compile et diffuse un large éventail d'indicateurs régionaux. Les données relatives aux infrastructures routières et ferroviaires, aux voies navigables intérieures, aux parcs de véhicules et aux accidents de la route sont actuellement collectées par les États membres et les pays candidats sur une base volontaire par le biais de questionnaires annuels, tandis que les données relatives au transport routier, maritime et aérien de passagers et de marchandises proviennent directement d'une collecte constituant une obligation légale. Les données relatives aux déplacements effectués par les véhicules sont tirées, pour leur part, d'une étude spécifique des données du transport routier.

Les informations contenues dans la base de données statistiques d'Eurostat sur les ressources infrastructurelles régionales en termes de routes, de voies ferroviaires et de voies navigables intérieures sont présentées au niveau NUTS 2. Le réseau routier est ventilé entre les autoroutes et les autres routes. Les lignes de chemin de fer sont classées sur la base de deux critères: le nombre de voies et le fait qu'elles soient ou non électrifiées. Les voies navigables intérieures comprennent les cours d'eau et canaux navigables, ainsi que les lacs. À ce jour, toutefois, la qualité variable de ces liaisons de transport (en termes de capacités respectives notamment) n'apparaît pas dans les données que les États membres transmettent à Eurostat.

Les indicateurs régionaux de transport peuvent être directement consultés sur le site internet d'Eurostat sous le thème «Transports»; ils sont également repris sous le thème «Statistiques générales et régionales». Les données relatives au transport sont organisées en dix-huit tableaux couvrant l'infrastructure, le parc de véhicules, les parcours réalisés par route, par mer et par air (avec des tableaux séparés dans chaque cas pour le fret et pour les passagers) et la sécurité routière (exprimée en nombre de personnes tuées et blessées dans des accidents de la route). Toutes les données sont annuelles avec des séries chronologiques qui remontent jusqu'à l'année de référence 1978 pour les infrastructures de transport, le transport aérien et le transport maritime; en ce qui concerne les données relatives à la sécurité routière, les séries démarrent en 1988.

Étant donné la nature intrinsèque du transport, une ventilation spatiale est prévue dans la plupart des dispositions législatives régissant la collecte de statistiques sur les flux de transport, ce qui nous permet de calculer directement des indicateurs régionaux pour le transport maritime et aérien. D'autres indicateurs régionaux relatifs aux flux de transport figurent en outre dans les différents domaines relevant du thème «Transports», à savoir «Transport routier», «Transport ferroviaire» et «Navigation intérieure». De plus amples informations concernant les flux de transport entre les aéroports et entre les ports sont également proposées dans les rubriques «Transport maritime» et «Transport aérien».

Afin de mettre en évidence le potentiel qu'offrent les statistiques de transport pour l'analyse des caractéristiques régionales, la contribution de cette année se concentre sur les données relatives à l'infrastructure régionale de transport, à la sécurité routière et au transport aérien — les chiffres provenant, dans le dernier cas, de collectes de données régies par la loi. Les ressources infrastructurelles régionales sont visualisées à l'aide d'un indicateur de densité qui divise la longueur totale du réseau autoroutier et du réseau ferroviaire d'une région par la superficie de celle-ci. La sécurité routière a été examinée, au niveau régional, en divisant le nombre de personnes tuées sur les routes par le nombre d'habitants de la région visée. À l'inverse de ce qui est observé en ce qui concerne le nombre de blessés, les chiffres relatifs aux décès sur les routes sont comparables sur l'ensemble du territoire européen. Les volumes régionaux de transport aérien sont exprimés en nombre total de passagers embarqués, débarqués et en transit, et en tonnes de fret chargé et déchargé, dans les aéroports des différentes régions. Les chiffres sont calculés sur la base des données fournies par les aéroports. Les définitions exactes de toutes les variables utilisées peuvent être consultées dans le *Glossaire des statistiques de transport* (sur http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page?_pageid=1073,46587259&_dad=portal&_schema=PORTAL&p_product_code=KS-BI-03-002).

Les données de base utilisées pour les cartes et les tableaux présentés ci-dessus proviennent du site internet d'Eurostat, même si tous les indicateurs calculés ne figurent pas en tant que tels sur ce site.

Le but poursuivi ici est d'apporter une valeur ajoutée supplémentaire par rapport aux données déjà mises à la disposition du public sur le site internet. De plus amples informations sont également fournies dans les publications «Panorama des transports» (*Statistiques en bref*) et dans la banque de données européenne CARE sur les accidents de la route faisant des victimes ou des blessés (<http://ec.europa.eu/transport/care/>). La base communautaire CARE contient des données précises et individualisées sur les accidents, telles qu'elles sont collectées par les États membres.



Tourisme

10





Introduction

Caractérisé par un grand nombre de petites et moyennes entreprises, le tourisme est un important facteur économique qui subit une expansion dynamique au sein de l'Union européenne. Son influence sur la croissance et l'emploi varie considérablement en fonction des régions de l'UE. Il constitue fréquemment l'une des principales sources de revenus pour la population et un excellent facteur de création et de maintien d'un niveau d'emploi suffisant, en particulier dans les zones rurales, généralement situées en périphérie des centres économiques de leur pays.

Le tourisme est un domaine intersectoriel par excellence, composé de différentes branches d'activité qui fournissent des services aux touristes. Parmi ces secteurs figurent l'hébergement, la restauration et les moyens de transport, mais également les diverses infrastructures culturelles et de loisirs (théâtres, musées, parcs de loisirs, piscines, etc.). Dans de nombreuses régions touristiques

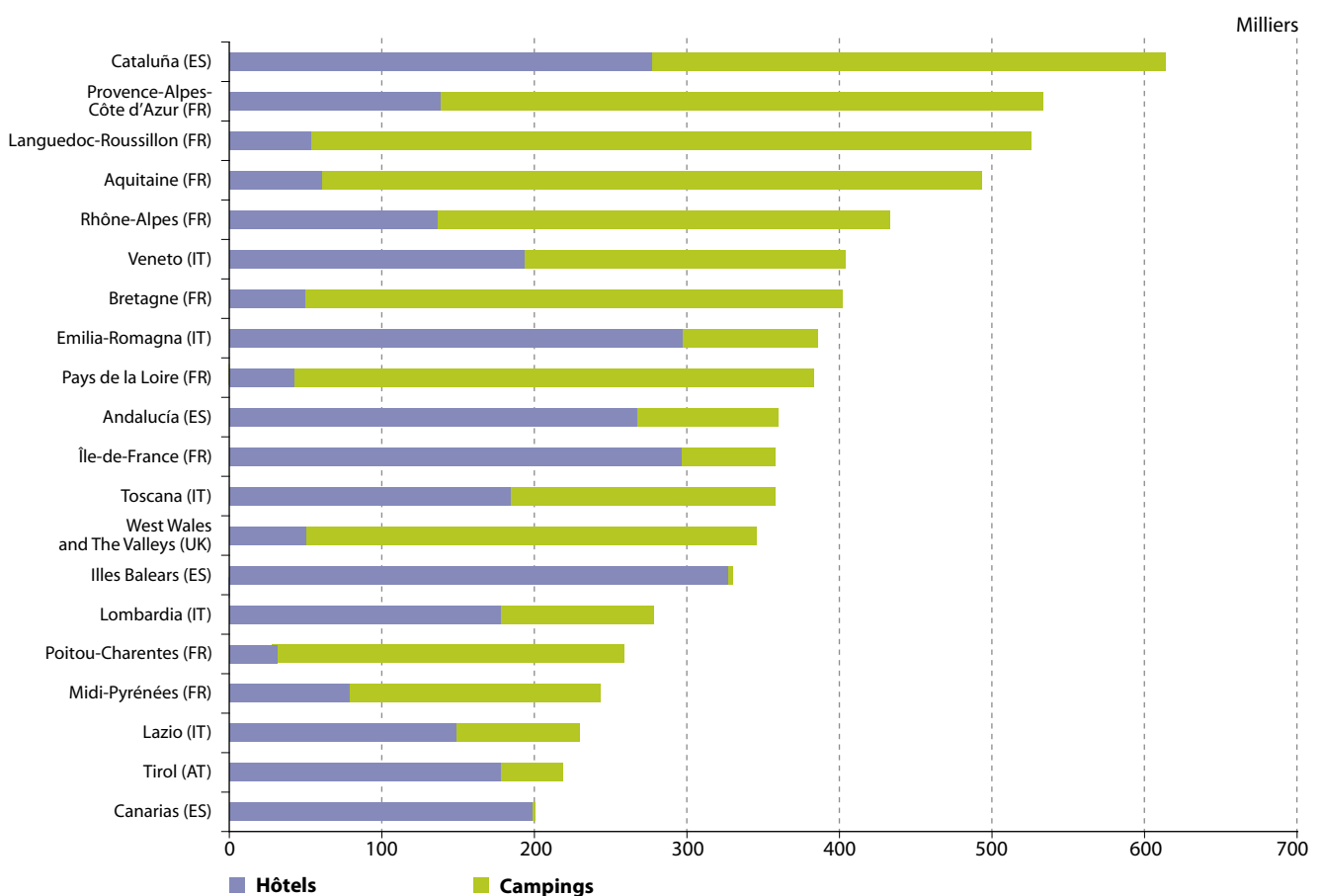
développées, la demande touristique, qui s'ajoute à celle de la population locale, profite aussi tout particulièrement au commerce de détail.

Capacités d'hébergement

Le graphique 10.1 montre les vingt régions NUTS 2 de l'UE qui possèdent les plus grandes capacités d'hébergement calculées en fonction du nombre de lits dans les hôtels (et établissements identiques) et du nombre de places de camping. En outre, les capacités d'hébergement des campings peuvent être comparées à celles des hôtels si l'on multiplie par quatre le nombre des emplacements, en admettant que chaque emplacement peut accueillir en moyenne quatre personnes.

La suprématie des trois pays les plus touristiques, la France, l'Italie et l'Espagne, est indéniable dans ce classement des vingt régions comportant les plus grandes capacités d'hébergement. Sur ces vingt régions, neuf sont situées en France, cinq

Graphique 10.1: Les 20 régions les plus touristiques de l'EU-27, répartition des places-lits par type d'hébergement, par régions NUTS 2, 2006





en Italie et quatre autres en Espagne. Les deux régions restantes sont au Royaume-Uni et en Autriche, avec respectivement West Wales and The Valleys et Tirol. La position de force des régions françaises dans cette liste s'explique par des capacités d'hébergement situées en grande majorité sur les campings.

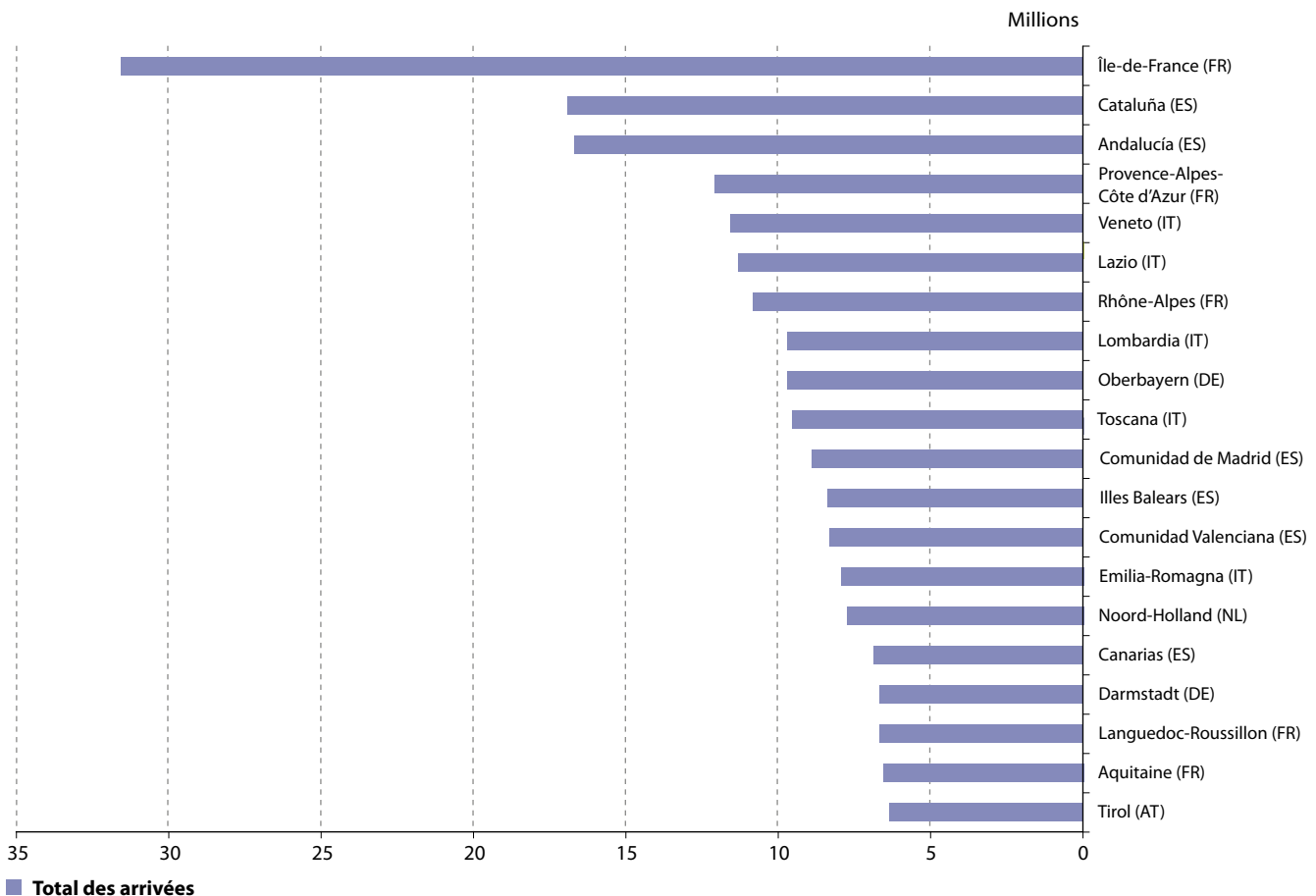
Nombre de touristes

Le nombre d'arrivées peut être considéré comme un indicateur de l'attractivité d'une région. Les données disponibles permettent uniquement de comptabiliser les arrivées dans les deux types d'hébergement mentionnés, les hôtels et les campings. Les touristes qui passent la nuit dans un autre type d'établissement ou sont hébergés en privé par des amis ou proches ne sont pas pris en compte.

Parmi les vingt régions totalisant le plus grand nombre d'arrivées dans les hôtels et les cam-

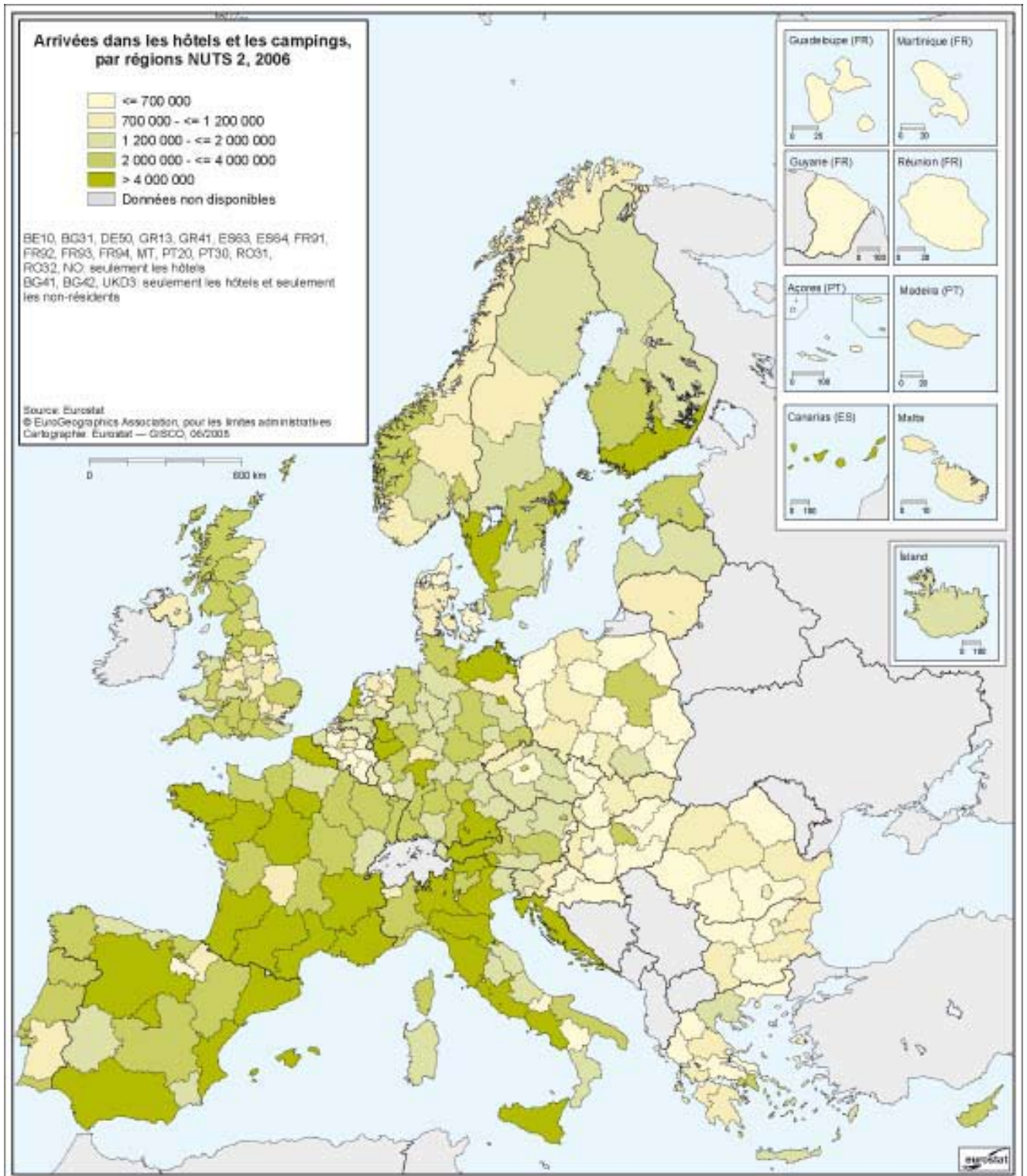
pings, seize se trouvent dans trois pays, à savoir l'Espagne, la France et l'Italie. Avec 31,4 millions de touristes, la région Île-de-France, avec sa métropole Paris, occupe indiscutablement la première place. Aux places suivantes se trouvent les deux régions espagnoles, Cataluña (16,9 millions d'arrivées) avec Barcelone et Andalucía (16,6 millions), puis la France avec la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (12,1 millions). La première région italienne, Veneto (11,5 millions d'arrivées), occupe la cinquième place, suivie de près par Lazio (11,3 millions), la région autour de la capitale italienne, Rome. La première région n'appartenant pas à l'un des trois États membres susmentionnés, Oberbayern (9,6 millions d'arrivées), se hisse à la huitième place. L'Allemagne est représentée, en outre, par la région Darmstadt (6,7 millions) avec son centre économique, Francfort. Les Pays-Bas figurent sur la liste avec Noord-Holland (7,7 millions), la région autour de la métropole d'Amsterdam, et l'Autriche avec la région Tirol (6,3 millions).

Graphique 10.2: Les 20 régions les plus touristiques de EU-27, arrivées dans les hôtels et campings, par régions NUTS 2, 2006





Carte 10.1: Arrivées dans les hôtels et les campings, par régions NUTS 2, 2006





La carte 10.1 indique le nombre d'arrivées dans les hôtels et campings de toutes les régions européennes (dans la limite des données disponibles). Avec plus de 4 millions d'arrivées, la suprématie de la France, de l'Italie et de l'Espagne qui regroupent la plupart des régions de la liste est à nouveau visible. L'Allemagne est toutefois bien représentée dans cette catégorie avec six régions, la Suède avec au moins deux régions, les Pays-Bas, l'Autriche, la Croatie et la Finlande comptent une région. Il en ressort que non seulement les destinations touristiques typiques, mais également les régions situées autour de métropoles ou de centres économiques, comptent parmi les régions totalisant le plus grand nombre d'arrivées. Le poids du tourisme d'affaire semble jouer un grand rôle dans les métropoles.

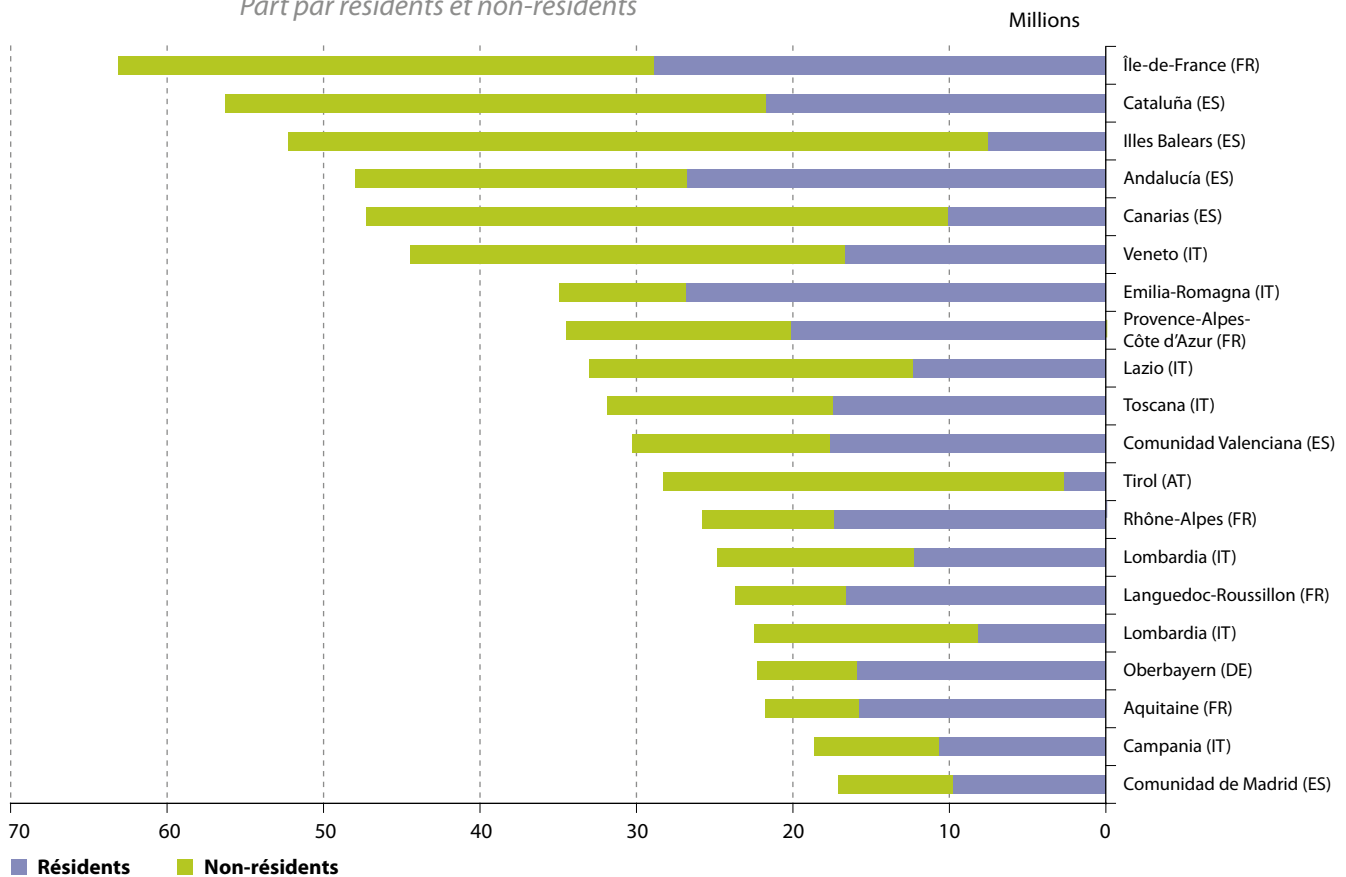
Nuitées

Le nombre de nuitées enregistrées par les établissements est l'indicateur central pour les prestations de l'industrie de l'hébergement. Il tient compte non seulement du nombre de touristes,

mais également de la durée du séjour. Une étroite corrélation apparaît entre le nombre de nuitées et les autres dépenses effectuées par les touristes sur leur lieu de villégiature.

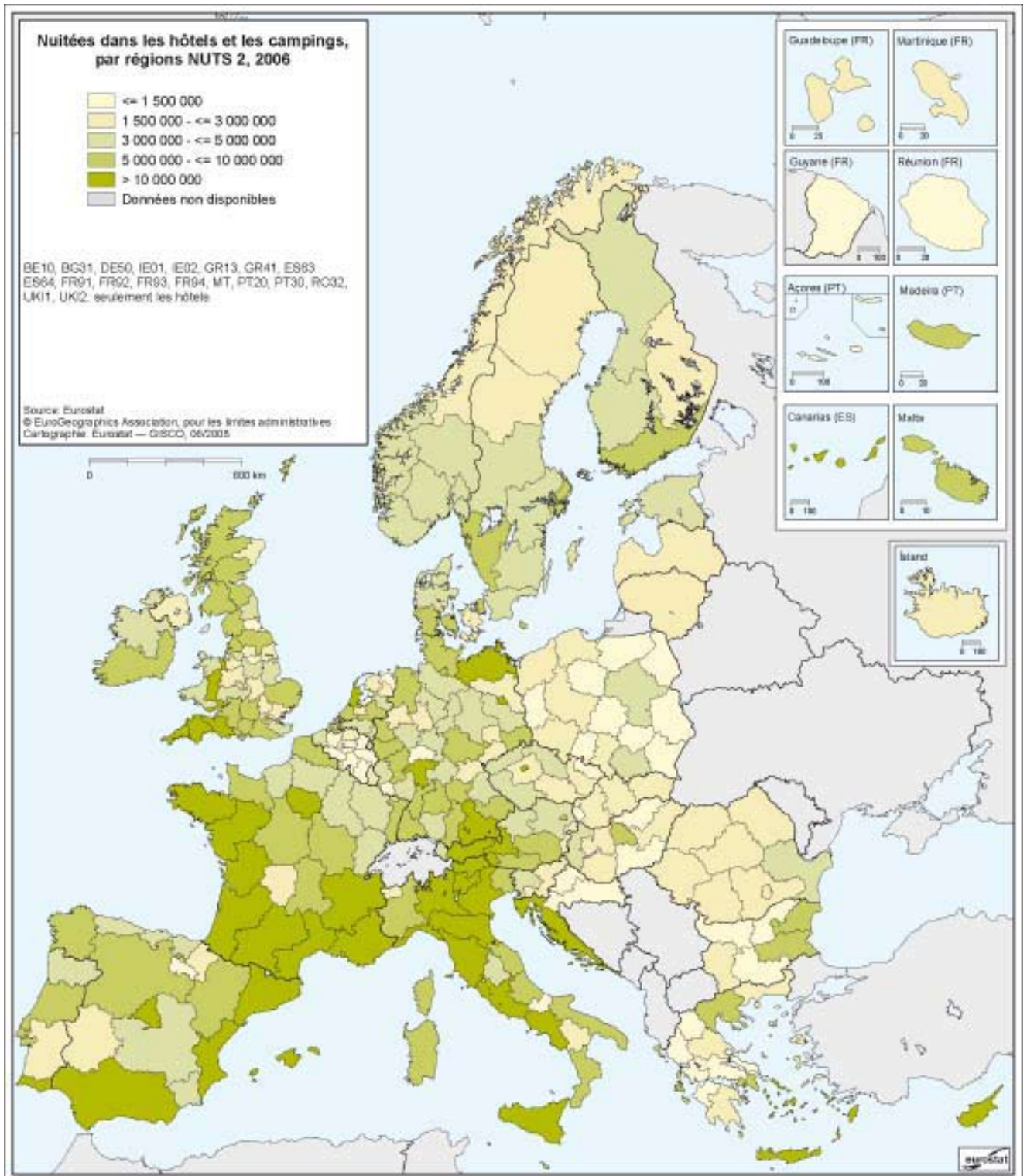
Sur le graphique 10.3, les régions européennes totalisant le plus grand nombre de nuitées sont classées en fonction de la provenance des touristes (nationaux ou étrangers). La suprématie des trois pays, Italie, Espagne et France, dans le tourisme européen est encore plus prononcée pour le nombre de nuitées que pour le nombre d'arrivées. Pas moins de dix-huit régions sur vingt dans le classement des régions totalisant le plus grand nombre de nuitées se trouvent dans ces pays. Comme dans le classement des arrivées, la première position est occupée par la région Île-de-France avec 63,1 millions de nuitées, suivie par les quatre régions espagnoles Cataluña (56,2 millions), Illes Balears (52,2 millions), Andalucía (47,9 millions) et Canarias (47,3 millions). Tirol (Autriche) (28,2 millions de nuitées) ainsi qu'Oberbayern (Allemagne) (22,2 millions) sont les seules régions de la liste des vingt qui ne font pas partie des trois pays touristiques susmentionnés.

Graphique 10.3: Les 20 régions les plus touristiques de l'EU-27, nuitées dans les hôtels et les campings, par régions NUTS 2, 2006
Part par résidents et non-résidents





Carte 10.2: Nuitées dans les hôtels et les campings, par régions NUTS 2, 2006





La carte 10.2 fournit une vue d'ensemble du nombre de nuitées dans les régions européennes. Il apparaît clairement que les zones les plus touristiques se concentrent essentiellement sur les pays méditerranéens. Outre l'Italie, l'Espagne et la France, la région croate Jadranska Hrvatska (31,7 millions), la région portugaise Algarve (16,0 millions), Chypre (14,4 millions) et les deux régions grecques Kriti (13,5 millions) et Notio Aigaio (13,2 millions) totalisent plus de 10 millions de nuitées. L'Allemagne et le Royaume-Uni (avec quatre régions par pays) ainsi que les Pays-Bas et la République tchèque (avec une région par pays) sont représentés dans le classement des régions totalisant plus de 10 millions de nuitées, même s'ils ne font pas partie des pays méditerranéens. Pour le nombre de nuitées, le poids des régions touristiques typiques possédant une bande côtière est en général plus important que celui des centres métropolitains. Ces derniers attirent, certes, un grand nombre de touristes, mais la durée de leur séjour est plus courte, ce qui se traduit par un nombre moins élevé de nuitées.

Intensité touristique

Le rapport entre le nombre de nuitées et le nombre d'habitants permet d'obtenir l'intensité touristique (voir la carte 10.3). Cette valeur sert d'indicateur pour décrire l'importance relative du tourisme pour une région. Elle permet en principe de mieux dégager le poids économique du tourisme que ne le consent le nombre absolu de nuitées et fait également apparaître l'importance primordiale du tourisme pour de nombreuses régions côtières et insulaires en Europe ainsi que pour la plupart des régions alpines en Autriche et en Italie. La plus forte intensité touristique a été enregistrée dans la région espagnole Illes Balears avec 53 006 nuitées pour 1 000 habitants, suivie de la région alpine italienne Provincia Autonoma Bolzano/Bozen (46 920 nuitées pour 1 000 habitants), de la région grecque Notio Aigaio (43 333), de la région autrichienne Tirol (40 454), de la région portugaise Algarve (38 350) et de la région grecque Ionia Nisia (31 499).

Évolution du tourisme, 2000-2006

Dans l'ensemble, le tourisme dans les États membres de l'UE a subi une évolution positive entre 2000 et 2006. Après de légères baisses du nombre de nuitées au cours des années 2001, 2002 et 2003, provenant, entre autres, des événements du 11 septembre 2001, l'industrie de l'hébergement

des vingt-sept États membres a pu enregistrer de nettes hausses au cours des années 2004, 2005 et 2006. À l'exception de la Grèce, de Chypre et du Royaume-Uni, le nombre de nuitées a nettement augmenté, en partie, dans tous les autres vingt-quatre États membres de l'UE. Les trois États baltes, la Lituanie (+ 18,2 %), l'Estonie (+ 14,0 %) et la Lettonie (+ 12,4 %), ont subi la plus forte évolution, avec des taux moyens de croissance à deux chiffres pour la période mentionnée. La progression enregistrée dans les six régions bulgares (total Bulgarie: + 11,7 %) et dans les régions polonaises (total Pologne: + 6,5 %) est largement au-dessus de la moyenne de l'UE (1,2 %). La plupart des régions de la péninsule Ibérique (sauf Algarve), de la Finlande et de la Suède (sauf Sydsverige) présentent une évolution positive identique avec des taux de croissance annuels moyens de 1 % ou plus.

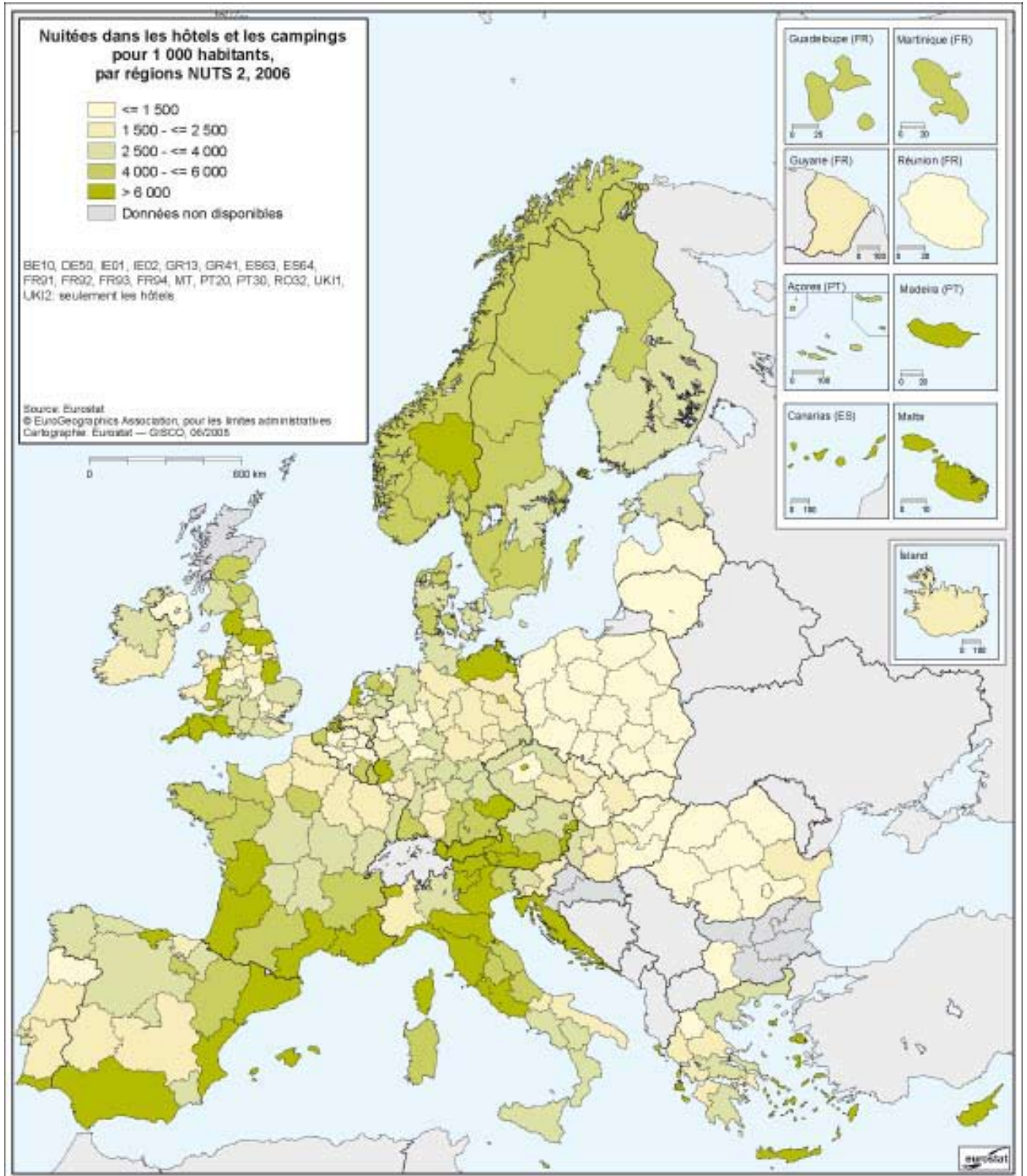
Part du tourisme récepteur

Toute analyse de l'évolution touristique d'une région accorde généralement une attention particulière au tourisme récepteur, c'est-à-dire à la fréquentation de cette région par les touristes étrangers. Les statistiques du tourisme définissent leur statut d'étrangers en fonction de leur résidence habituelle et non de leur nationalité. Pendant leur séjour, les touristes étrangers, en particulier ceux qui viennent de pays lointains, dépensent en moyenne plus d'argent par jour que les touristes nationaux et sont un facteur de demande plus prononcé pour l'économie locale. Les recettes ainsi perçues ont une incidence positive sur la balance des paiements d'un pays. Elles peuvent, le cas échéant, compenser des déficits dans le commerce de marchandises avec l'étranger.

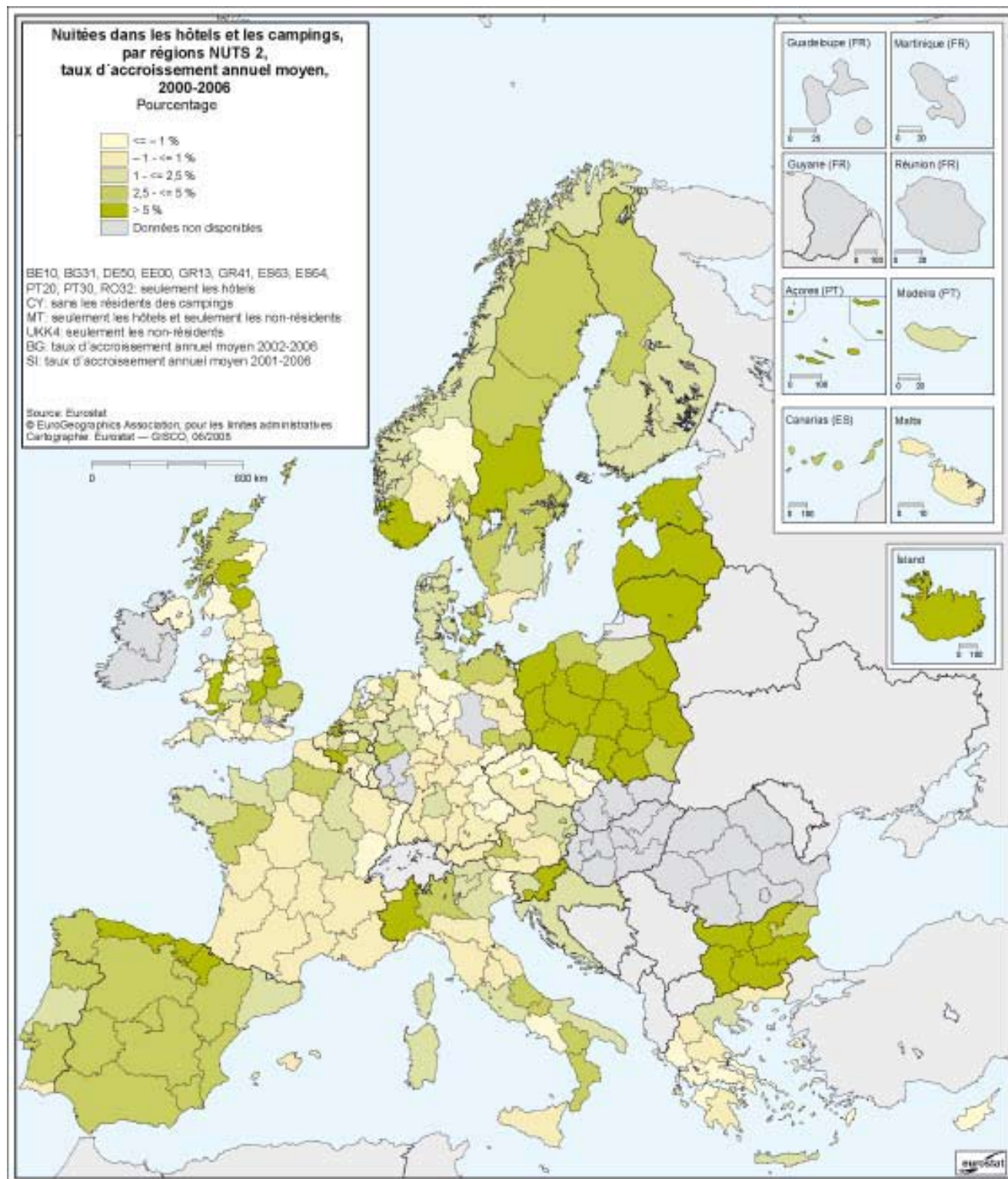
La carte 10.5 indique la proportion de visiteurs étrangers par rapport au nombre total de nuitées par région. Cette proportion varie considérablement en fonction des régions, de moins de 10 % à plus de 90 %. Les îles en Europe présentent une proportion particulièrement élevée de visiteurs étrangers dans le nombre total de nuitées, du moins dans le sud de l'Union. En particulier pour les îles de Chypre et de Malte, mais aussi pour les régions insulaires grecques, les îles espagnoles Illes Balears et Canarias ainsi que les régions portugaises Regiões Autónomas dos Açores et da Madeira. Les trois pays baltes, les régions de la Belgique, la Slovaquie, le Luxembourg ainsi que les régions alpines de l'Autriche et de l'Italie du Nord et la Slovaquie accueillent également un grand nombre d'étrangers.



Carte 10.3: Nuitées dans les hôtels et les campings pour 1 000 habitants, par régions NUTS 2, 2006



Carte 10.4: Nuitées dans les hôtels et les campings, par régions NUTS 2, taux d'accroissement annuel moyen, 2000-2006
 Pourcentage





Le camping

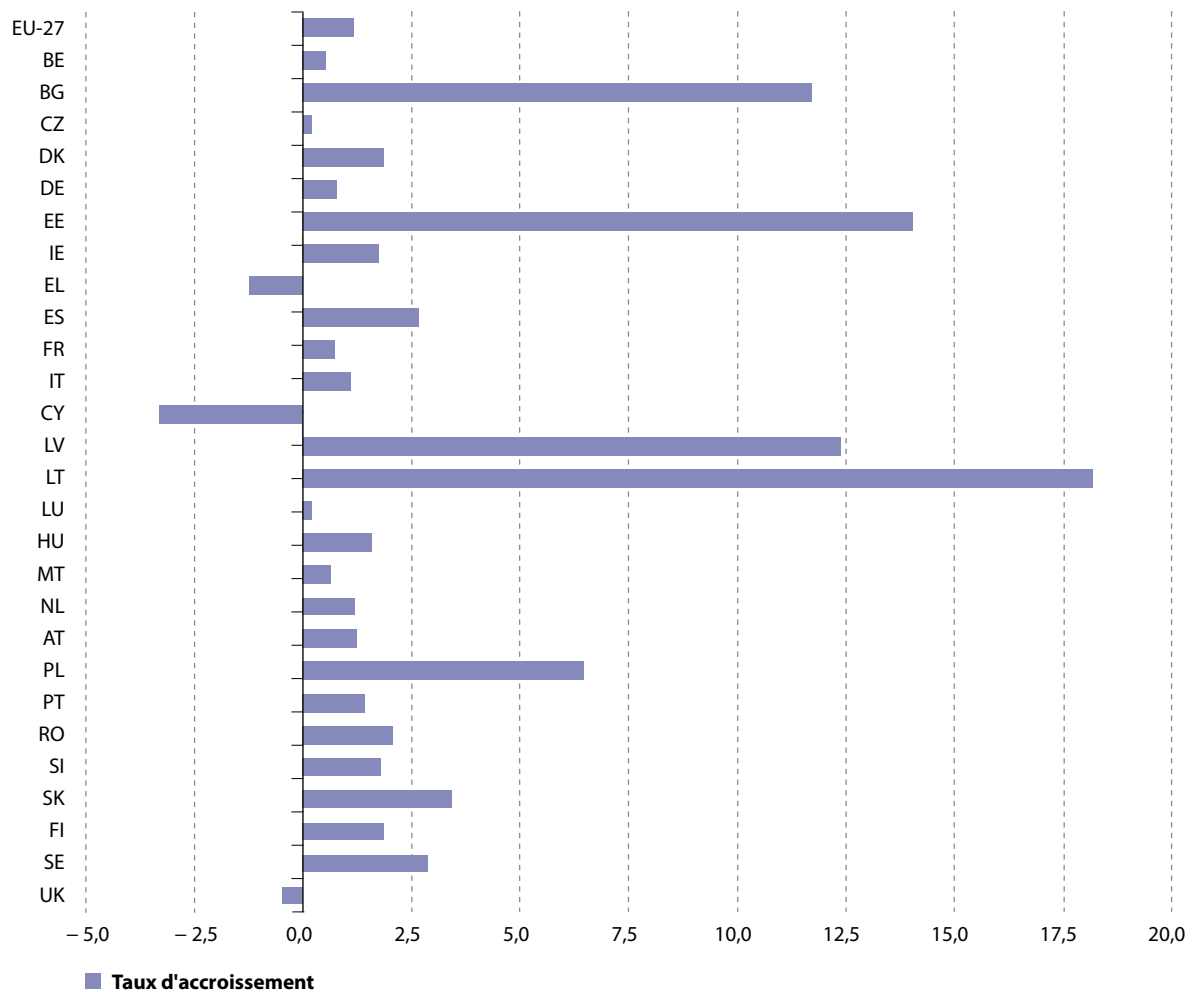
Le camping est un segment spécial du tourisme. Plus que les autres formes de tourisme, il est tributaire des conditions météorologiques et est, par conséquent, plus saisonnier. La carte 10.6 montre la répartition des nuitées dans les campings en fonction des régions européennes. Il s'avère que le camping joue un rôle important, en particulier dans les pays de l'Europe de l'Ouest et du Nord, mais également sur la péninsule Ibérique, en Italie et sur la côte adriatique croate. Il est à noter qu'en Grèce, à Chypre, à Malte ainsi que dans les deux régions touristiques espagnoles, Illes Balears et Canarias, le camping revêt une importance moindre. Dans les neuf États membres si-

tués à l'Est de l'Union européenne, le camping occupe une place encore très modeste.

Conclusion

D'après l'Organisation mondiale du tourisme, l'Europe est la région la plus visitée du monde. Six pays de l'Union européenne figurent sur la liste des dix pays les plus visités. La diversité culturelle, la richesse des paysages et l'excellente qualité de leur infrastructure touristique expliquent en grande partie cette position exceptionnelle. L'adhésion des nouveaux États membres constitue un enrichissement considérable pour le tourisme. D'une part, ces pays renforcent la diversité culturelle de l'Union et, d'autre part, ils représentent

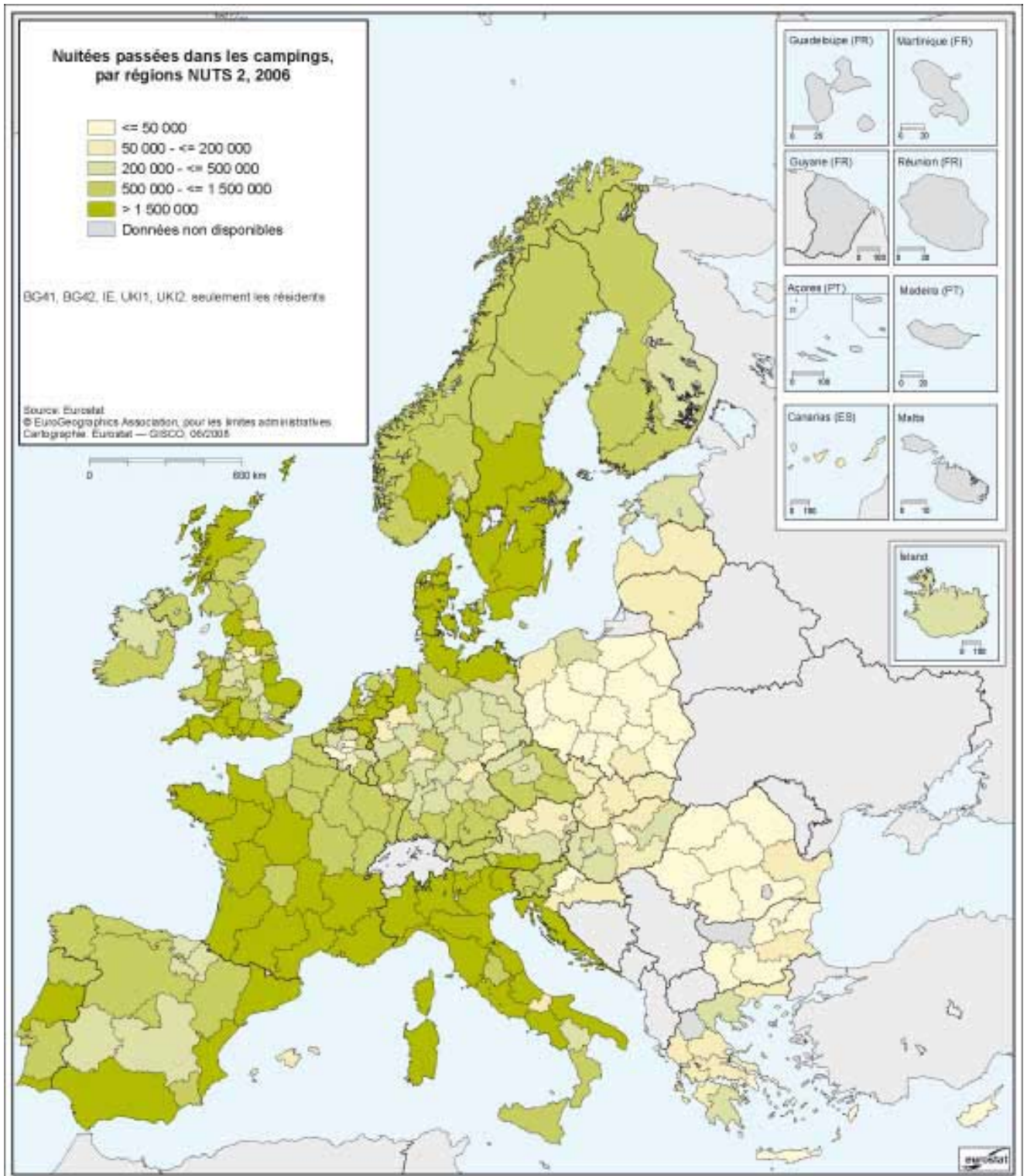
Grafiq 10.4: Nuitées dans les hôtels et les campings, EU-27, taux d'accroissement annuel 2000-2006
Pourcentage



Notes: EE: seulement les hôtels; MT: seulement les non-résidents



Carte 10.6: Nuitées passées dans les campings, par régions NUTS 2, 2006



pour de nombreux citoyens des destinations nouvelles et attractives à découvrir. Pour cette raison, il n'est pas surprenant de constater que le développement du tourisme dans la plupart des nouveaux États membres, en particulier ceux situés à l'Est, a subi une dynamique particulière depuis leur adhésion.

Après les légers reculs observés au début de la décennie, l'activité touristique a nettement repris, même dans les centres touristiques traditionnels, et a plus que compensé les reculs des années

2001 à 2003. La conjoncture favorable en Europe a nettement contribué à cette évolution. Tous les résultats empiriques montrent que le souhait des citoyens de voyager ne peut être influencé durablement, même par des événements tels que les catastrophes naturelles ou les attaques terroristes. Au contraire, dans des cas isolés, les flux de voyageurs en provenance d'autres continents ont convergé vers l'Europe. En raison d'une conjoncture économique stable dans l'ensemble, l'évolution positive du tourisme devrait se poursuivre au cours des prochaines années.

Notes méthodologiques

Les données statistiques harmonisées concernant le tourisme sont rassemblées dans les pays de l'Union européenne depuis 1996 sur la base de la directive 95/57/CE du Conseil du 23 novembre 1995 concernant la collecte d'informations statistiques dans le domaine du tourisme. Le programme comprend, d'une part, les données disponibles sur l'offre des capacités d'hébergement (établissements, chambres, lits) et leur utilisation (nombre d'arrivées et de nuitées) et, d'autre part, pour mieux cerner la demande, des informations sur le comportement touristique de la population. Toutefois, seules des données relatives à l'offre qui fournissent des résultats ventilés par région et par pays sont disponibles.

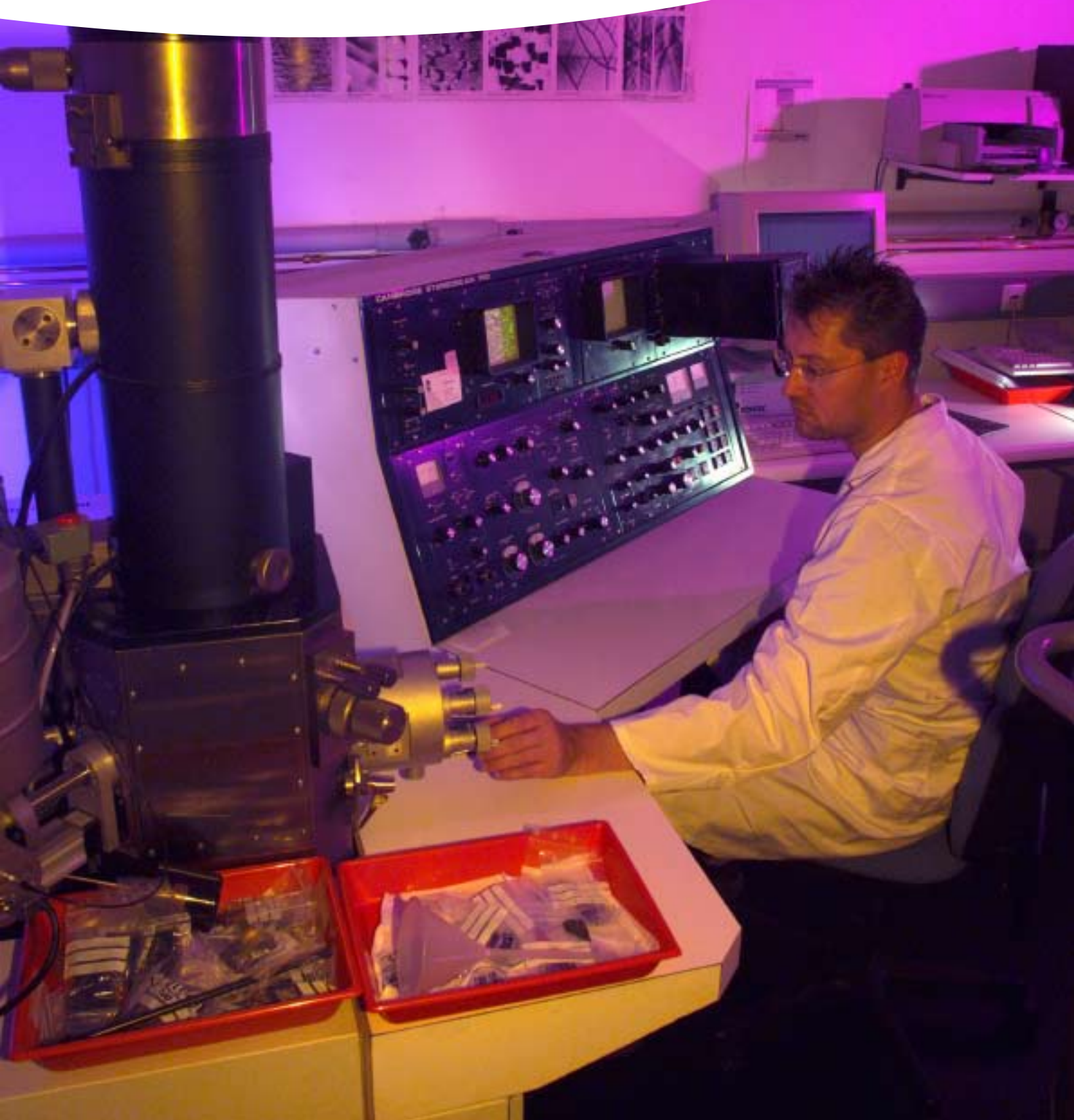
La présentation des résultats statistiques relatifs au tourisme se limite aux données sur les établissements du type «Hôtels et établissements identiques» ainsi que sur les «établissements de camping». Les résultats sur les «logements de vacances» ainsi que sur les «autres hébergements collectifs», qui font également l'objet d'une collecte de données dans le cadre de la directive relative à la collecte d'informations statistiques, ne sont pas pris en compte dans l'analyse car les possibilités de comparaison sont encore restreintes, en particulier au niveau régional.

L'analyse des résultats statistiques relatifs au tourisme comprend aussi bien les informations concernant les voyageurs à titre privé que ceux voyageant à titre professionnel. Pour les statistiques, le terme «tourisme» revêt par conséquent une signification plus large qu'au sens populaire. La raison réside, en première ligne, dans l'approche économique, car la demande de prestations des deux groupes de voyageurs est identique et, pour les prestataires, ces prestations sont interchangeables dans une certaine proportion.



Science, technologie et innovation

11



Introduction

Le Conseil européen a décidé, en mars 2005, de relancer la stratégie de Lisbonne en adoptant l'initiative en faveur de la croissance et de l'emploi. Ce nouveau partenariat désigne la connaissance et l'innovation comme l'un de ses trois grands domaines d'action et met la science, la technologie et l'innovation au cœur même des politiques, des programmes de financement et de l'activité des entreprises de l'Union européenne.

Plusieurs indicateurs relatifs à la recherche et au développement (R & D), à l'innovation, aux ressources humaines en science et technologie, aux industries de haute technologie et services à forte intensité de connaissance et aux brevets peuvent être utilisés pour suivre les avancées de l'Europe en matière de science, de technologie et d'innovation. Des progrès considérables ont été réalisés ces dernières années à cet égard grâce à la production accrue de données actualisées dans les différents domaines concernés. Le présent chapitre propose des exemples d'indicateurs régionaux existants qui concernent la science, la technologie et l'innovation, en mettant un accent plus spécifique sur le personnel hautement qualifié et la délivrance de brevets. Ces indicateurs revêtent en effet un intérêt particulier dans la mesure où les ressources humaines hautement qualifiées constituent le fondement même de la recherche et de l'innovation, et où les brevets témoignent de la capacité de transformer le savoir durement acquis en produits innovants.

D'autres indicateurs régionaux relatifs à la science, à la technologie et à l'innovation peuvent être consultés à la rubrique «Science et technologie», sur la page d'accueil du site internet d'Eurostat (voir «Notes méthodologiques» à la fin du présent chapitre pour le lien).

Ressources humaines en science et technologie

Il ne peut y avoir de recherche ou de développement sans ressources humaines, et la poursuite du développement scientifique et technologique de l'UE réclame l'augmentation du contingent de personnes hautement qualifiées. Ce dernier peut être mesuré de différentes manières, et notamment sous l'angle de l'éducation et de la profession, en se fondant sur la définition établie des «ressources humaines en science et technologie» (RHST). Les RHST sont des personnes diplômées de l'enseignement supérieur et/ou exerçant une

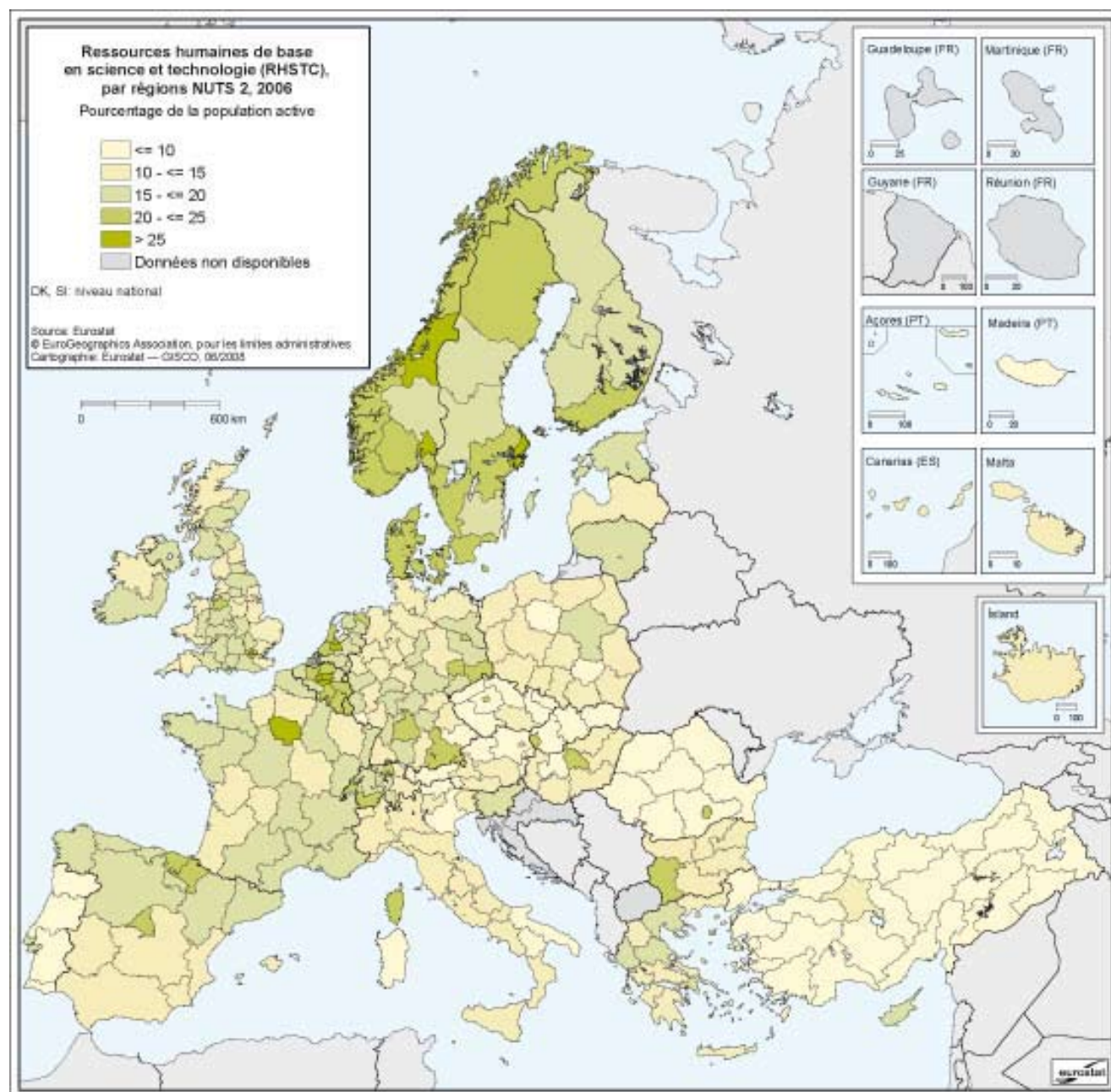
profession scientifique et technique pour laquelle un diplôme de l'enseignement supérieur est généralement exigé. Le noyau dur des ressources humaines en science et technologie (RHSTC) est constitué de personnes qui remplissent les deux conditions, autrement dit qui sont diplômées de l'enseignement supérieur et qui exercent une profession scientifique et technique.

La carte 11.1 montre que les personnes diplômées de l'enseignement supérieur et exerçant une profession scientifique et technique sont concentrées dans les régions urbaines, et plus particulièrement encore dans les régions où se situent les capitales. La concentration de personnes hautement qualifiées dans les capitales est assez naturelle dans la mesure où les entreprises y ont souvent leur siège et où les institutions publiques, les établissements d'enseignement supérieur et d'autres lieux de travail à forte intensité de connaissance y sont, eux aussi, souvent implantés. Conscients de cette situation, les nouveaux diplômés de l'enseignement supérieur sont attirés par ces régions, qui leur offrent de bonnes perspectives en termes d'emplois qualifiés. Ce phénomène fait, à son tour, des régions-capitales et des régions qui les entourent des sites privilégiés pour la création de nouvelles entreprises, étant donné le réservoir de ressources humaines hautement qualifiées localement disponibles.

Le fait qu'une région abrite une capitale n'est cependant pas l'unique facteur à l'origine d'une concentration de personnes hautement qualifiées. Celle-ci est aussi souvent observée dans des régions fortement peuplées telles que les pays du Benelux (Belgique, Pays-Bas et Luxembourg). Les RHSTC sont également très concentrés dans les pays où la proportion de diplômés de l'enseignement supérieur est traditionnellement élevée. Tel est notamment le cas dans les pays nordiques: la carte 11.1 montre en effet que la proportion excède 15 % dans toutes les régions du Danemark, de la Norvège, de la Suède et de la Finlande. Au sein de cette entité géographique, les deux régions qui affichent les parts les plus élevées de RHSTC parmi leurs travailleurs sont Oslo og Akershus (Norvège) avec 33,3 % et Stockholm (Suède) avec 28,2 %. La troisième place du classement revient à Prov. Brabant Wallon (Belgique) avec 27,8 %; elle se situe dans le Benelux, autre grappe caractérisée par des proportions régionales importantes de RHSTC.

Une fracture est par ailleurs observée entre les régions de l'ouest et du nord de l'Europe, d'une part, et les régions du sud et de l'est, d'autre part,

Carte 11.1: Ressources humaines de base en science et technologie (RHSTC), par régions NUTS 2, 2006
Pourcentage de la population active



les secondes affichant généralement des parts moins élevées de RHSTC. Les dix-huit régions enregistrant la part de RHSTC la plus faible parmi leurs travailleurs sont toutes situées en Turquie, où le chiffre le plus bas est observé à Van (3,9 %). Il convient néanmoins de signaler quelques exceptions, parmi lesquelles București — Ilfov (Roumanie), qui figure parmi les dix régions de tête avec 24,7 %, et plusieurs nouveaux États membres, en l'occurrence Chypre, l'Estonie, la Lituanie et la Slovénie. Ces quatre pays sont répertoriés chacun comme une région NUTS 2 unique, mais ils n'en affichent pas moins des parts supérieures à 15 %.

Industries de haute technologie et services à forte intensité de connaissance

Les secteurs d'activité économique peuvent être répartis en sous-secteurs plus spécifiques sur la base de l'intensité de leur R & D en vue d'une analyse de l'emploi en science et technologie. Deux secteurs revêtent une importance toute particulière à cet égard: les services à forte intensité de connaissance de haute technologie et l'industrie manufacturière de haute technologie. Ils sont désignés dans les paragraphes ci-après sous l'appellation «secteurs de haute technologie». Il convient de souligner que, en 2006, les trois-quarts des personnes occupées dans ces secteurs travaillaient dans les services à forte intensité de connaissance de haute technologie contre un quart dans l'industrie manufacturière de haute technologie. Les services à forte intensité de connaissance de haute technologie regroupent les sous-secteurs «Postes et télécommunications», «Activités informatiques» et «Recherche-développement». L'industrie manufacturière de haute technologie couvre notamment la fabrication d'ordinateurs, de téléviseurs et d'instruments médicaux.

Au niveau de l'UE, 66 % des travailleurs étaient occupés dans l'ensemble du secteur des services en 2006, mais 3 % seulement dans les services à forte intensité de connaissance de haute technologie. Par ailleurs, 18 % étaient occupés dans l'industrie, mais 1 % seulement dans l'industrie de haute technologie. Les secteurs de haute technologie occupaient conjointement 4,4 % de la main-d'œuvre de l'UE.

La carte 11.2 fait apparaître, à première vue, une situation analogue à celle mise en évidence par la carte 11.1 indiquant la part représentée par le noyau des ressources humaines en science et tech-

nologie, puisqu'elle révèle également des parts élevées dans les régions-capitales et les régions avoisinantes. La région du Berkshire, Buckinghamshire et Oxfordshire (Royaume-Uni), située à proximité de Londres, sort du lot avec 11,5 % de travailleurs occupés dans les secteurs de haute technologie. Aucune autre région n'atteint les 10 %, la place suivante de ce classement revenant à la région de Stockholm (Suède) avec 9,3 %.

Quatre États membres seulement — le Danemark, l'Irlande, Malte et la Finlande — comptent, comme l'Islande et la Suisse, plus de 4 % de travailleurs occupés dans les secteurs de haute technologie dans toutes leurs régions. La carte 11.2 fait apparaître une autre grappe de parts relativement élevées, qui s'étend de Catalogne dans le nord de l'Espagne aux régions occidentales de la République tchèque et de la Hongrie en passant par les régions méridionales françaises et les régions méridionales de l'Italie, la Suisse et les régions du sud de l'Allemagne. Les régions du Royaume-Uni et des pays du Benelux affichent, elles aussi, une proportion relativement importante d'emploi dans les secteurs de haute technologie.

À l'inverse, de nombreuses régions de l'est et du sud-ouest de l'Europe font état d'une faible proportion de travailleurs occupés dans les secteurs de haute technologie. Le chiffre le plus bas est enregistré dans la province de Hatay (Turquie) avec 0,4 % d'emploi dans ces secteurs.

L'analyse distincte des services à forte densité de connaissance de haute technologie, d'une part, et de l'industrie manufacturière de haute technologie, d'autre part, fait apparaître de nombreuses différences. Le tableau 11.1, qui répertorie les trente premières régions en termes de part d'emploi dans chacun des deux secteurs, révèle en effet que quatre d'entre elles seulement figurent sur les deux listes: Berkshire, Buckinghamshire et Oxfordshire (Royaume-Uni), Oberbayern (Allemagne), Etelä-Suomi (Finlande) et Karlsruhe (Allemagne).

La région Berkshire, Buckinghamshire et Oxfordshire (Royaume-Uni) vient en tête pour ce qui concerne l'emploi dans les services à forte intensité de connaissance de haute technologie (9,2 %). Elle est suivie par six régions-capitales, parmi lesquelles Stockholm (Suède) qui enregistre le taux le plus élevé (8,3 %). En fait, près de la moitié des trente premières régions du classement sont des régions-capitales.

L'analyse des régions affichant les proportions les plus élevées d'emploi dans l'autre sous-secteur, à savoir l'industrie manufacturière de haute

Carte 11.2: L'emploi dans les secteurs de haute technologie, par régions NUTS 2, 2006
 En pourcentage de l'emploi total

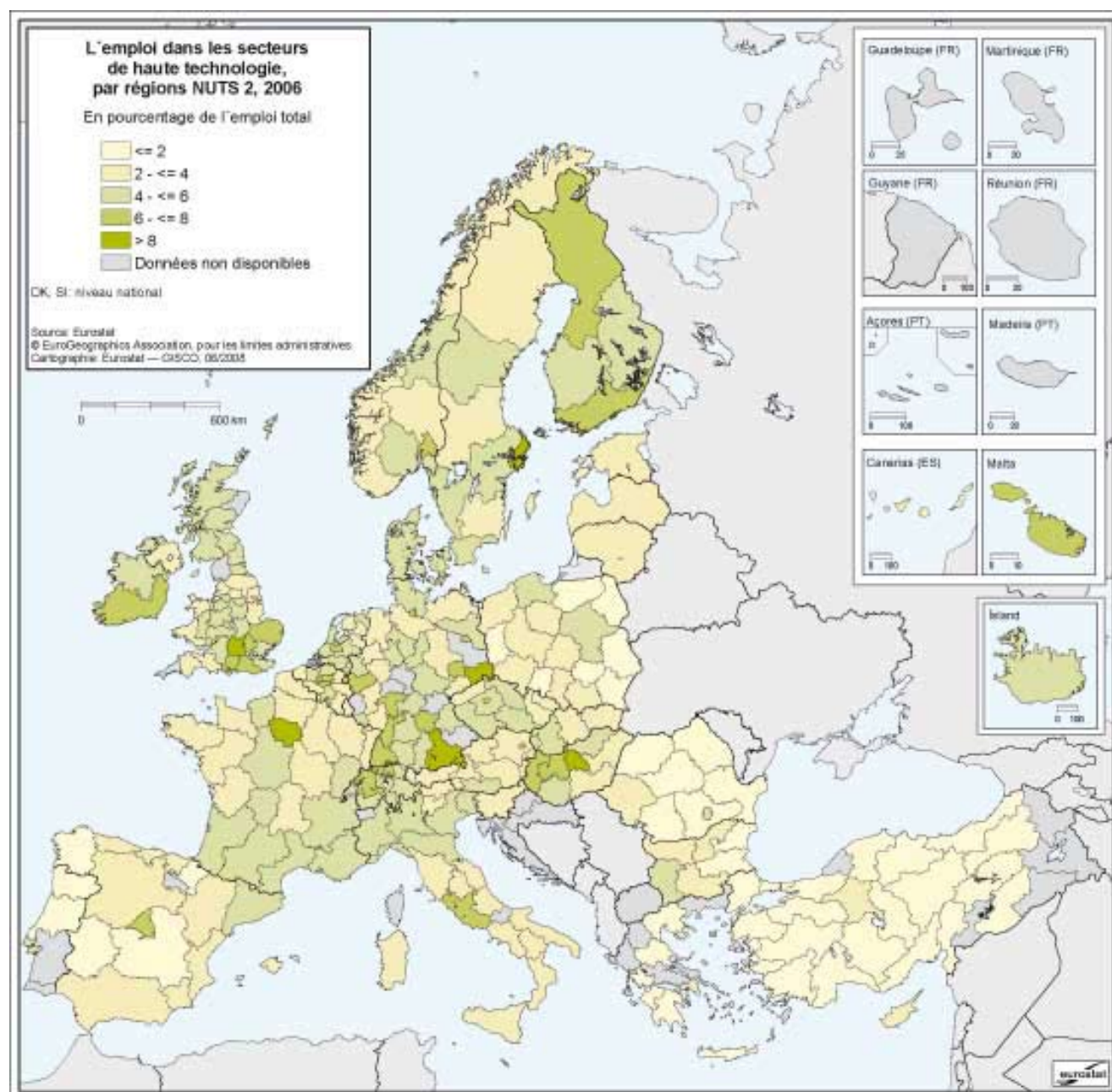


Tableau 11.1: 30 principales régions en matière d'emploi dans le secteur manufacturier de haute technologie et dans celui des services de haute technologie à forte intensité de connaissance, par régions NUTS 2, 2006

Services de haute technologie à forte intensité de connaissance			Les secteurs manufacturiers de haute technologie		
	% du total de l'emploi	Nombre total (1 000)	Nombre total (1 000)	% du total de l'emploi	
Berkshire, Buckinghamshire and Oxfordshire (UK)	9,2	106	21	4,8	Nyugat-Dunántúl (HU)
Stockholm (SE)	8,3	82	21	4,4	Közép-Dunántúl (HU)
Île-de-France (FR)	7,2	356	34	4,3	Mittelfranken (DE)
Oslo og Akershus (NO)	7,0	39	30	4,2	Dresden (DE)
Comunidad de Madrid (ES)	6,6	195	20	3,8	Oberpfalz (DE)
Közép-Magyarország (HU)	6,5	80	9	3,5	Pohjois-Suomi (FI)
Prov. Vlaams Brabant (BE)	6,5	30	31	3,3	Hampshire and Isle of Wight (UK)
Oberbayern (DE)	6,2	132	30	3,3	Espace Mittelland (CH)
Bedfordshire and Hertfordshire (UK)	6,2	50	5	3,1	Malta (MT)
East Anglia (UK)	5,9	64	33	3,1	Freiburg (DE)
Surrey, East and West Sussex (UK)	5,9	75	16	3,1	Border, Midland and Western (IE)
Praha (CZ)	5,8	36	38	2,9	Karlsruhe (DE)
Utrecht (NL)	5,7	36	29	2,7	Thüringen (DE)
Prov. Brabant Wallon (BE)	5,6	8	9	2,6	Dél-Dunántúl (HU)
Lazio (IT)	5,6	119	22	2,6	Západné Slovensko (SK)
Berlin (DE)	5,6	82	38	2,5	Southern and Eastern (IE)
Etelä-Suomi (FI)	5,6	72	14	2,5	Jihozápad (CZ)
Outer London (UK)	5,5	120	10	2,5	Észak-Magyarország (HU)
Leipzig (DE)	5,2	24	17	2,4	Severovýchod (CZ)
Hamburg (DE)	5,1	42	6	2,4	Kärnten (AT)
Bratislavský kraj (SK)	5,1	16	30	2,3	Etelä-Suomi (FI)
Wien (AT)	5,0	38	49	2,3	Oberbayern (DE)
Köln (DE)	5,0	89	22	2,3	Schwaben (DE)
Inner London (UK)	4,9	64	26	2,3	Berkshire, Buckinghamshire and Oxfordshire (UK)
Flevoland (NL)	4,9	9	16	2,2	Zürich (CH)
Västsverige (SE)	4,8	44	9	2,2	Zentralschweiz (CH)
București — Ilfov (RO)	4,7	48	28	2,2	Schleswig-Holstein (DE)
Saarland (DE)	4,7	21	12	2,1	Ostschweiz (CH)
Karlsruhe (DE)	4,7	62	12	2,0	Střední Morava (CZ)
Sydsverige (SE)	4,7	29	16	2,0	Alsace (FR)

technologie, révèle que trois régions-capitales seulement figurent sur la liste: Espace Mittelland (Suisse), Etelä-Suomi (Finlande) et Malte. Les deux régions faisant état du pourcentage le plus élevé d'emploi dans l'industrie de haute technologie se trouvent en Hongrie: il s'agit de Nyugat-Dunántúl et de Közép-Dunántúl avec respectivement 4,8 et 4,4 %. Les régions d'Europe centrale sont bien représentées, puisque vingt-deux des trente régions en tête de classement sont situées en Allemagne, en Autriche, en Hongrie, en République tchèque, en Slovaquie ou en Suisse.

Brevets

Les brevets reflètent l'activité inventive d'un pays et sa capacité de transformer la connaissance en gain économique. Ils protègent les innovations pendant une durée et sur un territoire géographique déterminés.

Les brevets constituent un indicateur utile des développements innovants dans tous les domaines techniques et sont révélateurs du niveau d'activité innovante sur un marché, dans une région ou dans un pays spécifique.

Les données relatives aux brevets figurant dans la base de données de référence d'Eurostat au niveau régional ne fournissent pas d'informations au-delà de 2002. Une mise à jour complète à l'aide de données allant jusqu'en 2005 sera disponible au cours du second semestre de 2008.

Les données relatives aux brevets sont en corrélation avec la classification internationale des brevets (CIB) qui, en attribuant un code à chaque brevet, permet de regrouper ceux-ci en différents domaines technologiques tels que la biotechnologie, la haute technologie et la technologie de l'information et de la communication (TIC). Il existe une table de concordance entre les codes de la CIB et de la NACE, qui présente les brevets par secteur industriel.

L'analyse plus approfondie du nombre de demandes de brevets de haute technologie par million d'habitants révèle que, au niveau national, la Finlande vient en première position, loin devant la Suède et les Pays-Bas.

Forte concentration régionale de la délivrance de brevets de haute technologie

La délivrance de brevets de haute technologie au sein de l'EU-25 semble très concentrée en termes

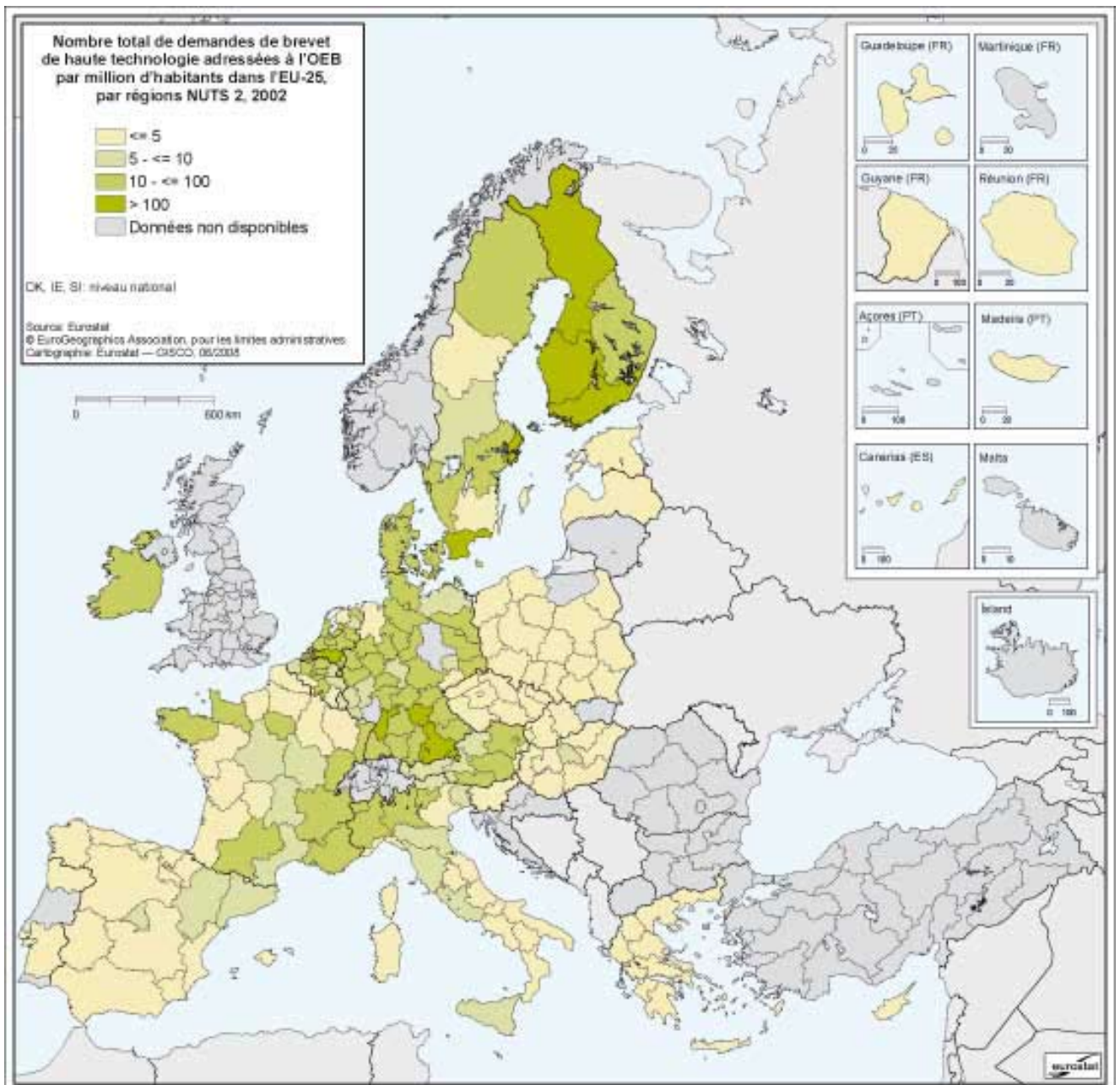
régionaux, puisque quatre régions représentent à elles seules 27 % des demandes de ce type de brevets: Oberbayern (Allemagne), Île-de-France (France), Noord-Brabant (Pays-Bas) et Etelä-Suomi (Finlande). Les régions caractérisées par une forte concentration de demandes de brevets de haute technologie sont fortement disséminées sur l'ensemble du territoire de l'EU-25. L'Allemagne et la Finlande sont, en effet, les deux seuls pays où plusieurs régions concernées sont géographiquement proches. Aux Pays-Bas, un écart très important est observé entre la région la plus active et la région la moins active dans le domaine des brevets de haute technologie.

Quelque 50 % des demandes de brevets de haute technologie sont déposées par des inventeurs installés dans quatorze régions, réparties entre huit États membres: cinq en Allemagne; deux en France et au Royaume-Uni; une aux Pays-Bas, en Finlande, en Italie, en Suède ainsi qu'au Danemark. Autrement dit, 6 % de l'ensemble des régions concernées par la délivrance de brevets de haute technologie sont à l'origine de 50 % des demandes de ce type de brevets. Les inventeurs de 35 régions ont déposé 75 % du total des brevets de haute technologie de l'EU-25, ce qui revient à dire que la grande majorité des 184 régions se partagent les 25 % restants.

La carte 11.3 illustre la localisation géographique des régions de l'EU-25 qui affichaient en 2002 une activité comparable en termes de demandes de brevets de haute technologie par million d'habitants. Les régions les plus dynamiques à cet égard apparaissent assez dispersées. Les premières du classement sont les régions finlandaises. La carte montre également que, en ce qui concerne l'Allemagne, les régions les plus actives en termes de demandes de brevets de haute technologie par million d'habitants se situent dans le sud du pays, et que, en France, elles sont très éloignées les unes des autres, puisqu'il s'agit des régions Île-de-France, Rhône-Alpes et Bretagne.

Les chiffres révèlent que Noord-Brabant (Pays-Bas) se classe largement en tête, avec 343 demandes de brevets de haute technologie par million d'habitants. Le nombre de demandes par million d'habitants dans les régions occupant la suite du classement diminue régulièrement, allant de 209 dans la région Oberbayern (Allemagne) à 62 dans la région Wien (Autriche), qui clôture la liste des quinze régions de tête. Les régions scandinaves sont bien représentées, puisque la Finlande compte trois régions parmi les sept premières et la Suède deux parmi les huit premières.

Carte 11.3: Nombre total de demandes de brevet de haute technologie adressées à l'OEB par million d'habitants dans l'EU-25, par régions NUTS 2, 2002



Conclusion

Des indicateurs pertinents et significatifs en matière de science, de technologie et d'innovation sont indispensables pour permettre aux décideurs de connaître à tout moment la situation des régions européennes en termes de savoir et de croissance, et de mesurer leurs avancées à cet égard. Les statistiques et indicateurs présentés dans ce chapitre mettent en évidence les performances récentes des régions européennes pour ce qui concerne les ressources humaines en science

et technologie, les industries de haute technologie et services à forte densité de connaissance, et la délivrance de brevets. L'éventail des données et des indicateurs élaborés ne cesse d'évoluer, afin de couvrir au mieux la dimension régionale de ces différents domaines.

D'autres travaux sont en cours en vue de produire davantage de données régionales dans divers secteurs d'activité, parmi lesquels les industries manufacturières de haute technologie et les services basés sur la connaissance.

Notes méthodologiques

Les données figurant sur les cartes et dans les tableaux de ce chapitre sont extraites du domaine «Science et technologie» et des sous-domaines «Ressources humaines en science et technologie», «Industries de haute technologie et services à forte intensité de connaissance» et «Statistiques des brevets».

Les statistiques sur les **ressources humaines en science et technologie (RHST)** sont élaborées chaque année sur la base de microdonnées extraites de l'enquête communautaire sur les forces de travail. La base méthodologique de ces statistiques est décrite dans le manuel de Canberra, qui définit tous les concepts en matière de RHST.

Les données relatives aux **industries manufacturières de haute technologie et les services à forte intensité de connaissance de haute technologie** sont établies chaque année sur la base des données collectées auprès d'une série de sources officielles (enquête communautaire sur les forces de travail, statistiques structurelles sur les entreprises, etc.). Les agrégats de haute technologie ou à forte intensité de connaissance sont généralement définis en termes d'intensité de R & D, calculée comme le ratio des dépenses de R & D pour l'activité économique visée sur la valeur ajoutée de cette activité.

Enfin, les données concernant les **demandes de brevets déposées à l'Office européen des brevets (OEB)** sont établies sur la base des microdonnées fournies par cet organisme. Les données présentées couvrent les demandes de brevets déposées à l'OEB au cours de l'année de référence, classées en fonction de la région de résidence de l'inventeur et conformément à la classification internationale des brevets. Les données relatives aux brevets sont ventilées par région au moyen de procédures liant les codes postaux et/ou les toponymes aux régions NUTS 2.

Depuis 2004, la task-force interinstitutionnelle de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) «Statistiques des brevets» développe un fichier mondial de données brutes concernant les statistiques en matière de brevets (Patstat). Cette base unique de données brutes, gérée par l'OEB et mise au point en coopération avec l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), l'OCDE et Eurostat, devrait répondre aux besoins des diverses organisations internationales, qui l'utiliseront pour produire leurs propres statistiques.

Pour de plus amples informations concernant la méthodologie, voir la page internet qui y est consacrée sur le site Eurostat:

http://epp.eurostat.cec.eu.int/portal/page?_pageid=1996,45323734&_dad=portal&_schema=PORTAL&screen=welcomeref&open=/&product=EU_sciences_technology_innovation&depth=2.



Santé

12





Introduction

La santé est une priorité importante pour les Européens; ils s'attendent à être protégés de la maladie chez eux, au travail et en voyage. La santé est une question d'ordre général qui englobe tout un éventail de thèmes, au nombre desquels figurent la protection des consommateurs (sécurité des aliments), la sécurité sur le lieu travail ainsi que les politiques environnementales et sociales.

L'établissement de données comparables à l'échelle de l'Union européenne sur la santé publique et ses déterminants est étroitement lié à l'une des priorités du programme d'action communautaire dans le domaine de la santé publique (2008-2013), à savoir la production et la diffusion d'informations et de connaissances ayant trait à la santé.

C'est dans le cadre de ce domaine d'action prioritaire qu'Eurostat contribue à la réalisation d'autres objectifs du programme d'action, en collectant et diffusant des données statistiques et des indicateurs de santé qui aideront les décideurs à identifier les risques de santé et à améliorer la sécurité sanitaire des citoyens, ainsi qu'à promouvoir la santé, y compris par la réduction des inégalités en matière de santé.

Causes de décès

Les structures de mortalité varient fortement en fonction de l'âge et du sexe, mais aussi entre les pays et entre les régions. Elles sont déterminées par trois types de facteurs: des facteurs intrinsèques, tels que l'âge et le sexe, des facteurs extrinsèques, tels que des facteurs collectifs biologiques ou sociaux et les conditions de vie ou de travail, et des facteurs individuels, tels que le mode de vie, le tabagisme, la consommation d'alcool, le comportement au volant et le comportement sexuel.

De manière générale, la mortalité est plus élevée chez les hommes que chez les femmes dans tous les groupes d'âge. Bien que divers indices laissent apparaître un resserrement de cet écart dans certains États membres, les différences restent considérables entre les deux sexes.

Les variations des structures de mortalité mettent en lumière la différence majeure entre les causes de décès selon le groupe d'âge étudié. Comme la durée de vie a tendance à s'allonger aujourd'hui, les maladies de l'appareil circulatoire sont la principale cause de décès dans l'Union européenne. Les tumeurs malignes sont la deuxième cause par ordre de fréquence et elles touchent essentiellement les personnes d'âge moyen et les personnes

âgées. Parallèlement, la plus forte proportion de décès chez les jeunes est due à des causes externes (dont les accidents de transport). La répartition des causes de décès varie également en fonction de la situation géographique: ainsi, la plupart des nouveaux États membres sont caractérisés par des taux de décès élevés dus aux maladies de l'appareil circulatoire, alors que les États baltes enregistrent également une surmortalité due à des causes externes.

Toutes les raisons susmentionnées justifient qu'on examine de plus près les taux de mortalité au niveau national comme au niveau régional, en faisant une distinction entre les hommes et les femmes ainsi qu'entre les groupes d'âge.

Cancer colorectal

Le cancer colorectal (également appelé cancer de l'intestin) inclut les tumeurs cancéreuses du côlon, du rectum et de l'anus et est la deuxième cause de décès par cancer en Europe; il représentait plus d'un décès sur dix dus au cancer (11,2 %) et 3 % de tous les décès enregistrés dans l'Union européenne dans la période 2003-2005. Le cancer colorectal frappe principalement les personnes âgées: 7 décès sur 10 surviennent au-delà de 65 ans.

En Europe, il existe des différences considérables de structure des décès dus au cancer colorectal; elles sont représentées sur la carte 12.1 (taux de mortalité chez les hommes) et la carte 12.2 (taux de mortalité chez les femmes). Les taux de mortalité moyens varient de 26 décès pour 100 000 habitants chez les hommes à 16 pour 100 000 chez les femmes.

En considérant l'ensemble des âges, on constate que les rapports de mortalité hommes/femmes pour le cancer colorectal font ressortir une surmortalité masculine dans presque toutes les régions, à l'exception de Martinique (France), où l'on a enregistré plus de décès chez les femmes que chez les hommes (11,3 contre 10,6). Pour les autres régions de l'EU-27, la différence est relativement faible, allant de près de 1 dans les régions Åland (Finlande) et Sterea Ellada (Grèce) à environ 2,3 dans les régions Principado de Asturias, País Vasco (Espagne) et Stredné Slovensko (Slovaquie).

Il n'y a pas de répartition régionale très nette pour la mortalité, mais certaines particularités régionales peuvent néanmoins être observées. Au cours de la période 2003-2005, la mortalité était élevée dans les régions d'Europe centrale et orientale, ainsi qu'en Norvège et au Portugal. Les taux de mortalité étaient particulièrement hauts

en Hongrie (36,1), en République tchèque (34,7) et en Slovaquie (31,4) et se situaient en moyenne à 77, 70 et 54 % au-dessus de la moyenne de l'EU-27 (20,4). À l'autre extrémité de l'échelle, c'est dans les régions de la Finlande (13,9), de la Grèce (12,6) et de Chypre (10,1) que la mortalité due au cancer colorectal était la plus faible de l'EU-27, avec des taux respectivement inférieurs de 32, 38 et 50 % à la moyenne de l'EU-27.

Le nombre de nouveaux cas de cancer colorectal et le nombre de décès dus à cette maladie diminuent légèrement tous les ans. Toutefois, pour ce type de cancer, le taux de survie n'est que de 54 %. Bien qu'il ne soit pas possible d'influencer un certain nombre de facteurs liés à un risque accru, tels qu'une prédisposition génétique ou l'âge, l'incidence du cancer colorectal pourrait être diminuée grâce à des mesures préventives et à la réduction des facteurs de risque. Il est largement admis qu'il y a une corrélation entre l'obésité, une alimentation riche en viande rouge, en protéines et en graisses et une forte consommation d'alcool, d'une part, et l'augmentation du risque de cancer colorectal, d'autre part.

Accidents de transport

En ce qui concerne les accidents de transport (accidents de la route, de chemin de fer et d'avion), les taux régionaux de mortalité reflètent essentiellement la mortalité liée aux accidents de la route, qui sont, et de loin, responsables du plus grand nombre de décès dans ce groupe. Plus des trois quarts des décès dus aux accidents de la route touchent des personnes de moins de 65 ans.

Dans la plupart des régions européennes, les accidents de la route sont, parmi tous les accidents de transport mortels, la cause principale de mortalité dans le groupe d'âge des 15 à 24 ans. Les cartes 12.3 et 12.4 indiquent respectivement la répartition régionale des accidents de transport pour les hommes et pour les femmes.

En Europe, les disparités concernant les décès dus aux accidents de transport sont nettes: durant la période 2003-2005, les accidents de transport ont coûté la vie à 20 personnes sur 100 000 à Chypre, en Lituanie et en Lettonie, alors que les taux étaient plus de 5 fois moindres aux Pays-Bas, à Malte ou en Suède.

L'ensemble de la population n'est pas uniformément touché par les décès dus aux accidents de transport. Les taux de mortalité prématurée par accidents de transport sont, en moyenne, 3,7 fois supérieurs pour les hommes que pour les fem-

mes. Le rapport de mortalité hommes/femmes peut certes varier considérablement d'un pays à l'autre (de moins de 3 à Chypre, en Islande et au Luxembourg à plus de 5 dans l'ancienne République yougoslave de Macédoine et à Malte), mais la tendance générale, entre hommes et femmes, reste la même.

Lorsqu'on compare les taux régionaux, il faut tenir compte de la taille de la population et du nombre de véhicules ainsi que d'autres facteurs ayant une incidence sur la sécurité routière, comme l'état du réseau routier et le respect du code de la route.

Une analyse par zones infranationales des taux de mortalité liés aux accidents de transport révèle des différences considérables au niveau de l'UE. La distribution régionale de la mortalité prématurée, exprimée en taux de mortalité standardisés (TMS), fait apparaître une géographie tout à fait claire des zones à risque européennes. Les plus forts TMS concernant les accidents sont déclarés pour une zone plus ou moins cohérente s'étendant des pays baltes à la Grèce, en passant par la Pologne, la Slovaquie, certaines régions de la République tchèque, de l'Autriche et de la Hongrie, et la Roumanie.

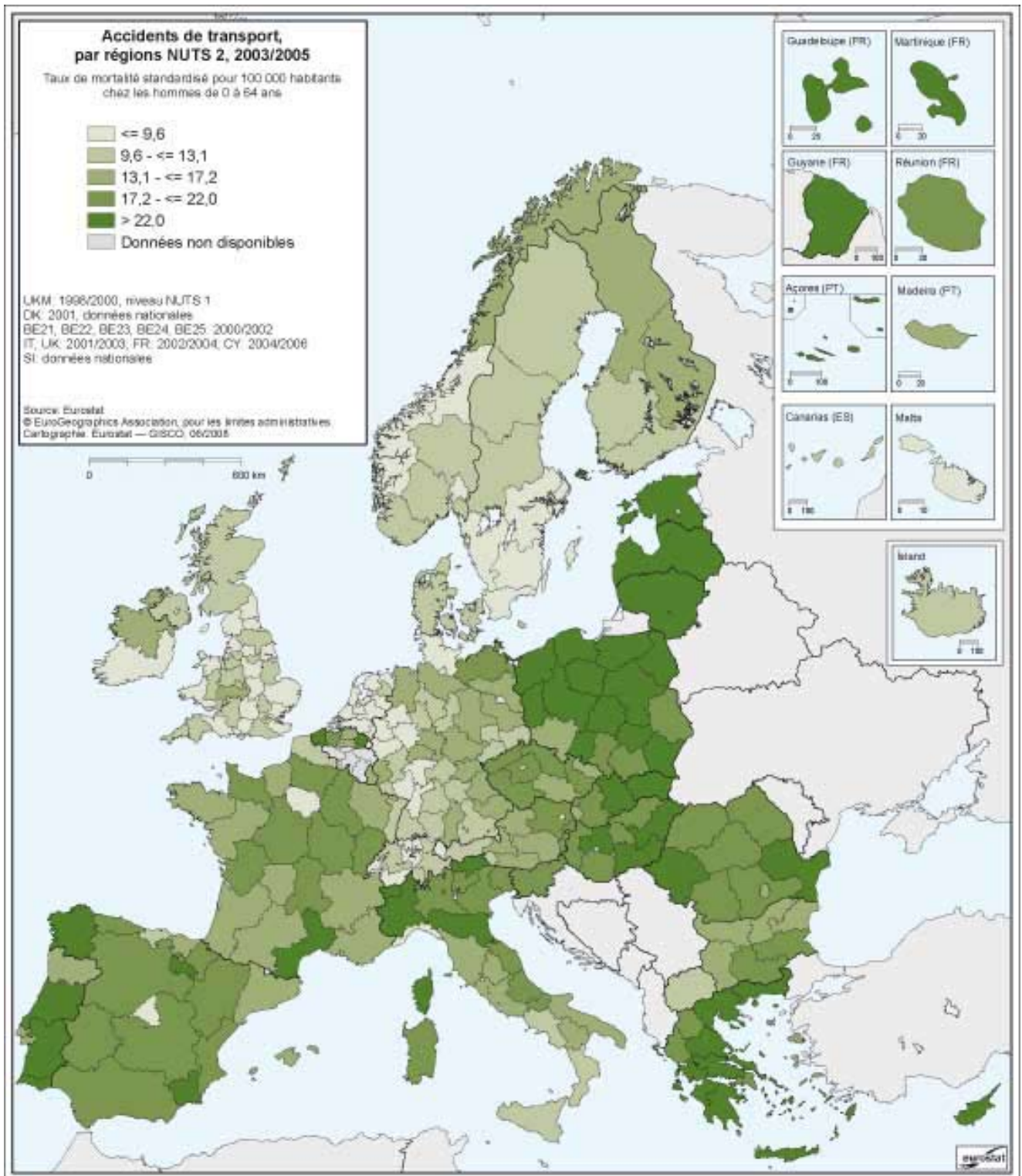
Dans la partie méridionale de l'UE, presque toutes les régions du Portugal et de la Grèce affichaient des TMS élevés — les taux les plus forts dans l'UE — pendant la période 2003-2005, les provinces portugaises Algarve et Alentejo se classant respectivement aux 2^e et 3^e rangs. Les taux de mortalité les plus faibles s'observaient essentiellement dans les régions comportant de vastes zones urbaines telles que Berlin (3,3), Bremen (3,5) et Hamburg (3,5) en Allemagne, les régions Zuid-Holland (Rotterdam, 3,7) et Noord-Holland (Amsterdam, 4,3) aux Pays-Bas, Stockholm (3,7) en Suède, Outer London (4,1) au Royaume-Uni, Oslo og Akershus (4,7) en Norvège, Zürich (4,9) en Suisse ou Wien (5,3) en Autriche.

Ces taux peuvent notamment s'expliquer par les vitesses de circulation relativement limitées constatées dans les zones urbaines et par la plus grande efficacité des soins d'urgence fournis aux victimes d'accidents.

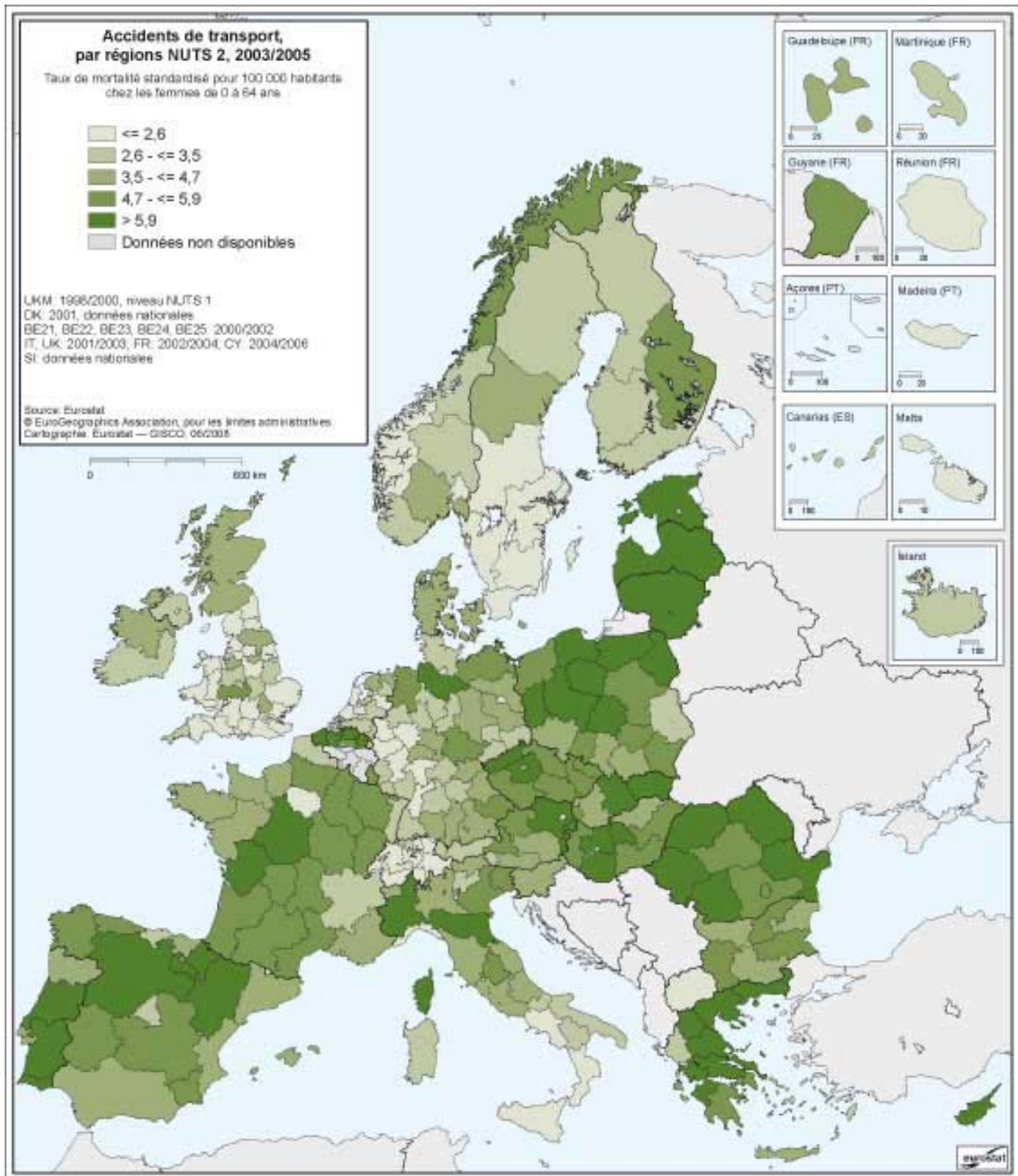
Dans bien des cas, les structures de mortalité suivent les frontières nationales. En termes de santé publique, les accidents de transport constituent sans doute la cause de perte de vies productives la plus facilement évitable, ce qui donne à penser que les responsables politiques ont un rôle important à jouer dans ce domaine.



Carte 12.3: Accidents de transport, par régions NUTS 2, 2003/2005
Taux de mortalité standardisé pour 100 000 habitants chez les hommes de 0 à 64 ans



Carte 12.4: Accidents de transport, par régions NUTS 2, 2003/2005
Taux de mortalité standardisé pour 100 000 habitants chez les femmes de 0 à 64 ans





Personnel de santé

Les données régionales concernant le personnel de santé offrent un large aperçu de la disponibilité de ressources humaines dans le cadre des services de santé fournis à la population. Les informations relatives au personnel de santé disponibles à Eurostat sont en grande partie fondées sur des sources de données administratives. Les définitions utilisées peuvent varier d'un pays à l'autre et, dans une large mesure, elles reflètent le mode particulier d'organisation des soins de santé d'un pays, si bien que les données collectées risquent de ne pas toujours être entièrement comparables.

Les données sur le personnel de santé, sous la forme de ressources humaines disponibles pour assurer des services de santé, sont présentées indépendamment du secteur d'emploi (personnel indépendant, personnel hospitalier ou personnel employé par tout autre prestataire de services de santé). Aux fins de comparaison des services de soins de santé dans l'ensemble des États membres, Eurostat privilégie le concept de professionnels pratiquants (c'est-à-dire fournissant des services directement aux patients), qui traduit le mieux la disponibilité de ressources en matière de soins de santé. Cependant, il n'a pas toujours été possible de s'en tenir à ce concept. Dans de nombreux pays de l'UE, le manque de médecins constitue une préoccupation majeure. Le nombre de médecins pratiquants et leur répartition dépendent de nombreux facteurs, et notamment des restrictions imposées à l'entrée dans la profession, du choix de la spécialité, de la rémunération, des conditions de travail et de la migration internationale.

La carte 12.5 indique le nombre de médecins pratiquants pour 100 000 habitants. En 2005, on recensait, en moyenne, 310 médecins pour 100 000 habitants dans l'EU-27. Les plus fortes concentrations de médecins (plus de 400 pour 100 000 habitants) étaient déclarées par la Belgique (406,2), la Grèce (501,3) et l'Italie (639,1), alors qu'en Roumanie et en Pologne, les chiffres correspondants étaient d'environ 30 % inférieurs à la moyenne de l'UE et s'établissaient respectivement à 213,5 et 216,9. Par conséquent, il existe également des différences considérables au niveau régional.

En considérant l'ensemble des régions, on note que, en 2005, les taux de densité variaient de moins de 160 médecins pour 100 000 habitants dans les régions Sud — Muntenia (Rouma-

nie, 128,7), Sud-Est (Roumanie, 147,7), Közép-Dunántúl (Hongrie, 152,2) ou dans la province Flevoland (Pays-Bas, 154,8) à plus de 600 dans certaines régions d'Italie, de République tchèque, de Grèce, d'Espagne ou de Belgique. Il n'est pas étonnant de constater que, dans la plupart des pays, c'est souvent dans la région de la capitale que la densité de médecins est la plus élevée; tel est par exemple le cas pour Lazio (Rome, 833,9), Praha (Prague, 672,2) ou Attiki (Athènes, 649,7). Toutefois, il existe également un certain nombre de pays dans lesquels des régions autres que celles des capitales ont une proportion de médecins plus forte, comme Prov. Brabant Wallon en Belgique (647,7), Comunidad Foral de Navarra en Espagne (620,0), Utrecht aux Pays-Bas (474,1) et Hamburg en Allemagne (473,8).

Pour ce qui est de l'interprétation de la carte et des chiffres, il importe d'insister sur le fait que les données régionales pour l'Italie et la Lituanie concernent les médecins habilités à exercer et professionnellement actifs, et non pas les médecins pratiquants, et qu'elles sont, par conséquent, surestimées.

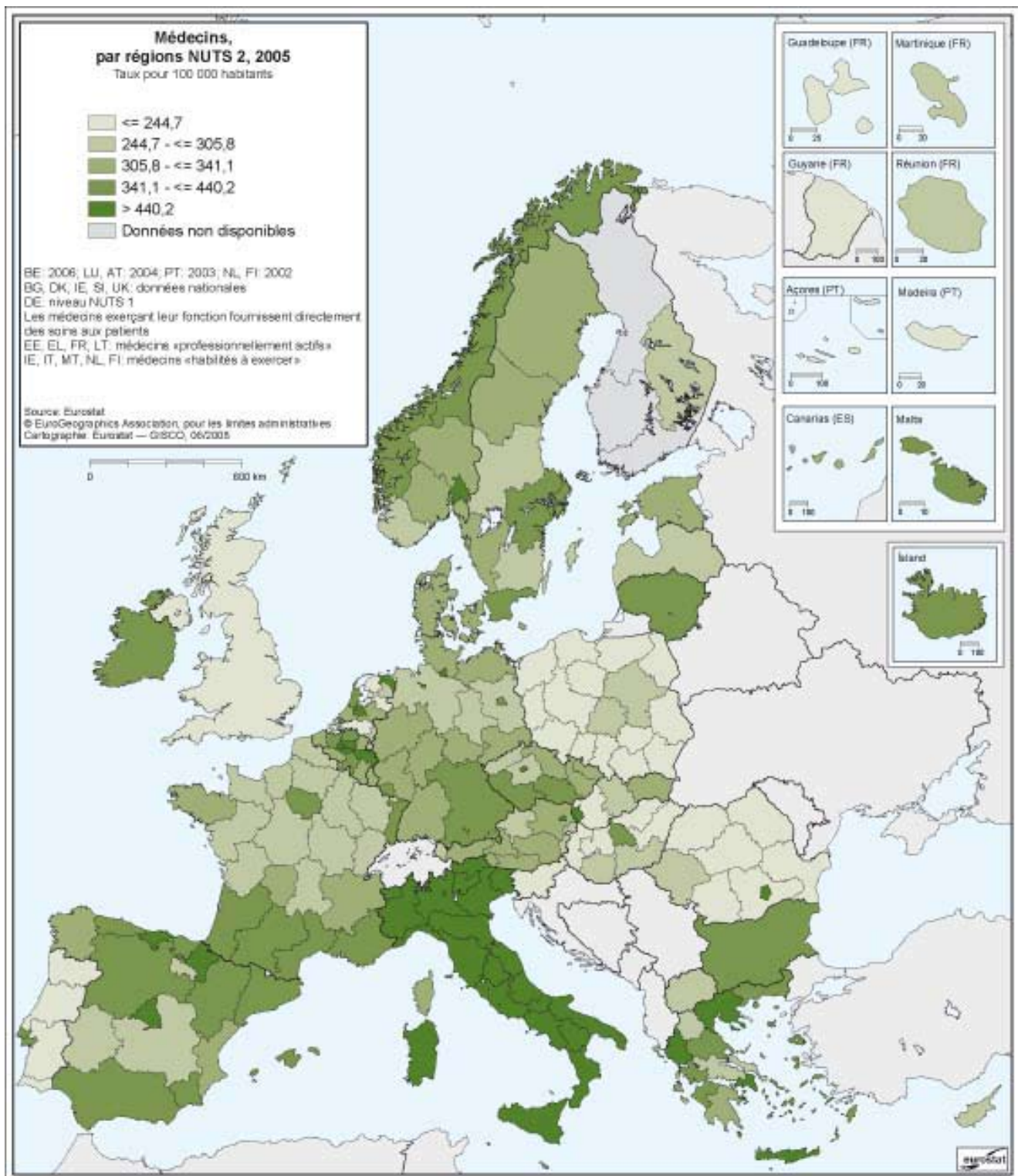
Conclusion

La disponibilité d'informations sur les systèmes de santé et, en fin de compte, sur la santé d'une population est une condition préalable au contrôle de l'efficacité de la politique en matière de santé publique.

Les indicateurs régionaux actuellement disponibles pour la santé donnent un aperçu des similitudes et des particularités ainsi que des contrastes, qui existent dans l'ensemble des régions européennes. Comme nous l'avons vu plus haut, il peut exister d'importantes différences entre les régions d'un pays donné, alors que des régions de différents pays peuvent présenter de très grandes similitudes. Une analyse approfondie des tendances et de l'évolution des indicateurs de santé au niveau régional est dès lors essentielle pour assurer la planification et le suivi des actions et des programmes, la formulation de nouvelles politiques et l'élaboration de nouvelles stratégies, qui, ensemble, contribuent à une politique de santé reposant sur des données probantes.

Le travail d'Eurostat dans le domaine des statistiques sanitaires vise principalement à améliorer encore davantage la qualité, la comparabilité et l'exhaustivité des données, ainsi qu'à poursuivre l'extension de la couverture régionale.

Carte 12.5: Médecins, par régions NUTS 2, 2005
Taux pour 100 000 habitants





Notes méthodologiques

Les **statistiques des causes de décès** reposent sur des informations tirées du certificat de décès. Elles enregistrent la **cause sous-jacente du décès**, qui, pour reprendre la définition adoptée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), désigne «la maladie ou le traumatisme qui a déclenché l'évolution morbide conduisant directement au décès, ou les circonstances de l'accident ou de la violence qui ont entraîné le traumatisme mortel».

En plus des chiffres absolus, des taux bruts de mortalité et des taux de mortalité standardisés par cause de décès sont disponibles tant au niveau national qu'au niveau régional. Les données de niveau régional sont fournies sous la forme de moyennes trisannuelles. Le **taux brut de mortalité** rend compte de la mortalité par rapport à la population totale. Exprimé pour 100 000 habitants, il correspond au nombre de décès enregistrés au sein de la population sur une période donnée divisé par la population au cours de la même période et multiplié par 100 000. Les **taux bruts de mortalité** sont calculés pour des groupes d'âge de 5 ans. À ce niveau de détail, les comparaisons entre pays et régions sont significatives. Le taux brut de mortalité pour l'ensemble de la population (tous âges confondus) par sexe et âge est, par contre, une moyenne pondérée des taux de mortalité par âge, le facteur de pondération provenant de la pyramide des âges de la population dont la mortalité est étudiée. Dès lors, la structure de la population influence fortement cet indicateur pour les classes d'âge larges. Davantage de décès seront observés au sein d'une population relativement «vieille» qu'au sein d'une population «jeune», car la mortalité est plus élevée dans les groupes d'âge avancé. Pour procéder à des comparaisons, on peut tenir compte de l'effet de l'âge en se servant d'une population type. Le **taux de mortalité standardisé (TMS)** est une moyenne pondérée des taux de mortalité par âge, le facteur de pondération étant la pyramide des âges d'une population type de référence. Ladite population est la «population européenne standardisée», telle que définie par l'Organisation mondiale de la santé. Les taux de mortalité standardisés sont exprimés **pour 100 000 habitants** et calculés pour le groupe d'âge 0-64 ans («mortalité prématurée») ainsi que pour l'ensemble des âges. Les causes de décès sont classées en fonction des 65 postes de la «**liste européenne succincte**» des causes de décès. Cette liste succincte repose sur la classification statistique internationale des maladies et des problèmes de santé connexes (CIM), élaborée et mise à jour par l'OMS.

Eurostat collecte des statistiques régionales sur le **personnel de santé** (nombre de médecins, de dentistes et d'autres professionnels de santé) et sur le nombre de **lits d'hôpitaux**, ainsi que des données sur les **sorties d'hôpital** de patients hospitalisés (ces deux dernières statistiques ne sont pas abordées dans la présente publication mais sont disponibles dans les bases de données statistiques d'Eurostat). En plus des chiffres absolus, des taux de densité sont fournis pour les statistiques sanitaires. Les **taux de densité** permettent de décrire la disponibilité de ces ressources ou la fréquence des prestations de services, exprimées pour 100 000 habitants. Ils sont obtenus en divisant le nombre absolu de ressources sanitaires disponibles ou de services prestés au cours d'une période donnée par la population correspondante au cours de la même période et en multipliant ce résultat par 100 000.

Les données relatives aux **médecins** devraient se rapporter aux «professionnels fournissant directement des services aux patients», c'est-à-dire aux médecins ayant un contact direct avec des patients en tant que consommateurs de services de santé. Lorsqu'il s'agit de comparer les services de santé entre les États membres, Eurostat considère que ce concept est celui qui convient le mieux pour décrire la disponibilité de ressources en matière de soins de santé. Toutefois, les États membres utilisent des concepts différents lorsqu'ils déclarent le nombre de professionnels des soins de santé, à des fins tant nationales que de comparaison internationale. Pour certains pays, les données peuvent ainsi se rapporter aux médecins qui sont actifs dans leur profession (c'est-à-dire aux médecins pratiquants et à d'autres médecins devant avoir suivi des études de médecine pour pouvoir exercer leur profession) ou aux médecins «habilités à exercer» (c'est-à-dire aux médecins pratiquants, aux médecins professionnellement et économiquement actifs, de même qu'aux médecins enregistrés et habilités à pratiquer en qualité de professionnels de la santé).



Agriculture

13





Introduction

Les statistiques agricoles régionales d'Eurostat couvrent trois grands domaines: l'utilisation des sols et les cultures, les comptes agricoles et l'élevage. C'est sur ce dernier aspect que se concentre cette année le chapitre consacré à l'agriculture, en s'intéressant plus particulièrement, tout d'abord aux principales espèces d'animaux d'élevage rencontrées en Europe, et ensuite à l'industrie laitière.

L'élevage dans les régions d'Europe

Les porcins, les bovins et les ovins sont parmi les premiers animaux à avoir été domestiqués à des fins d'élevage et font partie intégrante du paysage agricole dans l'ensemble des pays de l'EU-27. Comme le montrent les cartes ci-après, leur répartition géographique présente toutefois de très nettes disparités régionales.

Certaines régions ont une couverture des terrains et sols qui permet une exploitation agricole de la quasi-totalité de la superficie terrestre, tandis que d'autres, en raison de la rudesse du climat, de la densité de la couverture forestière ou de l'altitude, ne peuvent utiliser qu'une partie de la superficie terrestre à des fins agricoles. Les régions où la superficie agricole est la plus importante (voir la carte 13.1) correspondent à la plus grande partie du Royaume-Uni, au nord et à l'ouest de la France, ainsi qu'à certaines parties de plusieurs autres États membres (Belgique, Allemagne, Espagne, Hongrie, Irlande, Italie, Pays-Bas, Portugal et Roumanie). Parmi les régions où la proportion de superficie agricole représente la plus petite proportion du territoire figurent de grandes villes comme Berlin, London et Praha.

Porcins

Comme l'élevage de porcins peut se pratiquer efficacement à l'intérieur, selon des systèmes à «zéro pâturage», on pourrait penser qu'il se rencontre le plus fréquemment dans les régions où la densité de population humaine est suffisamment élevée pour faire naître des pressions sur les terres agricoles. En fait, la carte 13.2 indique que tel n'est pas le cas. Si les plus fortes concentrations de porcins s'observent en Belgique (dans des régions telles que West-Vlaanderen et Oost-Vlaanderen, Antwerpen et Limburg), aux Pays-Bas (zone s'étendant du Limburg néerlandais jusqu'au sud du pays) et dans le Land allemand de Nordrhein-Westfalen, il ne s'agit pas là des zones les plus densément peuplées de chacun de

ces pays. Cette concentration territoriale de l'élevage porcin trouve sans doute une bien meilleure explication dans la coexistence de terres arables, sur lesquelles le lisier de porc peut être répandu, et de la possibilité d'importer des céréales par les ports de Rotterdam et d'Antwerpen. Bretagne en France, le Danemark, Malta, Catalüna et Murcia en Espagne, Lombardia en Italie et Wielkopolskie en Pologne sont également des régions caractérisées par l'intensité de l'élevage porcin.

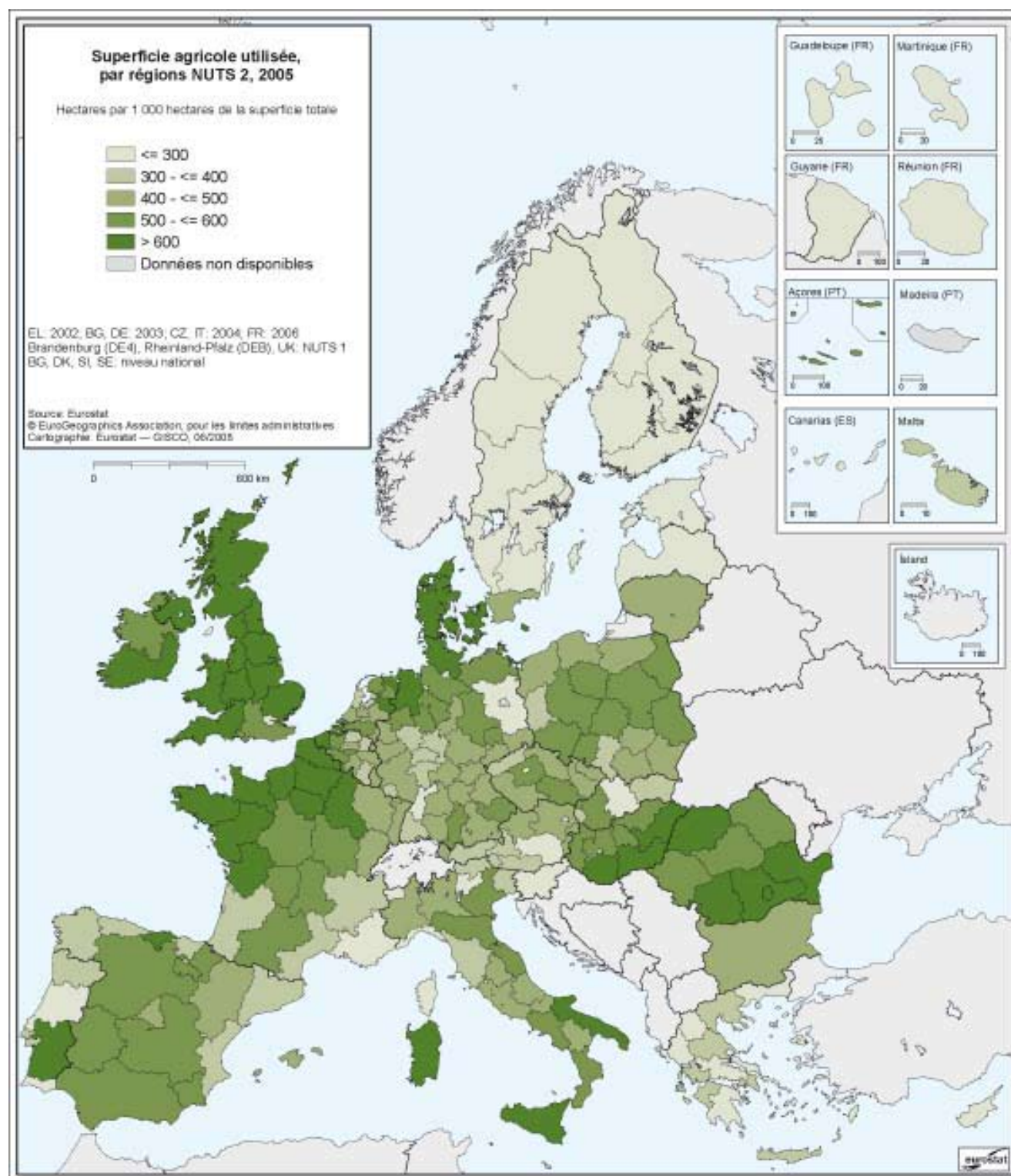
Il existe manifestement une interdépendance étroite, constituée au fil des siècles, entre la tradition agricole d'une région et ses habitudes alimentaires. Dans une grande partie de l'Europe occidentale et centrale, le régime omnivore des porcins (qui pouvaient être nourris avec des déchets alimentaires, des glands et des faines) et les multiples façons de conserver leur viande ont valu à ces animaux de jouer un rôle important, en permettant aux populations locales de surmonter l'hiver. C'est la raison pour laquelle, même dans le mode de vie actuel, moins tributaire du climat, les porcins font toujours partie de l'alimentation (et donc de l'agriculture) dans une zone qui (comme le fait apparaître la carte 13.2) dépasse les frontières nationales.

Ovins

Les ovins, tout comme les bovins (voir plus loin), sont d'importants herbivores et leur répartition peut être comparée à celle des surfaces en herbe. Les régions présentant la plus importante proportion de surfaces en herbe (voir carte 13.3) sont: Cantabria en Espagne; une grande partie du Royaume-Uni (Northern Ireland, Wales, Scotland, North West, North East, South West et West Midlands); Região Autónoma dos Açores et Alentejo au Portugal; Sardegna et Provincia Autonoma Bolzano/Bozen en Italie; l'ensemble de l'Irlande; Friesland, Utrecht et Overijssel aux Pays-Bas; certaines régions situées dans d'autres États membres (Autriche, France et Roumanie).

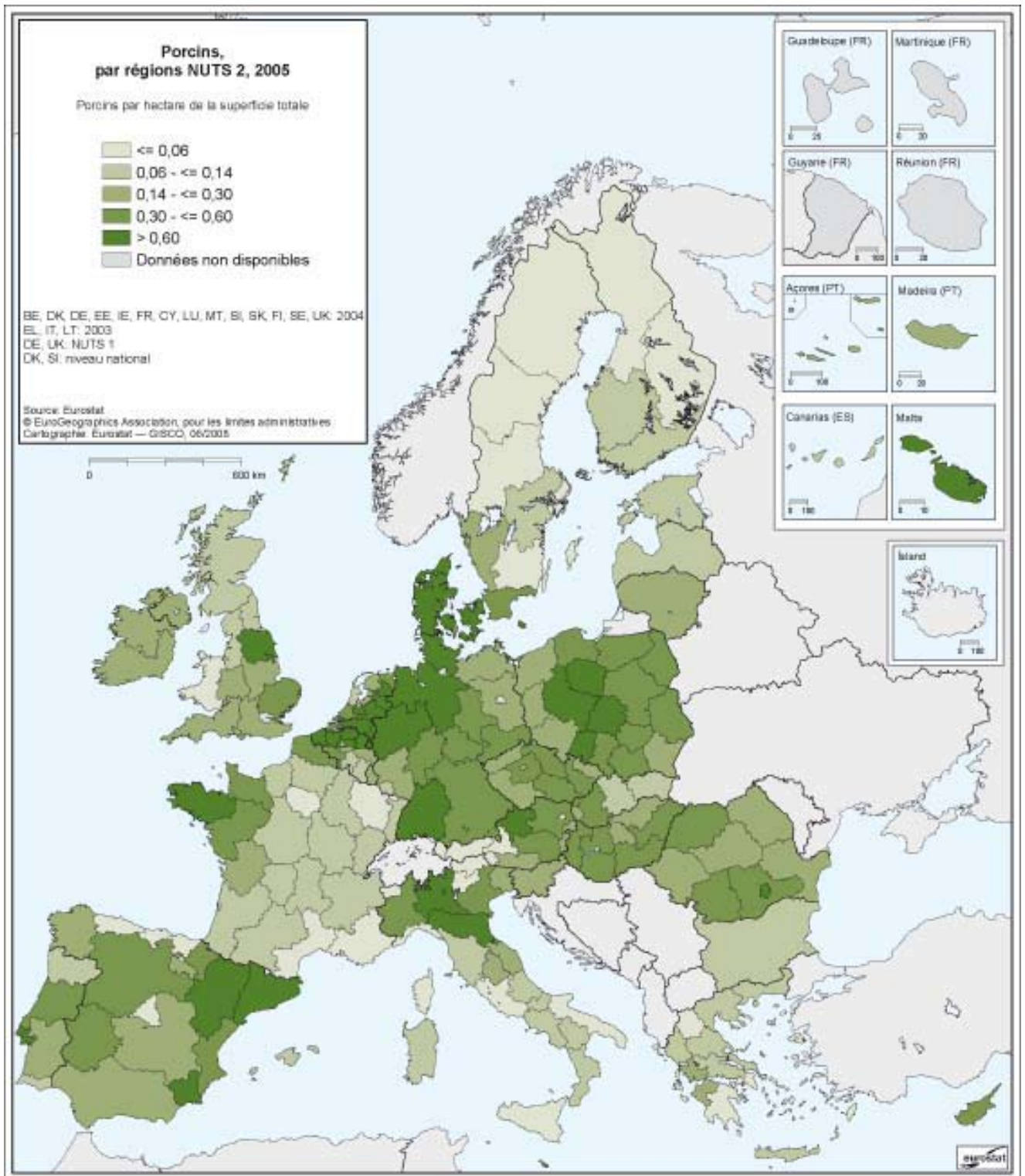
Un grand nombre de races ovines différentes sont élevées dans l'Union, soit qu'elles se sont révélées les mieux adaptées aux conditions locales spécifiques, soit qu'elles répondent le mieux à la demande locale de types particuliers de laine destinés à approvisionner des industries locales, telles que l'habillement et les tapis. Alors que certaines races demeurent fortement localisées, d'autres ont été exportées vers des régions similaires de l'Union ou, comme le mérinos d'Espagne du Nord, vers des pays aussi lointains que l'Australie et la

Carte 13.1: Superficie agricole utilisée, par régions NUTS 2, 2005
Hectares par 1 000 hectares de la superficie totale



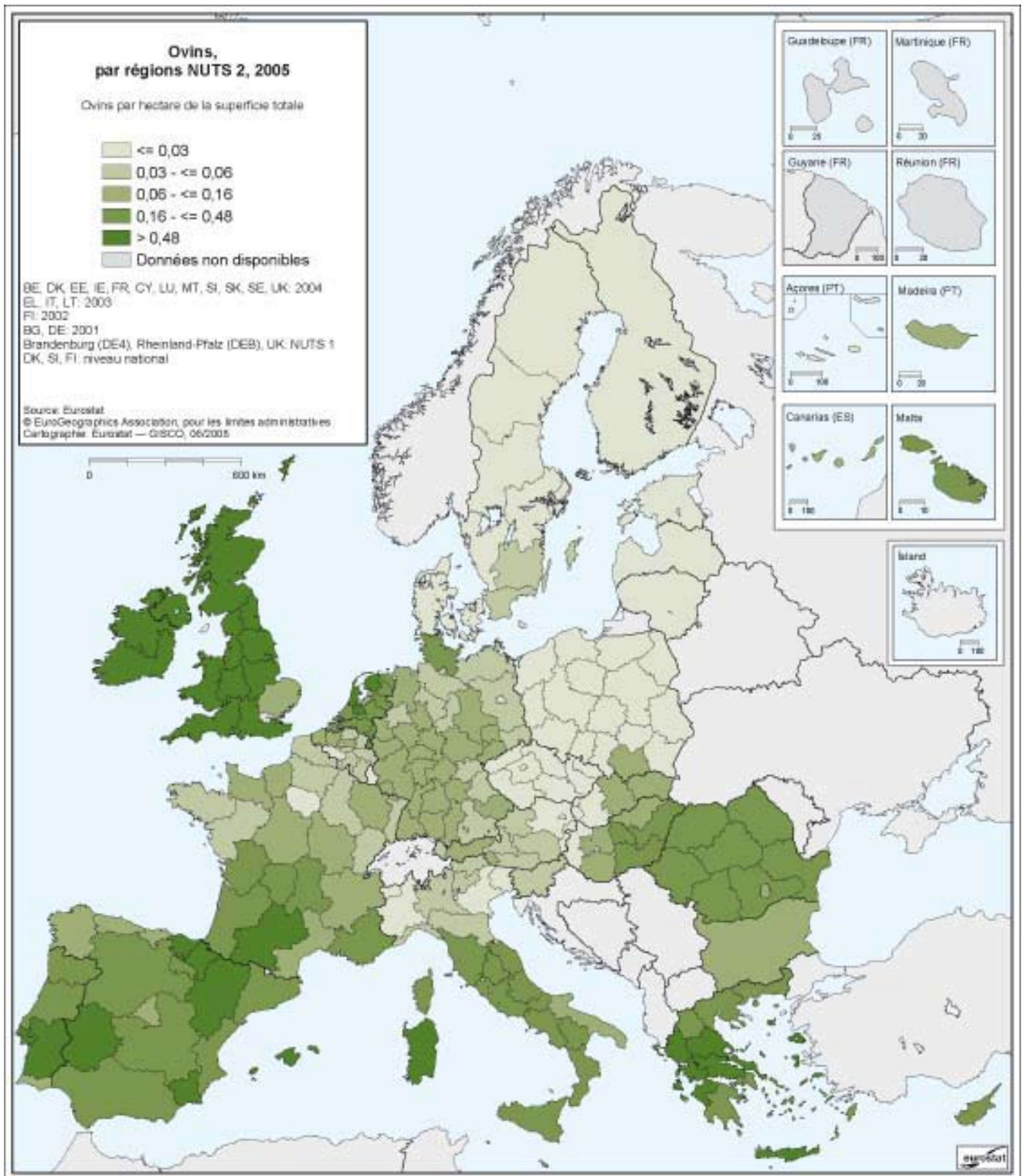


Carte 13.2: Porcins, par régions NUTS 2, 2005
Porcins par hectare de la superficie totale





Carte 13.4: Ovins, par régions NUTS 2, 2005
Ovins par hectare de la superficie totale



Nouvelle-Zélande. Trois caractéristiques propres aux ovins, à savoir la rusticité, due à la protection par leur laine, leur aptitude à pâturer sur des surfaces à herbe courte ou de qualité médiocre et leur agilité sur les pentes très escarpées, ont pour effet que ces espèces peuvent valoriser des terres trop accidentées, froides ou rudes pour d'autres animaux d'élevage. Ce point ressort très nettement de la carte 13.4, qui permet d'observer une forte concentration d'ovins à Dytiki Ellada, Ipeiros, Thessalia et Ionia Nisia, dans la partie septentrionale de la Grèce, sur l'île grecque Kriti et sur l'île italienne Sardegna, de même que dans les régions accidentées du nord et de l'ouest du Royaume-Uni. La capacité des ovins à s'accommoder de conditions relativement arides et, partant, d'une faible poussée de l'herbe, constitue un aspect important dans des régions telles qu'Extremadura en Espagne.

Bovins

À la différence des ovins, qui sont sensibles au piétin sur des sols boueux et à la météorisation en cas d'alimentation trop riche, les bovins prospèrent dans des conditions caractérisées par des précipitations abondantes et une herbe de qualité. Aussi la carte 13.5, qui présente la répartition des vaches laitières, fait-elle apparaître un certain nombre de contrastes manifestes avec la carte précédente, reflétant notamment des différences d'altitude et de climat. L'Europe occidentale est exposée de front aux courants atmosphériques d'ouest dominants à cette latitude. Là où ces vents chargés d'humidité heurtent la côte, la pluviométrie est généralement forte et, par conséquent, il existe de riches pâturages pour les bovins. La région espagnole de Cantabria se trouve dans ce cas de figure, tout comme les régions Bretagne et Basse-Normandie en France. Plus au nord, il en va de même pour le sud et l'est de l'Irlande, l'Irlande du Nord et l'ensemble du littoral occidental de l'Angleterre (où l'élevage ovin reste toutefois important en raison du caractère montagneux du pays de Galles et de l'Écosse). Un croissant côtier tout aussi bien arrosé s'étend sur toute la partie nord-ouest de l'Europe continentale, englobant les régions Oost-Vlaanderen, West-Vlaanderen, Liège et Hainaut en Belgique, la plus grande partie des Pays-Bas ainsi que la région Schleswig-Holstein, située dans le nord de l'Allemagne. L'effet des «précipitations côtières» est moins perceptible dans l'environnement méditerranéen, beaucoup plus sec, mais se manifeste encore clairement dans la région italienne Lombardia, exposée aux vents de l'Adriatique remontant vers le nord, et à Malta.

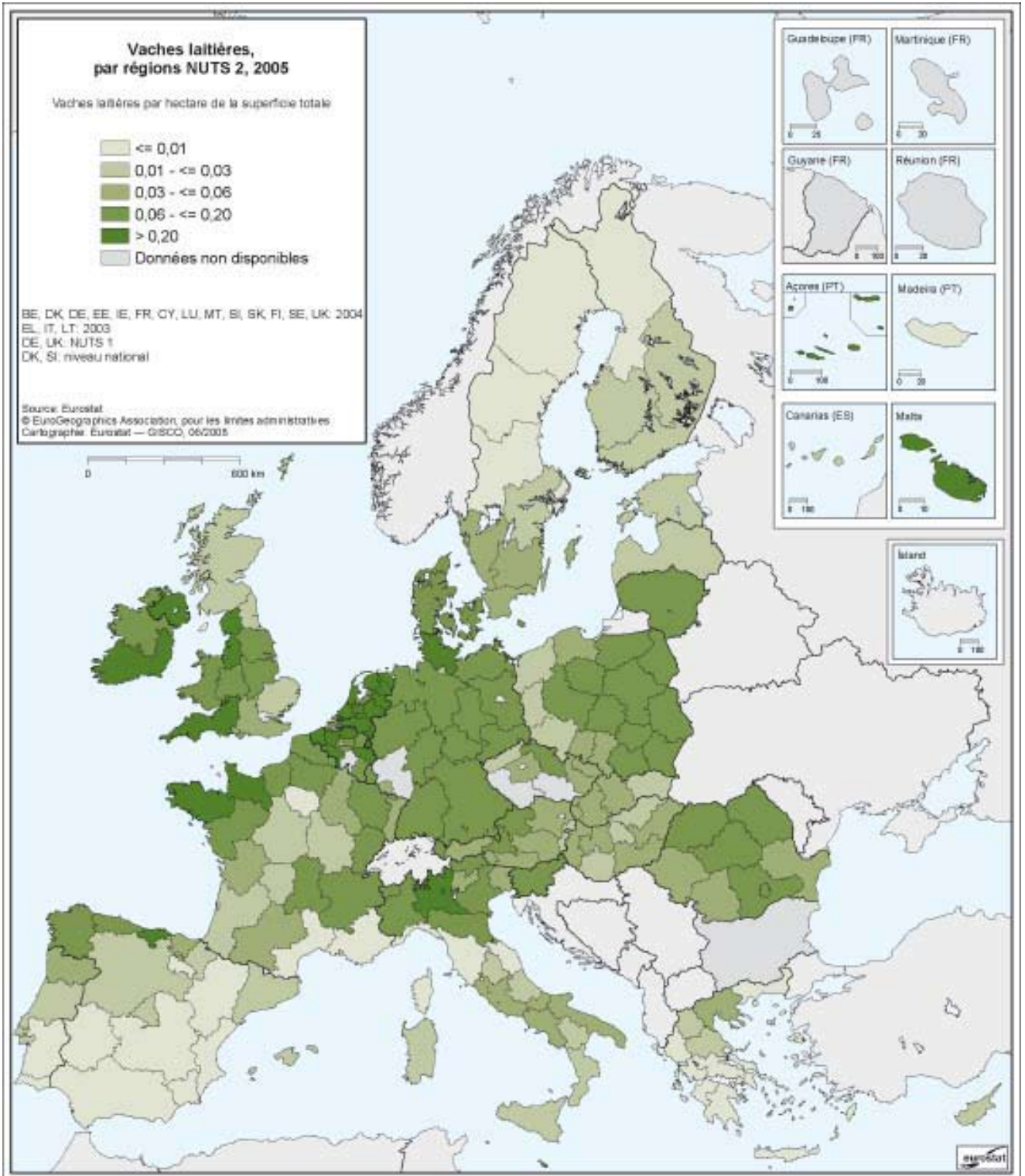
Production de lait

Il existe deux possibilités pour la production laitière: au pâturage, ce qui nécessite des surfaces en herbe suffisamment productives, et à l'étable. La deuxième méthode exige soit l'existence de terres arables pour la production de fourrage ou d'aliments concentrés (par exemple des céréales), soit l'importation d'aliments d'autres régions ou d'autres pays. Cette flexibilité explique que le nombre de vaches laitières (carte 13.5) ne soit pas forcément lié à la proportion de surfaces en herbe (carte 13.3). Dans la région Southern et Eastern en Irlande, on remarque que le fort pourcentage de surfaces en herbe correspond bien à un grand nombre de vaches laitières. Il en va de même pour la région Basse-Normandie en France. En Bretagne, par contre, le cheptel est tout aussi important en dépit d'un pourcentage moins élevé de surfaces herbagères. Enfin, certaines régions possédant d'importantes surfaces en herbe affichent un nombre plus faible, et parfois beaucoup plus faible, de vaches laitières. Une explication possible dans les régions plus sèches (telles que Alentejo au Portugal ou Sardegna en Italie) réside dans le fait que les pâturages y sont moins riches, et donc destinés prioritairement aux moutons et aux chèvres. Ailleurs, ce sont les bovins à viande qui utilisent les surfaces en herbe, dans des régions telles que Bourgogne en France, Scotland au Royaume-Uni et Andalucía en Espagne.

Auparavant, les statistiques régionales du lait de vache étaient fondées sur la collecte, ce qui signifie que du lait produit dans une région pouvait être livré à un centre de collecte voisin, mais situé dans une région différente. Ces statistiques sont désormais basées sur l'exploitation où est produit le lait (carte 13.6). Les zones les plus productives se situent autour de Praha (République tchèque), sur une grande partie du territoire des Pays-Bas, dans Região Autónoma dos Açores (Portugal), dans les régions belges West-Vlaanderen, Oost-Vlaanderen et Antwerpen, dans les régions Schwaben et Weser-Ems (Allemagne), dans la région Bretagne (France) et dans la région Lombardia (Italie). Une fois transformé en fromage, beurre ou d'autres produits laitiers, ou bien conditionné comme lait de consommation, le lait est facilement transportable. Par conséquent, même les régions à forte densité de population, telles que Berlin, London ou Wien, ont des niveaux de production très modestes (à la différence de Praha).



Carte 13.5: Vaches laitières, par régions NUTS 2, 2005
Vaches laitières par hectare de la superficie totale





Conclusion

Selon les statistiques les plus récentes («Revenu agricole dans l'UE — + 5,4 % en 2007», *Statistiques en bref*, «Agriculture et pêche», n° 24/2008), la production animale représentait 41,3 % de la production agricole exprimée en valeur. Les cartes reproduites dans le présent chapitre permettent

de constater que la production d'animaux et de produits animaux se rencontre sur l'ensemble du territoire de l'Union européenne, mais que son degré d'intensité varie d'une région à l'autre. On peut s'attendre à ce que les réformes récentes et actuelles de la politique agricole commune entraînent, au cours des années à venir, des changements dans la structure géographique de la production animale.

Notes méthodologiques

La superficie agricole est l'ensemble de la superficie composée de terres arables, de surfaces en herbe (c'est-à-dire de pâturages et de prairies permanents), de cultures permanentes et de jardins familiaux. Elle ne comprend pas les terres agricoles non utilisées, les superficies boisées et les terres occupées par des bâtiments, cours de ferme, chemins, étangs, etc. L'effectif du cheptel (porcins, ovins et vaches laitières) correspond aux animaux recensés lors des enquêtes sur le cheptel qui sont effectuées en décembre dans chaque État membre. La production de lait de vache dans les exploitations inclut le lait provenant de la traite, même si ce lait est utilisé pour nourrir des veaux, mais non le lait tété directement à la mamelle.



Annexe

UNION EUROPÉENNE: régions au niveau NUTS 2

Belgique

BE10 Région de Bruxelles-Capitale/
Brussels Hoofdstedelijk Gewest
BE21 Prov. Antwerpen
BE22 Prov. Limburg (B)
BE23 Prov. Oost-Vlaanderen
BE24 Prov. Vlaams-Brabant
BE25 Prov. West-Vlaanderen
BE31 Prov. Brabant Wallon
BE32 Prov. Hainaut
BE33 Prov. Liège
BE34 Prov. Luxembourg (B)
BE35 Prov. Namur

Bulgarie

BG31 Severozapaden
BG32 Severen tsentralen
BG33 Severoiztochen
BG34 Yugoiztochen
BG41 Yugozapaden
BG42 Yuzhen tsentralen

République tchèque

CZ01 Praha
CZ02 Střední Čechy
CZ03 Jihozápad
CZ04 Severozápad
CZ05 Severovýchod
CZ06 Jihovýchod
CZ07 Střední Morava
CZ08 Moravskoslezsko

Danemark

DK01 Hovedstaden
DK02 Sjælland
DK03 Syddanmark

DK04 Midtjylland

DK05 Nordjylland

Allemagne

DE11 Stuttgart
DE12 Karlsruhe
DE13 Freiburg
DE14 Tübingen
DE21 Oberbayern
DE22 Niederbayern
DE23 Oberpfalz
DE24 Oberfranken
DE25 Mittelfranken
DE26 Unterfranken
DE27 Schwaben
DE30 Berlin
DE41 Brandenburg — Nordost
DE42 Brandenburg — Südwest
DE50 Bremen
DE60 Hamburg
DE71 Darmstadt
DE72 Gießen
DE73 Kassel
DE80 Mecklenburg-Vorpommern
DE91 Braunschweig
DE92 Hannover
DE93 Lüneburg
DE94 Weser-Ems
DEA1 Düsseldorf
DEA2 Köln
DEA3 Münster
DEA4 Detmold
DEA5 Arnberg
DEB1 Koblenz

DEB2 Trier

DEB3 Rheinhessen-Pfalz

DEC0 Saarland

DED1 Chemnitz

DED2 Dresden

DED3 Leipzig

DEE0 Sachsen-Anhalt

DEF0 Schleswig-Holstein

DEG0 Thüringen

Estonie

EE00 Eesti

Irlande

IE01 Border, Midland and Western

IE02 Southern and Eastern

Grèce

GR11 Anatoliki Makedonia,Thraki

GR12 Kentriki Makedonia

GR13 Dytiki Makedonia

GR14 Thessalia

GR21 Ipeiros

GR22 Ionia Nisia

GR23 Dytiki Ellada

GR24 Sterea Ellada

GR25 Peloponnisos

GR30 Attiki

GR41 Voreio Aigaio

GR42 Notio Aigaio

GR43 Kriti

Espagne

ES11 Galicia

ES12 Principado de Asturias

ES13 Cantabria



ES21 País Vasco
ES22 Comunidad Foral de Navarra
ES23 La Rioja
ES24 Aragón
ES30 Comunidad de Madrid
ES41 Castilla y León
ES42 Castilla-La Mancha
ES43 Extremadura
ES51 Cataluña
ES52 Comunidad Valenciana
ES53 Illes Balears
ES61 Andalucía
ES62 Región de Murcia
ES63 Ciudad Autónoma de Ceuta
ES64 Ciudad Autónoma de Melilla
ES70 Canarias

France

FR10 Île-de-France
FR21 Champagne-Ardenne
FR22 Picardie
FR23 Haute-Normandie
FR24 Centre
FR25 Basse-Normandie
FR26 Bourgogne
FR30 Nord - Pas-de-Calais
FR41 Lorraine
FR42 Alsace
FR43 Franche-Comté
FR51 Pays de la Loire
FR52 Bretagne
FR53 Poitou-Charentes
FR61 Aquitaine
FR62 Midi-Pyrénées
FR63 Limousin
FR71 Rhône-Alpes
FR72 Auvergne
FR81 Languedoc-Roussillon
FR82 Provence-Alpes-Côte d'Azur

FR83 Corse
FR91 Guadeloupe
FR92 Martinique
FR93 Guyane
FR94 Réunion

Italie

ITC1 Piemonte
ITC2 Valle d'Aosta/Vallée d'Aoste
ITC3 Liguria
ITC4 Lombardia
ITD1 Provincia Autonoma Bolzano/
Bozen
ITD2 Provincia Autonoma Trento
ITD3 Veneto
ITD4 Friuli-Venezia Giulia
ITD5 Emilia-Romagna
ITE1 Toscana
ITE2 Umbria
ITE3 Marche
ITE4 Lazio
ITF1 Abruzzo
ITF2 Molise
ITF3 Campania
ITF4 Puglia
ITF5 Basilicata
ITF6 Calabria
ITG1 Sicilia
ITG2 Sardegna

Chypre

CY00 Kýpros/Kıbrıs

Lettonie

LV00 Latvija

Lituanie

LT00 Lietuva

Luxembourg

LU00 Luxembourg (Grand-Duché)

Hongrie

HU10 Közép-Magyarország
HU21 Közép-Dunántúl
HU22 Nyugat-Dunántúl
HU23 Dél-Dunántúl
HU31 Észak-Magyarország
HU32 Észak-Alföld
HU33 Dél-Alföld

Malte

MT00 Malta

Pays-Bas

NL11 Groningen
NL12 Friesland (NL)
NL13 Drenthe
NL21 Overijssel
NL22 Gelderland
NL23 Flevoland
NL31 Utrecht
NL32 Noord-Holland
NL33 Zuid-Holland
NL34 Zeeland
NL41 Noord-Brabant
NL42 Limburg (NL)

Autriche

AT11 Burgenland (A)
AT12 Niederösterreich
AT13 Wien
AT21 Kärnten
AT22 Steiermark
AT31 Oberösterreich
AT32 Salzburg
AT33 Tirol
AT34 Vorarlberg

Pologne

PL11 Łódzkie
PL12 Mazowieckie
PL21 Małopolskie



PL22 Śląskie
PL31 Lubelskie
PL32 Podkarpackie
PL33 Świętokrzyskie
PL34 Podlaskie
PL41 Wielkopolskie
PL42 Zachodniopomorskie
PL43 Lubuskie
PL51 Dolnośląskie
PL52 Opolskie
PL61 Kujawsko-pomorskie
PL62 Warmińsko-mazurskie
PL63 Pomorskie

Portugal

PT11 Norte
PT15 Algarve
PT16 Centro (P)
PT17 Lisboa
PT18 Alentejo
PT20 Região Autónoma dos Açores
PT30 Região Autónoma da Madeira

Roumanie

RO11 Nord-Vest
RO12 Centru
RO21 Nord-Est
RO22 Sud-Est
RO31 Sud — Muntenia
RO32 București — Ilfov
RO41 Sud-Vest Oltenia
RO42 Vest

Slovénie

SI01 Vzhodna Slovenija
SI02 Zahodna Slovenija

Slovaquie

SK01 Bratislavský kraj
SK02 Západné Slovensko
SK03 Stredné Slovensko
SK04 Východné Slovensko

Finlande

FI13 Itä-Suomi
FI18 Etelä-Suomi
FI19 Länsi-Suomi
FI1A Pohjois-Suomi
FI20 Åland

Suède

SE11 Stockholm
SE12 Östra Mellansverige
SE21 Småland med öarna
SE22 Sydsverige
SE23 Västsverige
SE31 Norra Mellansverige
SE32 Mellersta Norrland
SE33 Övre Norrland

Royaume-Uni

UKC1 Tees Valley and Durham
UKC2 Northumberland and Tyne and Wear
UKD1 Cumbria
UKD2 Cheshire
UKD3 Greater Manchester
UKD4 Lancashire
UKD5 Merseyside
UKE1 East Yorkshire and Northern Lincolnshire
UKE2 North Yorkshire
UKE3 South Yorkshire
UKE4 West Yorkshire

UKF1 Derbyshire and Nottinghamshire
UKF2 Leicestershire, Rutland and Northamptonshire
UKF3 Lincolnshire
UKG1 Herefordshire, Worcestershire and Warwickshire
UKG2 Shropshire and Staffordshire
UKG3 West Midlands
UKH1 East Anglia
UKH2 Bedfordshire and Hertfordshire
UKH3 Essex
UKI1 Inner London
UKI2 Outer London
UKJ1 Berkshire, Buckinghamshire and Oxfordshire
UKJ2 Surrey, East and West Sussex
UKJ3 Hampshire and Isle of Wight
UKJ4 Kent
UKK1 Gloucestershire, Wiltshire and North Somerset
UKK2 Dorset and Somerset
UKK3 Cornwall and Isles of Scilly
UKK4 Devon
UKL1 West Wales and The Valleys
UKL2 East Wales
UKM2 Eastern Scotland
UKM3 South Western Scotland
UKM5 North Eastern Scotland
UKM6 Highlands and Islands
UKN0 Northern Ireland



PAYS CANDIDATS:

régions statistiques au niveau 2

Croatie

HR01 Sjevèrozapadna Hrvatska

HR02 Središnja i Istočna (Panonska) Hrvatska

HR03 Jadranska Hrvatska

Ancienne République yougoslave de Macédoine

MK00 Poranešnata jugoslovenska Republika Makedonija

Turquie

TR10 İstanbul

TR21 Tekirdağ

TR22 Balıkesir

TR31 İzmir

TR32 Aydın

TR33 Manisa

TR41 Bursa

TR42 Kocaeli

TR51 Ankara

TR52 Konya

TR61 Antalya

TR62 Adana

TR63 Hatay

TR71 Kırıkkale

TR72 Kayseri

TR81 Zonguldak

TR82 Kastamonu

TR83 Samsun

TR90 Trabzon

TRA1 Erzurum

TRA2 Ağrı

TRB1 Malatya

TRB2 Van

TRC1 Gaziantep

TRC2 Şanlıurfa

TRC3 Mardin



PAYS DE L'AELE:

régions statistiques au niveau 2

Islande

IS00 Ísland

Liechtenstein

LI00 Liechtenstein

Norvège

NO01 Oslo og Akershus

NO02 Hedmark og Oppland

NO03 Sør-Østlandet

NO04 Agder og Rogaland

NO05 Vestlandet

NO06 Trøndelag

NO07 Nord-Norge

Suisse

CH01 Région lémanique

CH02 Espace Mittelland

CH03 Nordwestschweiz

CH04 Zürich

CH05 Ostschweiz

CH06 Zentralschweiz

CH07 Ticino

Commission européenne

Annuaire régional d'Eurostat 2008

Luxembourg: Office des publications officielles des Communautés européennes

2008 — 201 p. — 21 x 29,7 cm

ISBN 978-92-79-08213-9

ISSN 1830-9682

Prix au Luxembourg (TVA exclue): 30 EUR

